Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16610 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 23 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Nouvelle rechute du yen

La devise japonaise est repartie brutalement à la baisse, lundi matin, cotant 138 yens pour un dollar. p. 19

■ Démission à la MNEF

Dans une déclaration au *Monde*, Olivier Spithakis, directeur général de la mutuelle étudiante, indique son intention de quitter ses fonctions *« au plus tard à la fin du mois de septembre »*. p. 12

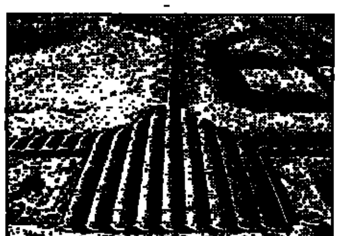
■ Affaires corses

Le maire de Propriano, Emile Mocchi (RPR), a été placé en garde à vue. La justice lui reproche des pratiques d'ententes illicites. p. 12

■ Fiscalité écologique

Les socialistes souhaitent réduire en 1999 l'avantage fiscal du gazole. Le principe « pollueur-payeur » pourrait être appliqué. p. 6

■ Un aéroport géant à Hongkong



Mis en service le 6 juillet et vitrine de la métropole asiatique, il pourra accueillir plus de 80 millions de passagers par an. p. 29

■ La Colombie change de président

La victoire du candidat conservateur, Andrès Pastrana Arango, est un immense désaveu du président Ernesto Samper. p. 3

■ L'Allemagne fait son deuil du mark

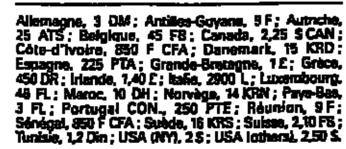
Une manifestation solennelle a célébré, samedi à Francfort, le cinquantième anniversaire du deutschemark, six mois avant son remplacement par l'euro. p. 5

■ Modeste SMIC

Pour ne pas compromettre les négociations sur les 35 heures, le gouvernement devrait annoncer une revalorisation du salaire minimum beaucoup moins importante qu'en 1997. p. 8

■ Le crime sexuel, révélateur social

Pour Georges Vigarello, historien, l'affaire Dutroux montre que *« l'enfant est la victime emblématique d'aujourd'hui »*. p. 16



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



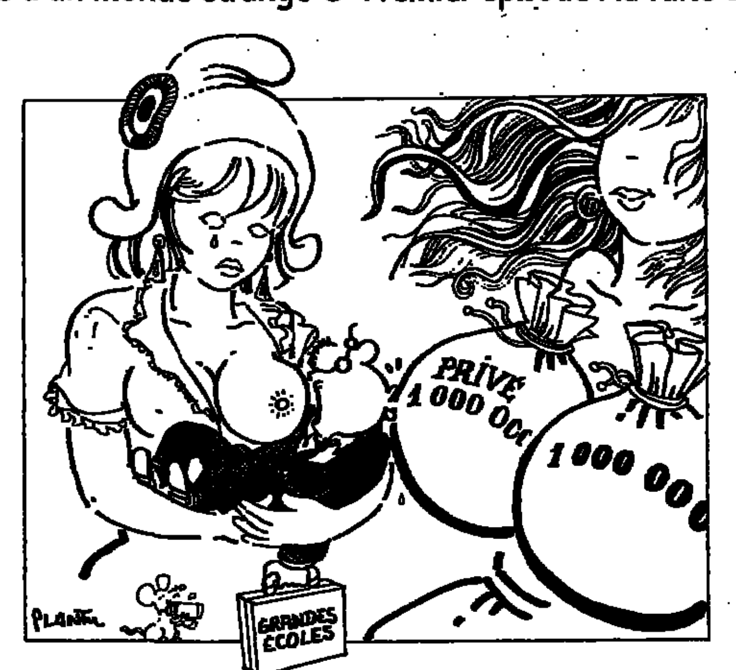
M 0147 - 623 - 7,50 F

Enquête indiscrète au cœur de l'Etat

● « Le Monde » convie ses lecteurs à un voyage dans un Etat en crise ● Bousculé par le marché, il n'arrive pas à se réformer en profondeur ● Loi du silence et concentration du pouvoir : la découverte d'un monde étrange ● Premier épisode : la fuite des cerveaux

COMMENT fonctionne l'Etat, en France, aujourd'hui ? Telle est la question à laquelle *Le Monde* a voulu répondre en enquêtant au cœur des administrations, des directions centrales parisiennes aux services « déconcentrés » dans les régions et les départements. Premier constat : le service de l'Etat, au plus haut niveau, a perdu de son prestige aux yeux de ceux-là mêmes qui s'y sont destinés. De plus en plus nombreux sont les hauts fonctionnaires qui, après quelques années passées dans les « grands corps », passent dans le secteur privé : 85 % des quinze personnes qui sortent chaque année dans le corps des Mines terminent leur vie professionnelle hors de l'Etat, de même que 47 % des inspecteurs des finances, 37 % des ingénieurs des Ponts, 22 % des conseillers de la Cour des comptes.

Réussir, ce n'est plus devenir un « grand commis de l'Etat », mais trouver sa place parmi les financiers entre les mains desquels se concentre le pouvoir sur des dizaines d'entreprises. A l'attrait du monde des affaires, en termes de prestige et de rémunération, s'ajoute la réduction du nombre des emplois de direction que peut offrir à ses hauts fonctionnaires un Etat dont le périmètre a été réduit par les privatisations.



Jusqu'au samedi 27 juin, les cinq chapitres suivants de notre enquête montreront comment l'action de l'Etat souffre de la place prise par le marché, dans la maîtrise de son action et dans son rôle protecteur en matière de droit du travail, alors qu'il demeure un lieu de concentration du pouvoir, opaque dans la gestion de ses fonctionnaires et menacé, à l'horizon 2010, de ne plus pouvoir faire face à ses engagements financiers.

Lire notre enquête pages 14 et 15 et notre éditorial page 18



B. NOGUES/SYGMA/TEMPSPORT

■ Lens : hooligans, l'urgence absolue

■ Etats-Unis-Iran : le rapprochement après la défaite

■ Les Bleus se mettent à l'heure d'été

Lire notre cahier Le Mondial, nos informations page 2 et le point de vue page 17

Au Village Vanguard, la diplomatie du jazz accueille le Cubain Chucho Valdes

NEW YORK
de notre correspondante

Commencée avec un refus de visa, l'aventure s'est terminée en apothéose : triomphant de la bureaucratie et des rigidités américano-cubaines, le grand pianiste cubain Chucho Valdes n'a eu aucun mal à conquérir les amoureux de jazz new-yorkais, d'autant plus impatients de l'applaudir que le département d'Etat a écourté sa tournée d'une semaine.

L'embargo de Washington contre le régime de Fidel Castro impose aux artistes cubains des règles draconiennes. Pas question de donner des concerts commerciaux aux Etats-Unis : les artistes, qui ne peuvent toucher qu'une simple indemnité journalière en lieu et place d'un véritable cachet, ne sont autorisés à y séjourner que si leur voyage a une justification culturelle ou éducative. C'est l'interprétation de cette dernière disposition qui a retardé d'une semaine l'arrivée à New York de Chucho Valdes, dont les concerts au Village Vanguard, temple du jazz new-yorkais jugé plus « commercial » que « culturel » par les autorités fédérales, ont du coup été réduits de moitié, au grand dam de l'énergique directrice du lieu, Loreen Gordon. En soixante-trois ans d'existence, *« c'est la première fois que le Village Vanguard se trouve obligé d'annuler des concerts au dernier moment ! »*, fulminait-elle, début juin, d'autant plus frustrée que la venue de Chucho Valdes devait couronner trois ans d'efforts du Village Vanguard pour accueillir cette figure centrale du jazz afro-cubain, fondateur du groupe Irakere. Furieux aussi d'avoir été soumis à si rude traitement, alors que Paris, Londres, Madrid et Montréal se l'arrachent, Chucho Valdes entama sa tournée le 9 juin par un concert qu'il commença à minuit et auquel il mit fin abruptement au bout d'une vingtaine de minutes. Les soirs suivants, son quartet (Alan Perez Rodriguez à la basse, Roberto Vizcaino Guillot aux percussions et Raul Pineda Roque à la batterie) s'est généreusement rattrapé, enflammant les *aficionados* par de somptueux morceaux et quelques virtuoses *« descargas »*.

L'espace de quelques soirées, le Village Vanguard a ainsi renoué avec la légendaire symbiose du jazz new-yorkais et de la richesse de la musique cubaine. La tournée de Chucho Valdes aux Etats-Unis, qui se termine à Los Angeles le 28 juin, marque une renaissance de la musique cubaine qui place le département d'Etat dans la délicate position de ne pas refuser les échanges culturels sans pour autant permettre à Fidel Castro de s'enrichir de royalties.

Selon Bill Martinez, un avocat de San Francisco qui est aussi promoteur de musique latino et qui a défendu le dossier de Chucho Valdes, c'est la première fois que Washington conteste le choix de certaines salles jugées trop « commerciales ». Mais, ajoute-t-il, c'est aussi la première fois que le département d'Etat, passant outre à la pression des organisations cubano-américaines les plus anti-castristes, vient d'autoriser un groupe cubain, Vocal Samplings, à se produire à Miami. Des musiciens très connus de La Havane, Issac Delgado et le groupe Charangua Habanera, y ont joué au printemps, mais sans autorisation. *« L'ironie*, souligne Bill Martinez, *c'est que, même si les autorités américaines leur font payer les conséquences de ce défi, ils ont prouvé que des musiciens cubains pouvaient jouer à Miami sans être mal accueillis, au contraire. »*

Sylvie Kauffmann

Les citoyens et la génétique

LE « PRINCIPE de précaution » a été au centre des débats de la Conférence de citoyens sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés en agriculture et dans l'alimentation, samedi 20 et dimanche 21 juin à l'Assemblée nationale. Ce fut aussi le procès de l'argent et de la mondialisation sans nuances de l'économie. Parmi les experts sollicités, plusieurs ont rejoint les associations de défense de l'environnement et de consommateurs pour réclamer un moratoire sur les plantes transgéniques. Les conclusions des quatorze « candides » choisis par l'IFOP seront rendues publiques. Le gouvernement doit bientôt se prononcer sur les nouvelles variétés transgéniques en cours d'homologation en Europe.

Lire page 10

POINT DE VUE

Le véritable immoralisme *par Valéry Giscard d'Estaing*

AU lendemain des élections régionales de mars dernier, l'air a retenti de clameurs et d'invectives. Le débat portait sur une interrogation à laquelle on conférait une coloration morale : les élus de la droite et du centre pouvaient-ils accepter les voix du Front national pour se faire élire à la présidence des conseils régionaux ou devaient-ils remettre le pouvoir régional à une gauche pourtant minoritaire ?

Malgré les excès verbaux et médiatiques, il paraissait évident qu'aucune de ces deux solutions n'était satisfaisante : il est difficile de gérer une région avec le soutien d'élus qui défendent des valeurs différentes des vôtres ; et les électeurs ne vous pardonneront pas de confier à des adversaires un pouvoir que le suffrage leur a refusé.

Lorsqu'il n'existe pas de solution satisfaisante, l'alternative consiste à faire évoluer les données : les données de base par une action de persuasion en direction de l'électorat pour l'amener à modifier son vote ; les données institutionnelles en recherchant un mode de scrutin qui aiderait à sortir de l'impasse.

De 1995 à 1997, *j'ai* essayé d'en convaincre le gouvernement de l'époque, mais sans résultat, bien que la catastrophe fût prévisible. Et voici que le gouvernement actuel nous saisit d'un projet de loi électorale régionale qu'il nous invite à voter en toute hâte.

S'il n'était pas modifié, quand il est temps encore, ce projet nous enfoncerait dans les contradictions actuelles, au lieu de les résoudre. Son seul résultat serait de nous débarrasser des discours moralisants, puisqu'il est fondé sur un calcul plutôt cynique : la possibilité de réaliser l'union de toute la gauche et l'entretien à droite de la division entre la droite modérée et l'extrême droite.

Lire la suite page 17

***Valéry Giscard d'Estaing**, ancien président de la République, est député (UDF) du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Auvergne.*

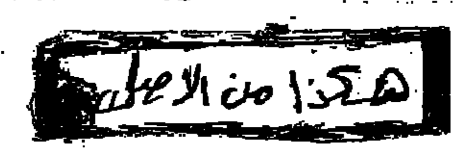
Plaidoyer pour la mer



JACQUELINE TABARLY

RASSEMBLANT marins et terriens dans un même hommage, l'adieu à Eric Tabarly, dimanche 21 juin dans la rade de Brest, a été l'occasion pour Jacqueline, l'épouse du navigateur, de lancer un vibrant appel aux gouvernants pour qu'ils ne tournent pas le dos à la mer. Fervent européen, son mari souhaitait que la France *« mette au service de l'Europe ses marines, ses canaux »*.

Lire page 26



DIPLOMATIE **Des milliers d'habitants de Téhéran ont manifesté leur joie dans la rue après que l'équipe nationale iranienne eut remporté, dimanche 21 juin, le match qui l'opposait aux Etats-Unis pour la Coupe du monde de football. A Lyon, sept sympathisants du mouvement d'opposition iranien Moudjahidines du peuple ont été interpellés. Une trentaine d'autres avaient été empêchés dans la matinée d'entrer en territoire français** ***(voir notre supplément consacré au Mondial).*** **● LES ÉTATS-UNIS ont réaffirmé une nouvelle fois leur souhait de normaliser progressivement les relations avec Téhéran. Divisé, le pouvoir iranien n'a pas encore réagi aux offres américaines. ● LE PARLEMENT iranien a retiré dimanche sa confiance au ministre de l'intérieur, proche du président Mohamad Khatami, qui l'a aussitôt nommé vice-président de la République.**

Les Etats-Unis et l'Iran amorcent un lent rapprochement

Washington dit « comprendre le ressentiment » des Iraniens envers l'Amérique. Les conservateurs de Téhéran accentuent leur harcèlement à l'encontre du président Khatami. La victoire en Coupe du monde de football sur l'équipe américaine provoque des manifestations de liesse dans la capitale

« LORSQUE, après la fin du match, nous avons entendu les gens chanter dans la rue, ma femme et moi les avons rejoints, jusqu'à quatre heures du matin. » Même Ibrahim Yazdi (soixante-sept ans), le très respectable chef du Mouvement pour la libération de l'Iran, principale formation de l'opposition tolérée à l'intérieur du pays, qui fut membre du premier gouvernement provisoire de l'Iran islamique et ministre des affaires étrangères, n'a pu retenir sa joie après la victoire de l'équipe iranienne de football sur celle des Etats-Unis dimanche 21 juin à Lyon.

Il était 1 h 30 lundi à Téhéran lorsque l'arbitre a sifflé, à Lyon, la fin du match, retransmis en direct par la télévision nationale. De ville déserte – les gens étaient agglutinés devant les postes de télévision – Téhéran s'est transformé en champ de fête. *« La foule chantait, applaudissait. Certains jeunes avaient des tambours, d'autres klaxonnaient. C'était surtout des hommes, mais il y avait aussi des jeunes filles qui scandaient une nouvelle chanson lancée le jour même par la radio, un hommage aux joueurs. Tout le monde reprenait en chœur des chants patriotiques »*, raconte M. Yazdi, joint au téléphone depuis Paris. La foule a exprimé sa joie jusqu'aux aurores. Lundi était pourtant un jour ouvré comme un autre. *« Les gens ont dû aller tard à leurs bureaux »*, commente-t-il.

M. Yazdi s'est promené dans les rues. Les forces de l'ordre étaient là, dit-il, mais elles ont surtout canalisé le trafic automobile. *« Que je sache, il n'y a pas eu d'incident. » « Certains marchands, des pâtissiers surtout, avaient rouvert leurs portes pour que les gens puissent célébrer la fête »*, rapporte Kamrouz, jeune instituteur interprète, qui s'est enflammé pour *« Mardavikian, le numéro deux*, précise-t-il, *qui a placé le second but »*. Et d'interroger : *« Dites-moi, après le match, il s'est passé quelque chose entre les deux équipes ? »*

Les Iraniens savent que la *« diplomatie du football »* a ses limites. De la même manière qu'ils avaient vu dans la sélection de leur équipe pour la Coupe du monde un signe du ciel, ils ont, après la victoire, le pressentiment d'un bon présage. Mais ils sont conscients qu'il faut bien plus que cela pour que l'infléchissement survenu dans les relations irano-américaines depuis près d'un an prenne consistance. Et d'abord, que les factions au pouvoir à Téhéran parviennent à un consensus sur ce sujet, ce qui n'est pas encore le cas.

LES « PURS ET DURS »

S'il en fallait une preuve, elle fut administrée juste après le match. *« Ce soir, le puissant et arrogant adversaire a senti le goût amer de la défaite grâce à vous »*, a commenté l'ayatollah Ali Khameneï, le Guide – conservateur – de la République islamique, dans un message à l'équipe iranienne. *« Réjouissez-vous d'avoir rendu la nation iranienne heureuse. »* Plus sobre, le président Mohamad Khatami a estimé que la victoire iranienne est un *« symbole de l'unité nationale »*.

L'hostilité aux Etats-Unis et à Israël, la ségrégation envers les femmes et la censure sont devenues le fonds de commerce des groupes les plus conservateurs du régime, depuis que la République islamique a commencé à faire face, après la fin de la guerre contre l'Irak, aux problèmes économiques, sociaux et politiques de tout Etat ; qui plus est, dans un pays dont les deux tiers de la population ont moins de vingt-cinq ans, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été imbibés des idéaux et mots d'ordre de la « révolution » islamique.

Depuis l'élection surprise à la présidence, en mai 1997, du réformiste Khatami, les « purs et durs » *du régime ont durci aussi bien leur* discours que leurs initiatives sur tous ces chapitres, qui font désormais partie de leur arsenal dans les luttes entre factions.

M. Khatami et les siens prônent au contraire l'ouverture. C'est le président qui, le premier, a proposé aux Etats-Unis en janvier 1998 de briser *« le mur de méfiance »* qui sépare les deux pays, en commençant par des échanges entre hommes de lettres, sportifs, et autres membres des deux sociétés civiles. La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright et le président Bill Clinton lui auraient fourni de bons arguments contre ses adversaires s'ils avaient accompagné leurs offres d'ouverture (*Le Monde* du 19 et du 20 juin) d'un geste concret. Mais, depuis dix-neuf ans, les griefs réciproques accumulés et les chapitres du contentieux sont tels qu'il est aussi difficile pour les Etats-Unis que pour l'Iran d'accélérer le rythme.

Il n'y avait toujours pas, lundi 22 juin, de réaction officielle iranienne aux déclarations du président Clinton et de Mme Albright, hormis une déclaration conventionnelle du ministre des affaires étrangères Kamal Kharazi – les Etats-Unis *« évoluent »* mais ce n'est pas assez, a dit M. Kharazi, pris de court par l'invitation américaine, alors qu'il venait d'arriver à Madrid pour une visite officielle.

Ce silence est de bon augure s'il signifie que les dirigeants iraniens prennent le temps de la réflexion, pour formuler une réponse élaborée aux offres américaines. Mais il peut aussi indiquer que le débat entre les « purs et durs » de l'islamisme et les partisans de l'ouverture est si serré que la montagne risque d'accoucher d'une souris.

« NOUVELLES VOCIFÉRATIONS »

Il n'y a pas eu non plus de diatribe anti-américaine au prêche de la prière du vendredi à l'université de Téhéran, forum propice entre tous aux grands élans oratoires. L'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, désormais président du Conseil de discernement, c'est-à-dire l'un des plus hauts personnages de l'Etat, a invité les Iraniens à *« renforcer leur unité face aux ennemis »* pour les empêcher d'*« exploiter les dissensions internes »*. Dans le style elliptique qu'affectionnent les dirigeants iraniens quand cela les arrange, on pouvait difficilement faire mieux. Tout en tentant de demeurer au-dessus des factions, M. Rafsandjani a jusqu'à présent cherché à aider le président Khatami.

Les grands journaux nationaux ne se sont pas privés de commenter l'offre américaine. Avaient-ils reçu des instructions pour écrire dans un sens précis, ou ont-ils obéi à un réflexe anti-américain conditionné ? Les éditorialistes des quotidiens les plus conservateurs ont dénoncé les *« nouvelles vociférations du Satan »* américain qui *« cherche hypocritement à semer la discorde entre les dirigeants de la République islamique »* (*Jomhouri islami*), ou encore *« la plaisanterie politique américaine »* (*Abrar*) compte tenu *« de toutes les marques d'hostilité des Etats-Unis vis-à-vis de l'Iran »*.

Deux autres quotidiens, *Iran News* et *Tehran Times*, ont opté pour des éditoriaux plus réfléchis. Pour le premier, l'invitation américaine est un *« geste sans précédent »* que *« l'Iran accueille favorablement »*. *« C'est une nouvelle approche »* nécessaire pour *« faire tomber le mur de méfiance »*, mais il reste encore beaucoup à faire, a renchéri le *Tehran Times*.

L'un et l'autre sont considérés comme reflétant le point de vue officiel, mais étant tous les deux en langue anglaise, la question a toujours été posée de savoir si leur relative modération, quels que soient les gouvernements, ne tenait pas au fait qu'ils sont surtout destinés à la communauté étrangère.

Mouna Naïm

Evincé par le Parlement, le ministre de l'intérieur retrouve un poste grâce au président Khatami

AVEC UNE PUGNACITÉ qui n'a d'égale que celle de ses adversaires, le président iranien Mohamad Khatami a riposté prestement à l'éviction, dimanche 21 juin par le Parlement, de son ministre de l'intérieur, l'hodjatoleslam Abdollah Nouri. Dans un geste qui témoigne de sa confiance en M. Nouri et qui est un défi à ses adversaires, M. Khatami a créé sur mesure, pour son ministre destitué, un poste de vice-président de la République chargé du développement et des affaires sociales. La petite guerre entre conservateurs et réformistes iraniens continue de plus belle.

Le Parlement venait de voter une motion de censure à l'encontre de M. Nouri, le contraignant à démissionner. Ce religieux très proche de M. Khatami est coupable, aux yeux de l'aile conservatrice de la Chambre des députés, d'avoir pris fait et cause pour le maire de Téhéran Gholamhossein Karbastchi, un autre ami de M. Khatami, traduit en justice officiellement pour malversation et corruption. M. Nouri s'est aussi vu reprocher d'avoir autorisé des rassemblements publics favorables au maire, qui ont été émaillés de quelques incidents.

Les trente et un parlementaires conservateurs auteurs de la motion de censure contre lui l'accusent également de *« susciter des tensions dans la société, accordant des entretiens, faisant des discours provocateurs (...) et désignant des hommes sans expérience à des postes de direction au ministère »*. D'après l'agence Associated Press, des députés lui ont reproché, au cours du débat qui a précédé le vote, d'avoir été cité par la radio israélienne. Certains ont affirmé que le trafic de drogue, les enlèvements et les actes de violence ont augmenté depuis qu'il est ministre de l'intérieur. Le président du Parlement, Ali Akbar Nategh-Nouri a estimé, d'après Reuters, que le climat créé par la politique de M. Nouri n'était pas favorable à la solution des *« graves problèmes économiques »* du pays.

CONTRE-ATTAQUE

M. Nouri et son collègue de la culture et de l'orientation islamique, Ataollah Mohadjarani, étaient en fait dans le collimateur de l'aile conservatrice du régime depuis leur nomination. Avec les vingt autres membres du gouvernement choisis par M. Khatami, ils avaient certes obtenu la confiance du Parlement en août 1997, un peu parce que l'aile conservatrice, encore sonnée par sa défaite à l'élection présidentielle, ne s'était pas ressaisie pour contre-attaquer.

Cent cinquante-trois parlementaires avaient alors voté la confiance à M. Nouri. Si l'on compare ce chiffre au nombre des députés qui ont voté pour lui dimanche – 117 –, on mesure le travail fait auprès des députés indépendants par les conservateurs. Cent trente-sept députés ont voté la défiance.

M. Nouri est de longue date un mal-aimé des conservateurs. Non seulement leur figure de proue, le Guide de la république islamique, Ali Khameneï ne lui a jamais délégué ses pouvoirs en tant que commandant de la police, comme le veut la tradition politique, mais en 1992 déjà, sous la présidence d'Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, un Parlement totalement dominé par l'aile dure avait refusé de reconduire M. Nouri dans les fonctions de ministre de l'intérieur qu'il occupait dans le gouvernement sortant.

UN STATUT DE VICTIME

La destitution de M. Nouri est, pour l'heure, le coup le plus sévère asséné par les conservateurs au président Khatami. Mais la guerre désormais ouverte qu'ils mènent contre le président lui confère le statut de victime aux yeux des Iraniens et augmente sa popularité. D'un harcèlement à l'autre, l'objectif, dit Mourad Saghafi, rédacteur en chef de la revue *Goftegôu*, est peut-être d'acculer M. Khatami à la faute. Ibrahim Yazdi, chef du Mouvement pour la libération de l'Iran, principale formation de l'opposition tolérée, estime pour sa part qu'on cherche à pousser le président à démissionner. Mais ce dernier a su jusqu'à présent mesurer l'équilibre des forces et sa marge de manœuvre, préférant se hâter lentement sans réaction impulsive.

Il reste à savoir sur qui portera son choix pour remplacer M. Nouri, dans un délai maximum de trois mois d'après la Constitution. Quel que soit le successeur de M. Nouri, *« la voie tracée continuera d'être suivie pour assurer la sécurité et le développement »*, a déclaré M. Khatami dimanche, soulignant que la présence de M. Nouri était *« extrêmement bénéfique pour le gouvernement »*. En attendant, c'est Mostafa Tadj-Zadeh, le premier adjoint du ministre sortant, qui assurera l'intérim.

M. Na.

Washington ne croit plus à la stratégie d'endiguement à l'encontre de Téhéran

WASHINGTON
de notre correspondant

La rencontre entre les Etats-Unis et l'Iran en Coupe du monde de football marquera-t-elle *« une nouvelle étape vers la fin de la brouille »* entre les deux pays, comme l'a souhaité Bill Clinton ? Lors de sa visite à Washington, avant le week-end, Lionel Jospin avait émis un vœu semblable, relevant que le sport est *« une école de fraternité »*. Même si l'issue du match ne pouvait exercer aucune influence sur la politique iranienne de l'administration démocrate, la rencontre n'en constituait pas moins une occasion idéale pour Washington de réitérer un message conciliant.

Confirmant l'offre d'une normalisation (conditionnelle) des relations bilatérales faite mercredi, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright a estimé, dimanche, qu'il est *« compréhensible »* que le peuple iranien éprouve *« quelque ressentiment »* envers les Etats-Unis, ce qui ne veut pas dire que ceux-ci aient l'intention de présenter des excuses à Téhéran. *« Nous devons aller de l'avant »*, a-t-elle ajouté, expliquant que Washington a poursuivi une politique iranienne qui, en son temps, était *« appropriée »*.

Sur le plan politique et psychologique, relève un diplomate, *« la balle est maintenant dans le camp iranien, puisque l'offre de dialogue de Madeleine Albright a répondu à celle faite par le président Khatami lors de son interview à CNN* [en janvier dernier] : *les Etats-Unis sont fondés à demander aux Iraniens des gestes concrets et significatifs, tout particulièrement en ce qui concerne le terrorisme, illustrant leur volonté d'instaurer un meilleur climat bilatéral »*. A Washington, les conditions permettant une poursuite de la politique des « petits pas » vers une normalisation des relations entre les deux pays se sont affirmées.

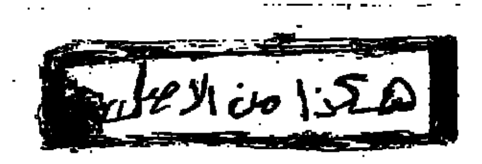
Jusqu'ici, un débat divisait l'administration : répondre positivement au chef de l'Etat iranien était-il le plus sûr moyen de l'aider, ou présentait-il le risque de favoriser un retour de bâton de la part des factions les plus dures du régime ? L'offre de dialogue formalisée par *Mme Albright* montre que les partisans de la main tendue l'ont actuellement emporté. Or l'administration n'aurait pas pris le risque d'une telle décision sans une évolution parallèle du Congrès, où des voix influentes insistent sur la nécessité d'accompagner la modération du président Khatami.

LA FRANCE A MONTRÉ LA VOIE

Le dossier iranien est d'ailleurs l'un des très rares sur lequel les Américains reconnaissent implicitement que la France leur a montré la voie avec sa politique de « dialogue critique » avec Téhéran. Cela ne signifie pas que les « faucons » du Congrès aient baissé leur garde. En adoptant, le mois dernier, l'Iran Missile Proliferation Sanctions Act, le Sénat a même démontré le contraire. Cette législation vise à punir les entreprises et les institutions – c'est la Russie qui est visée –, procurant à l'Iran une technologie ou une expertise en matière de missiles. Le Congrès estime d'autant plus nécessaire de maintenir la pression sur l'Iran que *Boris Eltsine n'a pas fait mine d'interrompre la coopération militaire* – et nucléaire – russo-iranienne, en dépit des demandes répétées de Bill Clinton.

Il est, d'autre part, difficile à l'administration d'aller trop vite sur la voie de la réconciliation, tant que l'Iran est reconnu coupable d'agissements terroristes. De ce point de vue, le dernier rapport du département d'Etat est sans appel : en 1997, l'Iran était encore *« le principal commanditaire du terrorisme d'Etat »*. Devant un tel constat, les partisans de la poursuite d'une stratégie d'isolement prétendent que celle-ci a favorisé l'évolution plus modérée de Téhéran. L'administration Clinton, elle, ne croit plus à une telle approche : au moment où l'Inde et le Pakistan se sont lancés dans une course au nucléaire, estiment les spécialistes, il est urgent de reprendre un dialogue avec l'Iran, afin de le dissuader de faire de même.

Laurent Zecchini



En dépit de toutes les condamnations, Israël formalise le « Grand Jérusalem »

Les Etats-Unis qualifient de « provocation » l'extension de la ville sainte aux colonies environnantes

Dans un geste considéré comme *« provocateur »* par le département d'Etat américain et qui, selon les Palestiniens, viole le *statu quo* devant être observé dans la ville sainte jusqu'aux négociations sur son statut définitif, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou a, dimanche 21 juin, rendu officielle une nouvelle carte de Jérusalem qui englobe les colonies juives cernant la cité.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Passant outre aux condamnations américaines, européennes et arabes de ses nouveaux desseins expansionnistes pour Jérusalem, le gouvernement israélien a entériné, dimanche 21 juin, *« à l'unanimité »*, le plan présenté par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Au terme de ce plan en huit points, la ville sainte – dont la partie arabe, préalablement étendue à de nombreux villages palestiniens de Cisjordanie occupée, a été annexée par Israël en 1967 – englobera désormais plusieurs autres centres urbains *exclusivement juifs* à l'ouest de la ville.

D'autre part, Maalé Adoumim et *Pisgat Zeev, deux des plus* vastes colonies juives édifiées à dix kilomètres et plus, au nord et à l'est de Jérusalem, sur des territoires palestiniens expropriés, seront désormais administrativement rattachées à la ville par une sorte de *« supermunicipalité »*, une *« municipalité-parapluie »* selon les termes officiels, qui permettra *« une meilleure intégration économique et des infrastrutures »* de la région. De fait, ce nouveau statut, qui s'apparente à *« une nouvelle annexion »* selon les Palestiniens, permettra aux colonies concernées – d'autres, plus petites, pourraient prochainement en bénéficier – de s'agrandir sans avoir à en passer par les cinq autorisations administratives et militaires nécessaires à l'expansion des colonies « ordinaires » de Gaza et de Cisjordanie.

Naguère qualifié de *« pur concept intellectuel sans réalité concrète »* par l'ancien premier ministre travailliste Shimon Pérès, le « Grand Jérusalem » entrera *de facto* dans les *faits avec, notamment*, la *création* d'un tunnel reliant la ville à la colonie de Maalé Adoumim.

UNE « AFFAIRE INTÉRIEURE »

Considérée comme *« une véritable déclaration de guerre »* et jugée d'*« essence raciste »* par un important ministre palestinien, Saëb Erakat, en ce qu'elle vise, selon les mots même de M. Nétanyahou à *« renforcer la majorité juive »* dans la ville sainte – bien que celle-ci représente déjà les trois quarts de la population –, la décision israélienne a été qualifiée de *« provocatrice »* par le département d'Etat américain. Selon la presse locale, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright qui s'évertue à essayer, sans succès, de ranimer le processus de paix dans l'impasse depuis quinze mois, a été *« plus dure avec M. Nétanyahou »* lors d'un entretien téléphonique confidentiel, vendredi soir.

Toujours selon la presse, Mme Albright a aussi pris contact avec une vingtaine de personnalités importantes de la communauté juive des Etats-Unis pour leur demander d'intervenir auprès du premier ministre israélien. Apparemment sans succès. M. Nétanyahou a déjà *montré qu'il était mieux* à même de mobiliser les groupes de pression américains contre l'administration Clinton, que l'inverse.

Dimanche, lors d'une conférence de presse, le premier ministre a rejeté les critiques émises à propos d'une *« affaire intérieure à l'Etat d'Israël »* et jugé *« étrange »* la réaction américaine. M. Nétanyahou, qui se félicitait, jeudi, de ce *« changement de statut de Jérusalem dont on se souviendra plus tard comme d'un tournant »*, a estimé que sa décision *« n'a aucune implication politique »*. *« Israël,* explique le communiqué gouvernemental, *agit pour renforcer Jérusalem* (en tant que *« capitale unifiée du peuple juif »*) *et non pour changer son statut politique. »* Le premier ministre *« espère que les tentatives des Palestiniens pour attaquer Israël »* sur ce sujet *« ne seront pas encouragées par des Israéliens »*.

UNE « ANNEXION RAMPANTE »

Ce discret appel du pied à la presse *et à l'opposition travailliste* autour d'une cause largement consensuelle dans le pays – celle d'une Jérusalem sous souveraineté unique d'Israël – n'a cependant pas été complètement entendu. Sans *évoquer la question précisément*, le président de l'Etat, Ezer Weizman, a fait connaître, dimanche soir, son déplaisir en annonçant qu'il boycotterait, la semaine prochaine, une conférence économique avec le gouvernement.

Sur la question du nouveau statut de Jérusalem, tous les journaux, y compris celui de la droite, *Maariv*, évoquent une *« annexion rampante »*, et une *« violation »* du *statu quo* censé avoir été accepté par l'Etat juif lors des accords d'Oslo avec les Palestiniens en attendant que le devenir de Jérusalem soit négocié entre les parties. Proche du premier ministre, le député Likoud, Reuven Rivlin, se félicitait, en revanche, d'une décision qui signifie que *« la question de Jérusalem ne sera jamais mise sur la table des négociations »*.

De fait, nul, dans la classe politique, ne condamne la mesure elle-même. C'est le moment choisi, *« qui rend plus aléatoire encore l'éventuelle reprise des négociations avec les Palestiniens »*, qui pose problème à l'opposition, a dit le travailliste Haggaï Merom.

Patrice Claude

Bond spectaculaire des ventes d'armes françaises en 1997

Paris a sensiblement accru sa part du marché mondial en deux ans. Les livraisons de matériels à l'étranger ont atteint 43,3 milliards de francs

LA FRANCE a reçu, en 1997, pour 30,2 milliards de francs de commandes d'armement à l'exportation, selon des indications données par le ministre de la défense, Alain Richard, à la *commission* de la défense de l'Assemblée nationale. Pour cette même année, les *livraisons de matériels français* à l'étranger atteignent 43,3 milliards de francs. Dans un marché mondial qui a globalement progressé de 10 % entre 1996 et 1997, la France a sensiblement augmenté sa part, qui passe de 9 % à 13 %, selon l'Institut international de recherche sur la paix (Sipri) à Stockholm.

M. Richard n'a pas détaillé les résultats, qui témoignent cependant d'un bond spectaculaire du commerce de ses armes par la France. En 1996, le montant des commandes a été de 19,4 milliards de francs et celui des livraisons a atteint 29,4 milliards. Soit, pour 1997, une augmentation de 55 % des commandes, grâce notamment à des contrats avec l'Arabie saoudite (une nouvelle frégate et des systèmes antiaériens Aster) et avec la Turquie (des hélicoptères Cougar *et des chasseurs de mines d'occasion*), et une hausse de 48 % des livraisons grâce, en partie, à la fourniture d'avions Mirage 2000-5 à Taïwan et de frégates à l'Arabie saoudite).

Ces résultats n'incluent pas deux marchés importants annoncés en 1997, mais non comptabilisés car ils n'ont pas été officiellement signés cette année-là. Le premier a trait à la vente de trente avions Mirage 2000-9 aux Emirats arabes unis. Ses modalités pratiques restent en discussion. Le second se rapporte à l'achat, par le Chili, de deux sous-marins d'attaque à propulsion classique. La conclusion est intervenue en 1998.

Aux députés, M. Richard a indiqué que 20 % à 25 % des emplois dans les industries de défense étaient liés aux exportations. *« Cette dépendance*, a-t-il ajouté, *à l'égard des exportations place la France dans une situation spécifique, analogue à celle du Royaume-Uni, alors que les exportations des Etats-Unis représentent seulement 10 % à 15 % du chiffre d'affaires des grandes entreprises. »*

LES CHINOIS EN PERTE DE VITESSE

En 1997, si l'on s'en tient aux livraisons, les Etats-Unis ont exporté pour l'équivalent de 105 milliards de francs (soit les trois quarts du marché mondial) et la Grande-Bretagne pour 45 milliards. La France est au troisième rang. La Russie totalise 20 milliards de francs, la Chine 10 milliards, et l'Allemagne 5 milliards.De son côté, le Sipri vient de publier un rapport qui confirme ces évaluations, à savoir *« la nette tendance ascendante »* du commerce des armes dans le *monde depuis 1994. On note deux* nouveautés. D'une part, l'Espagne a fait exception, en 1997, avec une augmentation de 546 % de son chiffre d'affaires sur un an grâce à la livraison d'un porte-avions à la Thaïlande. D'autre part, la Chine enregistre une baisse très nette de ses ventes. *« Les efforts de Pékin de concurrencer avec des armes bon marché ne sont pas payants,* note le Sipri. *Les pays ne veulent plus de la technologie surannée et de la finition sommaire des produits chinois. »*

Jacques Isnard

Le conservateur Andrès Pastrana est élu président de la Colombie

BOGOTA
de notre correspondante

« La Colombie est sauvée », ont hurlé de joie, dimanche 21 juin, dans les rues de Bogota, la capitale, les électeurs d'Andrès Pastrana Arango, le candidat conservateur, élu à la présidence de la République. Il obtient 50,43 % des suffrages (selon un résultat partiel portant sur 98,2 % des voix) contre 46,48 % à son rival, le libéral Horacio Serpa. Le taux de participation atteint 58,9 % des inscrits, le plus haut jamais enregistré en Colombie.

« Le changement est devenu réalité (...). Nous avons mis le destin de la patrie et le bien-être des Colombiens au-dessus des partis politiques », a affirmé le nouvel élu, qui entrera en fonctions, pour quatre ans, le 7 août.

Avec la victoire d'Andrès Pastrana, le Parti conservateur revient au pouvoir en Colombie après douze ans d'absence. La campagne était placée sous le signe de *« la grande alliance pour le changement »*. Le vice-président, Gustavo Bell (un libéral), et la dizaine de dirigeants libéraux (dissidents) qui accompagnaient M. Pastrana, dimanche soir, dont plusieurs anciens ministres du président Samper, ne dissimulaient pas leur joie. Gabriel Garcia Marquez, qui l'a soutenu, avait appelé, dans un communiqué publié le matin du scrutin, à *« marquer un goal olympique contre la corruption »* en votant Andrès Pastrana. Celui-ci aura besoin de toutes les voix pour gouverner : le Congrès, élu en mars, est à majorité libérale. La victoire du conservateur s'entend avant tout comme un immense désaveu du président Ernesto Samper. Paralysé par le scandale du narcofinancement de sa campagne électorale en 1994, M. Samper a laissé sombrer le pays dans une crise profonde. La violence politique en Colombie a considérablement augmenté ces dernières années, tandis que les premiers signes d'une détérioration de la situation économique sont visibles. Mais, surtout, le pays traverse une véritable crise morale. Vingt dirigeants politiques – dont un ancien ministre et un ancien procureur de la République – ont été condamnés dans le cadre du procès sur le financement de la campagne du président Samper. Trente et un autres font l'objet de poursuites judiciaires.

APPEL À LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Le président Ernesto Samper a, certes, été « absous » par le Parlement, mais le candidat libéral, Horacio Serpa, qui était en tête, de 40 000 voix au premier tour le 31 mai, n'a jamais réussi à faire oublier qu'il avait été le principal ministre du gouvernement le plus critiqué de l'histoire de la Colombie. Andrès Pastrana et Horacio Serpa ont appelé, l'un et l'autre, dès le résultat de l'élection, à la réconciliation nationale. Ils ont promis aux Colombiens de travailler ensemble pour obtenir un retour à la paix civile dans le pays. Andrès Pastrana a affirmé qu'il se consacrerait *« à rétablir l'unité nationale, la dignité de la République, la paix et l'activité économique »*. Il a annoncé qu'il *« était prêt à ouvrir des conversations de paix avec les groupes armés et à se réunir, dès aujourd'hui, avec eux et qu'* [il] *demandait des garanties au gouvernement pour le faire »*.

Selon la plupart des analystes, le dernier communiqué des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communiste), le plus important groupe de guérilla colombien, qui récusait Horacio Serpa au profit du candidat conservateur, a contribué à la victoire d'Andrès Pastrana. Le retour à la paix civile est devenu la principale préoccupation des Colombiens.

Anne Proenza

Un jeune homme de bonne famille

BOGOTA
de notre correspondante

Andrès Pastrana, marié, père de trois enfants, est un jeune homme de bonne famille. Agé de quarante-quatre ans, il connaît bien les arcanes du pouvoir et accède à la tête de l'Etat en véritable dauphin. Son père, Miael Pastrana, grand dirigeant conservateur fut président de la République de 1970 à 1974. Diplômé de Harvard, ancien journaliste de la télévision, Andrès Pastrana a commencé sa carrière politique en devenant, il y a dix ans à l'époque du narcoterrorisme, maire de Bogota, la capitale. Maire, il fut même momentanément séquestré par des narcotrafiquants ; des dizaines d'attentats sanglants eurent lieu durant les deux années de son mandat.

PORTRAIT

Il a su rassembler opposants et déçus du gouvernement d'Ernesto Samper

En 1991, il devient sénateur et trois ans plus tard il perd, de justesse, l'élection présidentielle contre Ernesto Samper. C'est lui qui fera alors éclater le scandale du narcofinancement de la campagne électorale du candidat libéral. Entre les deux tours de l'élection de 1994, deux inconnus lui avaient remis, dans le hall de l'hôtel Intercontinental de Cali, deux *« narcocassettes »* sur lesquelles étaient enregistrées des conversations *téléphoniques prouvant que* le cartel de cette ville avait financé la campagne électorale des Libéraux.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Andrès Pastrana hésite à rendre public les cassettes avant le second tour. Certain d'être élu, il ne veut pas que les électeurs pensent qu'il utilise des moyens malhonnêtes. Il remet les cassettes à César Gaviria, président (libéral) de l'époque, et attend le résultat des élections. Après sa défaite, le scandale éclate. Nombre de Colombiens ne lui pardonnent pas d'avoir sali l'image de la Colombie et à ce point déstabilisé le pays en provoquant la plus grave crise politique qu'il ait connue. Il se réfugie alors aux Etats-Unis.

A son retour, il y a un an, il entreprend de rassembler tous les opposants et les déçus du gouvernement d'Ernesto Samper. Le premier à le rejoindre est l'ancien *Fiscal* (chef du parquet), le libéral Alfonso Valdivieso, qui avait lancé l'opération « Mains propres » contre le gouvernement Samper et la classe politique. Peu à peu, de nombreux dirigeants libéraux qui avaient exprimé opposition au gouvernement le rejoignent. Andrès Pastrana utilise le ressentiment des déçus du samperisme en proposant la vice-présidence à Gustavo Bell, un libéral *« costeno »* (de la côte caraïbe, bastion libéral).

Son principal argument de campagne a été la lutte contre la corruption. Il n'a évoqué, en des termes précis, le thème de la paix qu'entre les deux tours de l'élection. Andrès Pastrana était le candidat favori des Etats-Unis, de la classe dirigeante et du patronat. S'il a su aussi séduire nombre de libéraux, il représente, également, une frange de l'électorat de la candidate indépendante, Noémi Sanin, qui a voté contre le président sortant.

A. P.

Les sociaux-démocrates tchèques remportent les législatives, mais la droite est majoritaire

De difficiles tractations commencent pour la formation d'une coalition

Le Parti social-démocrate est arrivé en tête des élections législatives tchèques du vendredi 19 et samedi 20 juin, avec 32,3 % des voix. Mais un virage à gauche de la société ne s'est pas produit : les partis de droite, dont celui de l'ancien premier ministre Vaclav Klaus, sont majoritaires au Parlement. La formation d'un gouvernement s'annonce difficile, en raison des animosités et des divergences de programmes.

PRAGUE
de notre correspondant

L'alternance aura-t-elle lieu en République tchèque ? La question s'impose à la vue des résultats des législatives anticipées des vendredi 19 et samedi 20 juin, où la prédominance de la droite s'est confirmée malgré la victoire du Parti social-démocrate (CSSD) de Milos Zeman. Les sociaux-démocrates ont recueilli 32,3 % des suffrages, selon les résultats officiels de la commission électorale, soit seulement 6 % de plus qu'en 1996. La formation de M. Zeman, chef du Parlement sortant, devrait occuper 74 sièges des 200 que compte l'Assemblée, contre 59 dans la Chambre précédente. Ce résultat a déçu les dirigeants du CSSD, qui espéraient franchir la barre des 35 %, ce qui leur aurait assuré une meilleure position en vue de la formation du prochain gouvernement.

Leur victoire est d'autant plus amère que le parti des retraités (DZJ, 3,06 % des voix), sur lequel ils comptaient s'appuyer pour constituer une coalition de centre-gauche, n'a pas franchi le seuil des 5 % indispensables pour entrer au Parlement.

LA CLÉ DU GOUVERNEMENT

De même, les républicains (extrême droite, 3,9 %) ne siégeront pas au Parlement de Prague, pour la première fois depuis 1990. Leurs excès xénophobes et les scandales entourant leurs pratiques financières ont, semble-t-il, détourné une partie de leur électorat protestataire vers le CSSD. De son côté, le Parti communiste (KSCM) demeure la troisième force politique du pays avec 11 % des voix et 25 sièges. L'ex-premier ministre Vaclav Klaus s'est félicité, avec sa traditionnelle assurance, que la République tchèque soit *« le seul pays postcommuniste où, après quatre élections, un retour de la gauche ne s'est pas produit »*. En effet, les partis qui ont gouverné dans la coalition de centre-droit de 1992 à novembre 1997, lorsque le gouvernement Klaus est tombé, ont amélioré leur score en voix et en sièges.

Malgré les scandales autour du financement du Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus, à l'origine de sa démission, et l'insuffisance des réformes menées par le *« père de la transformation tchèque »*, l'ODS n'a reculé que de 2 points par rapport à 1996 en recueillant 27,7 % des voix (63 sièges).

Les transfuges de l'ODS, réunis dans l'Union de la liberté (US), conduite par l'ex-dissident anticommuniste Jan Ruml, ont confirmé qu'un électorat de droite désireux d'une politique plus ouverte et moins conflictuelle que celle pratiquée par M. Klaus existait. L'US a obtenu 8,6 % des voix et occupera 19 sièges.

La troisième formation de l'ex-coalition, l'Union chrétienne-démocrate (KDU) a recueilli 9 % des suffrages et disposera de 20 députés.

Ce parti, mal-aimé d'une large frange de l'opinion tchèque, sécularisée et anticléricale, est pourtant la clé du prochain gouvernement. Son chef, Josef Lux, ministre de l'agriculture depuis 1992, a réitéré qu'il était prêt à participer à une coalition avec le CSSD, dont le KDU est proche par son projet de capitalisme social à l'allemande, comme avec l'ODS *« à condition qu'il change de style de politique »*.

Dans les deux cas de figure, une coalition CSSD-KDU ou ODS-KDU aurait besoin du soutien ou de la participation de l'US. Mais l'US, dont le programme libéral est aux antipodes de celui des sociaux-démocrates, a posé des conditions draconiennes à une alliance avec l'ODS. Les négociations pour la formation d'un gouvernement, qui devaient débuté lundi après-midi, s'annoncent très difficiles.

Le président Vaclav Havel, favorable à une alternance, a convié séparément les chefs des partis parlementaires – à l'exception du KSCM. Selon son conseiller politique, Jiri Pehe, M. Havel, devrait demander à M. Zeman d'essayer de former un gouvernement.

Martin Plichta

PROFIL

MILOS ZEMAN, PORTE-DRAPEAU DE LA GAUCHE

Le chef des sociaux-démocrates tchèques, Milos Zeman, que le président Havel a chargé de mener les négociations sur une future coalition sans pour autant le désigner comme premier ministre, se veut le défenseur des petites gens et des salariés. A cinquante-trois ans, le président du Parlement sortant, économiste de formation, manie volontiers les petites phrases à l'emporte-pièce. Il n'a pas hésité, pendant la campagne électorale, à accuser le gouvernement de l'ultralibéral Vaclav Klaus, son ancien collègue de l'Institut de prévisions économiques d'avant 1989, d'avoir laissé un *« pays pillé »*, victime d'une politique de *« terre brûlée »*.

Milos Zeman a réussi le difficile pari de sortir la gauche tchèque de son isolement et de l'orbite des communistes. En cinq ans, il a fait du Parti social-démocrate (CSSD) – qui est l'unique parti social-démocrate de la région non issu des décombres de l'ex-Parti communiste – la première formation du pays.

Comme nombre d'intellectuels tchèques, il avait fait un passage éclair au PC de 1968 à 1970, avant d'en être exclu pour avoir comparé le communisme et le fascisme. La publication d'un article dénonçant la faillite du système communiste en octobre 1989 lui vaut une grande popularité pendant la « révolution de velours ». Il s'engage dans le Forum civique de Vaclav Havel, mais il est écarté du premier gouvernement démocratique. En février 1993, il est propulsé à la tête d'un CSSD en piteux état. Dirigé par des hommes âgés qui cultivent la nostalgie des années de l'avant-guerre, le Parti social-démocrate avait recueilli 6,5 % des voix en juin 1992.

C'est en 1996 qu'il crée la surprise, en menaçant la suprématie du Parti démocratique civique de M. Klaus. La poussée du CSSD aux élections législatives prive alors ce dernier de majorité et permet à M. Zeman de s'installer au perchoir du Parlement pour cultiver une image d'homme d'Etat.

M. Pa.

Le pape n'a pas convaincu les catholiques autrichiens

VIENNE
de notre envoyé spécial

Contrairement à ce qu'avaient annoncé les contestataires de l'Eglise, la visite du pape en Autriche, du vendredi 19 au dimanche 21 juin, n'a pas été perturbée outre mesure par des manifestations d'hostilité. Seul un petit groupe d'une cinquantaine de personnes a brandi quelques banderoles sur le passage de Jean Paul II, samedi 20 juin, à Sankt-Pölten, fief traditionaliste situé à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale. *« Le dialogue plutôt que la dictature »*, *« 70 % des catholiques réclament des réformes »*, proclamaient les quelques calicots.

Mgr Kurt Krenn, évêque conservateur de ce diocèse, fut le seul à défendre l'ancien archevêque de Vienne, Hans Hermann Groër, contraint à la démission en raison d'un scandale de pédophilie. Le lancer de deux mille ballons noirs, en signe de protestation, n'a finalement pas eu lieu et la messe célébrée en plein air s'est déroulée sans perturbation. Mais l'assistance était maigre. A peine plus de dix mille personnes pour un diocèse qui compte 580 000 habitants, et, parmi les fidèles, des groupes de Hongrois, de Polonais, de Tchèques venus dans le chef-lieu de la Basse-Autriche.

MUTISME SUR L'AFFAIRE GROËR

Dimanche également, l'affluence n'a pas été à la hauteur des espoirs sur la place des héros (Heldenplatz), au cœur de Vienne, malgré un soleil splendide. Le plein de 50 000 personnes n'a pas été fait, loin s'en faut, sur ce site historique où Hitler, en 1938, a prononcé l'Anschluss, rattachement de l'Autriche au troisième Reich. Le pape l'a rappelé, évoquant *« l'homme qui, du balcon, a proclamé le salut en son nom »*. Jean Paul II a procédé à la béatification d'une religieuse, sœur Maria Restituta Kafka, décapitée par les nazis, et de deux prêtres, Jakob Kern et Anton Schwartz.

Contrairement à ses deux précédents voyages, Jean Paul II est loin d'être parvenu à mobiliser les foules. Selon un sondage publié par l'hebdomadaire *Profil*, seulement 17 % des catholiques autrichiens estimaient que la visite papale avait une importance. Ce désintérêt n'est pas seulement le fait des réformistes dirigés par Thomas Plankensteiner, chef de file du mouvement « Nous sommes l'Eglise », mais aussi d'une grande partie de la population, qui ne se reconnaît plus dans le moule imposé par le Vatican. Jean Paul II n'a pas parlé de l'affaire Groër, de même qu'il n'a pas évoqué publiquement la crise. Au cours de sa rencontre avec les membres de la conférence épiscopale, il a seulement souligné l'importance du dialogue. Cependant, a-t-il averti, *« la réussite est en danger si le dialogue se déroule devant un public insuffisamment qualifié ou préparé, et en présence des mass media qui ne sont pas toujours impartiaux »*. Manifestement, les catholiques autrichiens attendaient plus de la visite du pape et ne se sont guère déplacés pour aller à sa rencontre.

Michel Bôle-Richard

Une loi indemnisant d'anciens collaborateurs des nazis provoque un tollé en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Sujet de discorde permanent, en Belgique, opposant Flamands et francophones, l'amnistie des collaborateurs des nazis pendant la seconde guerre mondiale fait un retour en force dans l'actualité politique du royaume. Le vote, le 10 juin, par le Parlement régional flamand d'une loi attribuant une aide sociale complémentaire de 20 000 francs belges par an (3 200 francs) aux personnes dont la sécurité d'existence n'est pas assurée *« par suite des circonstances dues à la guerre, à la répression et à l'épuration »* provoque la colère dans la partie francophone du pays, et dans les associations d'anciens résistants, y compris en Flandre.

Présenté par ses initiateurs comme une mesure de nature « sociale » destinée à venir en aide à des personnes âgées dépourvues du minimum de ressources, ce décret est interprété par ses détracteurs comme une manière détournée d'instaurer une amnistie générale pour les Flamands ayant collaboré avec les nazis pendant l'occupation du royaume. *« On ne peut pas traiter de la même manière des gens qui ont combattu pour et contre la Belgique »*, estime Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel à l'université catholique de Louvain.

En Flandre, on s'étonne de la flambée d'indignation francophone provoqué par le vote de cette loi, fruit de l'opiniâtreté d'Herman Suykerbuyk, député et porte-drapeau de l'aile flamingante du Parti chrétien-social flamand (CVP), la formation du premier ministre Jean-Luc Dehaene. Marc Van Peel, président du CVP, justifie l'initiative de son parti en estimant que les nationalistes flamands visés par le décret *« ont vu à tort dans l'occupation allemande la possibilité de se libérer du joug belge* (francophone), *mais ils n'ont pas été coupables de grands crimes »*.

La polémique est d'autant plus vive que l'adoption de cette loi n'a pu se faire qu'avec l'appoint des voix du parti séparatiste et xénophobe Vlaams Blok, autour duquel tous les partis démocratiques, de la majorité sociale-chrétienne - socialiste comme de l'opposition libérale et écologiste, s'étaient pourtant jurés d'établir un cordon sanitaire.

A un an des élections législatives, cette affaire embarrasse fort Jean-Luc Dehaene qui, au nom du gouvernement, devrait demander dans les prochains jours, au Conseil d'Etat, d'annuler la loi Suykerbuyk dès sa parution au *Journal officiel* belge. Si elle devait être appliquée, cette loi ne concernerait que quelques centaines de personnes âgées, mais cela a suffi pour faire resurgir de vieilles rancœurs toujours vivaces.

Luc Rosenzweig

Sept ambassadeurs quittent la Biélorussie

MINSK. L'ambassadeur des Etats-Unis en Biélorussie et le chargé d'affaires japonais, Shijeo Natsui, ont annoncé, lundi 22 juin qu'ils quitteraient le pays, mardi, pour protester contre la décision du président biélorusse, Alexandre Loukachenko, de les expulser de leurs résidences. Cette décision intervient alors que les cinq ambassadeurs de pays de l'Union européenne à Minsk devaient, eux aussi, être rappelés lundi, pour les mêmes raisons.

Ces annonces marquent une nouvelle étape dans la crise diplomatique qui oppose, depuis près de deux mois, les ambassades occidentales aux autorités biéloruss es. Ces dernières cherchent à interdire l'accès des diplomates au complexe résidentiel qu'ils habitent en banlieue de Minsk, afin de transférer le terrain au président Loukachenko. La Russie a critiqué l'attitude de la Biélorussie, sans toutefois rappeler son ambassadeur. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **DROITS DE L'HOMME : le Parlement international des écrivains** s'installe à Bruxelles. Créé à Strasbourg en 1993 sous l'égide de Salman Rushdie afin de défendre les écrivains persécutés pour des raisons politiques, ce Parlement gagne Bruxelles pour étendre ses liens avec l'Union européenne. L'une de ses tâches sera d'agrandir le réseau de villes refuges (plus de vingt actuellement) capables d'offrir un asile aux écrivains et artistes menacés. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : environ cent cinquante jeunes individus encagoulés ont attaqué,** dimanche 21 juin, le centre de la ville basque de Portugalete (nord), blessant deux agents de la police régionale basque deux policiers. Les assaillants ont dressé des barricades dans les rues, ont tenté d'incendier un autobus et plusieurs commerces à l'aide de cocktails Molotov et ont démoli un transformateur, privant le centre-ville d'éclairage pendant plusieurs minutes. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : deux hauts responsables tchétchènes,** le chef du service national de sécurité, Letcha Khoultygov, et un collaborateur du chef rebelle Salman Radouev, ont été tués, dimanche 21 juin, à Grozny, la capitale tchétchène, a annoncé un porte-parole de la présidence. Les deux hommes se seraient abattus l'un l'autre lors d'une confrontation, pendant un meeting de partisans de Salman Radouev, indique-t-on au ministère de l'intérieur. – *(AFP, AP.)*

■ **RUSSIE : un ouragan d'une rare violence a fait neufs morts à Moscou,** samedi 20 juin, ainsi qu'un millier de blessés. Des milliers d'arbres ont été arrachés et de nombreux toits endommagés. Le trafic de l'aéroport international de Cheremetievo a été arrêté après une panne générale de courant. Quelque trois mille militaires étaient mobilisés, dimanche, pour tenter de réparer les dégâts. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **GUINÉE-BISSAU : une dizaine de militaires sénégalais** ont été tués au cours d'une offensive menée, samedi 20 juin, avec les forces gouvernementales contre l'aéroport de la capitale Bissau, toujours aux mains des rebelles, a-t-on appris, dimanche 21 juin, à Dakar. Ce bilan porte à une vingtaine le nombre de soldats sénégalais tués depuis le début de l'intervention du Sénégal aux côtés des troupes régulières de Guinée-Bissau. – *(AFP.)*

■ **TOGO : les Togolais se sont rendus aux urnes,** dimanche 21 juin, à l'occasion de l'élection présidentielle, dont l'opposition avait réclamé en vain le report. Le président Gnassingbe Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, brigue un mandat de cinq ans. Son principal rival est Gilchrist Olympio, fils du premier président du Togo assassiné en 1963 lors d'un coup d'Etat auquel participait le général Eyadéma. Les premiers résultats partiels devaient être connus lundi. – *(Reuters.)*

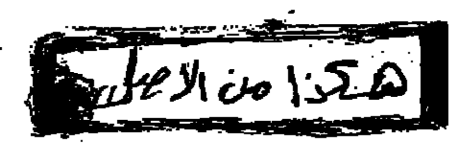
PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : Deux roquettes anti-chars, actionnées par télécommande,** ont explosé, dimanche 21 juin, à 700 mètres de l'ambassade des Etats-Unis, au nord de Beyrouth, sans faire ni victime ni dégât. Selon les enquêteurs, *« les circonstances de l'explosion montrent que les auteurs n'ont pas cherché à atteindre l'ambassade, ni à faire des victimes, mais à faire peur »*. L'attentat n'a pas été revendiqué. Le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz, a déclaré que cette explosion était *« une tentative de déstabilisation »* liée au processus de paix. *« Il est possible qu'Israël tente de déstabiliser la sécurité au Liban dans le but de détourner l'attention de ses prises de position qui sabotent le processus de paix »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

■ **IRAK : un dignitaire religieux chiite d'origine iranienne,** l'ayatollah Mirza Ali Gharavi, ainsi que deux membres de sa famille et son chauffeur ont été assassinés, vendredi 19 juin, dans la ville sainte chiite irakienne de Nadjaf. L'Assemblée suprême de la révolution islamique, principal mouvement chiite d'opposition au régime irakien, basé à Téhéran, a accusé le régime irakien d'être derrière cet attentat. De leur côté, les autorités irakiennes ont accusé *« des parties étrangères »*, qu'elles n'ont pas identifiées, d'être responsable de cet l'assassinat. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : dix personnes ont été tuées,** samedi 20 juin, à Karachi, au sud du Pakistan, en proie à une violence politique qui a fait cinquante-cinq morts en une semaine. La lutte oppose principalement deux mouvements qui se disputent la communauté ourdophone des *mohajirs*, les musulmans qui ont quitté l'Inde pour s'établir au Pakistan lors de la partition du sous-continent indien en 1947. – *(AFP.)*



L'Allemagne fait son deuil du mark symbole, depuis cinquante ans, de son renouveau

Le chancelier Kohl compare l'introduction de l'euro à la réforme monétaire de 1948

Une manifestation solennelle a célébré, samedi 20 juin à Francfort, la création, il y a cinquante ans, du deutschemark, la monnaie qui devait symboliser la réussite et la stabilité de la nouvelle démocratie (ouest) allemande. Cet anniversaire annonçait en même temps l'abandon du deutschemark au profit de l'euro, que les Allemands, longtemps réticents, semblent maintenant prêts à accepter.

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

On ne savait plus si c'était une fête ou un enterrement. Samedi 20 juin, l'Allemagne célébrait les cinquante ans du deusichemark, *symbole du miracle économique* allemand, 194 jours avant sa disparition et son remplacement par l'euro. A Francfort, les plus hautes *autorités de l'Etat – le président de* la République Roman Herzog, le chancelier Helmut Kohl et son ministre des finances Theo Waigel –, *se pressaient, à l'invitation du pré*sident de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, dans la Paulskirche, qui abrita le Parlement allemand pendant l'éphémère révolution démocratique de 1848.

Dehors, une poignée de « *nationalistes du deutschemark* » manifestent, avec des slogans du type : « *Le mark nous a sortis des ruines, l'euro nous fera y retourner.* » Mais ils sont si peu nombreux ! Les Allemands sont maintenant prêts à accepter l'euro. Selon un sondage paru le 19 juin dans le quotidien *Handelsblatt*, le nombre des opposants a tendance à diminuer, même si 42 % de la population est contre l'euro et 39 % est pour. Ces chiffres restent en retrait par rapport aux autres pays européens, *mais sont* en nette amélioration : en mars, 51 % de le population était encore opposée à la monnaie unique.

Depuis des semaines, le pays s'efforce de faire son deuil du mark, un symbole dont les Allemands de l'après-guerre pouvaient être fiers. La multiplication des cérémonies à la gloire du mark les aide à exorciser leurs peurs face à l'euro. La classe dirigeante magnifie la réforme monétaire de 1948 et le miracle économique qui a suivi, ce qui lui permet de ranger le mark dans les livres d'histoire. La précieuse devise est déjà une pièce de musée, comme en témoigne cette exposition sur le mark à la Maison de l'histoire à Bonn et l'inauguration en 1999 d'un « musée de l'argent » à la Bundesbank. Les Allemands évoquent le destin des 2,6 milliards de billets à détruire en 2002 et les 87 000 tonnes de pièces qui seront fondues. On envisage de transformer les précieux marks en matériel de contruction, en engrais pour les vignes ou les champs de pommes de terre, voire en confettis !

Nostalgique, l'Allemagne évoque l'épopée de la réforme monétaire organisée dans le plus grand secret par les Américains, qui a entraîné du jour au lendemain la disparition du marché noir et rempli les étals des magasins. On se rapelle ces 40 deutschemarks distribués à chaque Allemand le 20 juin 1948, contribuant à créer le mythe d'une *société sans classes, dans laquelle* chacun était reparti de zéro. Les cérémonies actuelles sont aussi l'occasion de célébrer l'amitié germano-américaine. *La* réforme monétaire n'aurait pas été un succès sans l'aide du plan Marshall qui a afflué quelques mois plus tard.

Seule ombre au tableau, l'introduction du deutschemark en zone occidentale a scellé la division de l'Allemagne. « *Comme dans les tragédies grecques, d'innocente, la réforme monétaire est devenue coupable* », a déclaré Hans Tietmeyer à la Paulskirche, même si en réalité, la partition existait déjà. L'introduction du mark a aussi provoqué en représailles le blocus de Berlin par les Soviétiques. Aujourd'hui, on ne retient que le pont aérien, qui a marqué la réconciliation américano-allemande : les ennemis d'hier sont devenus amis, unis dans la défense de la liberté. Un combat commencé en 1948 et gagné en 1989 avec l'effondrement du Mur.

« ÂGE D'OR »

La classe politique veille à casser en partie le mythe de « l'âge d'or » du mark pour faire accepter à la population un euro imparfait. Hans Tietmeyer a – très légèrement – modéré la légende de l'infaillibilité de la Bundesbank, reconnaissant qu'« *il y a eu des phases où la stabilité du mark n'était pas satisfaisante, par exemple au début des années 70* ». Il a déclaré que l'objectif de stabilité interne de la monnaie avait conduit à des périodes où le mark était « *surévalué* », ce qui « *pesait sur la compétitivité de l'économie allemande* » ou sous-évalué, au début des années 90, « *éveillant des illusions* » sur la compétitivité de l'Allemagne.

Helmut Kohl a rappelé qu'en *1948* des Allemands mouraient de faim. Ils avaient droit chaque jour à 300 g de pain, 20 g de viande, 5 g de fromage et un œuf toutes les quatres semaines. Pour le chancelier, qui relit l'histoire au regard des difficultés actuelles, la réforme monétaire a été la condition nécessaire, mais non suffisante du miracle économique allemand. Ce dernier est dû à la libéralisation de l'économie à marche forcée réaliséee par Ludwig Erhard, qui avait brutalement libéré les prix au lendemain de la réforme monétaire, sans en informer les puissances occupantes. Objet d'un véritable culte en Allemagne, le « père de l'économie sociale de marché » était à l'époque qualifié de « *dictateur économique* » ; cible des syndicats, il était accusé d'affamer le population qui n'avait pas de quoi acheter les produits réapparus dans les magasins. « *Le miracle économique allemand n'était pas un miracle mais le fait de millions de gens de bonne volonté en Allemagne* », a ajouté M. Kohl, qui a rendu hommage au travail des millions de réfugiés.

A quelques mois du passage à l'euro, le chancelier attend de ses concitoyens les mêmes efforts que ceux exigés par Ludwig Erhard. Il espère que l'euro, en accentuant la compétition entre les Etats de l'Euroland, lui permettra d'imposer les réformes nécessaires. Donné battu aux élections du 27 septembre, M. Kohl a eu beau jeu de comparer sa popularité avec celle de Ludwig Erhard – 14 % dans les sondages. « *Les visionnaires d'hier sont les réalistes d'aujourd'hui* », a-t-il répété.

La veille, Theo Waigel s'était au contraire employé à limiter la comparaison entre l'introduction de la monnaie unique et la réforme de *1948*, qualifiant l'adoption de l'euro de « *simple mesure technique* », sans perdant ni gagnant. Histoire de rassurer les Allemands qui se souviennent que leur épargne avait été anéantie en 1948.

SOLDER UN MALENTENDU

Pour Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, souvent présenté comme le dauphin d'Helmut Kohl, l'euro est la réponse à la mondialisation. Il est vrai que le mark finissait par devenir le symbole du conservatisme allemand, *d'autant plus idolâtré que le sys*tème social de l'après-guerre se lézardait. L'euro pourrait aussi aider à solder un malentendu né de la *réunification allemande*. En 1990, les Allemands de l'Est avaient cru que le deustchemark apporterait à lui seul la prospérité. Avec l'euro, *tous les Allemands pourraient re*trouver un regard plus lucide sur leurs performances économiques. Ils ne chercheront plus à être fiers de la monnaie, mais d'eux-mêmes.

En 1989, l'Allemagne avait dû prouver son attachement à l'Europe en acceptant la monnaie unique. Selon le *Spiegel*, Helmut Kohl a déclaré au secrétaire d'Etat américain James Baker le 12 décembre 1989 avoir fait l'union monétaire « *contre les intérêts allemands* ». Ces inquiétudes paraissent démesurées. Les dirigeants allemands ont imposé la construction d'une banque centrale européenne sur le modèle de la Bundesbank et ont réussi à faire accepter leur candidat pour la première présidence, avec le Hollandais Wim Duisenberg. Au contraire, après l'abandon du mark au profit de l'euro, l'Allemagne n'aura plus à faire la preuve de son arrimage à l'Europe. Neuf ans après la chute du mur de Berlin, elle semble décidée à défendre sans complexe ses intérêts.

Arnaud Leparmentier

Wim Duisenberg, le protégé de Hans Tietmeyer

A Francfort, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, multiplie les attentions envers les Allemands. Samedi 20 juin, il a participé au cinquantenaire du mark, où sa présence a *été chaleureusement applaudie. Il était escorté d'Otmar Is*sing, ancien économiste en chef de la Bundesbank, qui occupe désormais ce poste à la BCE. A la fin de la cérémonie, Hans Tietmeyer a raccompagné ostensiblement à sa voiture M. Duisenberg, *histoire de montrer combien il est proche de celui qu'il a fait nom*mer à la tête de la BCE.

La veille, M. Duisenberg s'était exprimé en allemand lors d'une cérémonie à Bonn sur le deutschemark. « *L'euro parle allemand, et cela nous fait particulièrement plaisir* », s'était réjoui le ministre des finances Theo Waigel. M. Duisenberg parle surtout le langage de la Bundesbank. Son porte-parole n'est autre que Manfred Körber, l'ancien porte-parole de M. Tietmeyer. Dans un entretien au *Spiegel*, M. Duisenberg a précisé qu'il ne téléphonerait pas à M. Tietmeyer avant de prendre une décision, mais, a-t-il ajouté, « *c'est peut-être lui qui m'appellera* ».

Une nouvelle convention contre le travail des enfants est prête

Le BIT adopte un texte sur les droits fondamentaux des travailleurs

GENÈVE
de notre correspondante

Au moins en droit, la communauté internationale vient de se doter de l'instrument qui pourrait permettre – si les Etats le veulent – de prohiber le travail des enfants : la 86e Conférence internationale du travail, organisée par le Bureau international du travail (BIT), du 2 au 18 juin au Palais des nations, sous la présidence de Jean-Jacques Oeschslin (France), à Genève, a adopté, par consensus en séance plénière, le projet de convention interdisant les formes les plus inhumaines et les plus dangereuses du travail de quelque 250 millions d'enfants âgés de cinq à quatorze ans, exploités surtout dans les pays où sévit la misère (*Le Monde* daté du 3 juin).

Ce résultat peut être considéré comme l'aboutissement de la Marche mondiale des enfants contre le travail, accomplie par des jeunes originaires des quatre continents qui ont traversé 107 pays durant six mois pour réclamer la fin de leur calvaire et exiger le droit à l'éducation. Ce texte prendra effet lors de la conférence de juin 1999, lors de sa 87e session. Après la ratification, par au moins deux Etats, il remplacera la convention numéro 138 datant de 1973 sur l'âge minimum de l'accès au travail, qui était fixé à dix-huit ans pour les travaux dangereux. Dans la nouvelle convention, le terme « enfant » devrait s'appliquer à toute personne âgée de moins de dix-huit ans.

L'interdiction porte principalement sur l'esclavage, la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes, la prostitution, l'utilisation des enfants pour du matériel ou des spectacles pornographiques, ainsi que pour la production et le trafic des stupéfiants et, naturellement, sur tout ce qui est préjudiciable à la santé et à la moralité de l'enfant.

Tout pays qui ratifiera la convention devra mettre sur pied des programmes propres à éliminer les pires formes du travail des enfants, ne rien omettre pour que la convention soit respectée, et prévoir des sanctions pénales ou autres pour quiconque la violera.

DÉBATS INTERMINABLES

Si les 3 000 délégués à la conférence, représentant les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de 157 pays, n'eurent pas trop de difficultés pour parvenir à un consensus sur un texte destiné à mettre fin au scandale de l'exploitation des enfants, en revanche la déclaration sur les droits fondamentaux des travailleurs n'a été adoptée, en séance de clôture, qu'à l'issue de débats interminables et ardus. Nombre de délégations des pays du sud ont boudé le texte. Ainsi les délégués gouvernementaux de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, de la Birmanie, de l'Egypte – cette dernière s'était montrée particulièrement hostile –, de l'Indonésie, du Koweït, du Liban, de la Malaisie, de la Mauritanie, du Mexique, d'Oman, du Pakistan, du Pérou, du Qatar, de Singapour, du Soudan, de la Syrie et du Vietnam se sont-ils abstenus pendant le vote, agissant comme s'ils étaient indifférents aux efforts du BIT destinés à instaurer au moins un peu de justice sociale dans le monde.

Ces abstentions pourraient s'expliquer, selon Michel Barton, le porte-parole du BIT, par la crainte que les droits sociaux ne servent de prétexte à des pays nantis pour instaurer des mesures protectionnistes contre les avantages que peuvent tirer les pays pauvres d'une main-d'œuvre bon marché et d'une protection sociale faible. Or cette déclaration relative aux principes et droits fondamentaux est essentielle car elle signifie l'engagement des Etats à respecter la liberté syndicale et la négociation collective, l'interdiction du travail forcé, celle de la discrimination dans l'emploi et l'élimination des formes intolérables du travail des enfants.

Elle les engage à promouvoir l'application de ces principes à l'échelle mondiale. De telles règles ne représentent certes pas une nouveauté, car elles font partie intégrante des conventions fondamentales du BIT, mais elles sont loin jusqu'à présent d'être universelles du fait qu'un nombre insuffisant de pays les ont ratifiées.

« SOCLE SOCIAL MONDIAL »

Selon Michel Hansenne, directeur général du BIT, grâce à l'adoption de la déclaration, « *la communauté internationale dispose désormais d'un véritable socle social mondial fondé sur des valeurs communes* ». Encore faut-il que les principes fondamentaux énoncés par la déclaration soient respectés. Un mécanisme de contrôle – dont les modalités devront être arrêtées en novembre, au cours du prochain conseil d'administration du BIT – a été prévu à cette fin, engageant les Etats à fournir un rapport annuel sur la manière dont sont respectés les principes fondamentaux.

Ont également été adoptées une recommandation destinée à stimuler la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, rappelant que celles-ci créent plus de 80 % des nouveaux emplois dans le monde, ainsi qu'une résolution concernant l'adoption éventuelle d'instruments pour la protection des travailleurs employés en sous-traitance.

Isabelle Vichniac

FISCALITÉ Les socialistes ont présenté, lundi 22 juin, leurs propositions pour ce qu'ils appellent *« une réforme verte de la fiscalité »*. Lionel Jospin a déjà annoncé que la fiscalité écologique serait introduite à l'ordre du jour du projet de budget 1999. ● DANS UN RAPPORT, Géraud Guibert, chargé de l'environnement au secrétariat national du PS, préconise *« un plan à moyen terme »* basé sur l'*« application systématique du principe pollueur-payeur »*. ● NICOLE BRICQ, députée PS de Seine-et-Marne, dans un rapport présenté, mardi 23 juin, à la commission des finances de l'Assemblée nationale, propose de réduire, sur cinq ans, l'avantage fiscal consenti au gazole. ● LE DÉBAT FISCAL s'envenime, mais sans que l'opinion soit éclairée. Le ministère des finances a réalisé des simulations mais les garde secrètes.

Les socialistes souhaitent réduire l'avantage fiscal du gazole

L'instauration d'un volet écologique sera un des trois chantiers de la réforme des impôts prévue pour 1999. Un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale et une étude du PS préconisent l'application du principe « pollueur-payeur »

LIONEL JOSPIN ayant déjà annoncé que la fiscalité écologique serait à l'ordre du jour du budget 1999, les socialistes s'en emparent. Chargé de l'environnement au secrétariat national du PS, Géraud Guibert a présenté, lundi 22 juin, sa *« réforme verte de la fiscalité »*. *« Notre système fiscal* (...), affirme M. Guibert, *doit désormais intégrer comme une exigence à part entière l'orientation des choix de consommation et d'investissement, la modification des comportements dans un sens favorable à l'environnement »*. De son côté, Nicole Bricq, députée PS de Seine-et-Marne, devait remettre, mardi 23 juin, à la commission des finances de l'Assemblée nationale, un rapport sur le même sujet.

Pour M. Guibert, la fiscalité écologique s'est constituée en France *« par adjonctions successives de mesures au coup par coup, sans véritable vision d'ensemble »*. *« Le paradoxe principal est que l'efficacité écologique des instruments environnementaux n'a pas crû en proportion de leur croissance financière »*, ajoute ce proche de Laurent Fabius, qui assigne trois enjeux à une *« révolution verte »* de la fiscalité : la lutte contre l'effet de serre ; la réduction des atteintes à l'environnement ; le rééquilibrage de la taxation des facteurs de production. M. Guibert préconise *« un plan à moyen terme »* basé sur quatre principes : *« l'application systématique du principe pollueur-payeur »* ; *« la neutralité vis-à-vis du niveau des prélèvements obligatoires »* – *« La réforme de la fiscalité dans un sens écologique*, écrit-il, *doit ainsi pouvoir jouer un rôle majeur en faveur de l'emploi, en contribuant à la diminution des prélèvements assis sur les salaires »* – ; *« la simplification et le décloisonnement du système »* ; *« la prise en compte des comportements respectueux de l'environnement »* qui pourraient donner lieu à des détaxations.

« Nous n'avions jamais réfléchi à utiliser l'outil fiscal dans une politique de l'environnement »



Pour débloquer la négociation sur l'instauration d'une taxe européenne sur le CO^2, M. Guibert propose que la France *« accepte le principe d'une taxe générale minimum sur l'énergie »*. Comme *« objectif à long terme »*, le PS propose que *« la taxation du gazole rejoigne celle de l'essence sans plomb »*. Pour tenir compte de la situation des transporteurs routiers, M. Guibert souhaite que *« l'évolution de la fiscalité du gazole fasse l'objet d'une décision européenne »*. Pour les particuliers, le rattrapage de la fiscalité du carburant du moteur Diesel pourrait se faire sur la base d'un plan de cinq ans : accroissement de la fiscalité du gazole *« pour que l'écart rejoigne en fin de période la moyenne européenne »* ; engagement parallèle de stabilisation en francs courants de la fiscalité sur l'essence ; les ressources nouvelles ainsi dégagées devraient favoriser la consommation, soit par une réduction *« ciblée »* des taux de TVA, soit par une diminution de la taxe d'habitation *« pour les plus défavorisés »*. Pour les véhicules anciens, le principe et le montant de la diminution de la vignette et de la carte grise pourrait être laissée *« à la décision des collectivités locales »*.

Le rapport Guibert propose d'élaborer un projet de loi *« spécifique »* sur la fiscalité de l'eau et la création d'une *« taxe sur le traitement des déchets »*. Il suggère enfin l'ouverture d'une réflexion sur *« la suppression d'un certain nombre de taxations spécifiques au profit de la création d'une taxe générale sur les pollutions »*. Présentée comme *« un instrument majeur de rationalité et de simplification »*, cette taxe générale devrait voir son produit affecté au budget général de l'Etat.

De la quarantaine de propositions – dont vingt-huit à caractère fiscal – du rapport de Mme Bricq, la plus attendue concerne la taxation du gazole, cheval de bataille des écologistes et de Dominique Voynet, ministre de l'environnement. La différence de coût entre un litre de gazole et un litre d'essence est actuellement, en France, de 1,43 franc et les pouvoirs publics ont toujours hésité à revenir sur ce différentiel. Depuis plusieurs années, les Verts militent pour la suppression pure et simple de l'avantage fiscal accordé au gazole. Prônant l'application des mêmes taxes, au même taux, quel que soit le type de carburant, Mme Bricq propose une réforme modérée du système. Le différentiel entre gazole et essence étant, en moyenne, de 0,97 franc dans les différents pays de l'Union européenne, Mme Bricq suggère, comme M. Guibert, de ramener ce différentiel au niveau européen en cinq ans, ce qui dégagerait de 3 à 3,5 milliards de recettes supplémentaires.

Mme Bricq préconise aussi une réforme des abattements fiscaux, qui aboutissent à favoriser le vieillissement des véhicules et donc des automobiles les plus polluantes. L'autre axe sensible du rapport concerne la pollution de l'eau. Mme Bricq propose de rétablir de façon égalitaire le principe *« pollueur-payeur »* et, donc, de taxer plus largement les agriculteurs qui en sont en partie dispensés.

Pour le reste, Mme Bricq décline une série de mesures fiscales d'accompagnement des politiques de l'eau, de l'air, du sol et des déchets, avec l'idée de favoriser fiscalement les communes mettant en place des politiques de préservation de l'environnement. *« En France*, assure la députée, *nous n'avions jamais réfléchi à utiliser l'outil fiscal dans une politique d'environnement. Il est temps de passer à l'offensive. »* Mme Bricq a voulu répondre à un triple objectif : redonner une cohérence à une fiscalité éclatée, intégrer l'outil fiscal aux politiques d'environnement et faire des propositions à prélèvements constants. *« La fiscalité écologique*, assure Mme Bricq, *doit aussi permettre des transferts de coûts : assurer des recettes qui seront intégrées dans le budget de l'Etat. »* L'Etat pourrait ainsi, pense-t-elle, utiliser ces recettes pour *« baisser le coût du travail »*.

Raphaëlle Bacqué et Michel Noblecourt

Le poids des taxes sur l'énergie

Selon le rapport de Géraud Guibert, chargé de l'environnement au secrétariat national du Parti socialiste, le nombre de taxes sur les polluants est passé de cinq à dix entre 1985 et 1996. Avec 15 milliards de francs de recettes, elles représentaient, en 1997, mpoins de 1 % des prélèvements nationaux. Sept taxes sur les prélèvements de ressources naturelles relèvent du domaine de l'eau et atteignaient, en 1995, 9,5 milliards de francs. Au nombre de onze, les redevances environnementales concernent les déchets, l'assainissement et la prévention des risques technologiques. En 1995, elles représentaient 62 milliards de francs de recettes (dont 59 milliards pour les redevances relatives à l'eau).

Les taxes sur l'énergie atteignent 10 % des prélèvements fiscaux nationaux : sur un total de plus de 190 milliards de francs, la taxe intérieure sur les produits pétroliers représente, à elle seule, 150 milliards de francs.

La croisade sans fin d'Yvon Gattaz

LA VOIX gonfle d'indignation, s'étrangle et *revient à la charge in-la-ssa-ble-ment. A Bercy*, à Matignon, dans les couloirs de l'Assemblée, Yvon Gattaz, increvable, s'émeut. Et raconte sans relâche la très véridique et très extraordinaire histoire de l'impôt sur la fortune et des *droits de succession. A 73 ans, l'ancien président* du CNPF, aujourd'hui énergique animateur de l'Association des moyennes entreprises patrimoniales (Asmep) est devenu une sorte de Pierre Bellemarre de la fiscalité des sociétés familiales. Un Pierre Bellemarre doublé d'un lobbyiste de talent qui a sans doute accueilli l'hypothèse d'uneréforme de l'impôt sur la fortune avec un plaisir gourmand. Saisissant au vol l'occasion de repartir en campagne, Yvon Gattaz plaide, depuis plusieurs semaines, contre la réintégration de l'outil de travail dans le calcul de l'ISF.

Ses interventions multiples auprès du cabinet de Dominique Strauss-Kahn, mais aussi de ceux de Christian Sautter, Christian Pierret, Marylise Lebranchu, Jacques Dondoux auraient-elles été convaincantes ? *« Certains membres du gouvernement ont compris l'enjeu économique dramatique d'une telle taxation. Ils sont conscients de l'hérésie d'une telle mesure »* certifie M. Gattaz sur le ton de la fausse confidence. Le fondateur *de Radiall a lancé l'Asmep il y a quatre ans.* Aujourd'hui, cette association rassemble 550 entreprises qui dégagent pour la plupart un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs et dont les dirigeants ont tous une part significative du capital.

Aux côtés d'Yvon Gattaz, omniprésent, officient trois vice-présidents, Jacques Servier, le fondateur des laboratoires pharmaceutiques du même nom, Bernard Deconninck, qui a créé Sommer-Allibert, et Hubert d'Ornano, des parfums Sisley. Ernest-Antoine Seillière n'est pas membre de l'Asmep, malgré le caractère patrimonial du holding qu'il préside, et *« bien qu'il soit très sensible à ces problèmes »*, précise M. Gattaz.

« LE DRAME DES ENTREPRISES FAMILIALES »

L'Asmep s'est constituée pour défendre les entreprises moyennes à contrôle personnel, familial ou d'associés dont la spécificité, insiste son président, n'a jamais été reconnue. Déjà, *« il y a plus de vingt ans »*, en lançant le mouvement Ethic – entreprises à taille humaine industrielles et commerciales –, Yvon Gattaz avait *« pris conscience que le drame des entreprises familiales était le problème des transmissions »*. Depuis, il en a fait son combat essentiel.

« Les gens n'ont pas oublié que c'était moi qui avait obtenu l'exonération de l'outil de travail au titre de l'impôt sur les grandes fortunes auprès de François Mitterrand. » L'anecdote est systématiquement remise en mémoire à chacun de ses interlocuteurs. *« Dès l'alternance, à peine avait-on évoqué l'impôt sur les grandes fortunes, que je me précipitais chez Pierre Mauroy. Ensuite, élu président du CNPF, j'étais reçu à l'Elysée où j'ai rencontré un président de la République extrêmement réceptif. »* François Mitterrand l'aurait assuré de l'exonération de l'outil de travail. L'affaire aurait été parfaitement bouclée si, au cours d'ultimes arbitrages, certains ministres de l'époque n'avaient arraché des conditions restreignant l'application de cette exonération, contraintes toujours jugées abusives par M. Gattaz.Aujourd'hui, le président de l'Asmep demande encore leur abrogation et souhaite que l'on exonère de l'ISF, *« jusqu'à la fin de leur vie »*, les chefs d'entreprise qui ont été dirigeants actionnaires de leur société pendant plus de vingt ans.

Caroline Monnot

Peut-on réformer la fiscalité sans éclairer l'opinion ?

ANALYSE

Le gouvernement va devoir trancher sans avoir mené de concertation

LE GOUVERNEMENT a annoncé son ambition : le projet de loi de finances pour 1999 donnera le coup d'envoi d'une grande réforme fiscale qui comprendra trois grands volets, touchant à la fiscalité du patrimoine, la fiscalité locale et la fiscalité écologique. Mais, pour parvenir à ses fins, il a retenu une curieuse méthode, qui ne contribue pas à la sérénité du débat.

Pour conduire une réforme politiquement sensible, le gouvernement ne manque pourtant pas, d'ordinaire, de doigté. Il vient d'en administrer une nouvelle preuve avec le dossier explosif des retraites : plutôt que d'agir dans la précipitation et de prendre le risque de devoir faire machine arrière, comme Alain Juppé y fut contraint lors des grèves de novembre et décembre 1995, il a demandé au nouveau commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, de se saisir du dossier. Même si certains y ont vu une manière de se défausser du problème, la démarche est d'autant plus compréhensible que nul ne sait précisément les risques, parfois différents, qui pèsent sur les différents régimes de retraite.

Si le dernier rapport en date sur la question, celui de Raoul Briet, commandé précisément par M. Juppé, passait en revue les évolutions prévisibles pour sept régimes de retraite, d'autres régimes importants, comme ceux de la Banque de France, des mines, des artisans, d'EDF-GDF ou encore de la RATP n'ont pas été pris en compte dans ces simulations. Par surcroît, le système de retraite ne constitue, pour chaque salarié, que l'un des éléments d'un contrat global qui le lie à son entreprise, à côté du salaire ou encore de la sécurité de l'emploi. M. Charpin souhaite donc non seulement actualiser et élargir les prévisions financières des différents régimes, mais aussi procéder à une analyse plus vaste des avantages ou des handicaps des différentes professions concernées. On comprend donc bien l'objet de la démarche : avant toute réforme, il s'agit de parvenir, avec les partenaires sociaux, selon la formule du commissaire, à un *« diagnostic partagé »*.

Or, en matière fiscale, le gouvernement n'a, à l'évidence, pas ce souci-là : le débat s'envenime, mais sans qu'aucune simulation, sans qu'aucune étude chiffrée ne permette de cerner les avantages ou les inconvénients des différentes solutions envisagées. Le ministère des finances dispose, certes, avec le service de la législation fiscale et la direction du Trésor, de tous les moyens pour mesurer l'impact des différentes dispositions auxquelles il travaille, mais le secret reste la règle. Tant et si bien que même les questions les plus simples demeurent sans réponse.

Sait-on, si d'aventure les entreprises étaient assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), combien rapporterait leur contribution, selon que le taux d'imposition est fixé à 0,2 %, 0,4 % ou 0,6 % ? Quels seraient alors les contribuables concernés ? Ceux-si feraient-ils partie des plus hauts revenus français et échappent-ils dans l'immédiat à l'impôt ? Dans l'hypothèse où l'assiette de l'ISF serait élargie, à combien faudrait-il abaisser le taux, si l'on souhaite que le rendement de l'impôt reste à peu de chose près équivalent, soit 10 milliards de francs ? En fait, nul ne le sait, sauf le gouvernement, qui se refuse à mettre le moindre chiffre sur la table. Pour s'en tenir à ce seul exemple de la fiscalité du patrimoine, on ne dispose que d'un seul rapport, celui que le Conseil des impôts vient de publier sur le sujet (*Le Monde* du 16 juin), mais, par la force des choses, son but est beaucoup plus de pointer les défauts actuels du système d'imposition que de simuler les effets de différentes variantes pour l'avenir.

Le débat a donc pris une tournure prévisible. Un jour, le premier secrétaire du PS, François Hollande, préconise que les entreprises soient, elles aussi, taxées ; le lendemain, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, assure que ce serait une *« imbécillité »* ; le surlendemain, le ministre des finances fait comprendre, à demi-mots, mais sans le dire ouvertement, qu'il n'est pas loin de penser la même chose. Dans ce tohu-bohu fiscal, et faute de *« diagnostic partagé »*, nul n'est évidemment en mesure d'étayer sa démonstration.

Enfermé dans cette logique de la confidentialité, le gouvernement a discrètement reçu quelques lobbys influents, mais n'a pas cherché à prendre le pouls des partenaires sociaux ni à consulter officiellement les professionnels concernés. D'ici à la fin juillet, Lionel Jospin devra donc arbitrer, sans qu'aucune concertation véritable ait été menée. Et, surtout, sans que l'opinion soit éclairée sur les enjeux réels du débat.

Laurent Mauduit



هكذا من الأصل

(Publicité)

L'HISTOIRE SE RÉSUME EN UN MOT.

LE 22 JUIN 1998, GEC ALSTHOM DEVIENT ALSTOM. CETTE NOUVELLE MARQUE, QUI REMPLACERA TOUTES LES MARQUES UTILISÉES JUSQU'À CE JOUR PAR LE GROUPE, SYMBOLISE UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ QUI VIENT D'ENTRER EN BOURSE À PARIS, LONDRES ET NEW YORK. C'EST UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS UNE LONGUE HISTOIRE. AUJOURD'HUI DÉJÀ, DES MILLIONS DE VOYAGEURS UTILISENT DES TRAINS CONSTRUITS PAR ALSTOM, DES MILLIONS DE MAISONS SONT ÉCLAIRÉES ET DES MILLIERS D'USINES ALIMENTÉES PAR L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE ET TRANSPORTÉE PAR LES ÉQUIPEMENTS D'ALSTOM. DEMAIN, ANTICIPANT LES ÉVOLUTIONS DE SES MARCHÉS ET RENFORCÉ PAR LA RÉCENTE ACQUISITION DE CEGELEC, ALSTOM CONTINUERA À OFFRIR À SES CLIENTS LES SOLUTIONS LES PLUS PERFORMANTES.

GEC ALSTHOM

WWW.ALSTOM.COM

ALSTOM

GEC ALSTHOM DEVIENT ALSTOM.

L'armée de terre réorganise son dispositif autour d'unités de la taille d'une brigade

Corps d'armée et divisions disparaissent au profit de forces modulables

Une « *refondation* » de l'armée de terre va être mise en place à partir du mois de juillet. Pour tenir compte de la réduction de ses moyens et de l'évolution de ses missions, deux grands commandements sont créés : un à Lille, pour la force d'action terrestre, l'autre à Montlhéry, pour la force logistique. Quatre états-majors dépendront du premier. A la base, il y aura onze brigades logistiques ou interarmes.

L'ARMÉE de terre perd ses divisions au terme d'une réorganisation radicale de ses commandements et de ses unités qui deviendra effective fin juin. Désormais, elle disposera de deux grands commandements : un commandement de la force d'action terrestre (CFAT), stationné à Lille, et un commandement de la force logistique terrestre (CFLT), basé à Montlhéry (Essonne). Le tout est destiné à fournir le « noyau dur » d'un état-major – multinational ou national – susceptible de prendre le commandement opérationnel de forces interarmes, françaises ou *alliées, de la valeur d'un corps* d'armée de l'OTAN (environ trente mille hommes).

Cette « *refondation* », comme on l'appelle déjà à l'état-major de l'armée de terre, est détaillée dans le dernier numéro de la *Lettre d'information* du groupe de liaison G2S, un organisme de réflexion d'officiers généraux qui a son siège à l'Ecole militaire, à Paris. Désormais, le chef d'état-major de l'armée de terre aura sous sa direction trois commandements, dits de premier niveau : le CFAT, le CFLT et l'Eurocorps. Ils recevront directement leurs consignes opérationnelles d'engagement du chef d'état-major des armées.

Le commandement de la *force* d'action terrestre de Lille contribuera à fournir tout ou partie des moyens et des personnels qu'il serait nécessaire de « *projeter* » au bénéfice d'une action interarmes et interalliée. C'est pourquoi le CFAT entretiendra des liaisons permanentes avec les grands commandements terrestres de l'OTAN, selon des modalités qui restent à déterminer puisque l'Alliance atlantique est, elle aussi, en pleine réflexion sur sa future organisation militaire.

Le commandement de la force logistique terrestre de Montlhéry sera le grand correspondant logistique du précédent état-major, pour ce qui est du soutien des opérations. A Strasbourg, enfin, l'Eurocorps continuera d'aligner ses détachements allemands, *belges, espagnols, français et* luxembourgeois.

Subordonnés au CFAT, quatre états-majors de forces (EMF) seront créés en 1999 et en 2000. C'est le deuxième niveau de la réorganisation. Il s'agit d'états-majors permanents qui assureront le commandement d'une force (dix mille à vingt mille hommes) dont la composition évoluera au gré des besoins, selon qu'elle devra assurer des opérations nationales ou interalliées de forte ampleur, des missions à caractère humanitaire ou des actions de maintien ou de rétablissement de la paix.

A la base de ce nouveau dispositif, et c'est le troisième niveau *décrit dans la Lettre d'information* du groupe G2S, l'armée de terre crée quatre commandements d'appui spécialisés (CAS) et onze brigades logistiques ou interarmes, outre la brigade franco-allemande de l'Eurocorps. Les quatre CAS concernent le génie, à Strasbourg, l'artillerie, à Oberhoffen (Bas-Rhin), le renseignement, à Metz et les transmissions, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

« PROJECTION INTÉRIEURE »

Les onze brigades, qui seront mises sur pied en 1998 et 1999, sont les unités opérationnelles en permanence. D'abord, deux brigades logistiques, à Montlhéry et à Souge (Gironde), sont chargées du soutien des forces. Ensuite, huit brigades interarmes pourront *déployer, sur le terrain, des élé*ments allant de détachements de mille à quinze cents hommes jusqu'à des groupements de deux mille à six mille hommes : deux brigades blindées, à Besançon et à Orléans, deux brigades mécanisées, à Limoges et à Châlons (Marne), deux brigades légères blindées, à Nantes et à Nîmes, une brigade d'infanterie aéroportée, à Toulouse, et une brigade d'infanterie de montagne, à Grenoble-Varces.

Enfin, une brigade aéromobile, à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), doit être capable de « *projeter* » simultanément une force de soixante hélicoptères sur *un théâtre d'opérations principal* et d'autres moyens en un second lieu. Les états-majors de ces différentes brigades ont été conçus pour assurer le contrôle tactique d'un ou plusieurs bataillons étrangers en cas d'intervention multinationale.

Dictée par la réduction des effectifs et des moyens des armées, cette organisation du commandement, à partir de forces dont le volume sera adapté à la nature de la crise, laisse de côté le rôle de l'armée de terre en matière de protection du territoire, dès lors que cette mission ne relève pas des seules forces de l'ordre, police nationale et gendarmerie réunies.

Au ministère de la défense, on réfléchit à ce qu'on appelle la « *projection intérieure* », c'est-à-dire la perspective d'une participation de l'armée de terre à la sécurité des personnes et des biens, comme dans le plan Vigipirate. Pour tenir compte d'une telle éventualité, une chaîne de commandement « défense terrestre » sera placée auprès du chef d'état-major des armées. « *Aucun moyen des forces d'active, voire de réserve,* explique un conseiller du ministre de la défense, *n'est voué désormais à la défense du territoire, mais tous peuvent être conduits à y contribuer sous le contrôle de ce nouveau commandement terrestre.* » Ce qui suppose une coopération avec le ministère de l'intérieur et un complet réaménagement *des commandements territoriaux actuels*, dont les principes de base seront arrêtés début juillet.

Jacques Isnard

Mme Voynet continue le combat contre l'extension des périodes de chasse

Recours possible au Conseil constitutionnel

LE BRAS DE FER entre Dominique Voynet et les chasseurs ne fait que commencer. Quelques jours après le vote, à l'Assemblée nationale, de la proposition de loi sur l'extension des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement contre-attaque. Vendredi 19 mai, le texte du groupe UDF du Sénat a été adopté par les députés à une écrasante majorité, y compris par les socialistes en majorité, malgré l'avis défavorable du gouvernement. Seuls vingt députés ont voté contre : six élus verts, onze socialistes, un apparenté communiste, un radical et un divers gauche.

Mme Voynet ne signera pas « *un seul arrêté sur la chasse* », assure-t-elle dans le *Journal du dimanche* du 21 juin. Elle poursuit en prévenant que la France « *sera condamnée* » par les instances européennes. En effet, quelques heures après le vote des députés français, la Commission européenne a indiqué qu'elle pourrait décider d'ouvrir une procédure contre la France, du fait de la mauvaise transposition en droit national de la directive de 1979 sur la protection de ces oiseaux et gibiers d'eau, a indiqué Peter Jorgensen, porte-parole du commissaire à l'environnement, Ritt Bjerregaard. « *Ce qui a été décidé à l'Assemblée nationale ne fera que faciliter la prise de décision* », a-t-il souligné ; les pénalités fixées par l'Union européenne pour non-respect de la directive peuvent dépasser 500 000 francs par jour.

La ministre compte aussi sur le soutien des députés, « *s'ils sont courageux* ». Une dizaine d'élus socialistes qui ont soutenu Mme Voynet voudraient saisir le Conseil constitutionnel. Pour ce faire, ils doivent réunir soixante signatures. Ils arguent que la loi est contraire à *l'article 55 de la* Constitution, selon lequel « *les traités ou accords régulièrement ratifiés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois* (...) ». Ils font remarquer, aussi, que le texte voté « *affaiblit la cohérence de la politique française au sein de l'Europe et engendrera de lourds contentieux* ».

« NON-RESPECT DU DROIT »

Dès le jour du vote, Jack Lang a jugé « *attristant* », sur LCI, que « *le Parlement français donne un exemple du non-respect du droit* ». De son côté, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a reconnu, dimanche 21 juin sur Radio Shalom, que cette loi « *n'est certainement pas la meilleure façon de régler le problème* », et qu'« *il va falloir remettre les choses à plat* ». Quant aux Verts du Val-de-Marne, ils demandent à « *tous les élus du département à l'Assemblée nationale* » d'expliquer « *leur position* » sur ce vote.

Clarisse Fabre

Lionel Jospin veut concilier le SMIC et les 35 heures

LES BAS SALAIRES vont probablement faire les frais de la réduction du temps de travail. Pour ne pas compromettre les négociations sur les 35 heures, qui doivent s'ouvrir dans certaines entreprises à la rentrée, le gouvernement a décidé de se montrer relativement rigoureux sur le SMIC. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, devait donc annoncer au patronat et aux syndicats, réunis mardi 23 juin dans le cadre de la Commission nationale de la négociation collective, que le salaire minimum bénéficiera, le 1er juillet, d'une revalorisation beaucoup moins importante qu'en 1997. La décision définitive ne sera prise que mercredi, en conseil des ministres.

*S'il appliquait strictement la loi, le gouverne*ment ne revaloriserait le SMIC que de 1,65 %, soit l'inflation constatée sur les douze derniers mois (1 %) et la moitié de la progression du taux de salaire horaire (TSH) ouvrier, également sur les douze derniers mois (0,65 %). Le premier ministre a décidé d'y ajouter un léger « coup de pouce », portant la progression du salaire minimum à environ 2 % (*Le Monde* du 20 juin). Peu après sa nomination à Matignon, le 2 juin 1997, M. Jospin avait donné un signe politique fort au « peuple de gauche » en fixant la hausse à 4 % pour les 2,2 millions de smicards. Compte tenu de la faible inflation, il s'agissait, selon lui, de « *la plus forte progression du pouvoir d'achat depuis quinze ans* » pour cette catégorie.

Un an après son retour au pouvoir, une partie de la gauche s'est déjà convertie à la modération salariale, convaincue que, sans effort financier des salariés, de nombreux chômeurs resteront encore longtemps à la porte des entreprises. C'est désormais aux patrons que M. Jospin adresse son message. S'il donne un signe de relative modération salariale, c'est bien que celle-ci est, selon lui, l'une des clés de la réussite des négociations sur les 35 heures. Il aura beau jeu de rappeler aux salariés que le transfert de la cotisation maladie sur la CSG *leur procurera déjà un gain de pouvoir d'achat* de 1,1 % en 1998, qui s'ajoutera aux augmentations accordées par les entreprises.

« TRÈS LOIN DU COMPTE »

Quelle part de la richesse produite accorder *respectivement aux salaires pour soutenir la* consommation et à l'investissement des entreprises pour assurer le développement futur de l'économie ? Le ministre de l'économie et des finances déclarait, dans *L'Humanité* du 19 juin, qu'« *il faut trouver le bon calibrage* » entre ces deux exigences. « *Notre ambition*, ajoutait Dominique Strauss-Kahn, *doit être de développer durablement la production dans notre pays et que le travail soit justement rémunéré.* » M. Strauss-Kahn estime que le pouvoir d'achat des ménages devrait progresser de 2,6 % cette année, après 2,2 % en 1997.

Ces déclarations apaisantes ne vont pas désamorcer les critiques du patronat, de certains syndicats et du PCF. La décision mi-chèvre, mi-chou du gouvernement risque de ne satisfaire personne. Le CNPF vient de mettre les pouvoirs publics en garde contre tout « coup de pouce », si modeste soit-il. « *Il s'ajouterait aux précédents, et l'effet cumulatif* [serait] *significatif* », souligne Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, dans un entretien publié, lundi, par *Les Echos*. *Il est absurde de faire grimper le SMIC au moment où on met en place une diminution du temps de travail* », ajoute-t-il.

Trente-cinq heures ou non, le PCF réclame une forte hausse du salaire minimum. Invité, dimanche, du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », son secrétaire national, Robert Hue, a plaidé pour une revalorisation supérieure à 4 %, qu'il a déjà trouvée « *insuffisante* » l'an dernier *(lire page 20)*. Il juge qu'avec la hausse de l'ordre de 2 % envisagée par le gouvernement « *on est très loin du compte* ». *La CGT* réclame, elle aussi, « *une forte hausse* », l'augmentation des salaires, la relance de la consommation et la réduction du temps de travail devant, selon elle, aller de pair.

De plus, la centrale de Louis Viannet s'inquiète des menaces que les 35 heures font, selon elle, peser sur l'avenir du SMIC, même si le gouvernement s'est engagé à ce que les smicards passant de 39 heures à 35 heures ne subissent aucune perte de salaire. La CGT demande au gouvernement de « *préserver l'intégralité de la garantie que représente le SMIC* » pour la CGT, « *l'action revendicative sur le terrain sera la meilleure façon d'écarter les risques d'une remise en cause du SMIC* » au moment de la deuxième loi sur la réduction du temps de travail, fin 1999.

Jean-Michel Bezat

Deux élections cantonales partielles

ARDENNES

Canton de Mézières-est (second tour).

I., 9 317 ; V., 1 159 ; A., 87,56 % ; E., 959.

Claudine Ledoux, PS, d., 959... *ÉLUE*

[La députée Claudine Ledoux (PS) succède à Lucien Bauchart (PS), décédé. Après le désistement en sa faveur du communiste Patrick Tassin, en deuxième position à l'issue du premier tour, la secrétaire fédérale du PS était seule au second tour.

14 juin 1998 : I., 9 317 ; V., 2 194 ; A., 76,45 % ; E., 2 151 ; Claudine Ledoux, PS, d., 916 (42,58 %) ; Patrick Tassin, PCF, 434 (20,17 %) ; Philippe Fesneau, FN, 393 (18,27 %) ; Else Joseph, UDF, 269 (12,50 %) ; Philippe Gérard, Verts, 75 (3,48 %) ; Michelle Daval, div., 64 (2,97 %).

27 mars 1994 : I., 9 276 ; V., 4 720 ; A., 49,11 % ; E., 4 344 ; Lucien Bauchart, PS, 2 624 (60,40 %) ; Pierre Cordier, RPR, 1 720 (39,59 %).]

GUYANE

Canton de Saint-Laurent-du-Maroni (second tour).

I., 3 067 ; V., 1 137 ; A., 62,92 % ; E., 1 100.

Marie-Thérèse Boizan-Morel, div. d., 578 (52,54 %).... *ÉLUE*

Julien Kayamaré, PSG, 522 (47,45 %).

[Marie-Thérèse Boizan-Morel, divers droite soutenue par le député RPR Léon Bertrand, dont la démission pour cause de cumul des mandats a provoqué cette élection, l'emporte avec 56 voix d'avance sur Julien Kayamaré (PSG).

14 juin 1998 : I., 3 067 ; V., 965 ; A., 68,53 % ; E., 939 ; Marie-Thérèse Boizan-Morel, div. d., 380 (40,46 %) ; Julien Kayamaré, PSG, 181 (19,27 %) ; Alain Panelle, div., 136 (14,48 %) ; Robert Viviès, div., 92 (9,79 %) ; Marie-Louise Niord-Emigré, div., 88 (9,37 %) ; Serge Jean-François, div., 50 (5,32 %) ; Gilles Allibrant, div., 8 (0,85 %) ; Marcel Fèvre, div., 4 (0,42 %).]

M. Peyrefitte approuve M. Balladur sur la préférence nationale

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE Edouard Balladur s'explique, dans le *Journal du dimanche* du 21 juin, sur les propos qu'il a tenus, dimanche 14, sur la préférence nationale et qui ont provoqué un tollé à gauche et quelques remous à droite. M. Balladur estime que c'est « *beaucoup de bruit pas pour rien, pour un vrai sujet* », et se défend en ajoutant qu'il a « *parlé de différence des droits sociaux en Europe* ». « *Chaque fois que l'on vide le côté passionnel des choses, on règle les problèmes. Si la commission dont j'ai parlé découvre que la préférence nationale est un faux problème, on retira une part de sa propagande au Front national* », conclut-il.

Interrogé sur Europe 1, Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a affirmé, dimanche 21 juin, que « *les mots "préférence nationale" n'ont aucune raison d'être présentés comme des tabous* ». Dans l'éditorial du Figaro, du 22 juin, l'ancien ministre Alain Peyrefitte estime que la « *la question de la préférence d'embauche (en vérité, européenne plutôt que nationale) est une question d'opportunité* » (...) et qu'il est important d'« *en débattre* ».

Marie-France Garaud prête à « rompre » avec Jacques Chirac sur l'Europe

NI CLUB de réflexion ni véri*table parti : pour l'instant*, Demain la France a le statut hybride de « *mouvement d'action* », catalyseur de tous les eurocritiques de droite. Samedi 20 juin au stadium de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Charles Pasqua a officiellement lancé la « *grande campagne adressée au président de la République* » afin qu'il soumette la révision constitutionnelle, indispensable à l'application du traité d'Amsterdam, à référendum.

Aujourd'hui, « *le mouvement n'a pas vocation à devenir un parti* », a affirmé celui qui reste conseiller de Philippe Séguin à la direction du Rassemblement pour la République, précisant qu'« *il n'est pas question de parler des élections européennes, alors qu'on ignore la position du RPR* ».

A la tribune, il a ajouté, comme pour se ménager une porte de sortie – la création d'un véritable parti politique au cas où, premièrement, Jacques Chirac refuserait le référendum, et où, deuxièmement, le RPR se proncerait en faveur du traité d'Amsterdam –, que « *les élections législatives, la présidentielle, ce n'est pas pour demain, alors que l'avenir de la France, c'est tout de suite qu'il se joue* ».

A Rueil-Malmaison, M. Pasqua était entouré de ses fidèles, William Abitbol, président de Demain la France, Jacques Baumel, député RPR et maire de la ville, Robert Pandraud, lui aussi député gaulliste, et de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, venu « *à l'invitation de* [son] *ami Charles Pasqua* ».

« JE NE TRANSIGERAI PAS »

Ce congrès a aussi signé le retour de Marie-France Garaud. A la tribune, celle qui a été la conseillère de Jacques Chirac jusqu'en 1979 a engagé les militants à se lancer dans le combat pour le référendum, « *quitte à régler nos comptes après* (...), *avec la volonté absolue de réussir et de ne pas envisager ce qui se passera si nous ne l'avons pas. Nous nous sommes engagés plus facilement dans le combat contre Maastricht, car Mitterrand était alors président* ». Puis, évoquant l'« *après* », elle a lancé : « *Il faudra vouloir la rupture, et cette rupture sera un déchirement profond parce que c'est un des nôtres qui gouverne.* » Son discours a été ovationné par l'assemblée debout.

Prenant la parole après Mme Garaud, pour qui il a « *une très grande estime* », M. Pasqua a souligné ne pas être « *surpris par son analyse et ses mises en garde* ». Il a reconnu : « *On ne s'engage pas dans ce type d'actions sans avoir réfléchi en conséquence et être prêt à les assumer. Quelles que soient les difficultés et les éventuelles ruptures ou les attaques portées contre moi, je ne transigerai pas.* »

L'ancien ministre a prévenu *ceux qui le soutiennent dans ce* combat : « *Nous serons critiqués, vilipendés* (...) *et, à la fin des fins, on essayera de nous récupérer.* » Il a aussi déclaré : « *Je ne mésestime pas la difficulté de la tâche que nous engageons* », plaçant son action sous le patronage du général de Gaulle : « *Nous sommes aussi démunis que lui* [en juin 1940], *nous n'avons pas de moyens.* » L'initiative de M. Pasqua s'est attiré une première réaction du RPR. Invité, dimanche, du « Club de la presse d'Europe 1 », Nicolas Sarkozy a répété qu'il n'y avait pas de « *délit d'opinion* » au sein du RPR. En revanche, il a déploré la « *multiplication des chapelles* » dans l'opposition et mis en garde M. Pasqua contre la constitution de ses propres listes aux élections européennes : « *Si certains voulaient présenter d'autres listes ou d'autres candidats, cela poserait un grave problème. A ce moment, il faudrait le trancher* », a-t-il averti. Sur la question européenne, M. Sarkozy a pris soin de préciser qu'il exprimait « *un point de vue personnel* », en souhaitant que son parti « *ratifie le traité d'Amsterdam* » : « *Je ne vois pas comment le RPR pourrait partir en guerre contre un traité voulu et négocié par Jacques Chirac. Ce serait politiquement incohérent et contreproductif.* »

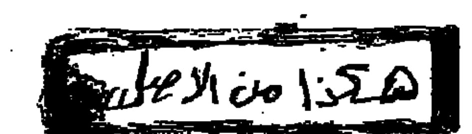
Hélène de Virieu

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : le président de la République enregistre une hausse de 4 points de satisfaction**, selon le sondage de l'Ifop, réalisé entre le 11 et le 19 juin auprès d'un échantillon national de 1 863 personnes et *publié par Le Journal du dimanche*. Jacques Chirac recueille 48 % de bonnes opinions, contre 35 % de mauvaises. Le premier ministre continue à bénéficier d'un niveau élevé de satisfaction (52 %, plus un point).

■ **EUROPÉENNES : le Mouvement des citoyens propose à « *toutes les formations de la gauche plurielle* », « *des discussions* »** pour aboutir à des « *listes d'union* » aux élections européennes de juin 1999, « *sur la base d'un projet politique clair* », a indiqué, le 20 juin, son président délégué, Georges Sarre. « *S'il n'était pas possible de parvenir à un accord* » le MDC, qui « *sera présent quel que soit le mode de scrutin* », se présentera « *seul* ».

■ **MUTUALITÉ : Jean-Pierre Davant a été réélu**, samedi 20 juin, président de la Fédération nationale de la mutualité française. Il a appelé à la poursuite de la réforme de la Sécurité sociale a a jugé « *plus que préoccupante* » l'évolution des dépenses d'assurance-maladie.



هكذا من الأصل





SCIENCES Débats passionnés, « profanes » attentifs et pugnaces : la première « Conférence de citoyens » organisée à Paris, samedi 20 et dimanche 21 juin, sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation fut aussi le procès de la mondialisation sans nuances de l'économie. ● LE PRINCIPE de précaution semble difficilement compatible avec le développement accéléré des cultures transgéniques, dont les enjeux économiques sont considérables pour les multinationales. ● L'AVIS des quatorze « candides » qui participaient à cet exercice démocratique sera rendu public et porté à la connaissance des membres du Parlement et du gouvernement. ● AU NIVEAU européen, douze variétés transgéniques bénéficient actuellement d'autorisations de mise sur le marché, et neuf autres sont en attente.

Les citoyens appellent à la prudence face aux plantes transgéniques

Plusieurs experts se sont prononcés en faveur d'un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) lors de la Conférence des citoyens organisée à Paris. Les quatorze « candides », sept hommes et sept femmes, craignent que les pouvoirs publics ne s'engagent trop vite sur ce dossier

« VOTRE avis ne sera pas seul à compter. Mais c'est vous qui avez choisi le thème des questions, c'est vous qui allez les poser tout à l'heure, c'est vous qui avez déterminé les gens que vous allez interroger. Votre avis prendra donc place au côté de celui des experts, et sera pris en compte dans le prérapport sur les OGM que je rendrai le 30 juin. A la suite de quoi, le gouvernement décidera. » En quelques mots d'introduction, Jean-Yves Le Déaut, député PS de Meurthe-et-Moselle et président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, situe l'enjeu de l'événement dont il fut le principal instigateur : la première « Conférence de citoyens » organisée en France, durant laquelle, les 20 et 21 juin à Paris, quatorze citoyens ont débattu *avec les spécialistes de leur choix* de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation (*Le Monde* du 20 juin).

Ils sont sept hommes et sept femmes. Agés de vingt à cinquante-huit ans, ils travaillent, sont retraités ou sans profession. *Leurs questions sont parfois* naïves, souvent dérangeantes, presque toujours judicieuses. Et, très vite, le ton est donné. Les quatorze « candides », qui ont participé au préalable à deux « week-ends de formation » sur les avantages et les risques des OGM, prennent leur mission à cœur. Attentifs, combatifs, ils n'entendent visiblement pas avaliser benoîtement les décisions politico-économiques de leurs dirigeants.

« Les OGM, je savais de loin que c'était une nouvelle technique... A priori, je n'avais rien contre, mais j'avais des inquiétudes. Aujourd'hui, je n'ai toujours rien contre, mais j'ai des peurs », confie Gilles Rozet, trente-huit ans, agent commercial à Lyon. Trouvant cette démarche citoyenne *« fantastique »*, il se sent investi *« d'une grande responsabilité »*. Et craint *« que l'on soit pieds et poings liés aux firmes multinationales de l'agroalimentaire »*. Il n'est pas le seul. Plus encore que celui des OGM, le procès qu'animent ces profanes est en effet bien souvent celui de l'argent et de la mondialisation sans nuances de l'économie.

AUCUNE CERTITUDE

Face à eux, l'attitude de la trentaine d'experts qui participent au débat surprend d'emblée. Par la force de leurs convictions, et surtout par la défiance qu'exprime un grand nombre d'entre eux vis-à-vis d'une précipitation excessive des pouvoirs publics à lancer ces nouveaux produits sur le marché. *Une prudence* qui, au fil des débats, paraît d'autant plus relever du bon sens qu'à la plupart des questions posées ne répondent que des connaissances partielles, voire contradictoires.

Quels sont les risques potentiels des OGM pour la santé ? Pour l'environnement ? Quelle information proposer aux consommateurs ? Sur tous ces points, on ne dispose aujourd'hui d'aucune certitude. *« Il y a dix ans, on pensait que les transferts de gènes entre végétaux dans la nature étaient un phénomène quasiment négligeable. On a lancé des recherches, et on a vu que c'était faux. Le pollen migre nettement plus loin que ce qu'on croyait, les graines aussi... Et on a brusquement réalisé que les choses allaient beaucoup trop vite »*, résume le généticien et écologue Pierre-Henry Gouyon, professeur à l'université Paris-Sud et à l'Institut national d'agronomie. Avant de se prononcer, comme les associations écologistes, pour l'adoption d'un moratoire concernant la commercialisation des OGM.

Face à cette perspective, qui gèlerait durablement les dossiers d'autorisation en cours, d'autres experts appellent le panel de citoyens à prendre en considération les enjeux économiques du transgénique. *Leur crainte* : voir les industries françaises totalement exclues des biotechnologies végétales que sont en train d'accaparer quelques grands groupes étrangers. *« Pour garder notre indépendance et ne pas être cannibalisés, nous devons construire notre propre offre »*, affirme Daniel Chéron, directeur général adjoint de la société Limagrain.

« Si on les empêche d'accéder aux semences transgéniques, les agriculteurs français risquent d'être pénalisés par rapport à leurs concurrents américains », s'inquiète Didier Marteau, de la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), en soulignant que les OGM peuvent aussi être porteurs d'espoir *« pour l'environnement, pour la santé des agriculteurs, pour la simplification des pratiques agricoles »*. Selon lui, la situation doit être gérée *« avec sérénité »*. Mais sans laisser pour autant *« les grands groupes agrochimiques mener seuls la recherche »*.

« DÉPENDANCE »

Autre courant politique du monde agricole représenté lors de ces débats, la Confédération paysanne rejette en bloc ce type d'arguments. *« Toute innovation profitable aux actionnaires d'un grand groupe industriel n'est pas forcément profitable à l'ensemble des hommes »*, lance l'un de ses secrétaires nationaux, René Riesel. Avant de fustiger *« la déresponsabilisation des Etats et la primauté du raisonnement économique »*. Et de rappeler que les OGM végétaux actuellement proposés à l'homologation par les grands groupes agrochimiques, notamment les variétés résistantes à des herbicides totaux, *« sont d'un intérêt économiquement limité pour les agriculteurs et accroissent leur dépendance vis-à-vis des firmes »*.

Attendue avec espoir par certains, taxée d'emblée de *« mascarade démagogique »* par d'autres, la conférence aura à tout le moins donné lieu à un véritable échange d'opinions. Elle aura aussi obligé les experts, trop souvent enfermés dans leur langage technique, à répondre à leur « jury » d'une manière accessible à tous.

Pour l'Office parlementaire, il ne s'agit que d'un commencement. *« Les conférences de citoyens ont leur limite, et l'avis de quatorze citoyens ne peut se substituer au débat public. Elles peuvent toutefois servir à l'amorcer et à le lancer sur des bases saines »*, précise Jean-Yves Le Déaut. L'avenir dira si le pari est gagné.

Catherine Vincent

Des plantes à fort potentiel sous surveillance

LES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS EN AGRICULTURE

BÉNÉFICES ATTENDUS	RISQUES À MAÎTRISER
MAÏS : résistance à un insecte (seule culture transgénique autorisée en France)	• Toxicité pour l'homme ?
SOJA : résistance à un herbicide	• Apparition de plantes résistant à l'herbicide ?
COLZA : résistance à un champignon	• Apparition d'insectes résistant aux toxines ?
TOMATE : meilleure conservation	• Pollution de l'eau et du sol ?
RIZ : suppression d'un facteur d'allergie	• Allergies aux aliments à base d'OGM (organismes génétiquement modifiés) ?
LAITUE : *diminution* de la quantité de nitrate dans la plante	• Dissémination des OGM par les graines et le pollen (flux de gènes) ?
PEUPLIER : amélioration de la *matière première* pour la fabrication du papier	

UN EXEMPLE : LE MAÏS TRANSGÉNIQUE

1. A partir d'une bactérie, on isole le gène permettant la production d'une protéine toxique pour l'insecte.
2. Intégration du gène dans un fragment d'ADN d'une autre bactérie.
3. Multiplication du gène (les bactéries sont cultivées sur un milieu contenant l'antibiotique. Seules celles pour lesquelles le transfert de gène a réussi survivent).

Gène — Fragment d'ADN — Gène — Bactérie

Deux gènes servent de "marqueurs" au cours des manipulations : un gène de résistance à un antibiotique et un gène de résistance à un herbicide

4. Des copies du gène sont fixées sur des microparticules de tungstène.
5. Ces particules sont envoyées sur les cellules végétales. Le gène s'intègre dans les chromosomes de certaines cellules
6. Résultat en laboratoire : un plant de maïs capable de produire la protéine toxique pour l'insecte.

Canon à ADN — Tissu végétal

Deux cent mille signatures pour un moratoire

« Compte tenu de ces incertitudes, il n'est pas possible aujourd'hui de faire un bilan global risque/avantage/coût des contraintes qui soit sérieux, argumenté et positif. Nous demandons donc l'application du principe de précaution et un moratoire pour l'utilisation commerciale des OGM en agriculture », a déclaré Joël Chenais, représentant des Verts, devant la Conférence de citoyens.

A l'occasion de ce débat, huit associations de défense de l'environnement ou de consommateurs ont recueilli la signature de *« 200 000 citoyens* [qui] *auraient aimé participer »*, pour réclamer la même mesure. Réunies sous la bannière « Moratoire sur les OGM », ces associations demandent qu'*« un véritable débat national décentralisé fasse suite à la Conférence de citoyens, et ce avant toute nouvelle prise de décision dans ce domaine »*. Cette campagne a été menée conjointement par Agir pour l'environnement, Alliance paysans écologistes consommateurs, la Confédération paysanne, le Conseil national des associations familiales laïques, Ecoropa, France nature environnement, Greenpeace, Léo Lagrange consommation, Nature et progrès.

L'indifférence des Etats-Unis

Les interrogations et les soupirs de l'Europe n'y changeront rien. Les Etats-Unis ont depuis longtemps pris le virage des biotechnologies agricoles. Entre 1996 et 1997, les surfaces qui leur sont consacrées ont été multipliées par cinq. Aujourd'hui, près de 20 millions d'hectares – contre quelques milliers en France – sont ainsi cultivés qui, pour le maïs, représentent 25 % des cultures, pour le soja 30 % et pour le coton 40 %.

« *Dans cinq ans,* a affirmé Alan Goldhammer, directeur exécutif de l'Organisation des industries de biotechnologie à Washington, *nous flirterons avec les 70 % pour ces surfaces.* » Le consommateur américain ne trouve, semble-t-il, rien à redire à cela. « *L'opinion publique américaine,* analyse Chaia Heller (Institute for Social Ecology, Plainfield, Vermont), *est avant tout indifférente, voire inconsciente.* » D'ailleurs, le consommateur assimile déjà ces variétés high-tech et leurs produits à ceux de l'agriculture traditionnelle.

La France et l'Europe

● **France.** En novembre 1997, le gouvernement Jospin accorde une autorisation *« transitoire »* à la culture du maïs transgénique. Pas d'autorisation de mise sur le marché, en revanche, pour les semences de colza et de betterave *résistants à des herbicides, tant* que ces variétés n'auront pas fait la preuve de leur innocuité.

● **Contrôles.** Pour contrôler et suivre les variétés transgéniques autorisées à la culture, le gouvernement annonce la mise en place d'un dispositif de bio-vigilence – sous la tutelle des ministères de l'agriculture et de l'environnement – et le renouvellement de la composition et une modification du fonctionnement de la Commission *du génie biomoléculaire* (CGB), organisme officiellement chargé d'estimer les risques liés à l'utilisation des OGM dans le domaine agricole et agroalimentaire.

● **Europe.** Au niveau communautaire, douze plantes bénéficient actuellement d'autorisations de mise sur le marché. Le maïs, le colza, le soja, la chicorée, le tabac et l'œillet font l'objet d'une mise sur le marché effective ; seuls le maïs et le soja *ont une autorisation pour un* usage alimentaire. Neuf autres variétés sont en attente d'un avis des comités scientifiques européens (maïs, colza, betterave, coton, chicorée, pomme de terre, tomate). Pour la plupart de ces dossiers, la modification génétique a pour objet d'introduire un gène d'intérêt agronomique (résistance à des insectes, à des virus ou à un herbicide). Seules les variétés d'œillet (coloration florale modifiée), de tomate (maturation retardée) et de pomme de terre (amidon modifié) présentent un intérêt direct pour l'industrie de transformation ou le consommateur.

Indépendance des experts, évaluation des risques et réglementation

DIMANCHE 21 avril dans l'après-midi, les *quatorze citoyens du panel se sont retirés*, en la seule présence de leur animateur, pour commencer la rédaction de leur avis. Un certain nombre de suggestions, plusieurs fois évoquées par les experts lors des débats publics, leur ont fourni matière à réflexion.

● **Garantir** au mieux l'indépendance des groupes d'experts chargés de l'évaluation, du contrôle et du suivi des risques :

« La commission du génie biomoléculaire [instance gouvernementale chargée en France, depuis 1987, de cette mission] *doit être ouverte à des disciplines jusqu'alors mal représentées. Par ailleurs, une "déclaration d'intérêts" devrait être demandée à chacun de ses membres, afin de savoir si des chercheurs du domaine public ont travaillé sous contrat – ce qui est fréquent – avec des firmes privées. Cela dit, je ne sais pas ce que signifie un expert "indépendant". C'est sur l'expertise qu'il faut concentrer ses efforts, afin qu'elle soit indépendante et complète. »* (Marion Guillou, direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture.)

● **Renforcer** la recherche publique :

« Il faut impérativement renforcer le rôle de la recherche publique en ce qui concerne l'évaluation des risques. D'une part pour éviter l'appropriation des systèmes de contrôle par les grands groupes multinationaux, d'autre part pour nous donner une capacité à anticiper et à prévoir. » (Guy Riba, directeur scientifique à l'INRA.)

● **Obtenir** la garantie d'un étiquetage fiable, et mettre en place deux filières de distribution alimentaire, avec et sans OGM :

« Dans peu de temps, l'étiquetage prévu en Europe sera uniquement réservé à "contient des OGM" s'il n'est pas associé à des obligations de moyens et de résultats quantifiables. Parmi elles : l'obligation de séparer la collecte au moment de la récolte, quelle qu'en soit la provenance ; l'organisation séparée des filières avec OGM et sans OGM ; l'obligation de prouver la présence ou non des OGM à chaque livraison, avec des certificats de garantie. » (Chantal Jaquet, directeur des produits frais chez Carrefour.)

« La réglementation européenne telle qu'elle a été définie récemment est quasiment inapplicable, ne serait-ce que parce qu'aucun seuil n'a été déterminé. Cela dit, elle présente un point positif en laissant la possibilité d'étiqueter "ne contient pas d'OGM". A partir du moment où l'on prévoit une expansion partout dans le monde des produits OGM, faut-il tracer ce qui est du domaine commun ? Pourquoi ne pas plutôt tracer ce qu'on veut distinguer, autrement dit les aliments sans OGM ? Pourquoi ne pas donner aux producteurs qui sont prêts à assumer cette traçabilité les moyens de la rémunérer ? » (Egizio Valceschini, économiste à l'INRA.)

Les conclusions des citoyens devaient être rendues publiques lundi 22 juin en fin de matinée. Elles seront ensuite portées à la connaissance des membres du Parlement et du gouvernement, qui devra bientôt se prononcer sur les nouvelles variétés transgéniques en cours d'homologation en Europe.

C. V.

Un compromis techniquement imparfait sur l'étiquetage

THÉORIQUEMENT, la présence *d'organismes génétiquement modifiés* dans la composition d'un produit alimentaire ne devrait plus, désormais, passer inaperçue. Les ministres de l'agriculture européens, suivant une décision prise le 20 mai par la Commission européenne, ont accepté à la fin mai le compromis proposé par les Britanniques. Les aliments à base de maïs et de soja génétiquement transformés devront mentionner de façon claire qu'ils contiennent des OGM et non se contenter de la mention « Susceptible de contenir des OGM », à laquelle les experts européens avaient un moment songé. Ceux qui en sont exempts pourront arborer une étiquette « Ne contient pas d'OGM ».

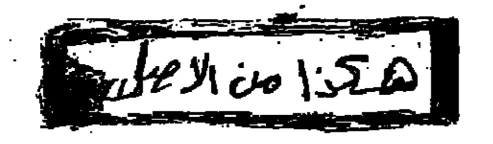
Cette décision répondait à la pression croissante des associations de consommateurs et des écologistes pour une plus grande transparence (*Le Monde* du 28 février 1998). Des opérations vérité menées dans les supermarchés par les militants de l'étiquetage avaient montré, après analyses, que quantité de produits alimentaires vendus en France contenaient déjà des OGM sans qu'il en soit fait mention sur leur emballage.

Les industriels de l'agroalimentaire, peu pressés de segmenter leur marché, profitaient en effet d'un problème de mise en application des textes communautaires. Depuis le 1er novembre 1997, les OGM comme le maïs ou le soja transgénique, ainsi que les produits qui en contenaient, devaient être étiquetés en vertu de deux règlements communautaires du 27 janvier et du 19 septembre 1997. Mais la Commission de Bruxelles s'enlisait dans un débat d'interprétation sur les modalités concrètes de l'étiquetage qu'elle avait elle-même décrété.

MISE EN PLACE

Ce problème d'interprétation n'est qu'en partie réglé, comme le souligne Marie-José Nicoli, la présidente de l'UFC-Que choisir. *« Le seuil de présence d'ADN ou de protéines modifiés à partir duquel il conviendra d'étiqueter n'a toujours pas été défini, ni la liste des produits qui, de toute façon, ne seront pas concernés par l'étiquetage. La lécithine de soja, liant qui entre dans la composition d'une majorité de nos produits alimentaires, est considérée comme un additif et n'est donc pas concernée. »* Bref, si on a *« avancé sur les principes politiques »*, les modalités techniques ne sont toujours pas suffisamment claires, selon elle, pour qu'un étiquetage se mette rapidement en place. Reste aussi à mettre en œuvre une filière exempte d'OGM. Les associations de consommateurs la réclament, mais regrettent que ses frais conduisent à faire supporter un surcoût à ceux qui refusent l'innovation technologique, comme c'est déjà le cas pour les produits biologiques.

Pascale Kremer



هكذا من الأصل

Olivier Spithakis, directeur général de la MNEF, annonce son départ

La mutuelle étudiante devrait organiser des élections, à la rentrée, pour désigner une nouvelle équipe

Le directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, a indiqué, dimanche 21 juin, dans un communiqué, son intention de quitter son poste *« au plus tard à la fin du mois de septembre »*, dès la remise du rapport de la Cour des Comptes. Cette démission n'est pas une surprise. Elle intervient au moment où les critiques et les accusations sur la gestion de la mutuelle risquent d'alimenter une polémique politique.

LA DÉCISION a été précipitée durant le week-end. Dans une déclaration adressée au *Monde* dimanche 21 juin dans la soirée, Olivier Spithakis indique son intention de quitter son poste de directeur général de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Il en fixe même l'échéance, *« au plus tard à la fin du mois de septembre »*, dès la remise du rapport de la Cour des Comptes qui, depuis quelques mois, enquête sur la gestion de la Mutuelle et de ses filiales (*Le Monde* daté des 21 et 22 juin).

Parallèlement, la présidente de la MNEF, Marie-Dominique Linale, a décidé de bousculer les échéances et de provoquer des élections dès septembre pour *« désigner une nouvelle équipe étudiante pour administrer la mutuelle et en assumer les responsabilités statutaires. »* Ces deux nouvelles devaient être diffusées, lundi 22 juin, dans l'après-midi auprès des sept cents salariés de l'entreprise, tandis qu'un Comité d'entreprise extraordinaire sera convoqué jeudi 25 juin.

La démission de M. Spithakis n'est pas une surprise. Dans sa déclaration, ce dernier assure même que ce départ était envisagé depuis plusieurs mois. *« Lorsque le conseil d'administration de la MNEF m'a nommé directeur général en 1985, la MNEF accusait un déficit d'exploitation égal à une année d'exercice* [150 millions de francs] (...) *Depuis 1997, la MNEF satisfait à l'ensemble des règles prudentielles légales*, écrit-t-il. *A cette date, ayant considéré* (...) *avoir donné à la MNEF des bases de gestion suffisamment solides, j'ai décidé de quitter la direction générale pour des raisons personnelles et professionnelles. »* La suite de son texte, qui prend des allures de testament, est avant tout la justification de son bilan. *« Au cours des quinze dernières années, la MNEF s'est redressée, développée, modernisée*, indique-t-il. *Sous tous les gouvernements et avec tous les responsables de notre pays, j'ai conscience d'avoir fait progresser la perception des besoins des étudiants (...) La MNEF n'a pas à rougir, ni de sa gestion, ni de ses liens avec les forces sociales, syndicales, politiques de toutes tendances. Elle a agi dans un esprit de travail et d'indépendance respectueuse de l'intérêt des étudiants. »*

Le directeur général de la MNEF est, en revanche, plus discret sur les critiques et les accusations relancées ces derniers jours qui ont incontestablement provoqué son départ. Tout juste reconnaît-il que *« les relations se sont dégradées avec la Fédération nationale de la Mutualité française »*, dont le président, Jean-Pierre Davant, réélu à l'issue de l'assemblée générale de samedi 20 juin, estimait *« que les étudiants avaient besoin de reconquérir leur mutuelle. »* Exprimant sa volonté d'une remise en ordre, M. Davant n'avait pas caché que la départ du directeur général en était un préalable.

Pas davantage, M. Spithakis n'évoque les aléas de la politique de diversification commerciale que la Cour des comptes et des enquêtes des services des affaires sociales, se chargent de vérifier. Sur ce point toutefois, le directeur général indique attendre *« avec sérénité »* les conclusions des différents rapports qui fixeront la date effective de son départ. *« Puisque ces enquêtes portent sur la gestion passée, il est normal que j'assume jusqu'au bout et que je puisse y répondre ».*

« L'affaire » a désormais pris une dimension politique

Deux raisons supplémentaires ont contribué à précipiter cette annonce. En premier lieu, les turbulences que traversent la MNEF ne seront pas sans conséquence sur les inscriptions des étudiants *qui démarrent dans quelques jours* dans les universités. Assurant la couverture sociale de huit cent mille d'entre eux, mais seulement deux cent mille pour les prestations complémentaires, la MNEF risque fort de perdre des parts de marché face à la concurrence des mutuelles régionales. La décision aurait ainsi été prise *« pour contribuer à la sérénité et préserver la campagne de rentrée »*.

Surtout, *« l'affaire »* a désormais pris une dimension politique susceptible d'alimenter une polémique que l'opposition aurait l'intention de relancer dans les prochains jours. Certes, Jean-Marie Le Guen, député de Paris et ancien directeur médical de la MNEF jusqu'en 1995 a fermement démenti les propos qui lui ont été prêtés dans un entretien publié dans *Le Parisien* du 20 juin, selon lesquels : *« La MNEF est la pouponnière (...) et une base de repli du Parti socialiste. »* Lundi dans la matinée, il nous a précisé avoir seulement évoqué sa situation personnelle lorsqu'il a retrouvé ses fonctions de directeur médical salarié après avoir été battu aux élections et évoqué *« les liens traditionnels qui unissent la MNEF au monde syndical et à la gauche étudiante »*. Par ailleurs, les dirigeants de la mutuelle avaient l'intention de poursuivre en diffamation certaines allégations publiées dans un dossier intitulé : « L'argent détourné des étudiants ».

Dans l'immédiat, le conseil d'administration de la MNEF qui se réunira le 2 juillet devrait entériner le *principe d'élections générales* au début du mois de septembre et en fixer les modalités. Avec le départ d'Olivier Spithakis, une nouvelle ère devrait s'ouvrir pour la MNEF. Cette fois, il ne s'agira plus de redressement financier ni d'accompagnement de la montée des effectifs étudiants. Face à la réforme du système de santé et de protection sociale et à l'application des directives européennes, c'est bel et bien le maintien de ce régime spécifique qui doit être discuté dans les prochains mois.

Michel Delberghe

Emile Mocchi, maire (RPR) de Propriano, a été placé en garde à vue

Il lui est reproché des pratiques d'ententes illicites

EMILE MOCCHI, maire (RPR) de Propriano (Corse-du-Sud), a été interpellé, dimanche 21 juin, et placé en garde à vue dans le cadre d'une information judiciaire ouverte, à Ajaccio, le 24 mars pour *« favoritisme, escroquerie, complicité, faux et usage de faux, recel »*. Confiée au juge d'instruction Jean Guary, l'enquête porte sur l'extension du port de plaisance de la commune et sur certains travaux d'aménagement. Les policiers ont arrêté M. Mocchi à l'aéroport d'Ajaccio, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour Marseille. Il était toujours en garde à vue, lundi 22 janvier, en fin de matinée. Le magistrat l'interroge sur la base de deux enquêtes conduites par la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) et le service régional de police judiciaire d'Ajaccio.

Cette affaire a débuté en 1990. A cette date, la mairie de Propriano *signe un premier contrat* avec une entreprise locale pour la construction d'une route desservant le site du futur nouveau port de plaisance de la commune. Trois ans plus tard, Bouygues Offshore, filiale du numéro un mondial du BTP, remporte le marché de l'agrandissement du port. Le projet est estimé à 46,5 millions de francs. Les documents officiels signalent qu'une partie du financement sera assurée grâce à la manne européenne.

En 1995, alors que les habitants de Propriano pouvaient admirer l'ouvrage en voie d'achèvement, la chambre régionale des comptes de Corse reçoit un courrier de Bouygue Offshore pour le moins surprenant. Cette entreprise se plaint de ne pas avoir vu ses factures honorées par la mairie et demande, par conséquent, que 17,2 millions de francs soient inscrits d'office au budget municipal. Cette démarche pour le moins inhabituelle va, en fait, permettre de lever le voile sur des pratiques d'ententes illicites en matière de marchés publics impliquant tout à la fois la mairie, la direction départementale de l'équipement (DDE) et Bouygues Offshore.

Les résultats de l'enquête menée par la DDCCRF sur cette procédure seront ensuite transmis au parquet qui, à son tour, diligentera une enquête préliminaire en 1995. Les premières constatations font état de nombreux élements troublants. L'enquête d'utilité publique sur la construction du port avait conclu *« à l'absence totale de justification économique »*. Plusieurs cas de nullité sont également apparus au cours de l'appel d'offres. La DDCCRF était absente de la commission d'ouverture des plis et le montant final du marché, 46,5 millions de francs, est égal à deux fois l'estimation de la DDE. Ces deux éléments auraient pu permettre de déclarer le marché infructueux.

Le SRPJ d'Ajaccio, chargé des investigations préliminaires, remet son rapport au procureur début février 1996. Il parvient aux mêmes conclusions que la DDCCRF : le bureau d'études BCEOM et la DDE, censés apporter leur expertise technique, ont, semble-t-il, modifié leurs recommandations afin de favoriser l'entreprise Bouygues Offshore. De plus, après avoir remporté le marché du port de plaisance, Bouygues Offshore a sous-traité une partie des travaux à des entreprises locales dans des conditions jugées suspectes. La société GTM Mocchi, dirigée par le neveu du maire, s'est, en particulier, vu attribuer un marché de plus de 10 millions de francs. Enfin, les enquêteurs ont constaté que la filiale du groupe Bouygues a récupéré, sans appel d'offres, le marché de la route conduisant au port de plaisance, initialement confié à une entreprise locale.

DOUBLEMENT DU PRIX

« L'état provisoire de la présente enquête, concluait le rapport, *a permis de mettre en évidence un certain nombre de faits susceptibles de constituer les infractions de faux, usage, escroquerie et atteintes à la liberté et à l'égalité d'accès des candidats dans les marchés publics, auxquelles s'ajoutent de nombreux dysfonctionnements administratifs. »*

Les critiques formulées par la DDCCRF et le SRPJ d'Ajaccio n'épargnent pas les services de l'Etat. M. Galloni D'Istria, chargé, à la direction départementale de l'équipement, d'assister le maire de Propriano se voit ainsi reprocher ses interventions. En ce qui concerne la construction de la route de desserte du port, il serait responsable d'un *« habillage qui a permis d'attribuer à l'entreprise Bouygues Offshore des travaux dont elle n'aurait jamais dû bénéficier pour des raisons réglementaires ».*

Les investigations soulèvent également des questions sur le rôle joué par ce fonctionnaire dans le doublement du prix du marché fixé par le bureau d'étude BCEOM. *« Le rapport d'analyse de M. Galloni D'Istria*, poursuit le rapport du SRPJ, *n'en est pas un puisqu'il se contente de recommander les conclusions de BCEOM sans les discuter et sans jamais justifier l'abandon de la solution de base ni même évoquer le devis de son administration et les différences importantes de coût. »*

Le financement de l'extension du port et des travaux d'aménagement est, enfin, l'objet de vérifications approfondies. *« Une partie du financement*, indique le rapport d'enquête préliminaire, *assurée par des subventions européennes destinées aux ports de pêche a été débloquée au moyen de justificatifs qui ne concernaient pas directement cette opération. »*

Jacques Follorou

La Gay Pride a réussi sa marche en dépit de la concurrence du football et de la musique

UN PEU PERDUE, l'accréditation pour la Coupe du monde encore pendue au cou, une journaliste de la télévision brésilienne tente, téléphone portable en main, de convaincre son rédacteur en chef que c'est très gai, *« muita alegria, muita alegria »*, et très important en France, cette Gay Pride, qu'il faut le raconter. Vainement, semble-t-il. *« C'est qu'au Brésil on n'en est pas au même point que vous, avec les homosexuels... »* Son cameraman rigole. Il ne perd pas une miette du défilé.

REPORTAGE

« J'ai vu un type du bureau », raconte, estomaqué, un spectateur à sa femme

La dix-septième marche de la Fierté homosexuelle, qui a réuni samedi 20 juin cent mille participants selon les organisateurs et trente-cinq mille d'après la police, est semblable à elle-même. Sur les chars, des créatures idéales aux corps musclés, huilés et ondulants. De la musique techno qui fait battre les cœurs à l'unisson. Le soleil, poussant les derniers pudiques à oser la tenue de plage en ville. D'immenses ailes de papillon transparentes. Des drag-queens sombres et étranges, venues d'une autre planète. Un immense drapeau arc-en-ciel sous lequel l'on danse et chahute, bras tendus vers le ciel. Rien ne manque à cette Gay Pride, si ce n'est, peut-être, l'attention qu'on lui prête habituellement.

La Coupe du monde, la fête de la musique. *« Trop d'événements se téléscopent, cette année »*, regrette Sylvie, ambulancière. *« J'en connais qui ont eu peur que des supporteurs viennent casser du pédé. »* Sa copine, agent de la RATP, a une fille âgée de huit ans qu'elle espère hétérosexuelle. *« Pour nous, c'est encore trop dur. »*

Contre l'homophobie, qui a encore de beaux restes. Pour le Pacte civil de solidarité (PACS), et la reconnaissance juridique du couple homosexuel. Du sérieux, rien que du sérieux, avaient promis les organisateurs. Les banderoles donnent le ton, grave. *« Nous nous aimons, nous voulons le PACS. » « Homos, hétéros, droits égaux. C'est l'amour qui crée la famille. »* Le gouvernement, malgré sa toute récente promesse d'examiner, début octobre, à l'Assemblée nationale, la proposition de loi sur le PACS, en prend pour son grade. *« Gouverne et ment »*, selon Act Up Paris. *« Jospin, un an après, toujours rien »*, confirme Aides-Ile-de-France.

Non pas que l'on trouve ce texte révolutionnaire. *« Certains droits ne s'ouvrent qu'après cinq ans de vie commune. Une obscénité quand on aime un malade du sida »*, enrage Philippe Mangeot, le président d'Act Up : *« Ce serait tellement plus simple de nous accorder le mariage, au lieu de faire ce bricolage. »* Le contrat ne sera peut-être pas signé en mairie. Et n'aborde en rien les questions de parentalité, regrette l'Association des parents gays et lesbiens. Le Pacs n'est qu'une première étape, espère-t-on généralement.

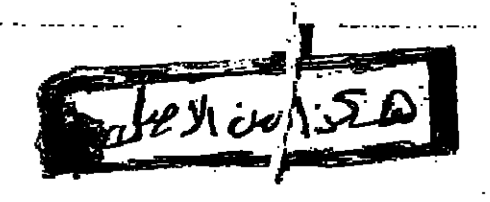
DEUX HEURES SOUS 35

A chaque pas, un tract. Les gays sont parents, noirs, juifs, chrétiens, franco-maghrébins, motards, sans papiers, font du théâtre, du sport, aiment le cinéma. Comme tout le monde. Mais passés 35 et deux heures de marche, les meilleures volontés militantes s'engluent dans le bitume. Les bouteilles d'eau remplacent les étendards. Une dame *« masquée, car le couple gay ou lesbien est toujours hors la loi »*, a tombé le masque. Les *« Mâles fêteurs »* n'en peuvent plus. Ils font la tête des jours sans fête. Un vendeur du « Libertaire, *Urgence d'une mobilisation »*, s'assoit. L'urgence attendra. Les sadomasochistes n'ont gardé de chaînes que le minimum décent.

Et la Gay Pride prend une tournure plus désinvolte. On se retrouve. On s'embrasse. On se fait des reproches. On se prend par la main, en photo, par les sentiments. *« Tu m'as pas rappelé »*, reproche le cuir clouté au pompon de marin. Un sapeur en tenue moulante enlace sa flamme, en carton, à l'intérieur de laquelle un malheureux se liquéfie : Christophe et Christophe, vingt-cinq vingt-six ans, veulent montrer qu'ils ne sont *« pas bizarres »*, défendent *« le PACS, mais pas l'adoption »*. *« On ne sait pas quelles incidences ça peut avoir, plus tard, pour l'enfant. Y'a déjà suffisamment d'enfants malheureux chez les hétéros »*... Deux garçons brandissent une pancarte « Cherche deux salopes ». *« J'ai vu un type du bureau »*, raconte, estomaqué, un spectateur à sa femme. Un sans-abri tente de récolter de la monnaie dans une petite caisse de carton sur laquelle il a crayonné *« SDF parisien. Viva la Gay Pride ! »*. Solidaire ? *« Vous pensez que non, ça se voit bien que je suis pas homo ! Demain, je fais les supporteurs et la musique techno à Vincennes. »* Dans un camion vert Propreté de Paris, toutes portes ouvertes, un employé prend des photos, *« comme tous les ans »*. *« Je fais deux ou trois manifs par semaine, mais à celle-là, au moins, les gens rigolent. »* Le patron d'une agence de voyages supplie une nonne pailletée de poser devant sa vitrine, le temps d'une photo. *« Et ben, on y va, on n'a peur de rien... »*, minaude-t-elle en s'éventant.

Côté politique aussi, la Fierté homosexuelle sacrifie aux rites. Le PS, les Verts, la Ligue communiste révolutionnaire, montrent patte rose. Jack Lang est présent parce que, comme il a pris l'habitude de venir tous les ans, il ne voudrait pas que son absence soit mal interprétée. En 1999, il espère bien célébrer la naissance du Pacte, *« pour que les Français ne soient pas encore une fois en retard d'une guerre dans l'évolution des mœurs »*. Patrick Bloche, corédacteur du PACS et député PS de Paris, y croit. *« Le droit doit s'adapter à la vie des gens. Tous les concubins attendent un statut, car ils sont constamment obligés de prouver leur situation. Le PACS n'est pas une étape vers le mariage homosexuel, mais un cadre juridique nouveau, à côté du mariage. »* Pouria Amirshahi, le président de l'UNEF-ID, ne parle pas du PACS. Il y a plus important à ses yeux. Cette année, trois associations homosexuelles sont apparues dans des universités françaises.

Pascale Krémer



هكذا من الأصل

Les régions maritimes européennes polémiquent avec Bruxelles

Les représentants de ces zones, réunis récemment à Lisbonne, redoutent d'être marginalisés par les modalités de l'élargissement de l'Union. Ils vont jusqu'à opposer l'opulente « banane bleue » continentale, de Londres à Milan, à « l'orange amère » océanique

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

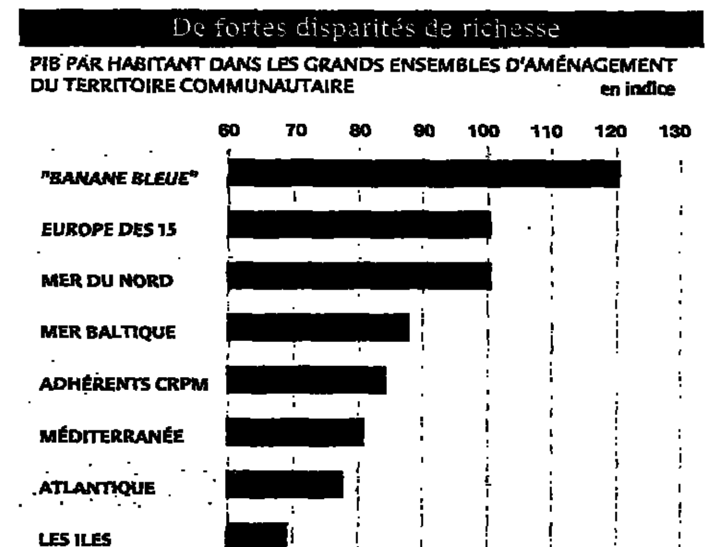
La Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) de l'Europe occidentale a tenu sa réunion annuelle à Lisbonne, du 17 au 19 juin. Créée il y a vingt-cinq ans, la CRPM a enregistré à Lisbonne l'arrivée de treize membres supplémentaires. Elle est aujourd'hui forte de cent vingt et une régions issues de dix-sept Etats et réparties en cinq zones géographiques : arcatlantique, mer Baltique, mer du Nord, commission des îles – qui vient de se réunir à Catane (Sicile) pour revendiquer la prise en compte de la spécificité des régions insulaires (*Le Monde* du 29 mai) – et interméditerranéenne.

Ces réunions permettent aux responsables régionaux des différents pays d'afficher leur mobilisation vis-à-vis des représentants de la Commission européenne et des Etats. A Catane, les représentants des régions insulaires n'avaient pas caché leurs inquiétudes, notamment sur le sort qui leur serait réservé avec la réforme des fonds structurels européens. A Lisbonne non plus, l'heure n'était pas à l'euphorie. Dans un petit livre en sept langues qu'elle vient de rédiger (*Euroland – Civiland*, éditions de l'Aube), la CRPM insiste sur l'écart qui se creuse entre le centre de l'espace européen et ses franges littorales depuis trois... siècles.

LE TON CHANGE

« *C'est aujourd'hui la banane bleue* [zone centrale de l'UE, de Londres à Milan] *contre l'orange amère* », a ainsi lancé Joao Cravinho, ministre portugais de l'aménagement du territoire. Dans ces territoires moins riches et plus éloignés du cœur du grand marché européen, l'arrivée de nouveaux Etats membres est vécue comme une concurrence très rude. « *C'est sur les ressources normalement affectées aux périphéries de l'actuelle Union que sont prélevés les moyens nécessaires à l'accueil des entrants* », s'indigne-t-il. « *A vingt-six, la France va être le finistère de l'Europe* », prévient Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes.

Or, si la Commission s'est montrée très attentive, pendant tout le mandat de Jacques Delors, aux préoccupations des collectivités locales européennes, le ton semble avoir bien changé : Monika Wulf-Mathies, la commissaire européenne chargée des politiques régionales, s'est bornée à opposer « *la quadrature du cercle des restrictions financières* » à toutes leurs revendications. « *Peut-on imaginer une croissance perpétuelle des subventions européennes ? Parlons plutôt d'efficacité dans les modes de développement local* », a-t-elle asséné. L'assistance n'a pas apprécié, dans la mesure où une partie des projets de coopération préparés par les cinq commissions géographiques attend les financements promis pour pouvoir démarrer. « *Nous venons de vivre trois ans de désillusions avec le programme Interreg* [programme de coopération entre régions frontalières], lui a rétorqué Alex Coulter, au nom de la région britannique du Devon. *Je ne comprends pas pourquoi on nous demandait de créer des réseaux que nous avons constitués depuis longtemps !* »



Cette ambiance de fin de lune de miel est de mauvais augure à l'approche de la réforme des fonds structurels, véritable manne européenne pour les territoires les moins développés. La coopération interrégionale, qui se mesurait jusqu'à présent en dizaines de millions d'écus, pourrait compter sur bien davantage après l'an 2000.

MISES EN GARDE

Or, pour la CRPM, l'enjeu est aujourd'hui de faire reconnaître d'autres critères que le seul PIB dans l'attribution de subventions pour le développement de cette coopération. Pour elle, tenir compte de l'éloignement serait une façon de pallier un appauvrissement prévisible. Là encore, Mme Wulf-Mathies, déjà très réservée sur les revendications des îles à Catane, a opposé une fin de non-recevoir, conseillant aux élus de ne « *pas se montrer trop exigeants* ».

1998 n'apparaît donc pas comme une grande année pour le lobby des zones périphériques. Certains relativisent cependant, convaincus que leurs incessantes mises en garde, rapports alarmants et propositions ne sont pas sans effet. L'idée que l'aménagement du territoire pourrait devenir une composante de la réflexion communautaire avance lentement. En témoigne le projet de Schéma de développement de l'espace communautaire, de même que la nouvelle façon de répartir les fonds structurels si elle est acceptée par les Etats.

N'empêche, côté français, M. Raffarin a laissé poindre sa déception : « *L'Europe a dépoussiéré nos provinces en leur donnant le qualificatif de région qui commence juste à être adopté à Paris. Les élus locaux sont aujourd'hui les plus ardents défenseurs de la construction communautaire. Que va-t-il se passer si l'on assiste à un refroidissement de Bruxelles ?* » L'ancien ministre, qui porte pourtant haut la bannière de Démocratie libérale en vient à s'interroger : « *L'Europe des financiers, de l'euro, est-elle en train d'étouffer l'Europe des territoires ?* »

Martine Valo

L'Arc atlantique plaide pour le développement maritime

RENNES
de notre correspondante régionale

Avec 2 500 kilomètres de rivages, de l'Andalousie à l'Ecosse, il était logique que les trente et une régions qui forment l'ensemble géographique dénommé « Arc atlantique » fassent du développement maritime sous toutes ses facettes (échanges de marchandises et de voyageurs, technologies, recherche, pêche, tourisme...) leur priorité. Avec les quatre autres commissions géographiques de la Conférence des régions périphériques maritimes, elles viennent de passer au crible le *Livre vert* que la Commission européenne a consacré à l'avenir des réseaux de transport.

En réponse à ce document publié en décembre 1997, les zones littorales dénoncent, entre autres, la prédominance constatée de la route, s'inquiètent de la suprématie des grands ports du Nord comme Rotterdam, Anvers et Hambourg, auxquels Le Havre ou Nantes - Saint-Nazaire ont du mal à résister, et mettent en avant l'expérience acquise par les responsables de l'Arc atlantique dans l'économie maritime de l'Europe occidentale.

En effet, cet ensemble de régions n'a pas qu'une activité de lobby institutionnel. Laborieusement, depuis 1989, ses adhérents tentent d'inventer un mode de travail solidaire au-delà des frontières. Bruxelles avait alors décidé de financer des projets pilotes favorisant « *l'échange d'expérience et la coopération* (...) *entre les régions de la Communauté, ainsi que des actions innovantes* » : c'est l'article 10 du règlement du Fonds européen de développement régional. Il ne s'agit encore que de subventions modestes.

L'Arc atlantique – que préside le président de Galice Manuel Fraga Iribarne (Parti populaire, droite) – reçoit quelque 3 millions d'euros (environ 19,8 millions de francs) par an. Le programme baptisé Atlantis lui permet essentiellement de payer des études et des échanges de personnes dans plusieurs secteurs : environnement, tourisme rural, recherche, entreprises, pêche, infrastructures de transports et de communication.

La mer absorbe la part la plus grosse de l'enveloppe. Six ports ont été reliés par un système de télécommunication, qui peut contribuer à améliorer la sécurité de navigation en identifiant les navires et l'état de leurs équipements. Mais la démarche reste expérimentale. Les nombreux projets de nouvelles lignes de cabotage ont, pour l'essentiel, abouti à la création d'un circuit de conteneurs entre Bordeaux, Montoir (sur l'estuaire de la Loire), Le Havre et Felixtowe en Grande-Bretagne.

Depuis deux ans, l'Arc atlantique attend le feu vert autorisant les assemblées régionales à poursuivre les actions entreprises. Car depuis, la tendance à la reprise en main par les Etats de ce type de coopération a considérablement compliqué le processus.

La Commission devrait débloquer des fonds en juillet. En attendant, les régions atlantiques continuent d'organiser des échanges de jeunes, par exemple autour de l'actuelle exposition de Lisbonne, où précisément la mer est en vedette.

M. V.

Coup d'envoi de la concertation entre le gouvernement et les élus sur les finances locales

LE GOUVERNEMENT devait convier les représentants des élus locaux, lundi 22 juin, à une sorte de « *grand-messe* » consacrée aux finances locales. Quatre ministres et secrétaire d'Etat (Jean-Pierre Chevènement, Dominique Strauss-Kahn, Emile Zuccarelli, Christian Sautter) devaient recevoir les associations nationales d'élus locaux, ainsi que Jean-Pierre Fourcade, l'influent président du comité des finances locales, les présidents des commissions des finances et rapporteurs généraux du budget de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour donner le coup d'envoi de la concertation sur la sortie du « *pacte* » de stabilité financière.

Ce « *pacte* » de trois ans, imposé par le gouvernement Juppé aux élus en 1996 est arrivé à échéance. Son remplacement par un nouveau dispositif est une affaire délicate qui occupe représentants des élus et ministres intéressés depuis des mois. Bercy plaidait pour la reconduction pure et simple du dispositif, qui aligne la progression de la plupart des dotations d'Etat aux collectivités territoriales sur l'indice des prix (hors tabac). Les élus ainsi que M. Chevènement et M. Zuccarelli souhaitaient, eux, que ces dotations soient également indexées sur une partie du taux de croissance du PIB. Le premier ministre, Lionel Jospin, avait tranché, le 21 mai, en faveur de la seconde solution (*Le Monde* du 23 mai) et avait annoncé l'ouverture d'une large concertation pour déterminer les modalités de ce partage de la croissance.

AUCUNE DATE-BUTOIR

En donnant à l'ouverture de cette concertation le tour le plus spectaculaire et le plus solennel possible, le gouvernement de M. Jospin, M. Chevènement en tête, s'emploie, pour ce qui est de la méthode politique, à prendre le contre-pied de son prédécesseur. Les élus gardent en effet, aujourd'hui encore, le souvenir d'une concertation trop rapide, en trompe-l'œil, qui avait suscité rancœurs et frustrations tenaces. Cela ne signifie pas que le gouvernement et les élus parviendront à un accord. Mais, résume-t-on au cabinet du ministre de l'intérieur, « *ce qui compte, c'est que les élus soient entendus par le gouvernement avant qu'il arrête sa décision* ». Les représentants des élus étaient d'ailleurs invités, lundi, à s'exprimer comme ils le souhaitaient, au-delà de la question du « *pacte* », sur l'ensemble des relations financières avec l'Etat. De même, aucune date-butoir n'est avancée pour la conclusion de cette concertation.

Au départ, les élus demandaient à bénéficier de la moitié du taux de croissance du PIB. Le gouvernement semble plutôt partir sur la base d'un tiers ou d'un quart. Mais l'une des hypothèses envisagées est la prise en compte d'une part variable de la croissance, augmentant avec le temps, au fil des trois prochaines années.

Jean-Louis Andreani

1 VOYAGE INDISCRET  AU CŒUR DE L'ÉTAT

La fuite des cerveaux

Quitter le service de l'intérêt général n'est plus, comme autrefois, assimilé à une désertion ou à une faiblesse. Il s'agirait plutôt d'une marque d'intelligence, d'une preuve de compétence ou de lucidité de la part des « pantoufleurs ». Comme si l'Etat, dans la confrontation permanente qui l'oppose aujourd'hui au marché, perdait d'abord la bataille des hommes

LA crise d'une institution se mesure d'abord au nombre et à la qualité de ceux qui la quittent. Or l'Etat connaît, depuis quinze ans, une fuite des cerveaux qui laisse peu de doute sur le mauvais climat qui y règne. « Pantoufleurs », « défroqués » : les hauts fonctionnaires qui quittent l'administration se désignent eux-mêmes ainsi, par défi et par orgueil, mais aussi par amertume. On part pour trouver mieux. On part après avoir perdu la foi. Le terme de « pantouflage », qui renvoyait à la somme (la « pantoufle ») que les fonctionnaires doivent acquitter, s'ils partent dans leurs premières années de carrière, pour rembourser le prix de leurs études dans une grande école aux frais de la collectivité, fait toujours partie de leur jargon ; mais son caractère péjoratif s'atténue. Quitter le service de l'intérêt général n'est plus, comme autrefois, assimilé à une désertion ou à une faiblesse. Ce serait plutôt une preuve d'intelligence et de valeur. Comme si l'Etat, dans la confrontation permanente qui l'oppose aujourd'hui au marché, perdait d'abord la bataille des hommes.

Une bataille perdue sur le terrain de la rémunération ou sur celui du prestige social ? Les deux, si l'on entend bien Philippe Villin, puisque la première détermine le second aux yeux d'une partie de la société. *« J'avais gardé un souvenir épouvantable de mon stage en préfecture d'Avignon*, raconte M. Villin. *La haute fonction publique était en train de perdre son statut. La chute des salaires ne pouvait que suivre. En 1984, après mes quatre ans de tournée, j'ai décidé de partir pour le privé. »* Jeune inspecteur des finances – l'élite des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, car seuls les premiers d'une promotion peuvent accéder à ce corps –, le futur directeur du *Figaro* prend tout de même conseil autour de lui. Quitter l'Etat si rapidement, avant même d'avoir fêté ses trente ans, reste alors exceptionnel. Chaque avis qu'il recueille tranche dans le même sens : il convient de passer une dizaine d'années dans la haute administration pour « bonifier » un début de carrière. Il sera toujours temps, ensuite, de se parachuter confortablement à la tête d'une entreprise...

Partir, pour M. Villin, relève aussi d'un choix politique. *« La gauche était arrivée au pouvoir, je ne voulais pas avoir à la servir. J'avais, à l'époque*, sourit-il, *une vision très binaire du monde... »* C'est pourtant un patron de gauche, Alain Gomez, grand ami de Jean-Pierre Chevènement, et que la nouvelle majorité a alors porté à la présidence de Thomson, entreprise publique, qui lui conseille de ne pas attendre plus longtemps pour rejoindre le secteur privé. Il choisira le groupe Hersant. *« En 1983, je gagnais 25 000 francs net par mois dans l'administration. J'ai multiplié mon salaire par 2,5 en rejoignant Hersant. Deux années plus tard, je l'avais encore multiplié par deux en prenant la direction du* Figaro *et de* France-Soir. *» Les cinq inspecteurs des finances de la promotion* Michel-de-l'Hospital (1979), celle de Philippe Villin, ont tous, comme lui, quitté l'administration dans les années qui ont suivi. Par goût de l'action, de l'argent, ou par lassitude d'une administration qui ne parvient plus à offrir suffisamment de postes attrayants à ses légions de hauts fonctionnaires.

Ce n'est certes pas une tendance générale : 85 % des hauts fonctionnaires sortis des grandes écoles continuent de servir l'Etat. Mais c'est une tendance étonnante, parce qu'elle touche d'abord l'élite de l'administration, ces membres des grands corps auxquels l'Etat offre les meilleurs salaires, les postes les plus prestigieux, les statuts les plus protecteurs, et qui n'ont pourtant qu'une idée : s'en détacher.

La décennie 80 a été pour beaucoup dans l'accélération de ce mouvement. La répétition des alternances politiques a joué le rôle d'un *spoil system*, poussant chaque fois hors de l'administration ceux qui, au sein des cabinets ministériels et des directions, avaient servi la droite ou la gauche et ne trouvaient plus leur place une fois que les électeurs avaient changé d'avis. La rétraction du champ de l'Etat, du fait des privatisations, a renforcé le phénomène. Les hauts fonctionnaires des finances partaient autrefois dans les banques publiques ; ils ont continué à rejoindre les mêmes banques, mais elles sont devenues privées. L'exaltation de l'entreprise et la perte considérable du prestige qui, auparavant, s'attachait au grand commis de l'Etat, ont accompagné ou renforcé ce mouvement. Aujourd'hui, l'imaginaire social des jeunes énarques ou des jeunes polytechniciens des grands corps se projette plus volontiers dans le secteur économique et médiatique que dans le dévouement à l'Etat. Et l'archétype qui leur sert de modèle a pour nom Jean-Marie Messier. L'homme dont ils observent avec admiration le parcours est passé, à moins de quarante ans, de l'inspection des finances, via le cabinet d'Edouard Balladur, alors ministre de l'économie, en 1986, à la banque Lazard, puis à la présidence de la puissante Compagnie générale des eaux, qu'il vient de rebaptiser Vivendi.

Les départs de l'Etat vers l'entreprise, s'ils ont toujours existé, ont seulement concerné certaines catégories de fonctionnaires. Ceux des affaires étrangères, des affaires sociales ou de l'éducation nationale ne partent que très marginalement dans le privé. Les membres des grands corps issus de l'ENA et, surtout, de l'Ecole polytechnique *« pantouflent » de plus en plus* souvent, de plus en plus tôt. 85 % des quinze personnes qui sortent chaque année dans le corps des Mines terminent leur vie professionnelle hors de l'Etat. Elles sont rejointes dans les entreprises, privées ou publiques, par 47 % des inspecteurs des finances, 37 % des ingénieurs des Ponts, 22 % des conseillers de la Cour des comptes. *« En fait, c'est le dogme du fonctionnaire à vie qui est aujourd'hui totalement dépassé »*, affirme un maître des requêtes au Conseil d'Etat.

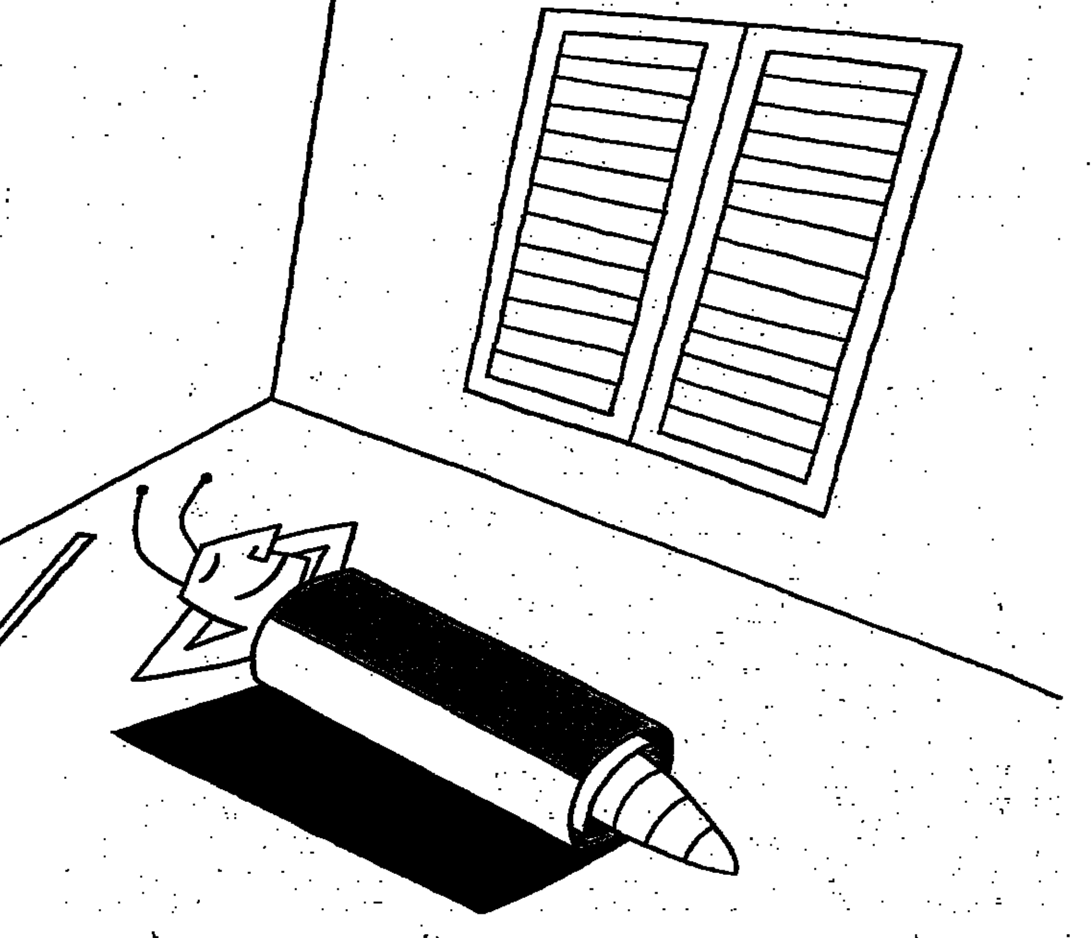
Non que l'idéal républicain ait disparu, mais le fonctionnement même du système administratif est générateur de frustrations telles qu'il ne parvient plus à répondre aux aspirations des plus ambitieux. Les critiques de l'institution sont ainsi de plus en plus nettes « en interne ». Nombre de hauts fonctionnaires contestent – sous la protection de l'anonymat – l'absence d'évaluation des décisions et la confusion des rôles entre politiques et techniciens. Un conseiller à la Cour des comptes dresse ainsi un tableau sombre de la situation : *« Je n'aimerais pas être à la place des administrateurs civils ! Ils ne proposent rien, ils exécutent et fournissent des données. Le système est conçu de telle manière que le cabinet concentre les responsabilités et les décisions. » « Il y a une mystique de la décision dans l'administration,* confirme un administrateur civil au ministère de l'économie et des finances. *Le pouvoir, c'est de décider, pas de mettre en œuvre. Il faut donc être le plus proche possible du pouvoir politique, et le flatter. »*

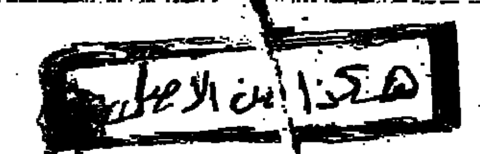
La déconnexion croissante des carrières et des mérites personnels, l'absence de valorisation de la culture de « terrain » ont également accru le sentiment que l'égalité des chances entre fonctionnaires n'est plus qu'un mythe. *« Seul un énarque pourra devenir chef de service*, assure ainsi un administrateur civil, *et il faut obligatoirement être passé en cabinet ministériel pour être nommé directeur général. »* Un ancien sous-directeur à la culture renchérit : *« Il y a de plus en plus de cynisme. On reste six mois dans un cabinet ministériel et on se fait nommer directeur d'administration à trente-cinq ans. Ensuite, quand on a nommé des gens à ces fonctions et qu'ils ne font pas l'affaire, on ne les renvoie jamais. Ou beaucoup trop tard. »* Un scepticisme complet sur la capacité de l'administration à se réformer et le sentiment que le débat sur le sujet n'a jamais été réellement abordé font le reste.

« Il y a un tel écart entre le mythe de la haute fonction publique et la réalité qu'il est douloureux d'en parler publiquement », avoue Laurence Engel, auditrice à la Cour des comptes. A la description de ces frustrations quotidiennes s'ajoute une absence de perspectives de carrière, dégradées pour des raisons qui tiennent à la pyramide des âges et au rétrécissement du secteur public. *« Il n'existe plus de carrière après dix ou quinze ans*, explique un haut fonctionnaire. *Il y a désormais une sorte de dégradation psychologique : les structures se rigidifient, les hiérarchies se recomposent, les gens vieillissent ensemble. »* Dans certains corps comme l'inspection des finances ou les Mines, dans certains lieux comme la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances, saint des saints de la haute fonction publique, forteresse inexpugnable du pouvoir d'Etat, l'explication se situe, à l'évidence, dans les esprits : le passage dans l'Etat est l'antichambre des responsabilités dans le privé. *« L'objectif de tout l'encadrement supérieur du Trésor est d'aller dans le privé, à quelques exceptions près*, assure ainsi un ancien de cette direction. *L'arbitrage porte seulement sur le moment où l'on part... »*

DE fait, certains postes offrent de si formidables tremplins vers le privé que la haute administration apparaît parfois comme une étape au cœur d'une stratégie personnelle dont l'aboutissement est, rapidement, le plus rapidement possible, l'entreprise. *« Si l'on est nommé à un poste hiérarchiquement élevé dans le public*, explique un énarque, *on peut être parachuté comme directeur général dans le privé. »* Appartenir à un grand corps, effectuer un passage dans un cabinet ministériel prestigieux constituent ainsi une voie royale pour passer ensuite dans l'entreprise. Les postes de conseiller technique dans les cabinets ministériels de l'économie et des finances, mais aussi des transports et de l'équipement, des affaires européennes et, plus encore, ceux de conseiller économique à Matignon ou à l'Elysée ouvrent de très larges opportunités de contacts avec les principales entreprises françaises. Les postes de directeur ou directeur adjoint du cabinet du ministre sont plus prisés encore. La nécessité de décider, la proximité du pouvoir, la personnalisation des fonctions paraissent alors préparer à la culture d'entreprise. Et le passage dans les cabinets ministériels devient une période de repérage mutuel.

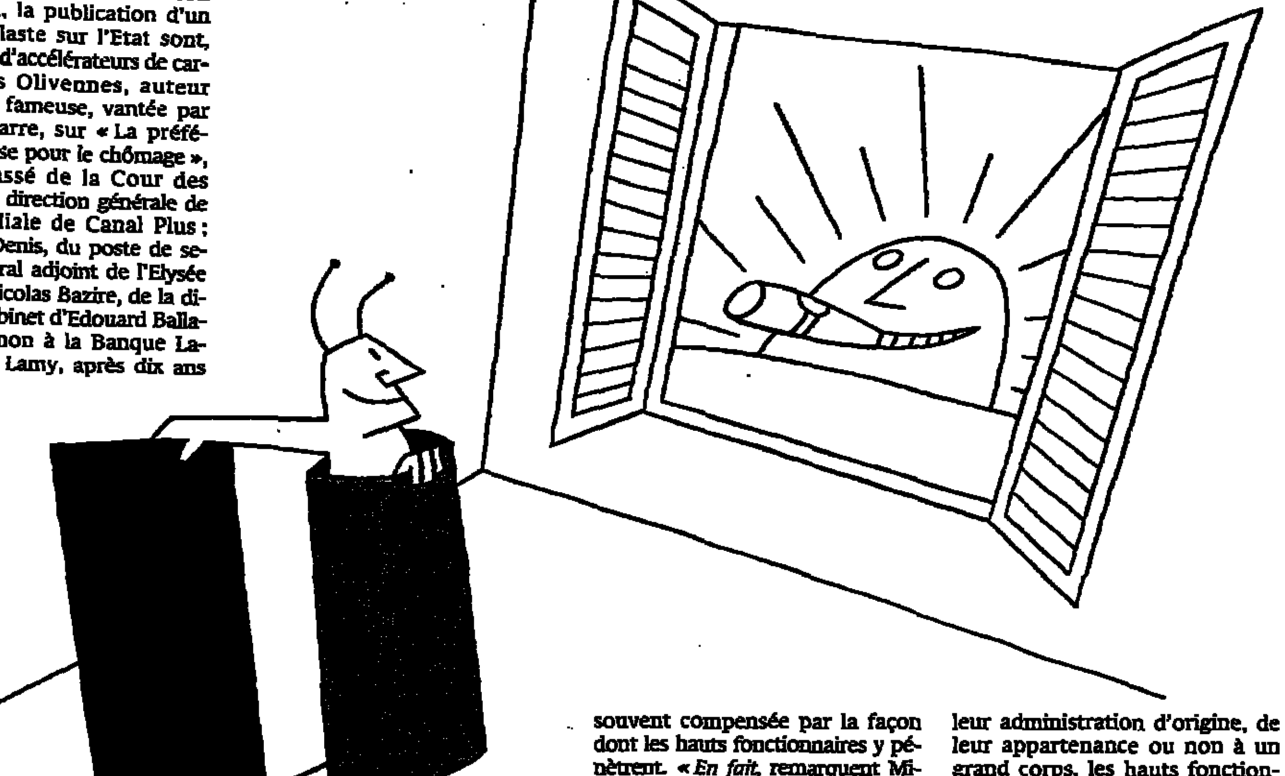
85 % des quinze personnes qui sortent chaque année dans le corps des Mines terminent leur vie professionnelle hors de l'Etat. Il en va de même pour 47 % des inspecteurs des finances, 37 % des ingénieurs des Ponts, 22 % des conseillers de la Cour des comptes





هكذا من الأصل

L'utilisation intelligente de certains réseaux médiatiques ou intellectuels, la rédaction d'une note remarquée pour la Fondation Saint-Simon, la publication d'un livre iconoclaste sur l'Etat sont, alors, autant d'accélérateurs de carrière. Denis Olivennes, auteur d'une étude fameuse, vantée par Raymond Barre, sur « La préférence française pour le chômage », est ainsi passé de la Cour des comptes à la direction générale de CGV, une filiale de Canal Plus ; Jean-Pierre Denis, du poste de secrétaire général adjoint de l'Elysée à Vivendi ; Nicolas Bazire, de la direction du cabinet d'Edouard Balladur à Matignon à la Banque Lazard ; Pascal Lamy, après dix ans



passés à Bruxelles auprès de Jacques Delors, a rejoint le Crédit lyonnais.

Si les hauts fonctionnaires quittent si facilement l'Etat, c'est aussi parce que ce dernier se montre particulièrement large d'esprit en la matière. La commission de déontologie, mise en place en 1993 et dont la saisine est obligatoire avant tout « pantouflage », se montre rarement sévère. Dix incompatibilités ont été prononcées en 1997, soit seulement 1,38 % des avis. Là encore, d'ailleurs, les inégalités sont grandes entre les fonctionnaires : les membres des grands corps voient rarement leurs demandes rejetées, et bon nombre d'ingénieurs de l'armement passent dans les entreprises avec lesquelles ils ont travaillé et conclu des marchés, sans que l'Etat y trouve rien à redire.

Mieux, l'administration offre à ceux qui la quittent un formidable filet de sécurité. Le décret du 16 septembre 1985 leur permet, en effet, de rejoindre le secteur privé tout en conservant la possibilité de réintégrer le service de l'Etat. Cette « mise en disponibilité » est, en théorie, de trois ans, renouvelable une fois. En pratique, la tolérance est grande, puisqu'il est possible de cumuler une disponibilité pour convenance personnelle (deux fois trois ans) et une disponibilité dans le cadre d'une « mission d'intérêt public », définie assez largement, le ministère de la fonction publique y incluant notamment le passage dans des entreprises comme Alcatel, Paribas, Indosuez, Air liquide ou la Banque franco-koweïtienne... Autant dire qu'un haut fonctionnaire peut ainsi se soustraire au risque du chômage pendant une période de douze ans. De quoi envisager en toute tranquillité une insertion dans l'entreprise.

Dès lors, les hauts fonctionnaires qui « pantouflent » évitent bon nombre des risques auxquels s'exposent chaque jour les cadres supérieurs du privé. Ils dérogent d'ailleurs à bien d'autres règles et, d'abord, dans la pratique, aux règles de sélection traditionnelles auxquelles sont habituellement soumis les autres cadres. Les contacts noués avec des patrons lors du passage en cabinet ministériel ne valent-ils pas tous les entretiens d'embauche ? L'esprit de corps est un atout aussi utile : il est d'usage de dire qu'un énarque en fait venir dix autres, et la rafale des recrutements auxquels se livre encore Jean-Marie Messier à Vivendi – une quinzaine d'anciens élèves de l'ENA, dont une demi-douzaine d'inspecteurs des finances, l'ont rejoint en deux ans – en est l'une des plus éclatantes illustrations. Bien entendu, il est exceptionnel qu'un haut fonctionnaire, surtout s'il est issu d'un grand corps, rencontre le directeur des ressources humaines d'une entreprise. Le recrutement d'un énarque est directement l'affaire du dirigeant de la société.

Que recherche-t-il en recrutant un haut fonctionnaire ? Un successeur, un égal, un homme – plus rarement une femme – qui sait exercer le pouvoir. *« Il est vrai qu'un énarque arrivant dans le privé dispose d'un avantage indéniable,* observe Marc Lamy, le président de Boyden France, l'un des plus gros cabinets de chasseurs de têtes, *car très rares sont les cadres de son âge issus de l'intérieur de l'entreprise qui savent discuter, négocier avec d'autres dirigeants, des ministres, des représentants d'autres Etats. Cela leur donne une avance considérable. »* Ces recrutements n'échappent pourtant pas à un certain snobisme. *« Pour caricaturer à peine,* affirme encore un chasseur de têtes, *le patron d'une grosse PME, créateur de son entreprise, prise le recrutement d'un énarque comme un signe extérieur de sa réussite, au même titre que son Falcon-Jet ou sa Légion d'honneur. »*

« Lorsque je me compare avec un type du public qui a mon âge, je vois d'abord une différence de revenus. Je gagne au moins le double. Dans le privé, la rémunération globale est un critère de réussite »

Il est donc rare que l'on s'enquière des connaissances précises que la recrue a du secteur. Interroger un ancien haut fonctionnaire sur la façon dont il a été engagé est, à cet égard, édifiant. *« J'avais rencontré une fois le directeur général de l'entreprise lors de mon passage à Matignon,* raconte l'un d'entre eux, qui « pantoufle » dans l'audiovisuel. *Lorsque j'ai appris qu'il cherchait un directeur sur l'international, je l'ai appelé. Il m'a seulement dit : "On se voit demain." Nous nous sommes vus, nous avons parlé de tout et de rien. Voilà, c'était fait ! Je n'ai négocié ni mon statut ni mon salaire. Je ne connaissais rien à l'entreprise et rien à l'audiovisuel. » « Les discussions préliminaires ne vont pas dans le détail,* renchérit Alain Bentejac, promotion Droits-de-l'homme de l'ENA en 1981, directeur général de CGIS Entreprise, filiale de Vivendi. *De toutes les façons, le patron sait qu'il embauche d'abord un généraliste. Il se fie donc à la bonne image de l'administration d'origine ou au fait d'être passé en cabinet. »* Au fond, confirme Marc Lamy, *« le recrutement d'un énarque par un président d'entreprise tient le plus souvent à des choses irrationnelles. Il suffit qu'il trouve le type brillant ».*

Subtilement, la méconnaissance de l'entreprise est d'ailleurs très souvent compensée par la façon dont les hauts fonctionnaires y pénètrent. *« En fait,* remarquent Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot, deux sociologues responsables de l'observatoire des dirigeants au CNRS, *les énarques débutent le plus souvent, en entreprise, dans des postes valorisants, qui leur permettent de faire carrière plus rapidement tout en ayant le temps de se former. A la direction du Plan, par exemple : c'est une fonction où l'on peut raisonner globalement sur l'entreprise, sans prendre réellement de responsabilité la mettant en jeu. Jean-Louis Beffa, Roger Fauroux, Alain Minc ont débuté dans ces postes avant de grimper dans la société. »*

Cela n'empêche pas qu'à l'intérieur même de l'entreprise la perception des méthodes de travail de ces anciens hauts fonctionnaires soit parfois beaucoup plus sévère. *« Ils travaillent beaucoup, mais seuls,* affirme ainsi un cadre de la Lyonnaise des eaux. *Ils paraissent compter davantage sur l'organisation que sur les hommes. Enfin, ils ont hérité de l'Etat une certaine "réunionnite", qui est d'abord une manière de retarder la prise de décision tout en diluant les responsabilités. »*

Les méthodes de l'administration n'ont pas cours dans l'entreprise, mais beaucoup de ces hauts fonctionnaires « défroqués » font l'éloge du pragmatisme et de l'action qui, disent-ils, finissent par donner de meilleurs résultats que les constructions intellectuelles si souvent louées au cœur de l'Etat. *« Lorsque, en 1991, j'ai rejoint le cabinet de Dominique Strauss-Kahn, alors ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur,* raconte encore M. Bentejac, *j'ai été chargé de fusionner les directions régionales de l'industrie (Drire) et les directions régionales du commerce extérieur (DRCE). Cent cinquante personnes étaient concernées, et les synergies de compétences étaient évidentes. Bien sûr, cela n'engageait aucune suppression d'emploi. Il n'y a eu aucune résistance ouverte des administrations concernées : l'enlisement du dossier a été progressif. En 1998, cela n'est toujours pas fait. Dans le privé, a contrario, j'ai vécu la restructuration d'une filiale qui concernait cinq mille personnes. Elle a été accomplie en moins d'un an. »*

Revers de la médaille : dans l'entreprise, on a affaire à ce qui caractérise le marché de l'emploi sans jamais toucher l'administration, le chômage. Nicolas Baverez, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, sorti à la Cour des comptes, est aujourd'hui directeur du développement du groupe Ladreit de Lacharrière. *« La grande différence en entreprise est là,* dit-il. *Les problèmes sont toujours liés à la survie de la société. Les licenciements sont donc inévitables. Et virer les gens, c'est le pire des métiers. »*

La compensation évidente, et souvent difficilement avouée, du stress, de la violence de la compétition, de la charge de travail reste d'abord le salaire. En fonction de leur administration d'origine, de leur appartenance ou non à un grand corps, les hauts fonctionnaires qui « pantouflent » peuvent voir leurs revenus augmenter d'au moins 40 %, très souvent au-delà. *« A l'Elysée, je gagnais 450 000 francs par an comme conseiller pour les questions internationales »,* explique Serge Lafont, un des rares « X-Ponts » qui ont rejoint une PME, Microfolie's, spécialisée dans la conception et la fabrication de jeux vidéo. *« Dans le privé,* dit-il, *mes conditions de salaires au départ sont passées aux environs de 800 000 francs par an. »*

« Aujourd'hui, lorsque je me compare avec un type du public qui a mon âge, je vois d'abord une différence de revenus, confirme Olivier Dousset, un des rares énarques à avoir créé sa propre entreprise, Dôme et compagnie, une société de conseil en fusion-acquisition. *Je gagne au moins le double. Dans le privé, la rémunération globale est un critère de réussite. »* Il faut pourtant nuancer les choses. Car le public offre également des postes financièrement bien dotés. Un conseiller économique à l'étranger peut ainsi gagner plus de 100 000 francs par mois, largement défiscalisés, et les trésoriers payeurs généraux perçoivent des rémunérations qui rivalisent très bien avec celles du privé. *« Faire un métier pour gagner de l'argent était inimaginable dans ma famille »,* assure Nicolas Tenzer, Normale-ENA, fils de diplomate. Comme chef de service au Plan, il déclare *« tout de même 500 000 francs an, ce qui n'est pas si mal ».* La plupart des conseillers d'Etat peuvent, par ailleurs, largement arrondir leur traitement grâce aux « ménages », des cours divers ou des notes rédigées pour d'autres administrations, qui les rémunèrent. Enfin, la plupart des hauts fonctionnaires restés dans l'Etat mettent en balance le temps et la liberté dont ils disposent. *« Pour moi,* assure ainsi un autre normalien et énarque, aujourd'hui au ministère des finances, *le fin du fin n'est pas de rentrer à 22 heures tous les soirs. Je gagne sans doute 50 % de moins que dans le privé, mais l'Etat ne fera jamais l'objet d'une OPA inamicale, je prends mes vacances quand je le veux et j'ai eu le temps d'écrire un roman. »* Il reste que les conditions financières d'un passage dans le privé interdisent le plus souvent tout retour dans une administration qui n'offre que très rarement l'équivalent.

Ce sont bien les avantages du système – sa facilité, la sécurité qu'il procure, les revenus auxquels on peut prétendre – qui expliquent, plutôt qu'un attrait soudain pour l'esprit d'entreprise, nombre de départs vers le privé. Comment expliquer, sinon, que les hauts fonctionnaires qui ont créé leur entreprise se comptent sur les doigts des deux mains et que ceux qui ont choisi de rejoindre des PME soient si peu nombreux ? Trop de risques, répondent généralement les intéressés. *« Tous mes anciens condisciples de l'ENA m'ont toujours dit : "Serge, on a les yeux fixés sur toi",* raconte ainsi M. Lafont, aujourd'hui confronté au rachat de sa PME, Microfolie's. *Ils voulaient voir si je réussirais en ayant ainsi opté pour une telle aventure. »* M. Dousset, à la tête de la société qu'il a créée, est plus explicite encore : *« En créant mon entreprise, je joue petit dans la cour des grands et, au fond, j'ai surtout la liberté de travailler. Si je suis honnête, je dois dire aussi que j'ai monté une entreprise parce que je n'avais rien à perdre. Un type issu des grands corps ne se lancera jamais dans une telle aventure. »*

Les grands corps... On en revient toujours à eux. Même en période de raréfaction des débouchés, ils échappent en grande partie aux difficultés. Grâce à leurs réseaux, d'abord : ils fournissent 75 % des administrateurs présents dans au moins cinq conseils d'administration différents. Grâce au prestige qu'ils conservent dans un monde, celui des hauts fonctionnaires, qui l'a pourtant largement perdu. Les inspecteurs des finances, les X-Ponts, X-Mines restent une élite ardemment recherchée par les dirigeants d'entreprise. Ils représentent aujourd'hui un tiers de l'encadrement des grandes sociétés entreprises et la totalité de leurs dirigeants « politico-administratifs ». En somme, un diplômé d'HEC, dont la vocation première est pourtant l'entreprise, a tout intérêt à faire l'ENA et à sortir dans un grand corps s'il veut devenir patron.

On comprend qu'au sein même des grandes écoles la course au classement ait pris un tour toujours plus rude. Au point de créer, au sein même de l'élite des hauts fonctionnaires, une superélite privilégiée et enviée. Chacun en France, dans le secteur public comme dans le secteur privé, *paraît avoir intégré cette* donnée comme une échelle de référence absolue. Les énarques qui ne l'atteignent pas voient parfois leurs ambitions brisées. Les polytechniciens qui ne sont pas sortis « dans la botte » s'appellent eux-mêmes des « autodidactes »...

« J'ai mis longtemps à me remettre de ne pas être dans les grands corps, avoue ainsi un X-ENA. *Et je me souviens encore du lendemain qui a suivi l'annonce du classement de sortie de l'ENA. Je marchais dans la rue avec ma sœur lorsque j'ai rencontré mon ancien directeur de séminaire, un grand éditeur. Lorsqu'il m'a vu, son visage s'est décomposé. Il a traversé en me tendant la main. il me l'a serrée en me disant, bouleversé : "Je viens d'apprendre la nouvelle. C'est affreux. Je ne sais pas quoi vous dire." Ma sœur m'a demandé de quoi il s'agissait. Bien sûr, il s'agissait de mon classement. »* M. Dousset a connu la même blessure. *« Deux ou trois mois avant la sortie, j'ai vu que je n'en serais pas. J'étais si persuadé que ma vie professionnelle serait fichue si je n'appartenais pas à un grand corps que j'ai même eu la tentation de recommencer ma scolarité à l'ENA. »*

Mauvaise nouvelle, cependant, pour les candidats au « pantouflage » : confrontés à la concurrence internationale, aux prises d'intérêts croisées, les entreprises commencent, timidement, à adopter un mode de recrutement qui fait la part moins belle à ceux qui sont issus de l'administration. *« Notre système est en ébullition, les règles du jeu sont en train de changer »,* assure M. Villin, qui dirige aujourd'hui la banque Lehman Brothers en France et affirme recevoir au moins une fois par semaine un ancien condisciple cherchant à quitter l'Etat. *« Je conseille à tous de quitter le bateau le plus rapidement possible,* ajoute-t-il. *Il faut bien comprendre que ceux qui ont quarante-cinq ans sont incasables, car inadaptables. »* Les responsables du corps des Mines observent qu'en une génération les choses ont changé, que les entreprises ne veulent plus embaucher au-delà de quarante-cinq ans et que la plupart de ceux qui obtiennent des postes intéressants ont moins de trente-cinq ans. Et la tendance, pour ceux-là, est maintenant de les intégrer dans la hiérarchie à mi-pente plutôt qu'au sommet.

Pour ceux qui échouent dans le privé, l'Etat est bon prince. Plusieurs hauts fonctionnaires ayant raté leur implantation en entreprise ont été réintégrés dans l'administration. Le plus souvent dans ces « placards » que génère toute superstructure, sans que cela atténue – au contraire ! – l'amertume croissante de ceux qui, eux, n'ont pas quitté le service de l'Etat. Comme si ce dernier, indulgent pour les inconstants, ne savait plus distinguer et récompenser ses serviteurs les plus fidèles.

Raphaëlle Bacqué
Dessins : Serguei

4.

SERGUEj 98.

Demain :
2. Un mauvais investisseur

Georges Vigarello, historien du corps

« L'enfant est la victime emblématique d'aujourd'hui »

L'auteur d'« Histoire du viol » replace l'affaire Dutroux dans l'évolution des mentalités à l'égard de la criminalité sexuelle

« L'affaire Dutroux a suscité émotion et colère bien au-delà de la Belgique. *On a même parlé* de crime du siècle. Votre exploration de quatre siècles de criminalité sexuelle pour écrire *Histoire du viol* vous conduit-elle à cette même évaluation ?

– C'est toujours difficile de parler du crime du siècle. Au XIXe siècle, on a vu plusieurs cas, particulièrement horribles, dont les auteurs ont été qualifiés de « criminels du siècle ». Il y en a un, en particulier, Joseph Vacher, auteur de plusieurs meurtres et viols d'enfants entre 1890 et 1897, qui peut être considéré comme le premier tueur en série répertorié dans les annales. Il a été désigné par la presse comme le premier grand criminel du siècle. Son exceptionnalité, qui en fait n'en était pas une, a été mise en évidence par deux types de procédures nouvelles au XIXe siècle : d'une part, le type d'enquête judiciaire et policière mis en œuvre pour l'arrêter qui a permis de confronter des faits commis dans des lieux très différents, et, d'autre part, la manière dont une presse qui devenait nationale a rapporté ces faits, provoquant de l'émotion loin des endroits où les crimes avaient été commis. Elle a fait naître une émotion nationale qui avait le plus grand mal à émerger dans les décennies précédentes.

DESSIN / MAJA

– On pourrait alors dire que l'affaire Dutroux est devenue *exceptionnelle par phénomène* inverse, non pas en raison d'un succès de la justice et de la police, mais d'un échec dramatique, ces fameux « dysfonctionnements » ?

– Dans ces matières, la justice a eu par le passé des failles régulières et systématiques. La justice de l'Ancien Régime était dans ces domaines absolument déplorable, car elle ne disposait pas de l'appareil policier moderne, et surtout n'attribuait pas à ce type de crime l'importance que nous lui accordons aujourd'hui. Cela dit, j'estime que, dans l'affaire Dutroux, *c'est la faille de la justice* qui a été au centre de l'indignation, à côté de l'horreur des crimes commis. Ces failles de la justice ne sont cependant pas un phénomène nouveau.

– Vous démontrez que le viol de la femme adulte a eu du mal à s'imposer comme crime dans le droit français. Qu'en est-il des violences faites aux enfants ?

– Le crime sur enfant a toujours été considéré comme plus grave que le crime sur adulte. Sous l'Ancien Régime, il était puni de la roue, le supplice le plus horrible, alors que le crime sur adulte n'était puni « que » de la pendaison. Il était aussi davantage poursuivi, car il créait un plus grand scandale. C'est un phénomène transhistorique. On peut également remarquer que, à chaque période d'accentuation de la sensibilité, ce sont les crimes sur enfants qui sont davantage dénoncés. Les choses ont particulièrement bougé dans ce domaine dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il n'y avait pas plus de crimes commis, mais la sensibilité s'était accrue. Au XIXe siècle, on constate que, dans les villes, les parents d'enfants maltraités acceptent de moins en moins les procédures de dédommagement financier qui étaient fréquentes auparavant dans les campagnes.

– Et aujourd'hui ?

– Nous sommes encore dans ce processus d'accroissement de la *sensibilité à l'égard de la violence*. Au cours du XIXe siècle, les statistiques le prouvent, la grande criminalité baisse, alors que l'indignation, répercutée par la presse, s'accroît. L'exemple de la maltraitance familiale, dont on ne parlait quasiment pas à la fin du XVIIIe siècle, est devenu, au XIXe et au XXe siècle, un thème majeur. Ce n'est qu'en 1889 *qu'apparaît une loi sur la maltraitance* des enfants par leurs parents.

– L'affaire Dutroux n'est-elle pas cependant singulière dans la mesure où c'est la première fois que, dans une *démocratie* moderne, un fait divers ébranle les fondements d'un Etat ?

– C'est en effet la première fois qu'un fait divers entre dans la rhétorique politique, parce qu'il mobilise un nombre très important de personnes – voir la Marche blanche d'octobre 1996. J'aurais tendance à penser que cette irruption du fait divers dans la sphère du politique révèle les « pannes » de cette rhétorique. Il y a également le fait que le public a tendance, plus que par le passé, à s'identifier aux victimes. En Belgique, l'opacité des pouvoirs est certainement plus grande qu'ailleurs en raison de la complexité de leur organisation. Plus généralement, il me semble que, dans les sociétés occidentales, la relation du citoyen au pouvoir est de plus en plus opaque, ce qui amène la population à se considérer comme victime potentielle des « dysfonctionnements » qui apparaissent.

– A-t-on déjà constaté par le passé des phénomènes semblables à ce que l'on a pu voir récemment en Belgique, comme ce sentiment largement partagé que l'on vous cache quelque chose, par exemple que Dutroux n'est que l'instrument d'un vaste complot où seraient impliqués les puissants ?

– Oui, mais pas avec cette ampleur. Ainsi, au début du XIXe siècle, lorsque les cas de violences sexuelles sur des enfants commencent à être relevés, on voit se développer une mise en cause des autorités, à qui l'on demande de prendre en charge de manière plus efficace la poursuite et la condamnation des criminels. D'autre part, le fantasme autour des « réseaux » d'enlèvements *d'enfants* a toujours existé. D'abord parce que ces réseaux, qui ratissaient des enfants au profit des pédophiles, ont bel et bien existé, comme le prouve le cas de Deschauffours, un « rabatteur » qui finira *brûlé vif en 1726. Il y* a aussi ces cas rapportés dans le livre d'Arlette Farge et Jacques Revel, *Logique des foules*. Il montre que, dans les années 1750, des réseaux existent, mais qui ne sont pas forcément liés à la pédophilie. Des archers, les gendarmes de l'époque, enlevaient des enfants pour obtenir ensuite des rétributions en faisant du chantage auprès de leur famille.

» Mais à cette réalité s'ajoutaient des fantasmes : on disait que ces enfants étaient envoyés aux colonies, qu'ils étaient ensuite saignés pour que leur sang soit utilisé par les puissants, etc. Ce *qui* me semble nouveau dans la situation présente, c'est le sentiment que l'Etat n'a pas fait ce qu'il devait faire. L'Etat n'a pas protégé nos enfants, qui sont un bien central, auquel nous attache un lien beaucoup plus fort que par le passé. A cela s'ajoute, pour les parents, un sentiment diffus de culpabilité. La société individua*liste met les sujets face à une* contradiction : un enfant, c'est ma vie, mais en même temps ma vie ne me permet pas de m'en occuper suffisamment. Enfin, cet Etat qui ne s'occupe pas suffisamment des enfants fait des choses qui m'échappent, sur lesquelles je n'ai aucune prise, me plaçant potentiellement en position de victime. Et les enfants sont les victimes emblématiques d'aujourd'hui. *Ce ne sont plus les ou*vriers du XIXe siècle, les esclaves, les immigrés, etc. L'enfant est la victime proche, celle qui vit à nos côtés.

– On peut cependant constater que, à la suite de l'affaire Dutroux, l'Etat a réagi, notamment en France, avec une vaste opération de répression antipédophile...

– La compassion provoquée par ces affaires empêche parfois de porter un regard à la fois sensible et raisonnable sur ces problèmes. A ce moment-là, les réactions, y compris celles de *l'autorité,* peuvent devenir excessives. Je trouve qu'il est relativement risqué de se lancer aussitôt dans des entreprises de prévention systématique en jouant l'amalgame. Entre Dutroux et le regardeur de cassettes, on ne peut pas faire un amalgame. L'opération « Ados 96 » a abouti au fait qu'il y ait plus de morts par suicide des personnes mises en cause que de victimes de Marc Dutroux. Il faut que l'Etat réagisse, certes, mais avec mesure et sensibilité.

– Le fait d'établir une conti*nuité entre un criminel pervers* comme Marc Dutroux et la délinquance de personnes attirées sexuellement par les enfants ne risque-t-il pas de créer une confusion ?

– Le danger, c'est de considérer tous ceux qui ont des comportements transgressifs comme identiques. On risque de recréer des regards anathémisants sur des *comportements privés comme* l'homosexualité. Aujourd'hui, les travaux des psychologues, même s'ils ne sont pas tous d'accord entre eux, nous permettent d'effectuer un minimum de différenciation. On sait par exemple que ceux qui agressent les enfants des autres n'agressent pas les leurs et, réciproquement, qu'il y a une différence entre homo*sexualité et pédophilie et que*, au sein de la pédophilie, il y a des comportements différents.

– Dans les cas de pédophilie constatés dans des institutions comme l'école, l'Eglise ou autres, ne peut-on pas penser que les pratiques consistant à « laver son linge sale en famille » contribuent au développement de fantasme de *complot, de « protections »* ?

– Certainement. Il y a une longue tradition de ce genre de pratiques, l'institution se protégeant de la honte qui peut rejaillir sur elle. Mais, de moins en moins, l'institution se protégera. La conscience collective vis-à-vis de ces problèmes a subi une telle rupture dans les années 80-90 que le secret sur ces affaires aura de plus en plus de mal à être préservé. »

Propos recueillis par
Luc Rosenzweig

Un universitaire atypique

GEORGES VIGARELLO, cinquante-sept ans, est un universitaire atypique. Son intérêt pour le corps et son histoire est issu d'une réflexion fondée sur sa pratique de « prof de gym », une fonction qu'il exerça pendant quatre ans à sa sortie de l'école normale supérieure *d'éducation physique*. Reçu à l'agrégation de philosophie, il soutient en 1978 une thèse de doctorat d'Etat sur « Le corps redressé », qui sera publiée aux Editions Jean-Pierre Delarge. Ses recherches le conduisent par la suite à explorer l'histoire des mentalités relatives aux pratiques corporelles et sportives: il publiera successivement *Le Propre et le Sale, Histoire culturelle du sport. Le Sain et le Malsain*, aux Editions du Seuil, comme son dernier ouvrage *Histoire du viol*, dont l'historien Alain Corbin a rendu compte dans « Le Monde des livres » du 20 février.



GEORGES VIGARELLO

Ce livre explore sur les quatre derniers siècles l'évolution des comportements sociaux, politiques et judiciaires relatifs aux violences sexuelles perpétrées sur des femmes, des hommes ou des enfants. Selon lui : *« La violence sexuelle et son jugement sont indissociables d'un univers collectif et de ses changements. Il faut une longue traversée de cet univers, un lent recensement de ses composantes, pour mieux cerner dans le cadre sulfureux de la violence sexuelle la logique qui humilie, celle qui défend, celle qui juge. »*

Georges Vigarello estime par ailleurs qu'aujourd'hui *« on donne une place définitivement nouvelle au viol d'enfant. La violence sexuelle s'impose ici comme violence première, crime d'autant plus atroce qu'il atteint un idéal de pureté, potentialité d'autant plus absolue que le sens ne vient plus de l'image traditionnelle des pères et de l'autorité »*.

Professeur à l'université Paris-V et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Georges Vigarello est également membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

L. R.

Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI »

« Il faut avoir le courage de s'engager dans des réformes structurelles fortes »

« Pourquoi voulez-vous réformer l'impôt de solidarité sur la fortune ?

– A l'étape où nous sommes de la mise en œuvre de la politique de la gauche plurielle, il faut avoir le courage de s'engager dans des réformes structurelles fortes, concernant, en particulier, l'orientation de l'argent et la fiscalité. Sur ce dernier point, je propose une augmentation sensible de l'impôt sur la fortune. Pourquoi ? Parce que cet impôt est absolument injuste, contourné par toute une série de ceux qui devraient, d'abord, le payer. Il y a des "riches", entre guillemets, qui paient l'impôt sur la fortune, mais les très grandes fortunes, pour beaucoup, y échappent. Dans un pays où les prélèvements obligatoires sont si lourds, l'impôt si écrasant, comment imaginer que la neuvième fortune française, celle de M. Pinault, échappe à l'impôt ?

» Je pense qu'il faut introduire, parmi les biens soumis à cet impôt, non pas "l'outil de travail", comme on l'a dit, mais les fortunes professionnelles. Il y a des moyens financiers, accumulés dans le cadre d'un patrimoine professionnel, qui ne retournent pas à l'emploi, mais qui vont à la spéculation monétaire et financière. C'est absolument insupportable. C'est comme cela que la Bourse s'envole ! Donc, il faut introduire les fortunes professionnelles dans le calcul de l'impôt, mais il faut empêcher que cela ne touche les PME et PMI, en prenant en compte leur engagement financier, leur engagement d'investissment.

– Voulez-vous toujours augmenter le rendement global de l'impôt sur la fortune ou, en élargissant son assiette, moduler les taux ?

– Si l'élargissement de l'assiette est très important, je ne pense pas qu'il faille abaisser les taux, mais on peut envisager une certaine modulation. Ce qui est essentiel, c'est un meilleur rendement. J'en ai discuté avec Lionel Jospin et avec le ministre de l'économie et des finances depuis plusieurs mois. Par ailleurs, il ne faut pas toucher aux œuvres d'art, dès lors qu'elles ne font pas l'objet d'une spéculation.

– Cette réforme de l'ISF est-elle la mesure fiscale à laquelle le Parti communiste tient le plus ?

– Conjoncturellement et moralement, *oui ! C'est une mesure morale*, en effet, mais pas seulement : non seulement on ne va pas imposer "l'outil de travail", mais on va faire de cet impôt un élément de stimulation, car tous ceux qui, avec *leurs biens liés au travail*, créeront des emplois seront, eux, exonérés.

» S'agissant de la fiscalité locale, la taxe d'habitation fait déjà l'objet d'exonérations pour les revenus modestes. Il ne faudrait pas qu'en introduisant l'idée de tenir compte du revenu pour le calcul de cette taxe, on se mette à frapper les couches moyennes, les ménages qui disposent de 20 000 francs par mois et qui vont être pénalisés, déjà, par l'abaissement du plafond du quotient familial. Pour la taxe professionnelle, il faut y faire entrer les actifs, et cela va changer les choses : aujourd'hui, moins vous employez de gens, *moins vous mettez* en valeur vos actifs et moins vous payez d'impôt ! En même temps, il ne faut pas que la taxe professionnelle réformée pénalise les PME et PMI.

– Etes-vous toujours hostile à *la baisse de la rémunération du* Livret A, annoncée par Jean-Claude Gayssot ?

– Je le lui ai dit, naturellement : je vois bien ce qu'il y a là de volonté positive – l'idée de dégager des moyens financiers pour le logement social –, mais je pense qu'on aurait pu éviter cette baisse et qu'à partir du moment où on la fait, on doit, en même temps, taxer les plus-values. On épargne trop les revenus financiers, qui doivent être mis à contribution au moins autant que ceux des salariés.

– Au-delà de la fiscalité, quelle utilisation faut-il faire des fruits de la croissance ?

– Je propose, d'abord, une relance sensible par le SMIC. Le "coup de pouce" annoncé met l'augmentation du SMIC autour de 2 %, inférieure à celle de 1997, qui était de 4 % et que je trouvais déjà insuffisante. Je pense aussi aux minima sociaux, aux pensions et retraites.

» Ensuite, il y a la TVA. Quand M. Juppé l'a augmentée de 2 points, on a bien vu les conséquences que *cela avait sur la vie économique* et sociale du pays. Je ne dis pas qu'il faut immédiatement une baisse de 1 ou 2 points de TVA de façon généralisée, mais je propose que, déjà, on la fasse passer de 20,6 % à 5,5 % sur les factures d'électricité et de gaz. Je propose, aussi, que pour les jeunes qui sont tournés vers les technologies nouvelles et les moyens de communication modernes, nous fassions baisser sensiblement la TVA sur certains objets culturels.

– Craignez-vous une sorte de "pause" dans les réformes engagées par le gouvernement ?

– Je suis comme les Français : satisfait de ce qui se fait depuis un an, à bien des égards, mais pas dans tous les domaines. Il y a une politique de gauche qui est mise en œuvre, avec des mesures importantes – les 35 heures, les emplois-jeunes, la lutte contre l'exclusion – dans lesquelles je me retrouve pleinement comme communiste. Il y a, aussi, des mesures sur lesquelles je voudrais que l'on puisse aller plus vite. Il y en a d'autres que je n'aurais pas souhaitées : par exemple, je n'étais pas d'accord avec l'acceptation du pacte de stabilité européen, qui va nous mettre dans une position de contrainte financière que l'on sent déjà, d'ailleurs, dans les orientations budgétaires.

» J'ai un certain nombre de craintes si les choses restent en l'état. Nous sommes à un moment-clé pour la gauche plurielle. J'entends bien que pour certains – je ne dis pas Lionel Jospin... –, la droite est si divisée que nous pouvons aller sereinement vers une élection présidentielle que la gauche emporterait par défaut. Ce serait catastrophique ! Si l'on raisonne ainsi, il y a menace d'échec. »

Propos recueillis par
Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

L'Iran à l'heure du

Régions : corriger le véritable immoralisme

L'Iran à l'heure du Mondial

par Fariba Adelkhah

FAEZEH Hachemi, la fille de l'ancien président de la République Hachemi Rafsandjani, et l'une des chefs de file des réformistes, triomphalement élue députée de Téhéran en 1996, fut un jour interrogée par une journaliste sur sa vie quotidienne : en particulier, qui, dans le couple, se préoccupait de suivre les devoirs des enfants ? Et la députée, au demeurant excellente cavalière et vice-présidente du Comité olympique, de reconnaître qu'elle échouait neuf fois sur dix à être présente lors de leur retour de l'école, ce qui n'était pas sans les mécontenter. Mais, ajouta-t-elle, elle ne manquait pas d'agir *« à la quatre-vingt-dixième minute »*, au moment des examens. Personne ne mit pour autant en doute sa qualité de mère de famille, à laquelle la République islamique attache tant d'importance. Mieux même, tout un chacun comprit la métaphore, qui a maintenant valeur d'adage. La popularité de Faezeh Hachemi aidant, la place du football dans la société iranienne se vit ainsi confirmée et consacrée. Déjà le cinéaste Abbas Kiarostami avait montré, dans *Et la vie continue*, les survivants du séisme de 1990 s'acharner à remonter l'antenne de télévision qui devait leur permettre de capter la retransmission d'un match de la Coupe du monde. En novembre 1997, la qualification de l'équipe nationale pour le Mondial a été saluée par des explosions de joie dans toutes les villes du pays.

Bien sûr, l'audience du football est antérieure à la Révolution. Ce sport a été introduit par les Anglais à la fin de l'empire Qadjar, dans les premières années du siècle. Il s'est répandu entre les deux guerres, en particulier parmi le personnel de l'industrie pétrolière. L'influence de l'armée britannique, qui a occupé le sud-ouest de l'Iran pendant la deuxième guerre mondiale, s'est aussi fait sentir. Toujours est-il que, dans les années 70, les lycéens et lycéennes aimaient déjà faire collection des photos des footballeurs aux côtés de celles des vedettes du *show-biz* et de la famille royale.

Le reporter sportif Parviz Roshanzadeh, qui commentait les matches, était alors, dans un style certes plus dynamique, aussi populaire que Thierry Roland en France. L'un des plus célèbres hommes de main du régime, Shaban Jafari, qui avait contribué au renversement du premier ministre nationaliste Muhammad Mossadeq, en 1953, chauffait les stades au son de sa trompette. Et la grande chanteuse Delkash, dans les années 60, ou Aref, dans les années 70, ne dédaignaient pas d'exalter la gloire du foot : *« Le ballon est rond, le terrain est rectangle, allez les enfants, c'est bien le temps de marquer le but. »*

Les supporteurs iraniens assimilaient dès cette époque le but *(goal)* à la fleur *(gol)*, du fait de l'homophonie entre l'anglais et le persan. Marquer un but, c'est *« frapper les cages d'une fleur »* et le ballon de la victoire est le *« ballon fleuri »*, de même que l'on dira de l'étudiant ayant réussi son examen qu'il a *« planté une fleur »*.

C'est un fait : l'Iran a vécu dans l'attente du Mondial. De là à y voir une manifestation de la défiance de la population à l'encontre de la République islamique, sous prétexte que certains de ses dirigeants désapprouvent la pratique d'un sport *« décadent »* d'origine étrangère et que les forces de l'ordre ont tenté – en vain ! – d'empêcher les femmes de pénétrer dans le stade Azadi pour saluer le retour des joueurs victorieux, en décembre 1997, il y a un pas à ne pas franchir. Cela fait longtemps que la télévision retransmet les matchs internationaux – fût-ce en léger différé –, que la plupart des administrations et des entreprises patronnent et subventionnent des équipes et que les responsables politiques, y compris les imams de la prière du vendredi, assistent à l'ensemble des compétitions sportives sans mépriser le ballon rond.

N'existe-t-il pas aujourd'hui une coupe Souvenir de l'imam qui honore la mémoire d'Ahmad, le fils de l'ayatollah Khomeyni ? Et les commémorations de la mort de ce dernier ne comportent-elles pas, outre des compétitions d'athlétisme et de cyclisme, des matchs de foot ? Pareillement, la rencontre Iran-Etats-Unis n'a pas symbolisé de façon manichéenne le conflit entre les deux pays, quelle que soit l'intensité réelle du nationalisme de l'opinion iranienne, dont la République islamique tire une bonne part de sa légitimité.

Le football existe avant tout par lui-même. A l'instar des autres pratiques sportives, mais aussi consuméristes ou religieuses, il est l'un des « lieux » où se forge l'Iranien moderne. Dans la mesure où ses règles sont écrites, standardisées et universelles, et où elles sont enseignées et appliquées par des structures bureaucratiques, il participe à ce mouvement général de rationalisation qui caractérise la société iranienne contemporaine.

Mais, dans le même temps, le football permet la réactualisation de la vieille éthique de l'*« homme intègre »*, du *« javânmard »*. Ainsi l'arrière-droit Mehdi Abtahi a-t-il forcé l'estime du public lorsqu'il a reconnu un arbitrage défavorable à son équipe, Vahdat, dans un match contre Esteqlal, en automne 1990, faisant passer le respect des décisions de l'arbitre et la beauté du jeu avant le gain de la victoire, ou lorsqu'il est resté fidèle à son club, assez peu prestigieux, alors qu'il aurait pu aisément se faire racheter : *« Si Abtahi est devenu Abtahi avant même d'être un footballeur connu, c'est grâce à sa haute éthique rationnelle et fondée sur les principes »*, affirme un joueur.

Le football fournit aussi une enceinte où se forme l'espace public. Il mobilise toutes les catégories sociales sans s'identifier à une classe particulière, ni même au sexe masculin : bien avant que les femmes ne forcent les portes du stade Azadi, le 4 décembre 1997, elles étaient nombreuses à assister aux matches dans les quartiers, en particulier pendant le ramadan, juste après la rupture du jeûne.

Simultanément individualiste et démocratique, le football incarne le destin de l'Iranien d'aujourd'hui

C'est précisément en tant qu'espace public que le football peut être une occasion de conflit. Par exemple entre Téhéran, dont les équipes sont richement dotées, et les provinces, dont les clubs, à quelques exceptions près, ne font pas vraiment le poids et incriminent le favoritisme dont bénéficie la capitale. Ou à Téhéran même, qui se divise entre supporteurs des « rouges » (l'équipe de Piruzi) et des « bleus » (l'équipe d'Esteqlal). Ces affrontements symboliques sont désormais suffisamment intenses pour donner lieu à des bagarres entre hooligans – les premières remontent à 1989 et ont contribué pour beaucoup à la fermeture des grands stades aux femmes – et favoriser l'intervention de l'argent, voire le développement de la corruption, dans la pratique du ballon rond. Les rivalités entre les ministères, les organisations ou les entreprises qui financent les diverses équipes s'en trouvent aiguisées, encore que ces compétitions recouvrent sans doute d'autres enjeux que simplement sportifs.

Cela étant, les conditions de l'exercice du football sont en passe de devenir une véritable pierre d'achoppement entre les autorités politiques et l'opinion, l'un des domaines où se joue non pas tant une contestation du régime que la renégociation de ses relations avec la société. En interdisant aux femmes l'accès des stades lors des matchs, au début des années 90, le pouvoir, sous prétexte de respect de la moralité, s'est surtout efforcé de régler un problème d'ordre public : à eux seuls les hooligans ne sont que des loubards dont la répression est aisée et légitime ; s'ils côtoient des femmes, ils représentent une société qui plus est moderne et en phase avec la globalisation, ce qui est une tout autre affaire !

Mais dans le contexte actuel, à la fois révélé et créé par l'élection de Mohammad Khatami à la présidence de la République en mai 1997, on voit mal comment le gouvernement pourra longtemps maintenir cette mesure. Déjà en 1994, cinq cents femmes s'étaient imposées sur les gradins lors d'une rencontre Iran-Bahreïn.

La force du football est d'autant plus irrésistible qu'il est le sport contemporain par excellence, où le succès provient à la fois du mérite personnel des joueurs, de leur savoir-faire technique, mais aussi de leur sens de la ruse ou de leur chance, et de l'esprit d'équipe. Il est simultanément individualiste et démocratique, comme l'a montré l'ethnologue Christian Bromberger. En tant que tel, il incarne le *destin de l'Iranien d'aujourd'hui*, en proie aux démons de l'individuation et de la consommation et en même temps à l'exigence d'un Etat de droit dont se réclame Mohammad Khatami.

Le régime peut donc fort bien y trouver son compte : il est lui-même partie prenante à la cité footballistique et il voit sans déplaisir la diaspora iranienne qui l'a longtemps boudé s'identifier aux exploits de l'équipe nationale. La vraie signification du match Iran-Etats-Unis résidait dans ce retour symbolique à la terre ancestrale des Iraniens vivant à l'étranger, notamment à Los Angeles. Elle tenait aussi à la mise en scène dramatique du nouveau cours des relations américano-iraniennes, inauguré par l'intervention du président Khatami sur CNN le 7 janvier. L'heure des retrouvailles a sans doute sonné. Des retrouvailles viriles !

***Fariba Adelkhah** est chargée de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).*

L'alcool est-il une drogue dure ?

par Jean Adès

LA publicité faite au rapport du professeur Bernard-Pierre Roques peut surprendre ceux pour qui ses conclusions ont le caractère d'une évidence. Il a le mérite, au-delà d'une rigueur scientifique peu discutable, d'attirer l'attention des médias, et donc du grand public, sur ce que savent et disent depuis tant d'années, souvent sans beaucoup d'échos, les spécialistes de l'alcoologie. L'alcool serait-il une drogue « dure », au même titre que l'héroïne ou la cocaïne ? Gardons son caractère provoquant à une question à laquelle il faut donner une réponse nuancée.

L'alcool est une drogue qui peut donner lieu, s'il est consommé en excès et longtemps, à une accoutumance, à une augmentation de la tolérance, à une forte dépendance psychologique et, dans bien des cas, à une dépendance physique. La capacité, pour une substance dite psycho-active, d'induire des symptômes de sevrage (et l'on sait, pour l'alcool, la gravité potentielle de tels accidents : delirium tremens, épilepsie et d'autres...), d'être neurotoxique et de susciter un besoin intense de la consommer à nouveau définit sa nature de drogue. L'alcool répond évidemment à ce critère.

Est-il une drogue dure ? Sans aucun doute, si l'on considère ses conséquences négatives sur la santé physique et mentale. La consommation abusive d'alcool est responsable en France, directement ou non, d'environ 40 000 décès par an, qu'il s'agisse des cirrhoses, des encéphalopathies, des cancers des voies aérodigestives supérieures dont l'alcoolo-tabagisme est un facteur favorisant majeur, mais aussi, bien sûr, des accidents de la circulation, domestiques, des suicides dont 40 % sont favorisés par la consommation ponctuelle d'alcool au moment du geste.

Faut-il rappeler l'incidence majeure de l'abus d'alcool sur les comportements violents, notamment chez les jeunes, sur les homicides, la violence intrafamiliale, le viol, l'inceste où il est toujours présent ? Faut-il redire que l'abus d'alcool est un facteur déterminant de survenue des pathologies mentales : dépressions, états anxieux, certaines psychoses, démences ?

Tout cela est connu, démontré et peu souvent évoqué pourtant lorsque des inquiétudes, très légitimes, concernant la consommation de tabac ou des drogues illicites font l'objet d'informations renouvelées et d'une diffusion constante des données.

L'alcool est donc une « drogue dangereuse ». Cette affirmation est, fait étrange, présentée comme une découverte. D'où vient donc cette ambiguïté ? Pourquoi faut-il nuancer le propos ? C'est que l'alcool, au contraire des drogues dures classiques (l'héroïne surtout), est un produit psycho-actif complexe dont l'usage convivial et récréatif, au contraire de l'héroïne, est possible, largement et heureusement répandu, inscrit dans le patrimoine culturel et social de la France. Source d'un plaisir gustatif, d'une euphorie légère harmonisant les liens sociaux, il peut être consommé longtemps et toujours, à doses modérées, sans induire ni toxicité ni, bien sûr, de dépendance. L'alcool est ainsi une drogue dure « potentielle », qui ne prendra ce caractère que lorsqu'un mésusage, induit par de multiples facteurs, génétiques, psychologiques et psychopathologiques, événementiels, en suscitera la consommation excessive, prolongée dans le temps, transformant le plaisir en besoin, le bien-être transitoire en mal-être somatique et psychique, le produit hédonique en drogue délétère.

Cette confusion entre usage social et toxicomanie alcoolique rend, depuis toujours, les messages préventifs sur ce produit polymorphe difficilement intelligibles. Les toxicomanes à l'alcool se réfugient eux-mêmes derrière l'image d'une inscription sociale indiscutable et encouragée de l'usage, ce que ne peuvent faire ni les héroïnomanes ni même les fumeurs sans encourir la réprobation. Ajoutons que les intérêts économiques en jeu, parfaitement licites, des producteurs de boissons alcooliques pèsent lourdement sur les décisions des politiques dans un domaine où les frontières sont ténues, difficiles à établir pour le profane, entre usage modéré et consommation abusive ou toxicomanie.

Ainsi n'est-il pas inutile que la presse s'empare d'une vérité – même à pondérer quelque peu – et la diffuse.

Il est temps, vraiment temps, que soient affirmées et comprises les potentialités toxicomaniaques et lourdement destructrices de l'alcool, *dans un pays qui reste, malgré* une baisse constante des taux consommés, en tête des pays européens pour la consommation d'alcool. Il est temps, sans entrer dans un débat politique, que soit exprimé publiquement ce que tous les scientifiques savent, que l'alcool consommé trop longtemps et à fortes doses est un toxique notoirement plus dangereux que le cannabis, numériquement plus destructeur que l'héroïne et plus lourd de conséquences sociales graves que le tabac. Il est temps que les messages de prévention affirment et démontrent que l'alcool peut être *aussi* une drogue dure. Il est plus que temps que les pouvoirs publics consacrent des moyens décents à la prévention et au traitement de l'alcoolo-dépendance, souvent subtilement masquée derrière le tabagisme ou les autres toxicomanies.

Un produit psycho-actif complexe dont l'usage convivial et récréatif, au contraire de l'héroïne, est possible

Des spécialistes de l'alcoologie, un peu partout, dans les services et les consultations hospitalières, dans les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, dans les cabinets médicaux, dans les prisons se consacrent à cette tâche de la prévention et des soins aux patients alcooliques. Il faut rappeler ou mieux affirmer que les moyens consacrés à cette tâche majeure de santé publique sont notoirement insuffisants, que les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie survivent avec peine, que la discipline alcoologique n'est guère encouragée ni reconnue, que la recherche en alcoologie, en France, faute de crédits spécifiques, est presque inexistante.

Affirmer que l'alcool peut être une drogue dure, c'est franchir un pas qui devrait être irréversible vers l'établissement d'une politique concertée, efficiente et enfin coordonnée de mise en œuvre du dépistage et des soins. L'alcoologie est une discipline foisonnante ; elle dispose de méthodes thérapeutiques efficaces, psychothérapies et médicaments, qui n'attend que l'impulsion d'une volonté politique comparable à celle qui a permis, récemment, de lutter enfin efficacement contre l'héroïnomanie et le tabagisme.

***Jean Adès** est président de la Société française d'alcoologie et psychiatre à l'hôpital Louis-Mourier (Colombes).*

Régions : corriger le véritable immoralisme

Suite de la première page

Il n'est pas besoin d'être grand médecin pour savoir que quiconque prolonge le mal finit par l'aggraver !

Quel est le mécanisme proposé ? C'est celui d'un scrutin proportionnel à deux tours (cela sent déjà la recette de cuisine !) dans lequel les listes auront le droit de se réunir en vue du second tour et où la liste finalement arrivée en tête bénéficiera d'un supplément de 25 % des sièges.

Soyons concret : dans une région où la droite modérée sera arrivée en tête au premier tour, et où l'union de la gauche, après la fusion de ses listes, n'obtiendra pas la majorité, au second tour, en raison de la présence d'une liste du Front national, elle bénéficiera cependant de la prime de 25 % des sièges et pourra gouverner la région sans avoir été ni placée en tête au premier tour ni avoir été majoritaire au second ! Comme on dit, il faut le faire ! Prenons un exemple concret : celui d'une région où la droite modérée fait 40 % des voix au premier tour, la gauche plurielle 38 %, le Front national 12 %, les divers gauche 7 % et les divers droite 3 %, soit 55 % des voix pour les partis de droite et 45 % pour ceux de gauche. Au second tour, la gauche unie rassemble 45 % des voix, la droite modérée 43 %, et le Front national conserve son score de 12 %. Et la gauche unie empoche tranquillement les 25 % de sièges supplémentaires.

Tout le raisonnement repose sur un calcul qui est aussi l'expression d'un souhait. Et c'est ici que le message moral chancelle : *souhait que le* Front national conserve un pourcentage de voix suffisamment élevé et qu'il s'enferme dans son système de valeurs, de manière à pouvoir être « diabolisé » et à rendre impossible toute « collusion » avec la droite modérée.

Finis les grands mots ! Le débat va mettre en lumière non les pensées, mais les arrière-pensées : la sincérité des convictions ou le calcul électoral

C'est un raisonnement à effet pervers. C'est aussi un détournement du concept de scrutin à deux tours, qui doit permettre à l'électeur, après l'expression libre du premier tour, de choisir entre deux tendances – placées à égalité de chances – qui aspirent à représenter la majorité.

La solution la plus équitable serait évidemment de s'inspirer de la formule de l'élection présidentielle et de ne conserver, pour le second tour, que les deux listes placées en tête au premier.

Si l'on souhaite à tout prix conserver la possibilité d'intégrer certains des candidats des petites listes sur les listes du second tour, encore faut-il que la règle soit équilibrée entre la droite et la gauche : les listes sont intégrées ou disparaissent, afin d'éviter la dispersion des voix qui fausse le choix.

C'est pourquoi je propose, par un amendement, de fixer à 10 % du nombre des électeurs *inscrits* le nombre des voix obtenues au premier tour nécessaire pour qu'une liste puisse se maintenir au second tour.

Il est évident que, en deçà de ce seuil, aucune liste ne peut espérer la victoire. Le seul effet de son maintien est d'assurer l'échec de la liste à laquelle elle emprunte ses électeurs et de favoriser le succès de ses adversaires.

Cette formule libérerait les électeurs de la droite modérée du piège où François Mitterrand a réussi à les enfermer, en ne leur laissant pas d'autre moyen d'exprimer leur mécontentement que de voter pour le Front national. Pour fonctionner efficacement, ce piège doit rester ouvert jusqu'au bout...

Si l'amendement est adopté, les électeurs, quel que soit leur vote de protestation au premier tour, pourront se prononcer en faveur de la droite modérée au second tour, si celle-ci a réalisé un score suffisant pour se maintenir. Ils auront le choix – eux-mêmes et non leurs futurs élus – entre, d'un côté, l'union de la gauche et, de l'autre, la droite et le centre. Et tout sera plus clair.

Si le gouvernement s'accroche à son projet et refuse toute modification, le masque vertueux tombe : il devient évident qu'il ne s'agit pas d'assurer la prééminence des valeurs tolérantes et républicaines, mais de recourir à une manœuvre tortueuse pour conquérir le pouvoir régional.

En ce cas, finis les grands mots ! Le débat va mettre en lumière non les pensées, mais les arrière-pensées : la sincérité des convictions ou le calcul électoral.

L'essentiel restera, il est vrai, de convaincre les électeurs de la droite modérée qui l'ont abandonnée, pour des raisons souvent justifiées, de revenir vers elle. Mais ceci, comme l'eût écrit Rilke, est une autre histoire...

Valéry Giscard d'Estaing

AU COURRIER DU « MONDE »

LES INTELLECTUELS ET LA CORRUPTION

Nous sommes un groupe d'étudiants à l'université de Roskilde au Danemark (en cultures internationales) qui a réalisé un mémoire sur le rôle des intellectuels face à la corruption en France. L'extension de la corruption nous a beaucoup choqués, car ce délit contredit clairement les principes fondamentaux de la démocratie. D'autant plus que, pour nous, votre pays représente le berceau de grandes valeurs telles que justice, égalité et liberté. En effet, si nous nous appuyons sur l'ensemble des articles parus dans *Le Monde* à partir de juin 1996 sur l'affaire Tiberi, nous ne pouvons que constater l'absence de réactions d'intellectuels. Ce silence n'est-il pas un abandon du rôle de l'intellectuel en tant que contre-pouvoir et garant de la morale ? Pourquoi les intellectuels n'interviennent-ils pas dans le débat autour de la corruption ? Ce sujet ne fait-il pas partie du champ d'intérêt des intellectuels ? Est-il trop dangereux d'en parler ? Les « affaires » sont-elles trop nombreuses ? La corruption est-elle, en réalité, acceptée ? Mais, chez vous, peut-être qu'intellectuels et élite dirigeante ne font-ils qu'un !

H. Brejnholt, L. Knudsen, M. Matjeka, L. Skovgaard et F. t'Felt
Roskilde (Danemark)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Pour un Etat républicain

ETAT : à réformer », pourrait-on ajouter au *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert. La réforme de l'Etat fait partie de ces serpents de mer du débat politique dont tout président et tout gouvernement entrant en fonctions se doivent de parler, sans qu'on ait jamais l'impression de la voir. Impression injuste dans le détail, car bien des choses évoluent, ne serait-ce qu'en raison du changement de statut de certains services publics. Impression globalement vraie si l'on considère les règles et les pratiques qui régissent le travail des cinq millions de fonctionnaires et assimilés que compte la France.

L'Etat tient une telle place dans la vie collective des Français et, plus encore, dans l'idée qu'ils s'en font, qu'ils ont ou croient avoir bien des raisons de s'en plaindre. Il n'est pas de campagne électorale qui ne comporte des promesses de modernisation, de transparence, d'allègement ou, au contraire, selon les domaines concernés, de renforcement de l'action publique.

Si l'Etat est le premier des sujets de mécontentement, la faiblesse du courant libéral en France ne s'explique pas autrement que par l'attachement des citoyens à une puissance publique forte, active, respectant les libertés, certes, mais faisant respecter l'égalité des droits et des chances et assurant la fraternité entre ceux que la compétition économique favorise et ceux qu'elle pénalise.

En est-il aujourd'hui pleinement capable ? Les affrontements politiques et idéologiques, l'irritation des uns, qui ne se sentent plus protégés ou, simplement, considérés, et l'impatience des autres devant le poids d'une administration qui freinerait les initiatives, ne cachent-elles pas, en fait, une impuissance de l'Etat ? Celui-ci ne serait-il pas – et les citoyens avec lui – victime d'un archaïsme, d'un refus ou d'une incapacité de s'adapter aux réalités nouvelles de l'Europe et de la mondialisation, d'une allergie au désir de plus en plus général de décisions prises au plus près de ceux qu'elles concernent ?

Bousculé par le marché, qui lui dispute ses meilleurs serviteurs, qui l'oblige à une gestion rigoureuse, qui lui impose de réduire ses interventions dans la vie des entreprises, l'Etat semble empêtré dans des modes de raisonnement et de fonctionnement de moins en moins efficaces. Son autorité constamment invoquée – que l'on parle de l'éducation ou de la sécurité, de la lutte contre l'exclusion ou de l'aide aux familles, de l'aménagement du territoire, de la crise urbaine ou de la lutte contre la corruption – n'est-elle pas, en réalité, battue en brèche faute de poser clairement le problème de l'adéquation des moyens, des compétences, des procédures aux actions qui sont attendues aujourd'hui de la puissance publique ?

Le voyage indiscret au cœur de l'Etat auquel *Le Monde* convie ses lecteurs permet de découvrir un monde étrange, aux usages parfois incompréhensibles au profane, commandé par deux lois de fer : le silence et l'anonymat, d'une part, la concentration du pouvoir, d'autre part. Colonne vertébrale de la République, l'Etat n'aurait-il pas pour premier devoir de devenir lui-même, enfin, républicain ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Bazin, côté noir

VOICI un roman affreux, mais qui révèle un grand talent, dont on ne sait s'il aura des suites, une fois la réserve de fiel épuisée : *Vipère au poing*, de M. Hervé Bazin.

L'auteur nous l'apprend dans son livre, il est le petit-neveu de René Bazin, l'auteur aujourd'hui (et d'ailleurs injustement) oublié de *La Terre qui meurt* et des *Oberlé*, ouvrages bien pensants et bien faits, où étaient défendues à bon droit des thèses valables dans leur temps, mais avec autant de système, côté rose et bleu, que M. Hervé Bazin, à son tour, en met à présenter la sienne, côté noir.

Nous sommes en présence d'un assez curieux mais très naturel phénomène de réaction familiale. Entre le conformisme de l'oncle et l'anticonformisme du neveu, on a un peu l'impression de se trouver dans la même épicerie de campagne où l'on peut acheter à la fois de la confiserie et du vitriol.

Sans ménager la provision, M. Hervé Bazin se sert du sien pour asperger le visage de sa mère, et ce spectacle n'est pas beau ni affriolant. Pourquoi nous parler de ces horreurs, va-t-on me dire encore ?

Mais parce que ces hommes existent ; parce que ce livre a paru, sera lu et fera du bruit ; parce qu'il révèle dans sa violence un incontestable écrivain, et que le silence ne prouve rien en fait de morale et de critique littéraire contre ce qui est.

Vipère au poing scandalisera les âmes tendres, mais M. Hervé Bazin, malgré une certaine tendance avouée de lui-même au cabotinage, n'a pas cherché le scandale.

Emile Henriot
(23 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le « printemps de Prague » et après

LE « PRINTEMPS de Prague » fut la dernière chance, avant la perestroïka, de reconstruire un communisme à visage humain, c'est-à-dire d'améliorer le système jadis inventé par Lénine. L'histoire est dure envers les réformistes qui n'ont pas réussi leur essai. Alexandre Dubcek et Mikhaïl Gorbatchev ont l'un et l'autre tenté de redonner vie et sens à un système qui n'en avait plus guère. Ils ont tous deux échoué, comme on sait. Mais dans les rues de Prague, ce fut un formidable espoir qui naquit lors du printemps de 1968. Et Gorbatchev, lui aussi, suscita un temps de grandes espérances. Les chars soviétiques, en août 1968, mirent fin au printemps de Prague. En décembre 1991, Boris Eltsine décidait, avec ses homologues ukrainien et biélorusse, de dissoudre l'URSS, et Gorbatchev prenait congé. Dubcek est mort. Politiquement, Gorbatchev ne va pas très bien. Il n'était sans doute pas inutile, pour les acteurs encore vivants du monde communiste européen de l'après-guerre, de revenir sur ce passé encore frémissant et pour les historiens de faire le point.

C'est ce qu'ont fait les participants au colloque qui s'est tenu les 16 et 17 juin, à Paris, sous la direction de Jacques Rupnik, directeur de recherches à la Fondation des sciences politiques. Le thème du « printemps tchécoslovaque de 1968 », a permis d'associer les Etats tchèques et slovaques, qui ont divorcé à l'amiable en 1992, et se sont côtoyés, par ambassadeurs interposés, dans la capitale française. Le cadre du palais du Luxembourg, le patronage des Sénats français et tchèque ont permis d'adoucir les heurts de sensibilités et de personnalités. On notera au passage qu'un travail de mémoire et d'histoire sur le « printemps tchécoslovaque » n'est souhaité ni à Prague ni à Bratislava.

La tâche accomplie à Paris, pendant ces deux jours, s'est révélée considérable. Le constat selon lequel l'échec du réformisme dubcékien, puis gorbatchévien, a signé, en l'espace d'une génération (1968-1991), la fin du communisme de type soviétique a fait l'objet d'un large consensus. Les témoignages émouvants n'ont pas manqué, les plaidoyers *pro domo* de quelques apparatchiks restés fidèles à eux-mêmes, non plus. L'essentiel, c'est-à-dire les actes du colloque, sera publié dans les mois qui viennent. Retenons, en attendant, quelques éléments nouveaux et intéressants.

Tout d'abord, l'influence qu'auraient eue les réformistes tchèques de 1968 sur Gorbatchev. Contrairement à ce qui a souvent été affirmé, à l'Est comme à l'Ouest, depuis des lustres, Gorbatchev n'a nullement été inspiré par le « printemps de Prague ».

« PAS DE RELATION DIRECTE »

« J'ai étudié cette période. Je ne crois pas qu'il y ait eu une influence intellectuelle de Dubcek sur Gorbatchev. Le véritable problème, c'était l'argent. L'URSS en dépensait trop pour sa défense. Les chiffres réels étaient incroyables. C'est cela qui a motivé et déterminé Gorbatchev. Mais il n'y a aucun lien direct entre Gorbatchev et le « printemps de Prague ». D'ailleurs, en 1989, lorsque Dubcek a tenté un retour sur la scène politique, Gorbatchev n'a rien fait pour lui. C'est pour toutes ces raisons et après avoir consulté des milliers de pages de documents, que je peux dire qu'il n'y a pas de relation directe entre le « printemps de Prague » et la perestroïka de Gorbatchev », a expliqué Rudof Pikhoya, directeur du département d'histoire à l'Académie russe du service public, à Moscou, et à ce titre l'un des mieux placés pour avoir accès aux archives soviétiques, puis russes.

Les origines directes de l'invasion soviétique d'août 1968 ? *« Youri Andropov a été le premier à demander, en mars 1968, que l'armée soviétique se prépare à agir. Une première tentative a eu lieu en mai. Elle a sombré dans le ridicule. On a ensuite déployé, en Tchécoslovaquie, des troupes chargées des transmissions. Puis, fin juillet, il y a eu les manœuvres massives, appelées Niemen. Depuis fin mai, les troupes soviétiques ont été quasiment en état de préparation ininterrompue. Comme pour l'Afghanistan, en 1979, la décision d'intervenir n'a pas été prise par l'armée, mais par le parti »*, a poursuivi M. Pikhoya.

Le grand historien François Fejtö, auteur du *Coup de Prague*, a rappelé qu'un général tchécoslovaque, Prchlik, avait été brutalement démis de ses fonctions en juin 1968 parce qu'il avait tenté de mettre sur pied des mesures militaires visant à protéger la Tchécoslovaquie d'une intervention soviétique qu'il jugeait, à juste titre, imminente. Non, l'a interrompu Jiri Pelikan, à l'époque directeur de la télévision tchécoslovaque, ce général a été révoqué parce qu'il avait fait une conférence de presse au cours de laquelle il avait proposé une réforme du pacte de Varsovie. On a appris, au cours de ce même colloque, que ce général avait fait deux ans de prison, après l'intervention soviétique. Dans un cas comme dans l'autre, le général Prchlik, aujourd'hui bien oublié, mérite d'être considéré comme un résistant à l'envahisseur...

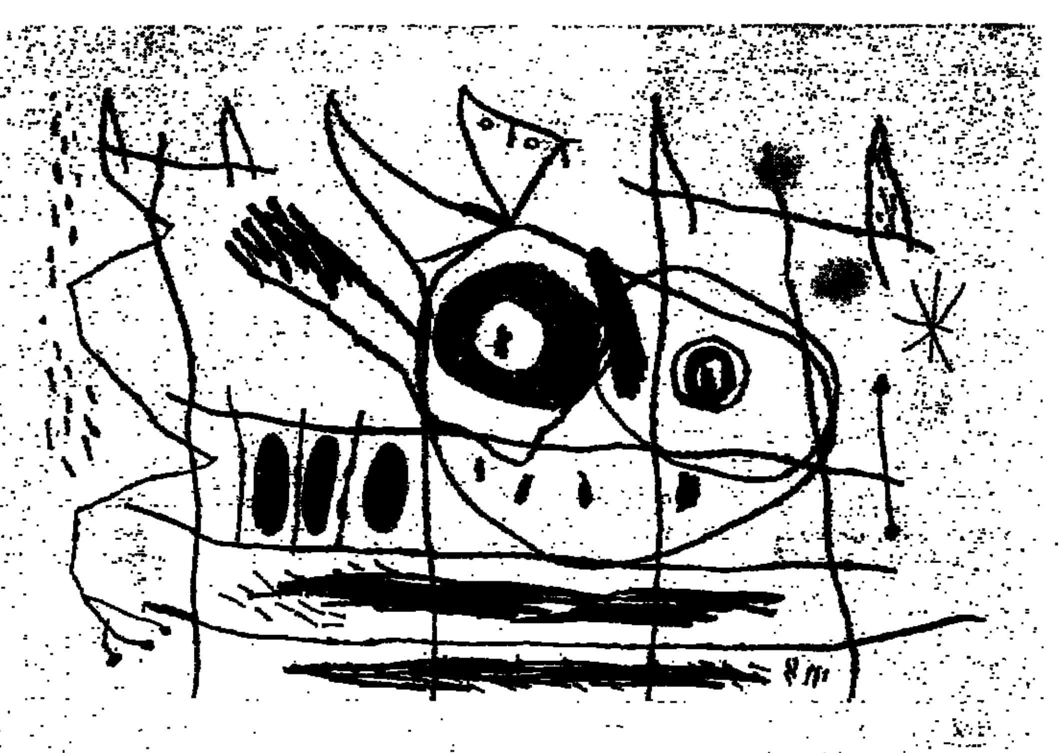
RETARD HISTORIQUE

« Même Gorbatchev a perdu la Tchécoslovaquie en 1989... Il est resté fidèle à sa politique de non-ingérence, c'est ainsi qu'il a contribué à la chute du régime tchécoslovaque. Il n'a certainement pas soutenu Dubcek en 1989 », a affirmé Vilem Precan, directeur de l'Institut d'histoire contemporaine à Prague. *« La société tchèque d'aujourd'hui ne sait pas comment raconter ce « printemps de Prague ». Peut-être ne sait-elle même pas comment raconter son histoire des soixante dernières années »*, a-t-il ajouté.

Et le printemps de Bratislava, dont on ne parle presque jamais ? *« Les intellectuels à Bratislava étaient nationalistes, et seulement nationalistes, à la différence de ceux de Prague »*, a rappelé François Fejtö. Cela explique sans doute, entre autres origines lointaines d'un événement récent, que la Slovaquie ait raté le coche pour sa candidature à l'Union européenne. Un retard historique sur lequel les participants au colloque sur le « printemps tchécoslovaque » ne se sont pas appesantis. Diplomatie oblige.

Dominique Dhombres

La fête de l'estampe *par Miró*



Eau-forte et aquatinte, 1966. Le Mois de l'estampe à Paris, jusqu'au 30 juin.

L'Algérie bloquée

L'ALGÉRIE semble paralysée. Une série de scrutins – présidentiel, législatif, local – ont fait oublier la victoire électorale volée au Front islamique du salut (FIS) en janvier 1992 par un coup d'État. L'opposition est affaiblie et divisée. La communauté internationale ménage le régime et ne demande plus d'enquête sur les massacres... De ces atouts pourtant le pouvoir ne réussit pas à tirer profit pour faire redémarrer le pays, *lui proposer un projet de société*. L'Algérie stagne dans l'attentisme.

La poursuite de la violence n'est pas étrangère à cette situation. En dépit des promesses des responsables politiques maintes fois réitérées d'*« éradiquer la violence »*, chaque jour qui passe voit s'allonger la liste des victimes. La mort a simplement changé de registre. Aux tueries collectives a succédé un filet continu de meurtres de civils, de militaires, d'islamistes, de *« patriotes »*, au rythme d'une dizaine par jour.

Le climat politique n'est pas pour arranger les choses. A deux ans de l'élection présidentielle (elle doit avoir lieu en l'an 2000), la vie politique est figée provisoirement. A son dernier congrès, tenu ce printemps, *« le parti du président »*, le Rassemblement national démocratique (RND), a décidé de laisser vacant pendant un an le poste de président. Il ne fait pas de doute que, dans l'Algérie actuelle, celui qui l'occupera sera le candidat du parti à la présidentielle. Avec toutes les chances d'être élu.

Fondateur du Parti du renouveau algérien (PRA), une petite formation qui se propose de concilier islam et modernité, Nourredine Boukrouh a mis à profit cet attentisme pour lancer un brûlot. En quelques jours, à coups de tribunes et d'interviews dans la presse, celui qui fut candidat à la présidentielle de novembre 1995 vient de se livrer à des attaques d'une rare violence contre le président Zéroual et son gouvernement.

« PRIVILIGENTSIA »

« Ceux qui ont entrepris de détruire le pays par le terrorisme, écrit-il dans le quotidien *Liberté*, *ne sont pas plus coupables que ceux qui œuvrent à son anéantissement par la perversion de ses institutions et le pillage de ses ressources. Pour les parasites qui se sont constitués en* « priviligentsia » *exploitant jusqu'à l'usure le souvenir de la Révolution, le terrorisme est moins redoutable que la droiture, l'honnêteté, le légalisme, la transparence, et c'est pourquoi ils ne souhaitent pas au fond que le terrorisme disparaisse. »* Plusieurs jours, les Algériens ont ainsi eu droit à des pages acides contre des *« gouvernants* [qui] *bombent le torse et* [dont] *les moustaches se hérissent d'arrogance »*.

Venant d'un homme du sérail, brillant mais peu porté aux éclats, ce brûlot a fait renaître les rumeurs de lutte des clans au sommet de l'Etat. D'autant que M. Boukrouh n'a pas été le seul à lancer des piques. L'ancien premier ministre Mokdad Sifi s'y est lui aussi essayé dans la foulée mais en concentrant les attaques contre son successeur, Ahmed Ouyahia, un proche du président Zéroual.

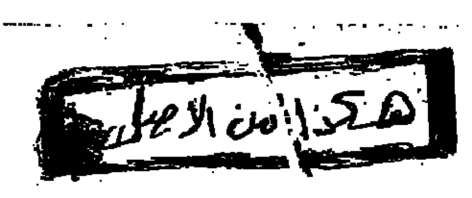
Pour affaiblir le chef de l'Etat et son entourage immédiat, les responsables de l'armée – et ceux des services de sécurité – ont-ils manipulé le leader du PRA et, accessoirement, M. Sifi ? L'armée cherche-t-elle ainsi à empêcher le chef de l'État, dont on ignore les intentions – il n'a *jamais* accordé d'interview à la presse algérienne ou étrangère – de briguer un deuxième mandat ? Veut-elle déstabiliser le général Mohammed Betchine, éminence grise de Liamine Zeroual mais bête noire de certains autres généraux ? L'arrivée surprise de ce dernier à la *direction nationale* du RND laisse à penser qu'il n'est peut-être pas dénué d'ambitions présidentielles.

Ce climat délétère se nourrit de l'immobilisme du régime, de son silence face aux problèmes de fond du pays. Celui des islamistes de l'ex-FIS est toujours pendant. Aucune solution politique n'a semble-t-il encore été trouvée pour les quelques centaines de combattants de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du Front, qui observent une trêve armée dans des régions bien circonscrites dans l'est et l'ouest du pays. Faut-il les intégrer dans l'armée régulière et la gendarmerie ? Les faire bénéficier de la loi de la *rahma* (la loi de la clémence de 1995) collectivement ou au cas par cas ? Huit mois après l'annonce de la trêve, le dossier est toujours au point mort.

Le constat est le même s'agissant d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj. *Le chef historique du* FIS est assigné à résidence à Alger tandis que son adjoint reste détenu au secret depuis trois ans. Droit de visite pour celui-ci, libération prochaine pour celui-là ; des rumeurs circulent depuis peu à Alger qui laissent entendre que les militaires algériens pourraient faire un geste. Mais les rumeurs foisonnent à Alger... La médiocre situation économique du pays justifierait, elle aussi, des explications vis-à-vis de l'opinion publique. Dans ses prévisions, le Fonds monétaire international (FMI) escomptait qu'Alger engrangerait cette année 12,8 milliards de dollars de recettes pétrolières et gazières. Entre-temps, la chute des cours internationaux du brut sur le marché international est passée par là. L'Algérie, a admis *son ministre des finances*, Abdelkrim Harchaoui, devra se contenter de 11,2 milliards. Quoique largement sous-estimé, de l'avis des experts, ce manque à gagner n'est pas mince pour un pays qui a réduit ses importations au strict minimum (9,5 milliards de dollars) et va devoir rembourser quelque 5 milliards de dollars à ses créditeurs étrangers.

La dégradation des finances du pays n'a pas empêché le ministre délégué aux finances chargé du budget, Ali Brahiti, de pronostiquer une croissance économique de 5 % à 6 % en 1998. Les résultats des premiers mois de l'année n'inclinent pas, loin s'en faut, à un tel optimisme. Au cours du premier trimestre 1998, la production industrielle a enregistré une nouvelle baisse (– 2,4 %) sur la lancée des années antérieures. Comme le faisait remarquer l'ancien premier ministre Mokdad Sifi, *« s'il n'y a pas de production, l'échec est le lot de toute économie quels que soient les taux et autres indices »*. Les derniers chiffres *« n'incitent pas à l'optimisme »*, a-t-il conclu. On ne saurait mieux dire.

Jean-Pierre Tuquoi



هكذا من الأصل

ASIE Lundi 22 juin, à l'ouverture des places européennes, le yen s'inscrivait *en forte baisse*, cotant 138 yens pour 1 dollar, soit un recul de près de 3 % par rapport à ses cours de vendredi soir. ● LES OPÉRATEURS des marchés financiers ont mal accueilli les résultats de la réunion, samedi 20 juin, à Tokyo, des représentants du G7 et de dix pays de la région Asie-Pacifique. ● LES PARTICIPANTS à cette réunion de « crise » organisée à la hâte par les Japonais ont insisté sur la nécessité pour l'archipel de *« restructurer de manière urgente son économie et son système financier»*. ● LA BANQUE RELAIS, destinée à prendre le contrôle des activités des banques défaillantes, sera mise en forme avant le 8 juillet. L'agence de supervision financière devra évaluer le montant des mauvaises créances. ● LA LTCB (Long Term Credit Bank), en faillite virtuelle, constitue un dossier test.

La crise de confiance vis-à-vis du Japon s'accentue

Le yen est reparti brutalement à la baisse, lundi 22 juin. Les marchés financiers doutent des promesses du gouvernement. Celui-ci annonce la création d'une banque relais qui reprendra les créances douteuses et d'une agence pour les évaluer de façon fiable

TOKYO
de notre correspondant

Les opérateurs des marchés financiers ont mal accueilli les résultats de la réunion, samedi 20 juin, à Tokyo, des représentants du G 7 et de dix pays de la région Asie-Pacifique. *Lundi 22 juin*, à l'ouverture des places européennes, le yen s'inscrivait en forte baisse, cotant 138,50 yens pour un dollar, soit un recul de près de 3 % par rapport à ses cours de vendredi soir. La rechute de la monnaie japonaise entraînait une baisse de l'ensemble des devises et Bourses asiatiques. Le baht thaïlandais cédait 1,33 % lundi matin, le ringgit malaisien 1,47 % et le dollar de Singapour 1,24 %. La Bourse de Hongkong perdait de son côté 4,4 %, Singapour 3,5 %, Kuala Lumpur 2,42 % et Bangkok 2,8 %.

Se félicitant de l'intervention conjointe, mercredi 17 juin, des Etats-Unis et du Japon pour stabiliser le yen et saluant l'engagement pris par la Chine de ne pas dévaluer sa monnaie, les participants à cette réunion de « crise » organisée à la hâte par les Japonais ont insisté sur la nécessité pour l'archipel de *« restructurer de manière urgente son économie et son système financier »*. Les participants se sont félicités des engagements pris la semaine dernière par le premier ministre Ryutaro Hashimoto d'accélérer les réformes du système bancaire et l'apurement des mauvaises créances.

Les engagements japonais restent cependant vagues tant en ce qui concerne les mesures concrètes que le calendrier de leur mise en œuvre. Au cours de ses entretiens avec le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence Summers, le secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD) s'est engagé à créer dans les deux prochaines semaines une banque publique des règlements (*Le Monde* daté 21 et 22 juin) qui devra prendre en charge le problème des mauvaises créances. Dans sa conférence de presse, à l'issue de la réunion de Tokyo, le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, s'est néanmoins montré réservé, *déclarant que la création de cet organisme* n'avait pas fait l'objet de discussions au sein de son administration.

DOS AU MUR

Une commission composée de membres du gouvernement et de la direction du PLD devait annoncer, lundi 22 juin, un « plan global » d'assainissement du système financier. *A deux jours de l'ouverture de la campagne pour les élections sénatoriales du 12 juillet*, on peut se demander si le gouvernement est prêt à prendre des mesures impopulaires, tels que le recours aux deniers publics, pour apurer les mauvaises dettes des banques. En même temps, il est le dos au mur : de nouveaux atermoiements de sa part risquent de provoquer une rechute du yen, qui entraînerait une dévaluation du *yuan chinois*, provoquant une onde de choc dans la région. Ces *risques ne sont pas totalement* écartés. Le Japon a tellement tardé à remédier au marasme de son système bancaire hérité du dégonflement de la bulle spéculative au début des années 1990 que le problème des mauvaises dettes des banques est devenu encore plus aigu. La création d'une banque publique des règlements proposée par le PLD est inspirée de *l'exemple de la Resolution Trust* Corp. américaine qui, de 1989 à 1995, fut l'outil de restructuration du secteur bancaire aux Etats-unis en contraignant les établissements non viables à fermer, les faibles à fusionner avec les plus forts et tous à accepter des pertes importantes.

Dans le cas japonais, la « recette » risque d'être beaucoup plus douloureuse. Le montant des créances douteuses (3 600 milliards de francs), rapporté à la taille de l'économie nippone, est plus important que dans le cas des Etats-Unis. En outre, près de la moitié des créances douteuses sont probablement irrécupérables. Enfin, le problème des mauvaises dettes s'est diffusé plus largement que dans le cas américain et affecte pratiquement l'ensemble du système bancaire nippon. La grande hypothèque qui pèse sur toute restructuration de celui-ci est le faible nombre d'établissements assez sains pour être en mesure de reprendre ceux qui ne sont plus viables.

Philippe Pons

Le dossier test de la Long Term Credit Bank

TOKYO
correspondance

Fragilisée par la défiance croissante du marché et de ses clients, la Long Term Credit Bank (LTCB), *deuxième banque japonaise spécialisée* dans le crédit à long terme, envisagerait de fusionner avec une des grandes banques commerciales japonaises. Les interventions de sa direction à la fin de la semaine dernière pour démentir une série de rumeurs autour des difficultés de la banque n'auront pu rassurer les investisseurs. Le titre a plongé, lundi 22 juin, à un plancher record de 62 yens qui, selon les analystes, laisse augurer son naufrage prochain. Vendredi, l'action de la LTCB a clôturé à 112 yens, après avoir *frôlé les 95 yens dans la journée* (*Le Monde* du 20 juin). La banque, qui doit faire face à une crise de liquidités, pourrait se retrouver en début de cette semaine dans une situation critique.

Elle a démenti lundi les informations du quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* qui indiquaient que la LTCB étudiait une éventuelle fusion avec deux banques, la Dai-Ichi Kango Bank (DKB) et la Daiwa Bank. Vendredi, la banque nippone avait également démenti que des négociations étaient en cours pour une fusion avec la Nippon Credit Bank (troisième banque de crédit à long terme), laquelle, si elle n'a pas encore été la cible d'attaques sur les marchés, n'en est pas moins considérée comme virtuellement en faillite. L'assemblée générale des actionnaires de la LTCB doit se tenir jeudi 25 juin.

Le gouvernement japonais et le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir donneraient leur soutien à une fusion LTCB-DKB. Quant au ministre des finances, Hikaru Matsunaga, il a confirmé la politique de garantie absolue apportée au dépôts et aux transactions interbancaires en cas de tensions. Le dénouement de la crise que traverse la LTCB pourrait être décisif pour le comportement des marchés et le cours du yen cette semaine : suite à la réunion des vice-ministres des finances du G 7 à Tokyo samedi, le Japon s'est engagé vis à vis de ses partenaires, et de la communauté internationale, à s'attaquer de manière beaucoup plus radicale qu'il ne l'a fait jusqu'à présent au problème des mauvaises créances du secteur financier – ce qui supposerait, notamment, la disparition des institutions non viables (*Le Monde* du 21-22 juin). Le gouvernement japonais souhaite mettre en place une nouvelle structure baptisée « banque relais » afin d'absorber les mauvaises créances. Il y a fort à parier, toutefois, que l'équipe dirigeante fera tout pour éviter un nouveau traumatisme de type Yamaichi à l'approche des sénatoriales du 12 juillet.

Brice Pedroletti

Yixiang Lin, directeur général adjoint de China Securities

« Une dévaluation du yuan risquerait de remettre en question la crédibilité du gouvernement chinois »

A 34 ANS, Yixiang Lin est directeur général adjoint de China Securities Corp., l'une des trois plus grandes sociétés de Bourse chinoises (3 000 employés, 800 000 clients). Diplômé de l'université de Pékin à 19 ans (maîtrise d'économie), M. Lin est titulaire d'un doctorat d'économie de l'université de Nanterre. Après avoir travaillé cinq années à la Caisse des dépôts et consignations, il est retourné en 1994 à Pékin comme responsable de l'information à la CSRC (la COB chinoise), avant d'entrer en 1996 à la China Securities Corp.

« L'intervention américano-japonaise pour stopper la chute du yen, mercredi 17 juin, a-t-elle été décidée sous la menace de la Chine de dévaluer le yuan ?

– Ce n'était pas une menace. Les taux de change préoccupent tout le monde. Le nouveau gouvernement chinois a répété plusieurs fois devant le monde entier qu'il *ne dévaluerait pas le yuan. Je* crois aux promesses de ce gouvernement car, s'il perdait sa crédibilité sur la question du taux de change, il risquerait de la remettre *en question sur tout le reste*. Le plus important, à ses yeux, est le projet de réforme des entreprises étatiques que la dévaluation des monnaies asiatiques rend encore plus douloureux. Si la monnaie chinoise joue un rôle important dans le processus de stabilisation des marchés asiatiques, elle ne peut pas le faire à elle toute seule. Il faut une concertation internationale. En *tout état de cause*, une *éventuelle* dévaluation du yuan apparaîtrait comme une solution de dernière extrémité.

– La crise asiatique a-t-elle permis à la Chine d'acquérir une image de pôle de stabilité dans la région ?

– Beaucoup de gens le disent mais je pense que c'est faux. L'économie chinoise reste une économie en voie de développement. Même si sa croissance est rapide, elle continue à présenter de grandes faiblesses.

– La croissance économique a connu un net ralentissement au premier trimestre en Chine. Risque-t-il de s'accentuer ?

– La crise asiatique tombe à un très mauvais moment pour l'économie chinoise, confrontée à une conjonction de facteurs négatifs. La décélération de la croissance interne est perceptible de



YIXIANG LIN

puis plusieurs années. Certes, le taux de croissance reste élevé mais il baisse. En 1997, il était de 8,8 %. Au premier trimestre, il est tombé à 7,2 % et je crois que le chiffre du deuxième trimestre sera encore inférieur. On s'éloigne donc de l'objectif du gouvernement, qui est de 8 % pour l'année. Si le gouvernement veut l'atteindre, il pourra toujours injecter de l'argent dans *de grands projets*. Cela constituera un bon test. S'il échoue, on aura la preuve que le gouvernement ne peut plus tout faire et que les forces du marché sont plus importantes qu'on ne le croit.

– L'économie chinoise connaît-elle les mêmes déséquilibres que les autres pays de la région ? Le système bancaire est-il solide ?

– Elle connaît d'importants déséquilibres structurels. Le montant des créances douteuses est sans doute plus important qu'on le dit généralement et représente *peut-être jusqu'*à 20 % du PIB. Elles se situent peu dans le secteur de l'immobilier mais plutôt dans les entreprises d'Etat qui sont déficitaires. Le gouvernement s'efforce de réformer ce système. Les radicaux pensent qu'il faut privatiser ce secteur, changer le patron et remplacer le mécanisme étatique par le mécanisme de marché. Le gouvernement actuel ne veut pas *adopter cette approche*. Il veut conserver la priorité de l'Etat mais veut améliorer la gestion des entreprises. Mais est-ce qu'on peut améliorer la gestion d'une entreprise qui reste sous le contrôle strict de l'Etat ?

» Le gouvernement est confronté à un dilemme. Il a entrepris en 1997 la réforme du système bancaire et a demandé aux banques commerciales étatiques de mieux contrôler les mauvais crédits. Mais, dans le même temps, ces banques sont fortement incitées, *pour relancer l'économie*, à accorder davantage de crédit aux entreprises d'Etat. On souhaite d'un côté que l'économie se comporte selon les mécanismes du marché, mais de l'autre, on utilise toujours les banques commerciales publiques.

» Un autre dilemme est que la réforme des entreprises et de l'administration va conduire à des licenciements qui pèseront sur la demande intérieure. Le nouveau premier ministre a, par exemple, demandé une réduction de 50 % des effectifs de l'administration centrale.

– La Bourse chinoise se développe. Existe-t-il un début de capitalisme populaire en Chine ?

– Il existe des pratiques de capitalisme, mais l'adoption d'un capitalisme, populaire ou non, n'est pas reconnue officiellement. Les deux grandes Bourses chinoises, à Shenzen et à Shanghaï, représentent une capitalisation boursière de 2 000 milliards de yuans (1 500 milliards de francs). Officiellement, les cadres n'ont pas le droit d'investir en Bourse à partir d'un certain rang hiérarchique. Mais ils contournent cette interdiction en ouvrant des comptes par l'intermédiaire de tiers. Il y a en Chine 34 millions de comptes ouverts auprès de sociétés de *Bourse. Il s'agit essentiellement* d'opérations spéculatives portant sur de petites sommes et non d'épargne à long terme. Mais la richesse est fortement concentrée entre peu de mains. De plus, la fiscalité est avantageuse, puisqu'il n'y a pas d'imposition des plus-values et que les dividendes sont imposés à 20 %.

– Quel est le poids des investisseurs étrangers ?

– Il est négligeable. Ils ne peuvent intervenir que sur les actions de la catégorie B (qui représentent une capitalisation de 3 milliards de dollars). Celles de la catégorie A (250 milliards de dollars) sont réservées aux Chinois. Cela explique que l'évolution de la Bourse soit totalement déconnectée des autres marchés mondiaux, à l'exception toutefois des derniers jours, où l'on a pu observer une corrélation avec les autres Bourses asiatiques. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Enguérand Renault

Les entreprises découvrent l'intérêt de faire fructifier les savoir-faire de leurs collaborateurs

Management. La « gestion de la connaissance » fait son entrée dans quelques sociétés françaises. Mais, à l'étranger, la réflexion porte déjà sur l'évaluation comptable du capital intellectuel

« NOTRE INTRANET pour gérer la connaissance, DIADEM, est mis en place depuis 1997 : 400 scientifiques mettent désormais en commun leurs principaux acquis. D'autres services d'EDF veulent en faire autant et nous demandent actuellement conseil ». Jean-François Ballay, chef de projet « gestion de la connaissance » chez EDF, est satisfait. Le concept sur lequel il travaille depuis six ans pour la direction des études et recherches commence à se répandre dans son entreprise. Derrière cette idée, une volonté de répondre à des questions de « bon sens » : comment mettre en commun les expériences acquises dans l'entreprise ? Quelles sont les connaissances nécessaires à la bonne marche d'une activité ? Que faire pour que ces savoir-faire perdurent après le départ ou la mutation d'un salarié ?

Ces considérations sous-tendent la prise en compte par l'entreprise d'un actif immatériel : le « capital intellectuel », constitué par l'ensemble des connaissances des salariés. *« Cette idée est ancestrale : comme la prose de M. Jourdain, les entreprises gèrent, sans le savoir, depuis longtemps la connaissance »*, précise M. Ballay, qui a publié en 1997, *Capitaliser et transmettre les savoir-faire de l'entreprise* (éditions Eyrolles). La nouveauté est ailleurs. Depuis une décennie apparaissent principalement aux Etats-unis, des « knowledge managers », ou gestionnaires de la connaissance qui essayent d'orchestrer une approche systématique pour mieux utiliser les ressources intellectuelles de l'entreprise.

Pourquoi un tel développement ? Dans un contexte concurrentiel accru, les entreprises cherchent à conserver leurs avantages, à accroître la qualité de leurs produits et à être plus rapides donc moins coûteuses. L'échange des meilleurs savoir-faire, l'instauration d'une culture de partage des connaissances, sont des éléments de réponse... et les nouvelles technologies de l'information, comme Intranet, permettent ces échanges.

Même les entreprises à forte culture s'y mettent. Ainsi, le géant américain du *soft drink*, Coca-Cola, a constitué en octobre 1996, « the learning consortium », un groupe de travail d'une vingtaine de personnes à Atlanta sous l'autorité de Judy Rosenblum, vice-président. *« Dans le passé, nos efforts ont été axés prioritairement sur la finance et le marketing*, dit-on à Atlanta. *Nous ne nous préoccupions pas des capacités de l'organisation, des connaissances, des savoir-faire »*. Pour y remédier, la société a créé douze postes de directeurs de « learning strategies ». *« Nous apprenons à transférer notre connaissance de par le monde*, a laconiquement commenté Doug Ivester, président directeur général de la compagnie. *Mais nous ne voulons pas rendre publique notre démarche »*.

> Les sociétés cherchent à conserver leurs avantages, à accroître la qualité de leurs produits et à être plus rapides

En France, ce sont principalement les entreprises travaillant dans les secteurs scientifiques qui ont, les premières, mis en place l'activité, existe depuis des décennies. Depuis trois ans, cependant, des comités de « retours d'expériences » structurent la démarche d'analyse pour mieux pérenniser les savoir-faire. Même volonté chez Elf, où depuis 1996, à titre pilote, des chercheurs « experts » chimistes rencontrent régulièrement les plus jeunes pour partager leurs connaissances.

Ces pratiques quittent désormais le seul territoire scientifique. Chez Schneider, spécialiste des équipements pour l'énergie, est né il y a dix mois le *« village marketing »*. Sur ce serveur Intranet *« sont disponibles des informations sur les concurrents, des descriptions de différentes méthodes marketing ou encore l'exposé des meilleurs savoir-faire apparus dans l'entreprise »*, précise Jean-Yves Ferton, directeur marketing du marché de l'énergie et coordinateur du projet. En septembre 1997, un séminaire regroupant les responsables mondiaux du groupe a permis de récolter les meilleures pratiques commerciales qui ont nourri cette « banque de données ». Le site reçoit désormais *« 600 visites par mois »* alors qu'environ 1 800 personnes pourraient se connecter. *« Il faut se créer une clientèle »*, des systèmes pour « capitaliser les connaissances ». *« L'analyse fine des défaillances des produits montre que certains auraient pu être évités si on avait bien exploité les précédents »*, analyse Dominique Thévenot, responsable qualité chez SEP, ex-Société européenne de propulsion, une division de la Snecma qui produit, entre autres, les moteurs de la fusée Ariane. L'analyse des défaillances, vitale à commente M. Ferton, qui avoue avoir *« relooké »* trois fois le site depuis le début pour le rendre plus attractif. Insuffler une démarche volontaire est l'objectif à atteindre : elle n'est pas spontanée et ne peut être imposée.

« Les outils existent, les connaissances sont identifiées, le problème réside dans la motivation pour partager », résume un cadre dirigeant d'une entreprise française. Pour des cadres évalués sur leurs seules performances individuelles, la culture du partage ne va pas de soi. Pour pallier ce problème, *« le groupe Thomson organise depuis avril « Formation dirigeant », destiné aux cadres supérieur de l'entreprise »* précise Jean-Luc Piet, chargé de projet Thomweb, intranet de Thomson. Au programme : une sensibilisation aux nouvelles technologies de l'information et à l'échange de connaissances.

Le manque de temps est souvent cité comme un des freins principaux au développement de ces méthodes. *« Cet argument peut être avancé par protection*, souligne cependant M. Bellay ; *derrière, une peur de perdre un pouvoir »*.

Certaines entreprises semblent avoir dépassé ces nombreux obstacles. Skandia, le premier assureur suédois, a fait du management de la connaissance sa marque de fabrique. Depuis quatre ans déjà, le groupe utilise les outils qui apparaissent en France. Echange d'expériences, banque de données animées en interne, toutes ces actions sont détaillées dans un rapport sur le « capital intellectuel » de l'entreprise publié depuis 1994. La société est maintenant passée à une étape suivante. Le groupe a instauré un *« intellectual capital index »*, un indice qui traduit la façon dont les ressources intellectuelles de l'entreprise sont utilisées. *« Il faut deux à trois ans pour qu'une décision managériale se traduise dans les ratios financiers »*, précise Leif Edvinsson, vice-président du groupe et figure de proue du management de la connaissance. *« Cet indice permet d'établir un constat plus rapide »*.

A l'étranger, ces démarches suscitent un fort intérêt. L'American Security and Exchange Commission (SEC), l'équivalent de la Commision des opérations de Bourse française (COB), *« encourage désormais les entreprises à adopter une approche similaire à celle de Skandia »*, précise M. Edvinsson. Le ministère de l'industrie et du commerce danois vient d'étudier dix entreprises, dont Skandia, qui ont adopté une telle démarche. Depuis février, il travaille avec le cabinet Arthur Andersen et vingt-trois entreprises danoises pour réfléchir à une mesure comptable du capital intellectuel.

Laure Belot

Les « réseaux humains » de Swiss Reinsurance

Le deuxième groupe mondial de réassurance, Swiss Reinsurance, dont le chiffre d'affaires atteint 60 milliards de francs, a fait du management de la connaissance sa priorité depuis une dizaine d'années. Lors d'un colloque organisé par Valoris Groupe, Arthur Andersen et Trivium, les 16 et 17 juin à Paris, Rudolf Frei, responsable « management de la connaissance », a expliqué que son groupe *« voulait pérenniser ses savoir-faire pour prendre des décisions plus rapides »*.

La Suisse de Ré investit *« fortement »*, en janvier, dans un réseau Intranet très perfectionné. Cependant, *« les outils ne servent à rien si il n'y a pas une organisation humaine adéquate autour »*, précise M. Frei. Trois *« réseaux humains »* d'une cinquantaine d'experts ont été constitués autour de thèmes *« stratégiques »*. Mais, comme *« l'homme, par essence, ne veut pas partager*, analyse-t-il, *plusieurs gestionnaires de la connaissance, spécialement nommés »* poussent ces experts à partager leurs savoir-faire et... leurs erreurs.

TROIS QUESTIONS À...

LEIF EDVINSSON

1 Le groupe d'assurances suédois Skandia, dont vous êtes le vice-président, est pionnier dans le management de la connaissance. Quels en sont les bénéfices ?

Depuis la mise en place de cette politique, nous sentons de forts changements : nous sommes plus rapides pour prendre des décisions, pour former quelqu'un qui arrive à un poste. Nous multiplions le talent de nos salariés. Financièrement, nous attirons les capitaux étrangers qui, en quatre ans, sont passés de 40 % à 80 % du capital. Les banques également sont très réceptives. Elles reconnaissent et comprennent la pérennité de nos savoir-faire et nous font confiance : sur notre dernier prêt, elles nous ont accordé des taux d'intérêt plus bas.

2 Pour mieux gérer le capital intellectuel, puis communiquer sur le sujet, vous avez créé un « capital intellectuel index » qui mesure la bonne utilisation des ressources intellectuelles de l'entreprise. Pourquoi une approche comptable du capital intellectuel est-elle nécessaire ?

Les méthodes comptables classiques que nous utilisons ont été instaurées à la fin du XVe siècle par Pacioli, un moine florentin ! Il est nécessaire d'intégrer d'autres paramètres pour donner une vision complète de la valeur de l'entreprise. En prenant l'image d'un arbre, les résultats financiers sont les fruits, mais le capital intellectuel correspond aux racines. Quand vous regardez les variations de notre capitalisation boursière, elles sont très peu corrélées avec les variations de notre valeur comptable. La différence s'explique par un capital immatériel, le capital intellectuel, qu'il faut intégrer pour donner une vision en temps réel de l'entreprise.

3 Sentez-vous une sensibilisation sur ce thème ?

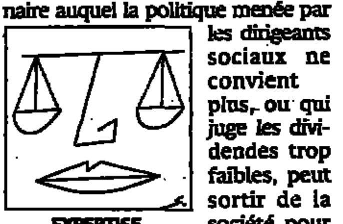
Les entreprises prennent conscience de la nécessité d'un management de la connaissance. Mais le retour sur investissement de telles mesures reste flou. La valorisation comptable du capital intellectuel permet d'en quantifier les bénéfices dans le temps. Aux Etats-unis, en Angleterre, en Australie, au Canada, des organismes comptables effectuent actuellement des recherches dans ce sens. Certaines grandes sociétés comme ABB ont déjà intégré dans leur système comptable une valorisation du capital intellectuel. Nous avons créé une filiale, Unic, qui offre ses services aux entreprises pour aider à gérer et comptabiliser la connaissance. Nous exportons désormais notre savoir-faire. Récemment, une grande entreprise française de services financiers nous a contactés.

Propos recueillis par Laure Belot

La jurisprudence accorde un droit de sortie aux actionnaires minoritaires

Seules les sociétés cotées sont concernées

L'ACTION est un titre négociable, ayant vocation à circuler, impliquant donc que l'actionnaire puisse le céder librement. Ainsi, un actionnaire auquel la politique menée par les dirigeants sociaux ne convient plus, ou qui juge les dividendes trop faibles, peut sortir de la société pour aller, au besoin, investir dans une autre. Mais, selon le droit commun, le pouvoir de céder, premier attribut du droit de propriété, n'a de suite concrète qu'autant que le vendeur potentiel trouve un acheteur. Ainsi, un propriétaire peut vouloir vendre son bien, et on ne peut certes le contraindre à ne pas vendre, mais s'il ne trouve pas d'acheteur au prix qui lui convient, il devra accepter une forte décote, patienter ou renoncer. Le droit ne va pas jusqu'à lui fournir un acheteur !


EXPERTISE

Il commence à en être différemment pour les actions des sociétés cotées. En effet, le droit peut accorder à l'actionnaire minoritaire un droit de céder ses titres allant jusqu'à contraindre au besoin l'actionnaire majoritaire à les racheter : le droit usuel de vendre se transforme alors en droit du minoritaire de sortir de la société.

POURCENTAGE INSUFFISANT

Cette solution extraordinaire est rendue nécessaire tout à la fois par le droit des sociétés et le droit financier, la société cotée étant à l'intersection des deux. Tout d'abord, au titre du droit des sociétés, les textes prévoient que, en cas de réorganisation de la vie sociale par transformation d'une société anonyme en société en commandite, le minoritaire peut exiger le rachat de ses titres. Cette modification se justifie par la modification du pacte social auquel le minoritaire avait adhéré en achetant les actions et dont il ne peut enrayer la transformation faute de détenir un pourcentage suffisant de droits de vote.

Mais c'est surtout du côté financier qu'il faut rechercher une justification. Lorsque la société qui a émis les actions est cotée, le principe juridique de libre négociabilité se renforce par sa rencontre avec le principe financier de liquidité du marché. La liquidité désigne la qualité d'un marché à faire s'échanger un fort volume de titres, de façon à ce que toute personne qui désire vendre ou acheter le titre dans un délai court et sans décote sensible puisse être satisfaite. Ainsi, la négociabilité devient effective.

La cour d'appel de Paris, qui connaît des recours contre les décisions du Conseil des marchés financiers (CMF), en a tiré toutes conséquences dans un arrêt du 7 avril 1998. Il s'agissait d'apprécier l'application que le CMF avait faite de la règle qui lui permet de contraindre l'actionnaire majoritaire qui vient à détenir seul ou de concert avec d'autres au moins 95 % des droits de vote de la société à proposer au minoritaire le rachat de ses titres, par le dépôt d'une offre publique de retrait.

On souligne d'ordinaire qu'il ne s'agit donc pas d'un véritable droit de sortie de l'actionnaire minoritaire, puisque le CMF peut refuser d'ordonner à l'actionnaire majoritaire le dépôt d'une telle offre, même si le seuil des 95 % est atteint. L'arrêt du 7 avril 1998 reprend cette idée. Mais comme ils l'avaient fait pour la définition du contrôle (*Le Monde* du 3 mars 1998), les juges recherchent la finalité des textes pour en dégager le sens : en l'espèce, il s'agit de *« permettre à l'actionnaire dont le titre a perdu sa liquidité sur un marché rendu étroit par le poids relatif des majoritaires de sortir de la société dans des conditions normales de cours et de délai »*.

ACHETEUR FORCÉ

Ainsi, dès lors que le marché est illiquide et ne fonctionne plus normalement, l'actionnaire minoritaire doit pouvoir sortir. Et, de fait, quelle liquidité peut encore présenter un marché sur lequel, par hypothèse, circule moins de 5 % des titres ? Le droit n'est pas loin de reconnaître d'une façon générale un véritable droit de sortie de l'actionnaire minoritaire, soit que la liquidité du titre lui permette spontanément la cession, soit que le majoritaire fasse office d'acheteur forcé. Se met ainsi en place au bénéfice de l'actionnaire, au-delà du droit de sortie qui n'en est que l'instrument, une sorte de « droit à la liquidité ».

L'avènement de ce droit de sortie est d'autant plus net que, dans l'affaire ayant donné lieu à l'arrêt *du 7 avril, l'actionnaire majoritaire* faisait valoir qu'il avait antérieurement proposé l'achat des titres et que le minoritaire avait cru bon de ne pas les apporter à l'époque. Dans une autre affaire, en 1990, cette circonstance avait justifié le refus d'une offre publique de retrait par l'autorité du marché. Mais la cour d'appel estime qu'on ne peut priver l'actionnaire minoritaire, qui n'avait pas apprécié les conditions des offres précédentes, du droit de solliciter par la suite un rachat forcé.

Il en résulte que l'actionnaire minoritaire bénéficie d'un extraordinaire privilège : celui de toujours pouvoir céder ses titres. C'est une sorte de compensation du fait que, par ailleurs, la faible quotité du capital social qu'il détient l'empêche de peser en quoi que ce soit sur les décisions que les organes de la société adoptent à la majorité. Le droit reprend ainsi à son compte le fait que le minoritaire doit pouvoir « voter avec ses pieds ». Ce faisant, il écartèle encore un peu plus le régime juridique, de plus en plus spécifique, des sociétés cotées par rapport à celui des sociétés non cotées, pour lesquelles l'actionnaire minoritaire ne bénéficie pas de telle prérogatives.

Marie-Anne Frison-Roche

Seize ans après sa nationalisation, Thomson-CSF revient dans le secteur privé

LA PRIVATISATION de Thomson-CSF franchissait sa dernière étape, lundi 22 juin. L'opération devait être adoptée dans l'après-midi par l'assemblée générale des actionnaires du groupe français d'électronique de défense et professionnelle. Elle intervient vingt-huit mois après l'annonce par le président de la République, Jacques Chirac, de sa volonté de voir Thomson-CSF, nationalisé au début des années 1980 par un gouvernement de gauche – celui de Pierre Mauroy – retourner au secteur privé et, à cette occasion, se poser en pôle fédérateur de l'industrie d'électronique de défense en France. C'était en février 1996. Entre-temps, deux tentatives menées par le gouvernement d'Alain Juppé auront échoué.

Les modalités de cette privatisation, bouclée par le gouvernement de la « gauche plurielle » de Lionel Jospin, ont été définitivement arrêtées en avril (*Le Monde* du 16 avril). L'Etat français ne vend pas les actions qu'il détient dans Thomson-CSF (58,3 % du capital), mais laisse sa participation se réduire à 42,9 %, à la faveur de l'entrée dans le capital de Thomson-CSF de trois industriels français : Alcatel – qui devient le premier actionnaire privé avec 16,4 % – Dassault Industries (6 %) et Aerospatiale (4 %). Un peu plus de 30 % des titres du groupe resteront cotés en Bourse.

ÉCHANGE

L'entrée de ces trois industriels se fera à l'occasion de l'émission de 40 millions de nouvelles actions de Thomson-CSF, pour un montant de 10 milliards de francs. En échange de ces actions Thomson-CSF, les trois groupes lui apporteront certains de leurs actifs. Dassault Industries place ainsi dans la corbeille les activités radars et contre-mesure de sa filiale Dassault Electronique. Alcatel apporte ses matériels de télécommunications militaires, ainsi que ses équipements pour satellites.

Ces derniers seront toutefois placés dans une filiale, à laquelle seront aussi versées les activités de satellites d'Aerospatiale. Elle sera détenue à 51 % par Alcatel et à 49 % par Thomson-CSF. Ce dernier représentera désormais un chiffre d'affaires de 45,1 milliards de francs (contre 38,5 milliards jusqu'à présent), auxquels s'ajouteront 9 milliards de francs pour la filiale de satellites.

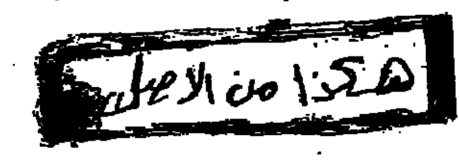
Ces restructurations du tissu industriel français de l'électronique de défense laissent pour le moment de côté la réorganisation des activités missiles d'Aerospatiale, de Matra et de Thomson-CSF. Elles provoquent d'ores et déjà des inquiétudes chez Thomson-CSF et Dassault, où les syndicats redoutent des suppressions d'emplois massives. C'est pourquoi la CFDT et la CGT de Thomson-CSF appelaient les salariés du groupe à une manifestation, lundi 22 juin, devant Matignon, où ils espéraient pouvoir être reçus par le premier ministre.

Philippe Le Cœur

SFIM au centre de la prochaine restructuration

Les syndicats CFDT, CGT et FO de SFIM appellent les salariés du groupe d'électronique de défense à une journée société « morte », mardi 23 juin, et à des manifestations à Massy et Palaiseau (Essonne), où sont installés les principaux sites industriels. L'intersyndicale veut protester contre le projet de vente de SFIM à Thomson-CSF, et dénoncer la menace sur *« 500 à 600 emplois, soit un quart du personnel »*. *« Le fait que nos actionnaires principaux, Framatome et Paribas* [70 % du capital, NDLR], *soient vendeurs n'est pas un secret »*, note la direction de SFIM, qui se refuse à tout commentaire sur un rachat par Thomson-CSF. Même mutisme à la direction de ce dernier groupe.

Les syndicats de Thomson-CSF sont plus bavards. *« En interne, le plan qui circule pour le rachat de SFIM fait état d'un éclatement de ce groupe : l'optronique de SFIM rejoindrait notre branche d'activité dans ce domaine, son avionique serait intégrée à Sextant, d'autres activités feraient l'objet d'un RES et 500 personnes rejoindraient l'ANPE »*, explique un élu CFDT.



Désaccords entre France Télécom et les câblo-opérateurs

La commercialisation d'Internet et du téléphone sur le câble suscite des frictions entre l'opérateur public et les câblo-opérateurs. Dans un climat tendu, ces derniers devront définir de nouvelles relations commerciales avant la fin de l'année

C'ÉTAIT PROMIS, les foyers câblés parisiens devaient avoir accès très rapidement à Internet. Paris TV Câble, opérateur du réseau câblé parisien, assurait qu'il serait simultanément possible de téléphoner, regarder des programmes thématiques à *la télévision* et surfer sur la Toile *via* un ordinateur. Le tout grâce au débit très élevé du câble et à la lumière d'un test gratuit mené depuis 1995, avec succès, auprès de deux cents foyers dans le septième arrondissement de Paris.

Mais malgré des promesses réitérées par courrier à tous les abonnés parisiens, Paris TV Câble ne commercialise toujours pas son abonnement à durée illimitée à Internet sur le câble. Ce nouveau raté dans l'histoire déjà mouvementée du câble s'explique par une divergence de vues radicale avec France Télécom. Sur la capitale, c'est en effet l'opérateur de télécommunications qui a construit le réseau tandis que la filiale de Suez-Lyonnaise des eaux commercialise les abonnements.

Ce schéma ne va pas sans heurts. En avril 1997, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a déjà été saisie par Paris TV Câble et également par un second câblo-opérateur, la Compagnie générale de vidéocommunication (devenu NC Numéricâble), pour régler le litige avec France Télécom, portant sur les conditions techniques et tarifaires d'accès à Internet sur le câble.

QUERELLES TECHNIQUES

L'ART avait alors fixé une procédure de passation des marchés et un calendrier des travaux. La cour d'appel de Paris a d'ailleurs entièrement confirmé la décision de l'ART *dans deux arrêts du 28 avril.* Mais rien n'y fait. Le divorce est consommé et chacun renvoie la responsabilité sur l'autre. Les quatre entreprises sous-traitantes (dont Coris, une filiale de Suez-*Lyonnaise des eaux) se plaignent* des délais trop courts qui leur sont alloués et les querelles techniques se multiplient entre les protagonistes.

En fait, près de 300 000 prises raccordables pourraient avoir accès aujourd'hui à Internet à Paris, mais un avenant à la convention liant Paris TV Câble et France Télécom n'a toujours pas pu être signé. Dans les villes où la Lyonnaise est à la fois constructeur et opérateur de son réseau câblé, l'accès à Internet fonctionne déjà, c'est le cas au Mans, à Strasbourg, Annecy et Hérouville.

Cette mauvaise humeur entre France Télécom et les câblo-opérateurs a aussi pour toile de fond un problème beaucoup plus vaste, celui de la concurrence dans le téléphone. La loi sur les télécommunications de 1996 a clairement prévu l'avènement du téléphone sur le câble. Or, jusqu'à présent, quel*ques rares expérimentations sont* menées en ce sens, notamment à Annecy par Lyonnaise Câble. L'ART doit d'ailleurs rendre, cette semaine, un arbitrage très attendu sur les conditions tarifaires et *techniques* et *l'accès à la téléphonie* sur le câble.

BATAILLE TARIFAIRE

L'enjeu est énorme : le marché de la téléphonie locale (communications à l'intérieur de chaque département) est évalué à près de 40 milliards de francs. France Télécom, habitué à un très confortable monopole, affirme avoir aujourd'hui tout intérêt à voir se développer une concurrence en France, en administrant la preuve que le marché hexagonal est ouvert, pour pouvoir mieux rebondir sur le marché européen.

En fait, malgré cette profession de foi optimiste, la bataille devrait être sévère. Si la maison mère de NC Numéricâble, Vivendi, qui s'est déjà dégagée du câble en Grande-Bretagne (où la téléphonie est déjà autorisée), préfère se recentrer en France sur la téléphonie mobile (Cegetel) ou la téléphonie fixe (avec le « 7 »), en revanche, Suez-Lyonnaise des eaux a toujours affiché sa volonté de commercialiser du téléphone, notamment sur le réseau câblé parisien. Une nouvelle fois, il semble que l'ART ne prenne pas fait et cause, dans ce litige, en faveur de France Télécom.

Enfin, troisième cause de friction entre les câblo-opérateurs et France Télécom, ce dernier doit renégocier, avant décembre, la redevance payée par les câblo-opérateurs pour l'utilisation des infrastructures des sites du plan câble. Pour tenter de doper le *nombre d'abonnés au câble*, Matignon avait, en 1992, demandé à France Télécom d'appliquer, pendant un laps de temps déterminé, un tarif très faible aux câblo-opérateurs.

Or, en décembre, France Télécom, qui perd chaque année 2,5 milliards de francs avec le câble, a bien l'intention de facturer le coût réel de sa prestation. La redevance payée par les câblo-opérateurs représente, selon France Télécom, environ la moitié du coût d'exploitation de ses réseaux câblés. L'opérateur de télécommunication n'a pas envie de subventionner les câblo-opérateurs, surtout au moment où ceux-ci le concurrencent dans la téléphonie.

Mais si ces tarifs augmentent de façon trop vertigineuse, c'est toute l'économie déjà fragile du câble qui pourrait être remise en cause. Le développement du numérique sur le câble et les promesses de rentabilité du téléphone risquent de ne plus rien y faire.

Nicole Vulser

Les chiffres du câble en France

● **Abonnés.** Fin mars 1998, il existait 2,41 millions de foyers abonnés (tous services) sur un total de 6,96 millions de logements *commercialisables, c'est-à-dire qui* peuvent techniquement recevoir le câble, selon l'Association des villes câblées (Avica).

● **Les trois principaux câblo-opérateurs :**

– France Télécom Câble : 700 000 abonnés, dont 11 630 ayant accès à des bouquets numériques et 452 ayant accès à Internet.

– Lyonnaise Câble (Suez-Lyonnaise des eaux) : 634 000 abonnés, dont 43 700 *en numérique*, 2 840 *ayant* accès à Internet et 609 abonnés au téléphone.

– NC Numéricâble (Canal Plus, filiale de Vivendi) : 603 000 abonnés, dont 46 200 en numérique et 200 abonnés à Internet.

MM. Murdoch, Berlusconi et Kirch envisagent de coopérer

TROIS MAGNATS des médias, l'Australo-Américain Rupert Murdoch, l'Italien Silvio Berlusconi et l'Allemand Leo Kirch, se sont ren*contrés secrètement lundi 15 juin* à Munich, selon l'hebdomadaire allemand *Focus* du 22 juin, pour discuter de leur éventuelle coopération dans la télévision.

Rupert Murdoch vient d'annoncer son intention de se renforcer en Allemagne, où il est déjà présent *via* ses 49,9 % dans la chaîne privée Vox, aux côtés de la CLT-UFA et de Canal Plus. L'Australo-Américain souhaiterait augmenter sa participation dans Vox et relancer sa grille *de programmes pour qu'elle at*teigne une part de marché de 10 % (contre 3,6 % aujourd'hui). La semaine dernière, Bertelsmann a démenti, pour sa part, tout mouvement capitalistique au sein de Vox.

Par le passé, M. Murdoch s'est allié successivement, dans la télévision numérique d'outre-Rhin, à Kirch, Bertelsmann et la CLT, mais aucun de ces partenariats ne s'est concrétisé. Récemment encore, il a tenté, en vain, de nouer un impor*tant partenariat avec Silvio Berlus*coni, mais là encore l'alliance n'a pu se faire. A la question centrale de l'évaluation du groupe italien s'est ajouté le veto des enfants de M. Berlusconi, qui ont refusé la vente.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Depuis que la Commission européenne s'est opposée au projet d'alliance de Kirch et de Bertelsmann dans la télévision numérique en Allemagne, Leo Kirch doit faire face à d'importantes difficultés. Le bouquet numérique du groupe bavarois, DF1, a déjà accumulé plus de 3,3 milliards de francs de pertes fin 1997. S'y ajoutent les très coûteux investissements réalisés dans les droits d'événements sportifs et de films, ainsi que dans les décodeurs du finlandais Nokia. Selon un accord de juillet 1997, Kirch doit désormais finaliser le rachat des 37,5 % que Canal Plus possède dans Premiere, avant d'en rétrocéder 12,5 % à CLT-UFA. Canal Plus, non convié à ces négociations, a choisi de quitter le marché allemand pour mieux s'implanter en Italie.

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **JAPON-CROATIE** (samedi 20 juin, France 3 à 14 h 30) : 2 538 517 téléspectateurs, 35,8 % de part d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 643 251, 23,2 % ; France 2 : 1 264 735, 17,8 % ; M 6 : 559 451, 7,9 % ; La Cinquième : 375 259, 5,3 %.

■ **BELGIQUE-MEXIQUE** (TF 1 à 17 h 10) : 2 693 851 téléspectateurs, 39,5 % de part d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 246 944, 18,3 % ; France 3 : 1 036 020, 15,2 % ; M 6 : 586 602, 8,6 % ; La Cinquième : 321 867, 4,7 %.

■ **PAYS-BAS-CORÉE DU SUD** (France 2 à 20 h 50) : 3 366 912 téléspectateurs, 27,7 % de part d'audience. *A la même heure sur* TF 1 : 3 796 881, 28,7 % ; France 3 : 2 246 153, 17 % ; M 6 : 1 174 703, 13,4 % ; Arte : 476 079, 3,6 %.

■ **ALLEMAGNE-YOUGOSLAVIE** (dimanche 21 juin TF 1 à 14 h 10) : *3 681 376 téléspectateurs, 39,7 % de* part d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 614 618, 17,4 % ; France 3 : 1 183 169, 12,8 % ; M 6 : 1 476 470, 15,9 % ; La Cinquième : 278 686, 3 %.

■ ***ARGENTINE-JAMAÏQUE*** (France 2 à 17 h 20) : 3 061 857 téléspectateurs, 38,3 % de part d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 203 924, 15,1 % ; France 3 : 1 366 888, 17,1 % ; M 6 : 897 738, 11,2 % ; La Cinquième : 295 417, 3,7 %.

■ **ÉTATS-UNIS-IRAN** (France 3 à 20 h 50) : 5 467 964 téléspectateurs, 32 % de part d'audience. A la même heure TF 1 : 4 009 105, 23,5 % ; France 2 : 2 179 922, 12,8 % ; M 6 : 2 609 710, 15,3 % ; Arte : 1 009 487, 5,9 %.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.**

Jean Stock, futur président de TV5-CFI

LE DIRECTEUR de l'audiovisuel d'Havas, Jean Stock, devrait être nommé mercredi 24 juin à la présidence de TV5 et de la banque de programmes CFI, à l'issue de l'assemblée générale et du conseil d'administration de la chaîne francophone.

Il succède ainsi à Patrick Imhaus, qui préside la chaîne francophone TV5 depuis 1990 et qui avait été re*nouvelé à ce poste en décembre* 1997. Directeur des programmes de M 6 en 1986, avant de devenir directeur délégué des activités de télévision de la CLT deux ans plus tard, Jean Stock a occupé ensuite *les fonctions de président de CLT-*Los Angeles en 1995, avant d'intégrer le groupe Havas.

AGENDA

MARDI 23 JUIN

● **Russie** : réunion élargie du gouvernement pour adopter le plan d'austérité.

MERCREDI 24 JUIN

● **France** : consommation des ménages en mai.
● **Allemagne** : indice des prix à la production en mai.
● **OPEP** : conférence ministérielle à Vienne.
● **CMA/CGM** : résultats de l'exercice 1997.

JEUDI 25 JUIN

● **France** : prix à la consommation en mai ; réunion du conseil de la politique monétaire de la Banque de France
● **Allemagne** : réunion du conseil central de la Bundesbank.
● **Japon** : réunion du conseil de politique monétaire de la Banque du Japon.
● **Microsoft** : lancement mondial de Windows 98.
● **Rhodia** : première cotation en Bourse de la filiale chimie de Rhône-Poulenc.

VENDREDI 26 JUIN

● **France** : commerce extérieur en avril.
● **Japon** : prix à la consommation, chômage et mises en chantier en mai.
● **Etats-Unis** : dépenses de consommation et revenus des ménages en mai.
● **Japan Airlines** : résultats annuels pour l'exercice 97/98.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **THOMSON-CSF : privatisation du groupe** d'électronique de défense *(lire p. 20)*.

● **ALSTOM** : l'action du groupe a été introduite en Bourse, lundi 22 juin, au prix de 205 francs, ce qui valorise le groupe à 43 milliards de francs.

● **POLYGRAM : Philips** a signé un accord définitif avec le canadien Seagram pour lui revendre sa filiale d'édition musicale et cinématographique au prix de 10,4 milliards de dollars (62,5 milliards de francs).

● **LOCKHEED MARTIN : le groupe de défense américain s'apprête à** supprimer 2 500 emplois.

SERVICES

● **BRITISH AIRWAYS : la Commission européenne** demanderait à la compagnie britannique d'abandonner *267 créneaux dans* les aéroports londoniens de Heathrow et de Gatwick, avant d'accepter son alliance avec American Airlines, selon le *Wall Street Journal* du 22 juin.

● **SNCF : la Fédération CGT des cheminots** déclare que *« les réponses apportées »* par le ministre des transports pour aménager la réforme de la SNCF *« ne sont pas à la hauteur de la réforme nécessaire »*.

FINANCE

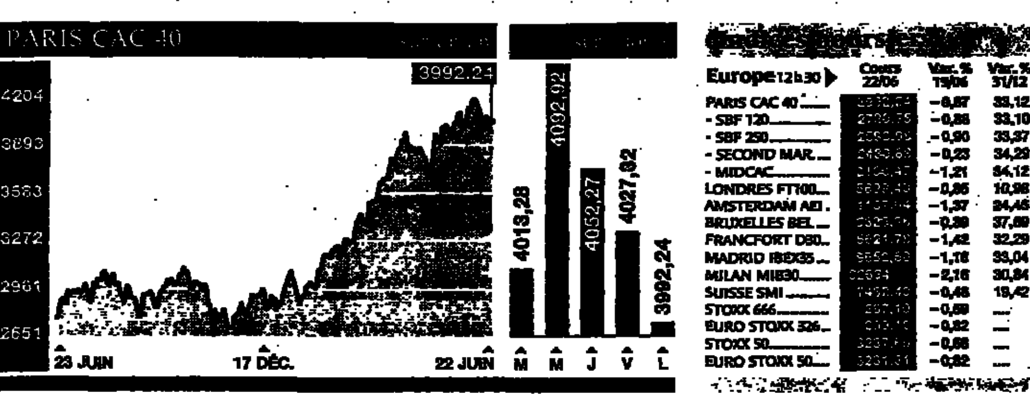
● **BANKGESELLSCHAFT -NORD/LB : les deux banques publiques régionales allemandes** fusionneront au 1er janvier 1999.

● **CRÉDIT LYONNAIS : le Consortium de réalisation** (CDR, chargé de céder les actifs sortis du Crédit lyonnais), devrait annoncer, début juillet, une perte ramenée à 6 milliards de francs en 1997, selon *La Tribune* du 22 juin.

● **MONEP : le marché parisien des options négociables sur actions a** lancé, lundi 22 juin, une série d'options et de contrats à terme sur les indices européens Stoxx. Le même jour, la Bourse de Francfort a lancé des produits similaires.

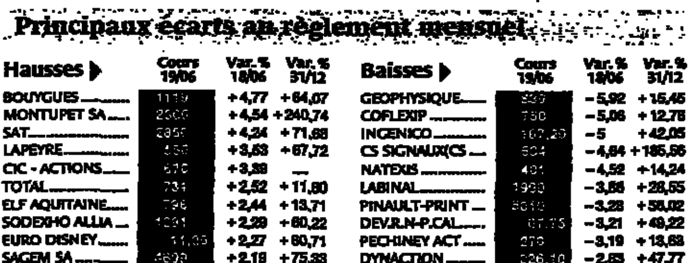
● **STOCK-OPTIONS : un recours a été déposé** auprès du Conseil constitutionnel contre l'amendement Migaud prévoyant l'exonération des cotisations sociales pour les options attribuées antérieurement au 1er janvier 1997 par des sociétés de moins de quinze ans.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Europe 12h30 ▶	Cours 22/06	Var.% 19/06	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SBF 120	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SBF 250	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SECOND MAR.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MIDCAC	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LONDRES FT100	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AMSTERDAM AEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRUXELLES BEL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FRANCFORT DAX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MADRID IBEX35	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MILAN MIB30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE SMI	[illegible]	[illegible]	[illegible]
STOXX 666	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO STOXX 324	[illegible]	[illegible]	[illegible]
STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Monde ▶	Cours 19/06	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	[illegible]	10,17
SP 500	[illegible]	[illegible]	19,42
NASDAQ	[illegible]	[illegible]	13,48
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	[illegible]	−18,31
JOHANNESBURG	[illegible]	[illegible]	3,69
MEXICO BOLSA	[illegible]	[illegible]	−20,36
SAO PAULO BOU.	[illegible]	[illegible]	−25,45
TORONTO PSE I.	[illegible]	[illegible]	−5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	6,75
ASIE 10h15	22/06	19/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	[illegible]	−28,23
HONGKONG H.	[illegible]	[illegible]	−23,49
SÉOUL	[illegible]	[illegible]	−15,84
SINGAPOUR ST.	[illegible]	[illegible]	−28,62
SYDNEY ALL O.	[illegible]	[illegible]	−0,75
TOKYO NIKKEI	[illegible]	[illegible]	0,33



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 19/06	Var.% 18/06	Var.% 31/12	Baisses ▶	Cours 19/06	Var.% 18/06	Var.% 31/12
BOUYGUES	1139	+4,77	+64,07	GEOPHYSIQUE	[illegible]	−5,92	+15,45
MONTUPET SA	2500	+4,54	+240,74	COFLEXIP	750	−5,06	+12,78
SAT	2855	+4,24	+71,68	INGENICO	167,20	−5	+42,05
LAPEYRE	[illegible]	+3,63	+67,72	CS SIGNAUX(CS	504	−4,64	+185,56
CIC - ACTIONS	570	+3,39	—	NATEXIS	481	−4,52	+14,24
TOTAL	734	+2,52	+11,80	LABINAL	[illegible]	−3,56	+28,55
ELF AQUITAINE	796	+2,44	+13,71	PINAULT-PRINT	[illegible]	−3,28	+58,02
SODEXHO ALLIA	[illegible]	+2,29	+60,22	DEV.R.N-P.CAL	[illegible]	−3,21	+49,22
EURO DISNEY	11,05	+2,27	+60,71	PECHINEY ACT	[illegible]	−3,19	+13,63
SAGEM SA	[illegible]	+2,19	+75,38	DYNACTION	226,10	−2,65	+47,77

PARIS SBF 250 — 2593,98 — 2723 / 2653 / 2583 / 2513 / 2443 / 2373 — 23 MARS, 6 MAI, 22 JUIN

NEW YORK — 8712,87 — 19 JUIN

LONDRES — 5699,40 — 6199 / 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4711 / 4413 / 4115 — 23 MARS, 6 MAI, 22 JUIN

FRANCFORT — 5621,78 — 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4711 / 4413 / 4115 — 23 MARS, 6 MAI, 22 JUIN

TOKYO — 15309,09 — 19468 / 16946 / 15425 / 13142 / 11620 — 23 MARS, 6 MAI, 22 JUIN

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 22 JUIN, à la mi-séance, l'indice CAC 40 est nettement orienté à la baisse. Le recul s'est élevé à 0,77 %, à 3 996,41 points. Le sommet du G 7 n'ayant pas débouché sur des mesures concrètes pour réformer l'économie japonaise, *les opérateurs ont anticipé* une nouvelle glissade du yen. Sur le marché des changes européens, la devise japonaise a déjà reculé à 138,5 yens contre 1 dollar. L'introduction en Bourse d'Alstom, la filiale commune d'Alcatel et de GEC, a animé la séance. Les 109 millions de titres ont été proposés au prix unitaire de 205 francs. La première cotation s'est faite à ce prix. Mais, dans la seule matinée du 22 juin, 9 millions de titres ont changé de mains. Le volume de transactions sur Alstom s'est donc élevé à 1,8 milliard de francs, représentant, à lui seul, *38 % du volume total des échanges* à la Bourse de Paris.

FRANCFORT

LUNDI 22 JUIN, la Bourse de Francfort a débuté la séance sur une légère hausse (+0,19 %) avant de retomber dans le rouge (-0,14 %, à 5 636,50 points). Les opérateurs hésitent à intervenir en raison du nouvel accès de faiblesse du yen. Seules, *les valeurs Mannesmann et Adidas*-Salomon progressent nettement. La première a annoncé que son augmentation de capital (2,9 milliards de marks) a rencontré un grand succès. La seconde vient de faire son entrée au sein de l'indice Dax 30.

LONDRES

LUNDI 22 JUIN, la Bourse de Londres a adopté une position d'attente. A l'ouverture de la séance, l'indice FT 100 a abandonné 0,10 %, à 5 747,40 points. Vendredi 19 juin, l'indice avait terminé sur un repli de 1,10 %, à 5 748,10 points, en raison *des craintes de relèvement des taux* d'intérêt.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du lundi 22 juin en légère hausse, peu affectée par la rechute du yen face au dollar.
L'indice Nikkei des principales valeurs a gagné 41,11 points (0,27 %) pour s'inscrire à 15 309,09 points *en clôture*.

NEW YORK

LA BOURSE de New York était repartie à la baisse, vendredi 19 juin, perdant 1,14 % en clôture à l'issue d'une séance technique marquée par l'arrivée à échéance d'options sur actions et sur indices boursiers, journée connue sous le nom des *« trois sorcières »*, et par des opérations d'habillage de portefeuille avant la présentation des comptes trimestriels aux clients.
L'indice Dow Jones des valeurs *vedettes avait cédé 100,14 points* à 8 712,87 points.

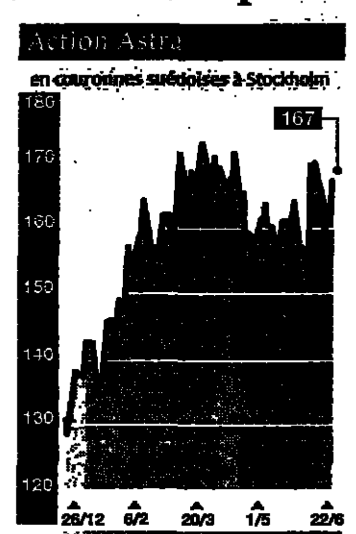
Valeur du jour : Astra s'émancipe de la tutelle de Merck

ALORS QUE le secteur pharmaceutique est toujours animé par des opérations de concentration, deux laboratoires Astra (suédois et numéro quinze mondial) et Merck (américain et numéro deux mondial) ont officialisé leur divorce, le 19 juin. Précisément pour mieux participer à d'autres combinaisons. Les deux groupes avaient annoncé, le 5 juin leur intention de mettre fin à la filiale commune créée seize années auparavant. Cette association a permis au laboratoire suédois (filiale du groupe Wallenberg) de bénéficier du réseau de distribution de Merck aux Etats-Unis. Elle a favorisé le développement des ventes du produit vedette d'Astra : l'anti-ulcéreux Losec qui, avec un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de dollars en 1997, est le médicament le plus vendu au monde devant le Zantac de Glaxo-Wellcome). Astra versera immédiatement 1,4 milliard de dollars à Merck sous forme d'un prêt rémunéré à 6 % et prendra, à partir du 1er juillet la direction opérationnelle de la filiale commune. Mais, le groupe suédois ne prendra le contrôle du capital qu'à partir de 2008 pour un montant minimum de 4,4 milliards de dollars. Dans l'intervale, il versera des royalties à Merck pour les produits vendus aux Etats-Unis avec une disposition spéciale pour le Losec (le versement de royalties s'étalera sur quinze ans). Cette solution assure à Merck une entrée immédiate d'argent frais et une sécurité de revenus réguliers pendant une dizaine d'années. De plus, il n'aura pas à supporter les éventuelles conséquences d'une baisse des ventes du Losec, dont le brevet expire en 2001.

Pour Astra, l'intérêt de l'opération est double. *« Le plus important est que nous ayons maintenant notre liberté d'action aux Etats-Unis »*, a déclaré haakan Mogren, le président d'Astra. De plus, le groupe retrouvera une liberté de manoeuvre pour entrer, à son tour, dans la course à la concentration mondiale. En effet, les anciens accords avec Merk lui interdisaient tout rapprochement avec un tiers. Car Merck conservait un droit de regard sur les nouveaux produits issus de la recherche du laboratoire suédois. Les nouveaux accords précisent qu'en cas de mariage d'Astra avec un tiers, Merck conserverait ses droits sur les médicaments actuels mais perdrait ceux sur les médicaments futurs contre le paiement de 675 millions à 1,5 milliard de dollars.

En mars 1998, Haakan Mogren avait déclaré que son groupe était ouvert à l'idée d'une fusion avec d'autres laboratoires comme Zeneca, Bayer et Schering Plough. Mais, lundi 22 juin, il est revenu sur ses propos et a estimé que la voie principale pour son groupe était la croissance interne.

Enguérand Renault et Antoine Jacob



Matières premières

En dollars ▶	Cours 19/06	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−1,07
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,66
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,28
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,29
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,99
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	3,13
PLATINE A TERME	[illegible]	−1,25
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,59
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,68
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,41
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−1,19
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,89
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	−0,41

Pétrole

En dollars ▶	Cours 19/06	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,84
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	—

Or

En francs ▶	Cours 19/06	Var% 18/06
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+1,05
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,44
ONCE D'OR LONDRES	—	—
PIÈCE FRANCE 20 F	325	−0,61
PIÈCE SUISSE 20 F	331	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	329	+0,92
PIÈCE 20 DOLLARS US	2345	−0,18
PIÈCE 10 DOLLARS US	1622,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2110	+0,24

ÉCONOMIE

Le yen repart à la baisse après la réunion du G7

LA MONNAIE JAPONAISE repartait à la baisse lundi 22 juin sur le marché japonais, déçu par l'absence de mesures concrètes pour assainir l'économie japonaise lors de la réunion, samedi à Tokyo, des suppléants des ministres des finances du G 7 et de l'Asie *(lire p. 19)*.
■ **Tokyo a mis en place lundi une agence de supervision financière,** un nouvel organisme qui a pour mission d'évaluer rapidement le montant des mauvaises créances qui plombent les banques japonaises. En outre, la création d'une nouvelle « banque relais », destinée à prendre le contrôle des activités des banques défaillantes, sera annoncée le 8 juillet et fera l'objet d'un projet de loi qui sera soumis au parlement fin juillet.

■ **CHINE : Pékin a demandé lundi**, à l'occasion de la prochaine visite du président américain Bill Clinton, la levée des dernières sanctions commerciales américaines prises à la suite de la répression du mouvement de Tiananmen en 1989. Notamment *« la fin des restrictions »* pesant sur les financements de l'Agence américaine pour le commerce et le développement et sur les contrats d'assurance de la Société d'investissements privés à l'étranger.

■ **ASIE : le FMI prévoit un ralentissement sensible des économies asiatiques** pour 1998, à l'exception de celles des Philippines et de la Malaisie, a indiqué dimanche 21 juin un rapport de l'organisation internationale. Un ralentissement dû à une contraction générale de la demande, à un manque de financement *étranger privé* et à une baisse des prix dans le contexte plus large d'une dépréciation des monnaies.

■ **FRANCE : le gouvernement pourrait accorder un « coup de pouce » symbolique au SMIC.** Il annoncera sa décision mercredi en conseil des ministres, après avoir consulté, mardi, les partenaires sociaux dans le cadre de la Commission nationale de la négociation collective (*lire p. 8*).

■ **GRANDE-BRETAGNE : la croissance de l'économie britannique** doit *« absolument »* ralentir pour réduire *les tensions inflationnistes* et éviter la surchauffe, a estimé dimanche 21 juin le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, dans un entretien à la chaîne de télévision BBC. Il s'est abstenu de dire s'il jugeait nécessaire un nouveau relèvement des taux d'intérêt afin d'y parvenir.

■ **RUSSIE : le premier ministre russe Sergueï Kirienko** a estimé dimanche, lors d'un entretien télévisé, qu'un *« courage politique colossal »* serait nécessaire pour adopter le programme anticrise qui doit être présenté mardi 23 juin par le gouvernement. Ce programme est destiné à montrer au Fonds monétaire international (FMI), dont une mission est arrivée lundi 22 juin à Moscou, le sérieux des engagements de la Russie à mener une politique de rigueur.

■ **PÉTROLE : le président iranien Mohamad Khatami a exprimé dimanche** *« sa préoccupation »* devant *« la chute brutale »* des cours du pétrole, lors d'un entretien téléphonique avec le prince héritier d'Arabie saoudite Abdallah ben Abdel Aziz, selon l'agence officielle IRNA. Les deux hommes ont souligné *« la nécessité de prendre des décisions coordonnées et appropriées »* lors de la prochaine réunion de l'OPEP à Vienne.

NOMINATIONS

■ **AOM : Dominique Olivier**, 45 ans, directeur des ressources humaines du cabinet d'avocats d'affaires Gide Loyrette Novel, est nommé directeur général adjoint, chargé des ressources humaines, au sein de la compagnie aérienne.

■ **COMMERCIAL UNION : Olivier Muraire**, 42 ans, directeur chargé de la branche dommages chez Commercial Union Assurances depuis 1992, devient directeur général de la filiale de l'assureur britannique. Il remplace Bruno Rostain, qui rejoint la filiale d'assurance-vie du groupe aux Etats-Unis.

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en hausse, lundi matin 22 juin, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7970 mark et 6,0250 francs.
● **Yen** : la devise japonaise reculait nettement, lundi matin, face au dollar, les opérateurs se montrant déçus par l'absence de mesures concrètes destinées à assainir l'économie japonaise à l'issue de la réunion samedi à Tokyo des suppléants des ministres des finances du G7 et de l'Asie.
*Le recul du yen était toutefois limi*té par la crainte d'une nouvelle intervention coordonnée des banques centrales pour soutenir la monnaie japonaise après celle menée, mercredi 17 juin, avec succès, par les Etats-Unis et le Japon. *« Une chute rapide du yen est peu probable du fait de la détermination exprimée la semaine dernière par les Etats-Unis »*, estimait Yukihiko Hashimoto, un cambiste de la Sanwa Bank.

Cours de change

22/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,01	6,64	10,05	4,01	2,97	4,38	0,34	3,35	—
DM	1,80	1,98	3	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1770,50	1949,95	2950,63	1179,94	874	1280,01	—	985,34	293,91
YEN (100)	138,29	152,34	230,52	92,18	68,30	—	7,81	76,97	22,97
FLORIN	2,03	2,23	3,38	1,35	—	1,46	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,50	—	0,74	1,08	0,08	0,84	0,25
LIVRE	*0,60*	*0,66*	—	*0,40*	*0,30*	*0,43*	*0,03*	*0,33*	*0,10*
ECU	0,91	—	1,51	0,61	0,45	0,66	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,67	0,67	0,49	0,72	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,88	4,89	5,42
ALLEMAGNE	3,53	3,49	4,82	5,38
GDE-BRETAG.	7,31	7,69	5,91	5,48
ITALIE	[illegible]	5,01	5,08	5,61
JAPON	0,46	0,41	1,55	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,19	5,53	5,73
SUISSE	[illegible]	1,83	3,17	4,15
PAYS-BAS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Matif

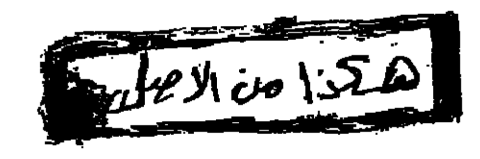
Cours 12h30	Volume 22/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,46	104,07
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 19/06	Achat 19/06	Vente 19/06
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,83	4,39
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	6,30
FINLANDE (100)	[illegible]	[illegible]	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	[illegible]	10,45
GRÈCE (100)	[illegible]	[illegible]	2,25
IRLANDE	[illegible]	[illegible]	8,89
ITALIE (1000)	[illegible]	[illegible]	3,66
JAPON (100)	[illegible]	[illegible]	—
NORVÈGE (100)	[illegible]	[illegible]	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	[illegible]	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	[illegible]	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	[illegible]	81
SUISSE (100)	[illegible]	[illegible]	410

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en forte hausse, lundi 22 juin, soutenu par le regain de tensions observées sur les places financières asiatiques à la suite de la chute du yen. Par prudence, les opérateurs préfèrent acheter des emprunts d'Etat, réputés pour leur sûreté, un mouvement que les experts désignent sous le terme de *« flight to quality »* (fuite vers la qualité).
Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 40 centièmes, à 104,46 centièmes. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,83 %.
● **Etats-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, vendredi 19 juin. Le rendement de l'emprunt à *30 ans, qui constitue* l'échéance de référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,67 % en clôture.



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,95 %

CAC 40 : 3988,94

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1069	1062	− 0,65	+ 9,48
Cr.Lyonnais(T.P.)	964	955	− 0,93	[illegible]
Renault (T.P.)	2883	2886	+ 0,10	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3037	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1390	1356	− 2,44	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1010	1010	—	+ 6,31
Accor	1645	1616	− 1,76	[illegible]
AGF	342	338,60	− 0,99	+ 15,17
Air Liquide	970	980	+ 1,03	+ 13,82
Alcatel Alsthom	1160	1147	− 1,12	[illegible]
ALSTOM	205	205,10	+ 0,04	[illegible]
Altran Techno. #	1236	1216	− 1,61	+ 184,34
Atos CA	1425	1405	− 1,40	[illegible]
Axa	638	641	+ 0,47	[illegible]
Bail Investis	987	990	+ 0,30	[illegible]
Bazar Hot. Ville	747	728	− 2,54	+ 22,81
Bertrand Faure	490	472	− 3,67	+ 18,30
BIC	438,80	431,20	− 1,73	[illegible]
BIS	655	667	+ 1,83	[illegible]
B.N.P.	486,50	477	− 1,95	+ 40,70
Bollore Techno.	1183	1160	− 1,94	[illegible]
Bongrain	2994	2974	− 0,66	+ 13,08
Bouygues	1119	1100	− 1,69	+ 62,29
Bouygues Offs.	274,80	266,30	− 3,09	[illegible]
Bull#	99,90	97,70	− 2,20	[illegible]
Canal +	1170	1166	− 0,34	[illegible]
Cap Gemini	948	949	+ 0,10	[illegible]
Carbone Lorraine	548	541	− 1,27	+ 43,38
Carrefour	3590	3598	+ 0,22	[illegible]
Casino Guichard	460	457,50	− 0,54	[illegible]
Casino Guich.ADP	322	317	− 1,55	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1090	1070	− 1,83	[illegible]
C.C.F.	475,30	474,30	− 0,21	[illegible]
Cegid (Ly)	1230	1224	− 0,48	[illegible]
Cerus Europ.Reun	42	[illegible]	− 0,59	+ 27,01
CGIP	3200	3175	− 0,78	[illegible]
Chargeurs	512	510	− 0,39	[illegible]
Christian Dalloz	795	780	− 1,88	[illegible]
Christian Dior ■	775	750	− 3,22	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	670	670	—	[illegible]
Ciments Francais	371	368	− 0,80	[illegible]
Cipe France (Ly) #	230	230	—	[illegible]
Clarins	560	551	− 1,60	[illegible]
Club Mediterranee	544	541	− 0,55	[illegible]
Coflexip	750	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Colas	1225	1226	+ 0,08	[illegible]
Comptoir Entrep.	15,45	15	− 2,91	[illegible]
Comptoirs Mod.	3150	3080	− 2,22	[illegible]
CPR	491,70	487,10	− 0,93	[illegible]
Cred.Fon.France	98,10	99,60	+ 1,52	[illegible]
Credit Lyonnais CI	610	609	− 0,16	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	534	504	− 5,61	[illegible]
Damart	4647	4700	+ 1,14	[illegible]
Danone	1621	1601	− 1,23	[illegible]
Dassault-Aviation	1980	1951	− 1,46	[illegible]
Dassault Electro	747	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Systemes	273	276	+ 1,09	[illegible]
De Dietrich	410,70	405	− 1,38	[illegible]
Deveaux(Ly)#	990	995	+ 0,50	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	67,75	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Dexia France	805	803	− 0,24	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	164	[illegible]	− 2,37	[illegible]
Dynaction	226,10	221	− 2,25	[illegible]
Ecia	1684	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Eiffage	542	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Elf Aquitaine	796	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Eramet	249	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Eridania Beghin	1320	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Essilor Intl	2600	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2230	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Esso	590	[illegible]	− 2,88	[illegible]
Eurafrance	3740	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	11,25	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1422	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Eurotunnel	6,85	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Fimalac SA	710	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Finextel	126,10	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Fives-Lille	546	[illegible]	− 2,19	[illegible]
France Telecom	386,60	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Fromageries Bel	5050	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Galeries Lafayette	6280	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
GAN	160	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Gascogne	620	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Gaumont #	464	[illegible]	− 2,58	[illegible]
Gaz et Eaux	345	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Geophysique	889	[illegible]	− 3,26	[illegible]
G.F.C.	670	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
GrandVision	226	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Groupe Andre S.A.	708	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Groupe GTM	595	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	163,50	[illegible]	− 2,75	[illegible]
Guilbert	1000	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Guyenne Gascogne	2440	[illegible]	− 2,70	[illegible]
Hachette Fill.Med.	1650	[illegible]	—	[illegible]
Havas	491	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Havas Advertising	1240	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Imetal	847	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Immeubl.France	495,20	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	372	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Ingenico	167,20	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Interbail	171,80	[illegible]	− 2,79	[illegible]
Intertechnique	1600	[illegible]	− 0,87	[illegible]
ISIS	766	[illegible]	− 2,61	[illegible]
Jean Lefebvre	488	[illegible]	− 3,27	[illegible]
Klepierre	1207	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Labinal	1990	1990	—	[illegible]
Lafarge	614	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Lagardere	251,50	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Lapeyre	556	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Lebon (Cie)	280	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Legrand	1600	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Legrand ADP	1008	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Legris indust.	295,20	[illegible]	− 2,47	[illegible]
Locindus	897	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
L'Oreal	2990	[illegible]	− 1,60	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1185	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Marine Wendel	1100	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Metaleurop	53,45	[illegible]	− 2,52	[illegible]
Metrologie Inter.	19,60	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	347,10	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Montupet SA	2300	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Moulinex	163,80	[illegible]	− 2,31	[illegible]
Natexis	401	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Norbert Dentres.#	248,80	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Nord-Est	133,70	[illegible]	− 2,69	[illegible]
Nordon (Ny)	525	[illegible]	− 0,95	[illegible]
NRJ #	988	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Olipar	68,90	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Paribas	606	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Pathe	1150	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Pechiney Act Ord A	270	[illegible]	− 4,44	[illegible]
Pernod-Ricard	413,20	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Peugeot	1286	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Pinault-Print.Red.	5010	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	918	[illegible]	− 3,81	[illegible]
Primagaz	532	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Promodes	3095	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Publicis #	975	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Remy Cointreau	118,10	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Renault	338	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Rexel	2650	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Rhone Poulenc A	322,80	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Rochette (La)	28,80	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Royal Canin	370	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7750	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Sade (Ny)	241	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Sagem SA	4699	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Saint-Gobain	1126	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Salvepar (Ny)	579	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Sanofi	705	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Sat	2850	[illegible]	− 5,01	[illegible]
Saupiquet (Ns)	531	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Schneider SA	489,50	[illegible]	− 1,47	[illegible]
SCOR	360	[illegible]	+ 3,66	[illegible]
S.E.B.	935	[illegible]	—	[illegible]
Sefimeg CA	435	[illegible]	− 2,52	[illegible]
SEITA	279,50	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Selectibanque	90,90	[illegible]	− 1,76	[illegible]
SFIM	996	[illegible]	− 2,61	[illegible]
SGE	265	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Sidel	455	[illegible]	− 2,63	[illegible]
Silic CA	1129	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Simco	512	[illegible]	− 0,58	[illegible]
S.I.T.A.	1520	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Skis Rossignol	113	[illegible]	− 2,03	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	976	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Societe Generale	1162	1148	− 1,28	[illegible]
Sodexho Alliance	1291	[illegible]	− 1,70	+ 57,49
Sogeparc (Fin)	430,50	430	− 0,11	+ 6,86
Sommer-Allibert	312,90	303	− 3,16	+ 48,04
Sophia	292,90	286,10	− 2,32	+ 25,20
Spir Communic. #	509	495	− 2,75	+ 30,95
Strafor Facom	595	572	− 3,86	+ 37,83
Suez Lyon.des Eaux	986	973	− 1,31	+ 46,09
Synthelabo	1017	1012	− 0,49	+ 34,57
Technip	730	744	+ 1,91	+ 17,46
Thomson-CSF	241	242,40	+ 0,58	+ 27,78
Total	731	733	+ 0,27	+ 11,90
UIF	499	500	+ 0,20	+ 14,41
UIS	224,20	224	− 0,08	+ 6,16
Unibail	808	792	− 1,98	+ 31,78
Union Assur.Fdal	920	916	− 0,43	+ 15,98
Usinor	97,40	96,30	− 1,12	+ 18,81
Valeo	598	594	− 0,66	+ 45,51
Vallourec	509	499	− 1,96	+ 38,99
Via Banque	195,10	195,10	—	+ 12,90
Vivendi (ex CGE)	1237	1224	− 1,05	+ 45,71
Worms (ex.Someal)	113,20	111	− 1,94	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1640	1616	− 1,46	+ 15,34
Elf Gabon	943	920	− 2,43	− 6,31

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	137,20	135,80	− 1,02	+ 15,08
Adecco S.A.	2470	2455	− 0,60	+ 44,41
Adidas-Salomon AG#	1062	1058	− 0,37	+ 33,92
ALLIANZ AG	1900	1880	− 1,05	—
American Express	635	641	+ 0,94	+ 21,86
Anglo American #	215,20	209	− 2,88	− 14,39
Anglogold Ltd #	259	248	− 4,24	[illegible]
Angold #	235,90	220	− 6,74	[illegible]
Arjo Wiggins App.	20,60	20,65	+ 0,24	+ 29,87
A.T.T. #	372,10	379	+ 1,85	+ 2,12
Banco Santander #	293	290	− 1,02	+ 45,43
Barrick Gold #	110	108,40	− 1,45	− 2,34
B.A.S.F. #	268	262,20	− 0,29	+ 25,97
Bayer #	299,90	291,80	− 2,70	+ 29,68
Crown Cork ord.#	285	293,80	+ 3,08	− 1,34
Crown Cork PF CV#	270	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	560	550	− 1,78	+ 32,50
De Beers #	109	107	− 1,83	+ 13,21
Deutsche Bank #	490,10	479,10	− 2,24	+ 12,30
Diageo PLC reg.#	70	70,50	+ 0,71	—
Dresdner Bank	326,80	320	− 2,08	+ 16,36
Driefontein #	32,30	31	− 4,02	− 21,81
Du Pont Nemours #	451,60	445	− 1,46	+ 23,92
Eastman Kodak #	405,30	402,70	− 0,64	+ 11,55
East Rand #	1,40	1,36	− 2,85	+ 10,56
Echo Bay Mines #	15,60	15	− 3,84	+ 2,73
Electrolux #	103	101,30	− 1,65	+ 22,04
Ericsson #	160	156,10	− 2,43	+ 36,98
Ford Motor #	330	330,40	+ 0,12	+ 58,23
Freegold #	29,35	28,10	− 4,25	+ 8,08
Gencor act.regr.	10,20	9,35	− 8,33	− 1,57
General Elect. #	524	522	− 0,38	+ 16,25
General Motors #	415,40	407	− 2,02	+ 15,52
Gle Belgique #	1012	995	− 1,67	+ 77,04
Harmony Gold #	26,10	26	− 0,38	+ 87,05
Hitachi #	38,90	39	+ 0,25	− 10,03
Hoechst #	281,70	277,50	− 1,49	+ 30,58
I.B.M #	652	638	− 2,14	+ 2,08
I.C.I #	104	102,40	− 1,53	+ 10,18
Ito Yokado #	289	268	− 7,26	− 11,11
Kingfisher plc #	102,60	101,50	− 1,07	+ 16,66
Matsushita #	95,30	92,05	− 3,41	+ 4,96
Mc Donald's #	405,90	408,10	+ 0,54	+ 43,29
Merck and Co #	780	762	− 2,30	+ 18,87
Mitsubishi Corp.#	36	35	− 2,77	− 22,22
Mobil Corporat.#	461	456,50	− 0,97	+ 3,75
Morgan J.P. #	716	—	—	+ 7,83
Nestle SA Nom. #	12860	12570	− 2,25	+ 40,60
Nipp. MeatPacker #	71,90	71,90	—	− 12,31
Nokia A	381,50	383	+ 0,39	+ 78,13
Norsk Hydro #	262,10	258,40	− 1,41	− 11,58
Petrofina #	2398	2391	− 0,29	+ 9,17
Philip Morris #	236	232,90	− 1,31	− 13,51
Philips N.V #	522	500	− 4,21	+ 35,53
Placer Dome Inc #	68	67	− 1,47	− 8,84
Procter Gamble	538	530	− 1,48	+ 10,18
Quilvest	339	336	− 0,88	+ 11,59
Randfontein #	14,80	14,20	− 4,05	+ 65,11
Rio Tinto PLC #	70,70	70,80	+ 0,14	− 4,96
Royal Dutch #	321,30	321	− 0,09	− 1,29
Sega Enterprises	109,10	108	− 1	− 7,81
Schlumberger #	396	402	+ 1,51	− 17,77
SGS Thomson Micro.	409	402,90	− 1,49	+ 8,16
Shell Transport #	41,70	41,50	− 0,47	+ 5,14
Siemens #	365,10	360,20	− 1,34	+ 0,33
Sony Corp. #	490,10	482	− 1,65	− 10,40
Sumitomo Bank #	60,50	57,25	− 5,37	− 15,05
T.D.K #	462,70	449,80	− 2,78	+ 1,81
Telefonica #	269	267	− 0,74	+ 52,13
Toshiba #	24,25	23,15	− 4,53	− 4,92
Unilever #	483,90	473,20	− 2,21	+ 27,37
United Technol. #	527	519	− 1,51	+ 17,95
Volkswagen A.G #	5600	5620	+ 0,35	+ 72,33
Western Deep #	129,70	128	− 1,31	+ 21,32
Yamanouchi #	127	124,20	− 2,20	− 1,42
Zambia Copper	11	10,65	− 3,18	− 17,12

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,35	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,93	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,70	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,20	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,44	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,82	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,06	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,70	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,40	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,27	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,08	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	99,72	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,59	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,20	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,65	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,05	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,30	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,53	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,19	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,03	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	141,14	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,80	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1025	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		50	[illegible]
Baccarat (Ny)		923	[illegible]
Bains C.Monaco		805	[illegible]
Bque Transatlantl.		250	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy		565	565
Champex (Ny)	◆	37,40	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	3160	[illegible]
Generali Fce Assur		1800	1800
Continental Ass.Ly		650	[illegible]
Darblay	◆	501	[illegible]
Didot Bottin		897	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	2655	[illegible]
Ent.Mag. Paris		2020	[illegible]
Fichet Bauche		41	[illegible]
Fidel		65,20	[illegible]
Finalens	◆	295	295
F.I.P.P.	◆	220	220
Fonciere (Cie)	◆	920	[illegible]
Foncina #	◆	605	[illegible]
Francarep		350	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1051	1051
Gevelot		1340	[illegible]
G.T.I (Transport)		439	438,50
Immobail		255	[illegible]
Immobanque		713	[illegible]
Lucia	◆	84,55	[illegible]
Monoprix		490	[illegible]
Metal Deploye	◆	420	420
Mors		8,05	[illegible]
Navigation (Nle)		131	[illegible]
Optorg		476	[illegible]
Paluel-Marmont ech	◆	450	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1039	[illegible]
Parfinance		462	[illegible]
Paris Orleans		395	[illegible]
Promodes (CI)	◆	2210	[illegible]
PSB Industries Ly		699	[illegible]
Rougier #		390	[illegible]
Saga	◆	181	[illegible]
S.I.P.H.	◆	217	217
Sofragi		5200	[illegible]
Taittinger		4800	[illegible]
Tour Eiffel	◆	545	545
Vicat		605	605
Caves Roquefort		2220	[illegible]
Elyo	◆	369,30	369,30
Finaxa		555	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	211,50	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia		539	[illegible]
Hotels Deauville		1025	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆	397	[illegible]
Lloyd Continental	◆	10550	10550
Matussiere Forest.	■	76,60	[illegible]
Moncey Financiere	◆	3000	3000
M.R.M. (Ly)		472,50	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	131	[illegible]
Poliet		533	[illegible]
Sabeton (Ly)		799	[illegible]
Samse (Ly)		1430	[illegible]
Sechilienne (Ly)		1420	[illegible]
Sucr.Pithiviers		3110	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)		265	[illegible]
Teleflex L.Dupont#		106,60	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆	330	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		543	[illegible]
Fiat Ord.		27,30	[illegible]
Gold Fields South		59,30	59,30
Kubota Corp.		13,30	13,30
Montedison act.ep.	■	9,45	9,45
Olympus Optical		55	55
Robeco		655	[illegible]
Rodamco N.V.		161	[illegible]
Rolinco		577	[illegible]
Sema Group Plc #		290,50	[illegible]
Solvay SA		450	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		62	[illegible]
AFE #		954	[illegible]
Aigle #		550	550
Albert S.A (Ns)		226	226
Arkopharma #		489	485
Assystem #		270	271
Bque Picardie (Li)	◆	926	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		380,10	[illegible]
Bque Vernes	◆	150	[illegible]
Beneteau CB#		830	[illegible]
B I M P		132	132
Boiron (Ly)#		471	470
Boisset (Ly) #		700	721
But S.A.		373	379
C.E.E #		195	[illegible]
Change Bourse (M)		210	[illegible]
CNIM CA#		275	[illegible]
Codetour		401	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		359	[illegible]
Confiandey #		340	[illegible]
C.A. Hte Normandie		330	[illegible]
C.A. Paris IDF		926	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		308	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns		305	[illegible]
C.A.Pas de Calais		588	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		475	[illegible]
C.A. Oise CCI		342	[illegible]
C.A. Somme CCI		340	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		420	[illegible]
Groupe J.C.Darmon		649	[illegible]
Devanlay S.A.	◆	722	[illegible]
Devernois (Ly)		580	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		41	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		470,20	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		500	[illegible]
Expand s.a		1539	[illegible]
Factorem	◆	839	[illegible]
Faiveley #		239,90	[illegible]
Finacor		35	[illegible]
Fininfo	■	1056	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		620	[illegible]
Gautier France		370	[illegible]
Gel 2000		39	39
GEODIS #		460	469,50
GFI Industries #		1620	1600
Girodet (Ly) #		24	24
GLM S.A.	■	221,20	225
Gpe Guillin # Ly		280	273
Kindy #		143,50	145
Guerbet S.A.		215	[illegible]
Hermes Internat.1#		489	480,30
Hurel Dubois		899	[illegible]
ICBT Groupe #		228	[illegible]
I.C.C.#		198	[illegible]
ICOM Informatique		620	[illegible]
Idianova		95	[illegible]
Int. Computer #		77,45	[illegible]
IPBM		62	[illegible]
M6-Metropole TV		1040	[illegible]
Manitou #		1075	[illegible]
Manutan		553	[illegible]
Marie Brizard #		646	[illegible]
Mad-Livres/Profr#		40	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	118	[illegible]
MGI Coutier #		360	[illegible]
Monneret Jouets Ly#		170	[illegible]
Naf-Naf #		99	[illegible]
NSC Groupe (Ny)		939	[illegible]
Onet #		940	[illegible]
Paul Predault		168	[illegible]
P.C.W.	19	—	[illegible]
Petit Boy #	◆	120	[illegible]
Phyto-Lierac #		263	[illegible]
Pochet	◆	784	784
Poujoulat Ets (Ns)		229	[illegible]
Radiall #		700	[illegible]
Robertet #		1210	1210
Rouleau-Guichard	◆	352	[illegible]
Securidev #		104	104
Smoby (Ly) #		592	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	13	[illegible]
Sofibus	◆	370	[illegible]
Sopra #		1945	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	84	[illegible]
Sylea		594	[illegible]
Teisseire-France		201	[illegible]
TF1		920	[illegible]
Thermador Gpe. #		375	[illegible]
Transiciel		560	[illegible]
Trouvay Cauvin #		199,50	[illegible]
Unilog		2204	[illegible]
Union Fin.France		740	[illegible]
Viel et Cie #		155	[illegible]
Vilmorin et Cie #		591	[illegible]
Virbac		479	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		29,50	30
Belvedere		1275	1270
BVRP		420	420
Coil		395	393
Electronique D2		170	169,70
FDM Pharma n.	◆	115	115
Genset		620	620
Guyanor action B		8,50	8,60
High Co.		373	370
Infonie		100	101,50
Joliez-Regol		98	98
Mille Amis	◆	59,95	59,95
Naturex		108,50	105,10
Olitec		1219	1220
Picogiga		255	250
Proxidis		20	22
R21 Santé		500	500

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	1089	1089
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	36,95

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		170,11	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		157,70	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		910641	[illegible]
Natio Court Terme		14610	[illegible]
Natio Court Terme 2		396790	[illegible]
Natio Epargne		2210,52	[illegible]
Natio Ep. Croissance		4072,35	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		173,12	[illegible]
Natio Epargne Retraite		209,29	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11666,51	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1442,62	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1077,76	[illegible]
Natio Euro Opport.		1502,11	[illegible]
Natio Euro Perspect.		2276,86	[illegible]
Natio Immobilier		1817,11	[illegible]
Natio Inter		1156,98	[illegible]
Natio Monétaire C		5592,51	[illegible]
Natio Monétaire D		5254,07	[illegible]
Natio Oblig. LT		292,25	[illegible]
Natio Oblig. MT C		900,64	[illegible]
Natio Oblig. MT D		870,49	[illegible]
Natio Opportunités		277,38	[illegible]
Natio Placement C		80819,62	[illegible]
Natio Placement D		75989,58	[illegible]
Natio Revenus		1125,29	[illegible]
Natio Sécurité		11456,02	[illegible]
Natio Valeurs		1856,21	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		95185,63	[illegible]
Oblig. tres carré		292,49	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	1158,28	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2677,85	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2398,40	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	323,79	[illegible]
Patrimoine Retraite D	◇	306,54	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2477,40	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C	◇	20248,63	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19895,47	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	392,06	[illegible]
Écur. Capitalisation C	◇	268,79	[illegible]
Écur. Expansion C	◇	85674,48	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	◇	4728,77	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	◇	310,41	[illegible]
Écur. Monépremière	◇	11666,43	[illegible]
Écur. Monétaire C	◇	13848,32	[illegible]
Écur. Monétaire D	◇	12373,40	[illegible]
Écur. Trésorerie C	◇	327,52	[illegible]
Écur. Trésorerie D	◇	307,10	[illegible]
Écur. Trimestriel D	◇	2089,25	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	◇	192,52	[illegible]
Géoptim C	◇	13712,90	[illegible]
Géoptim D	◇	12595,31	[illegible]
Horizon C	◇	2944,66	[illegible]
Prévoyance Écur. D	◇	105,48	[illegible]
Sensipremière C	◇	14356,31	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12532,40	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	◇	12386,60	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Ampla	◇	123014,90	[illegible]
Atout Amérique		217,16	[illegible]
Atout Asie		78,84	[illegible]
Atout France Europe		1184,33	[illegible]
Atout France Monde		289,04	[illegible]
Atout Futur C		1176,20	[illegible]
Atout Futur D		1095,65	[illegible]
Coexis		2053,48	[illegible]
Dière		2827,54	[illegible]
Elicash	◇	978334,77	[illegible]
Eurodyn		3554,14	[illegible]
Indocam Convert. C		16207,73	[illegible]
Indocam Convert. D		14836,64	[illegible]
Indocam Europe Nouv.		14235,61	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C		1247,51	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D		1247,51	[illegible]
Indocam Multi Oblig.		1007,24	[illegible]
Indocam Orient C	◆	159,70	[illegible]
Indocam Orient D	◆	146,40	[illegible]
Indocam UniJapon		876,29	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C		2013,65	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D		1440,55	[illegible]
Monéj C	◇	12244,96	[illegible]
Monéj D	◇	11599,93	[illegible]
Oblifutur C		585,76	[illegible]
Oblifutur D		539,87	[illegible]
Oraction		1377,85	[illegible]
Revenu-Vert		1199,55	[illegible]
Synthésis		19908,73	[illegible]
Univers Actions		304,03	[illegible]
Uni Associations	◇	120,87	[illegible]
Uni-Foncier		1925,06	[illegible]
Uni-Régions		2369,73	[illegible]
Univar C	◇	317,32	[illegible]
Univar D	◇	304,20	[illegible]
Univers-Obligations		268,02	[illegible]
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m	◆	38465,28	[illegible]
Indocam Val. Restr.	◆	19083,20	[illegible]
Optalis Dynamiq. C	◆	121,67	119,28
Optalis Dynamiq. D	◆	121,67	[illegible]
Optalis Équilib. C	◆	117,15	[illegible]
Optalis Équilib. D	◆	117,15	[illegible]
Optalis Expansion C	◆	111,14	[illegible]
Optalis Expansion D	◆	111,14	[illegible]
Optalis Sérénité C	◆	109,67	[illegible]
Optalis Sérénité D	◆	109,67	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	◆	517,47	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	◆	546,86	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		218,92	[illegible]
Francic Pierre		189,81	[illegible]
Europe Régions		330,31	[illegible]
CIC PARIS			
Associc	◇	1107,04	[illegible]
Cicamonde		1985,46	[illegible]
Converticic		502,32	[illegible]
Ecocic		2079,95	[illegible]
Mensuelcic		10074	[illegible]
Oblicic Mondial		4200,67	[illegible]
Oblicic Régions		1253,57	[illegible]
Rentacic		166,85	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité	◆	1422,15	[illegible]
Lion 20000 C	◆	17566,98	17566,98
Lion 20000 D		16436,54	16436,54
Lion-Associations C		11415,71	[illegible]
Lion-Associations D		10818,67	10818,67
Lion Court Terme C		27177,83	27177,83
Lion Court Terme D		23943,95	23943,95
LionPlus C		1680,95	[illegible]
LionPlus D		1539,78	[illegible]
Lion Trésor	◆	2516,70	[illegible]
Oblilion		2346,17	[illegible]
Sicav 5000		1012,92	[illegible]
Slivafrance		1746,19	[illegible]
Slivam		677,35	[illegible]
Slivarente		268,84	[illegible]
Slivinter		960,22	[illegible]
Trilion		5115,83	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2786,45	[illegible]
CM Option Dynamique		182,33	[illegible]
CM Option Equilibre		312,13	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		218,56	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		954,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C		209,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23529,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		2056,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1969,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1093,55	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		113,01	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		414,81	[illegible]
Saint-Honoré Capital		21357,74	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		566,96	[illegible]
St-Honoré Pacifique		580,28	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2270,11	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1874,24	[illegible]
Stratégie Actions		1279,22	[illegible]
Stratégie Rendement		2124,54	[illegible]
[illegible] — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C	◇	135,34	[illegible]
Amplitude Europe C	◇	227,83	[illegible]
Amplitude Europe D	◇	224,01	[illegible]
Amplitude Monde C	◇	1228,73	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	1148,99	[illegible]
Amplitude Pacifique C	◆	74,90	[illegible]
Élanciel France D PEA	◇	271,49	[illegible]
Élanciel Euro	◆	—	[illegible]
Émergence Euro Poste	◇	200,73	[illegible]
Géobilys C	◇	710,42	[illegible]
Géobilys D	◇	672,15	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	◇	1340,37	[illegible]
Kaleis Équilibre C	◇	1204,93	1181,50
Kaleis Sérénité C	◇	1127,26	1116,30
Latitude C	◇	152,28	152,28
Latitude D	◇	135,22	135,22
Oblitys D	◇	660,25	650,49
Plénitude D PEA	◇	274,44	267,75
Poste Gestion C	◇	15299,77	15299,77
Revenus Trimestr. D	◇	5274,27	5222,05
Solstice D	◇	2366,06	2360,16
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38994,94	38994,94
Actimonétaire D		30894,17	30894,17
Cadence 1 D		1074,38	[illegible]
Cadence 2 D		1061,99	[illegible]
Cadence 3 D		1051,42	[illegible]
Capimonétaire C		420,32	[illegible]
Capimonétaire D		370,07	[illegible]
Sogeoblig C/D		9782,61	[illegible]
Interoblig C		317,96	[illegible]
Intersélection France D		486,32	[illegible]
S.G. France opport. C		2954,80	[illegible]
S.G. France opport. D		2797,04	[illegible]
Sogenfrance C		2862,11	[illegible]
Sogenfrance D		2598,44	[illegible]
Sogépargne D		309,55	[illegible]
Soginter C		333,78	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	2120,82	[illegible]
Sogeliance D	◆	1713,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	378,40	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

3e arrondissement

Le Clos Ste Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

Réalisation : TRANSIMMEUBLES
Commercialisation : TRANSIMMEUBLES CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63

AU CENTRE DE PARIS

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F
Livraison septembre 1999

TRANSIMMEUBLES

8e arrondissement

L'Elysée Saint-Honoré
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris

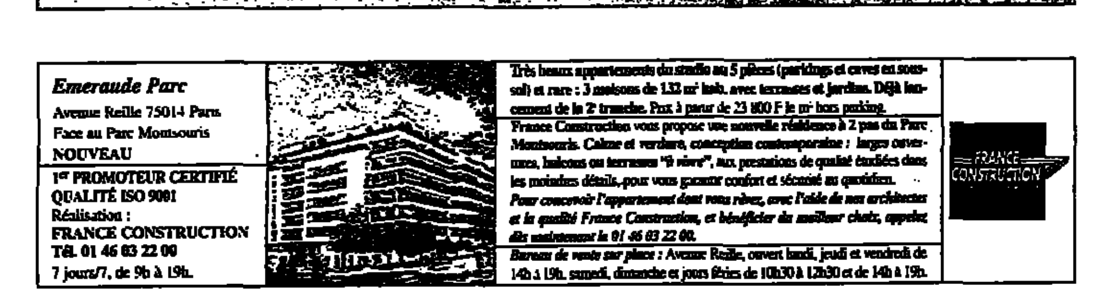
LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation : GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation : PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22

A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe

Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21

GEORGE V Promotion

14e arrondissement



Emeraude Parc
Avenue Reille 75014 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU

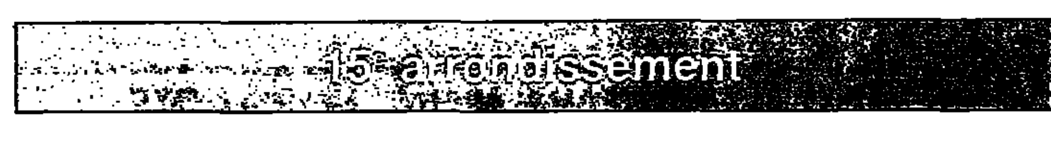
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

Très beaux appartements du studio au 5 pièces (parkings et caves en sous-sol) et rare : 3 maisons de 132 m² hab. avec terrasses et jardins. Déjà lancement de la 2e tranche. Prix à partir de 23 800 F le m² hors parking.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

Bureau de vente sur place : Avenue Reille, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION



15e arrondissement

Les Patios du Soleil
Rue de Chambéry 75015 Paris
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

NOUVEAU

TRÈS BELLE RÉSIDENCE DE 56 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIÈCES.

France Construction vous propose dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence sur un grand jardin paysager à proximité immédiate des services, transports et du square Georges Brassens avec une grande variété d'appartements avec balcons, terrasses, parkings et caves en sous-sol. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être.
Prix de lancement
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction. Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement.

FRANCE CONSTRUCTION

19e arrondissement

Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12

A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 50 appartements de disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue Adolphe Mille. 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.

Les Allées Buissonnières



20e arrondissement

Résidence de Villiers
74-78, Rue Villiers de l'Isle Adam
75020 PARIS

Réalisation et Vente : Groupe ARC
4, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 45 22 00 50

A 300 M DE LA PLACE GAMBETTA
Pour les amoureux de Paris-Village.

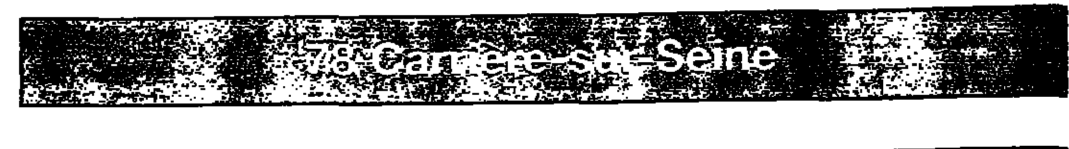
Un emplacement de tout premier ordre, dans une rue calme. Trois pièces, quatre pièces et cinq pièces, jardins terrasses. Très belles orientations.
Et une maison de ville indépendante avec sous-sol et jardin privatif.

Chauffage individuel gaz, parquet chêne, chape flottante.

Livraison 4ème trimestre 1999.

arc

RÉGION PARISIENNE



78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

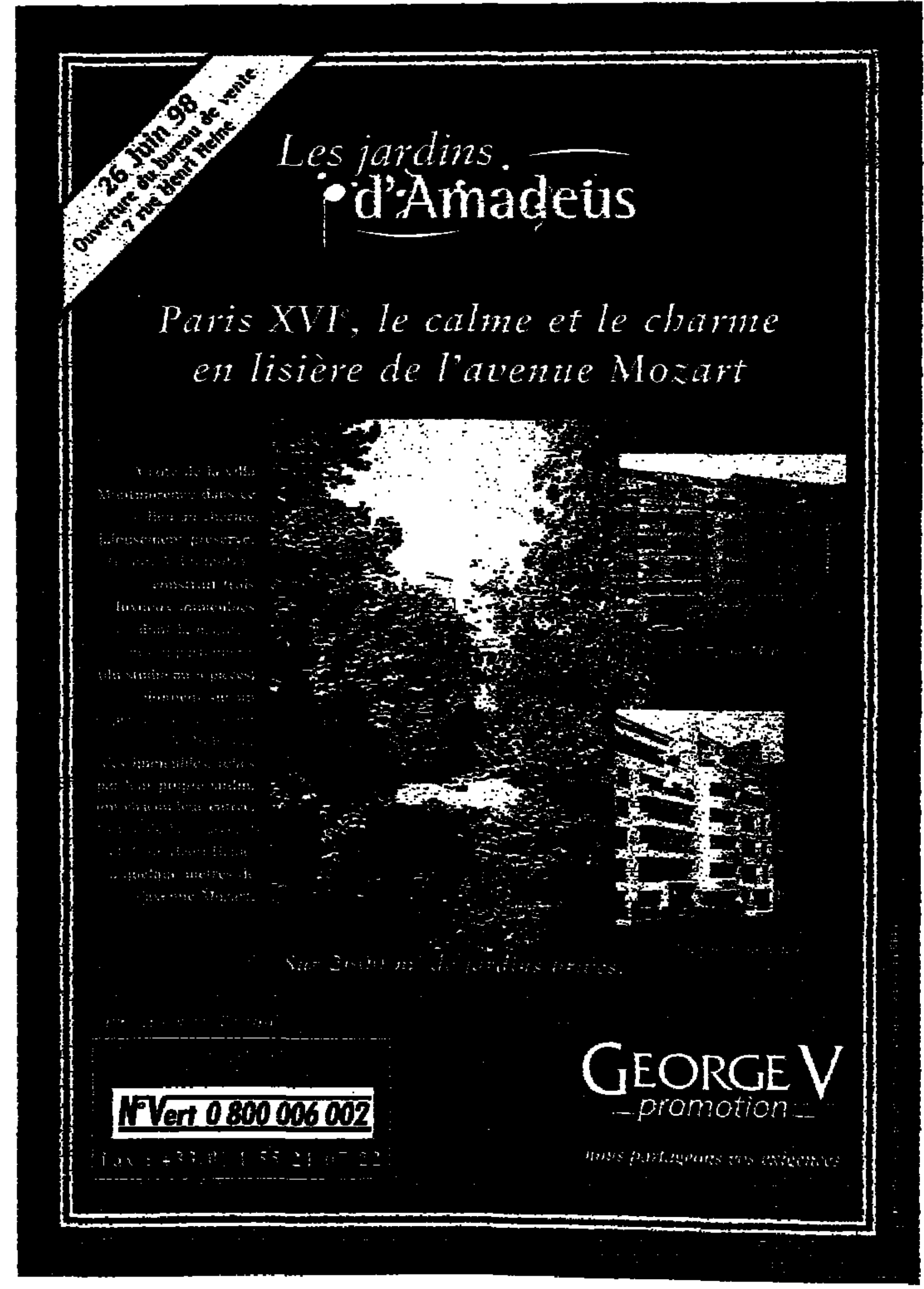
Réalisation : Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P. Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine. 6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 14h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

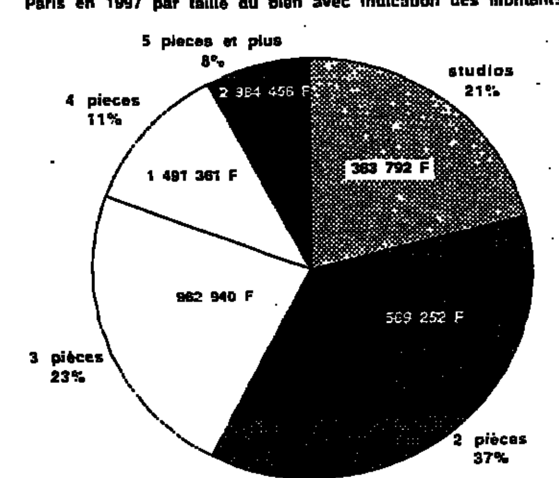
NEUF ET RÉSIDENTIEL
POUR ACHETER, INVESTIR...
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45



هكذا من الأصل

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES



Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Structure du marché immobilier d'appartements à Paris en 1997

La répartition des ventes d'appartements à Paris en 1997 montre que près de 60% des ventes concernent des studios et des 2 pièceset 80% des acquisitions représentent un budget moyen inférieur à 1 million de francs.

Cette répartition est une constante du marché immobilier parisien où la part des grands appartements (4 pièces et plus) ne dépasse pas 20%. Il est à noter cependant que la baisse des prix a permis aux acquéreurs de se positionner sur des biens ayant une surface plus grande. En effet, entre 1990 et 1997, la part des 3/4 pièces a progressé au détriment des studios.

Les acquéreurs ont donc depuis 1990 naturellement profité de la baisse des prix sans réduire le budget consacré aux acquisitions.

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

OPÉRA (2e, bel imm. 55 m², park. poss. 1 100 000 F
LITTRE 01-45-44-44-45

FONDS DE COMMERCE

POINTE-A-PITRE, vds resto, terrasse 50 couv., midi, bord de mer, idéal couple, 250 000 F équipé, 5 600 F loyer. Tél/fax : 05-90-88-84-60 après 22 heures.

AUBERVILLIERS (93) 5' de Paris, gar. Renault VL mécanique, tôlerie, peinture, en activité depuis 30 ans, dont 11 ans par la société cessionnaire, 6 salariés 1 496 m² de locaux, tr. b. ét., dont burx, ateliers et appt 4 p. Loyer mens. : 19 000 F CA moyen : 4 MF. Prix du fond, matériel compr. : 2,9 MF Dossier complet avec plan d'archit. DPLG. Tél. : 01-43-52-09-36

BOUTIQUE

ND-DES-CHAMPS, boutique 54 m², + ss-sol 36 m², (possible bureau) LITTRE 01-45-44-44-45

LOCATIONS

PLAISIR (78) A LOUER 3 900 m² DIVISIBLES entrepôts-bureaux, 200 F le m²/an. 01-30-49-18-00

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 5e

ARAGO, 7 PIÈCES 170 m², 4e, asc., vue, charme LITTRE 01-45-44-44-45

PRÈS PANTHÉON Récent dble-séjour + chbre Soleil, bon état, 1 230 000 F S. KAYSER 01-43-26-43-43

RUE SOUFFLOT, beau 3 p. d'angle, 2e, asc., parf. état Balcon. Px : 2 300 000 F T. : 01-40-51-79-79 et 75-75

VAL-DE-GRÂCE, beau stud., 7e asc., vue, 625 000 F MEL 01-43-25-32-56

A RÉNOVER 3 P 1er ét. 800 000 F, 2e ét. 890 000 F CENSIER 01-43-36-17-36

PARIS 6e

ST-SULPICE 25 m², 2e ét. asc., 580 000 F LITTRE 01-45-44-44-45

MAISON DE VILLE PRÈS ODÉON, charme, terrasse, calme, poss. park. S. KAYSER 01-43-26-43-43

ENCHÈRE NOTAIRE 01-40-64-13-64 23, rue Bréa, 4 p. 75,7 m² 3e ét. asc. + cave Mise à prix : 1 130 000 F Visites 25 et 30-6 de 16 h à 18 h ; 4-7 de 10 h à 12 h

PARIS 7e

BABYLONE, bel imm., 4 p. 92 m², 4e asc., sud, charme LITTRE 01-45-44-44-45

INVALIDES St-Dominique Superbe 2 p. Caractère Parfait état, lumineux 1 100 000 F. 01-44-94-04-40

Vue panoramique s/Ch.-Mars 175 m², 3e ét., état impecc. 01-46-22-03-80 / 01-53-77-67-09

PARIS 8e

295 m², imm. 1930, 1er ét. Volumes, services, park. Travaux. T. : 01-47-05-24-25

RUE MALAR, luxueux 58 m² 2 p. 3e ét., park. 1 980 000 F T. : 01-47-05-24-25

Fbg St-Honoré - Hoche Studette imm. récent, asc. 410 000 F. T. : 01-43-59-14-05

PARIS 9e

ST-LAZARE, 2 p. 45 m² + balc., 5e ét. asc., imm. réc. 870 000 F. 01-44-94-04-40

STUDIO AV. TRUDAINE 15 m², tt cft, 230 000 F X'IMMO 01-40-25-07-05

PARIS 10e

PROX. GARE EST 2 pces 41 m², gardien, 6e ét. asc., tr. calme, entr., séj., ch., s. de b, WC, chauf. gaz indiv., cuis. aménagée, cave, tr. bon état, agences s'abst. Tél. : 01-42-09-27-87

PRÈS CANAL ST-MARTIN Superbe appart. atypique Living, 1 chbre, 78 m², sur vaste cour plantée, calme, lumière, impeccable. 1 400 000 F - 01-47-00-77-27

PARIS 11e

Ménilmontant, loft 90 m² Séjour + 1 chbre bon état 820 000 F. 01-43-59-14-05

PARIS 12e

Daumesnil, maison s/3 niv. Gd liv., s. à m., 5 ch., s-sol, 2 terr., t.b. ét. 01-43-35-18-36

PARIS 13e

PORT-ROYAL 4 P. SUPERBE IMMEUBLE Bon plan, caractère 1 740 000 F. 01-43-20-32-71

Près parc MONTSOURIS **SUPERBE 3 P. 78 M²** 1 290 000 F. 01-43-20-32-71

PETIT PARADIS ! 2 500 000 F Maison 80 m² + 30 possible Jardin 100 m², s-sol 50 m² GOBELINS : duplex 80 m² Balcon, terrasse, 2 p. 40 m² Asc. Droits réduits. Périssol J.-P. MAURIN. Gobelins immo Tél. : 01-43-37-50-50

PARIS 14e

Alésia, pdt, asc., 3-4 p. tt cft 85 m², calme, sol., chauf. ind. gaz + serv. 01-43-35-18-36

Proche Montsouris, stand. 1993 Séj., 3 ch., cuis., 2 bs, 90 m², balc., calme, sol., pkg. 01-43-35-18-36

Arago, imm. stdg 90, 2 p. tt cft, 32 m² + balc., pl. sol., le tt s/jard., park., à sais. 01-43-35-18-36

Mº ALÉSIA 46 m² Dble séj. + 1 ch., soleil, calme, imm. ancien. 01-43-59-14-05

VAVIN 3 P. 48 M² 2e ét., parquet, cheminées 1 100 000 F. 01-43-20-32-71

ALÉSIA - PTE ORLÉANS **STUDIO 360 000 F** 24 m², 5e ét. 01-43-20-32-71

VAVIN - OBSERVATOIRE **GD 2-3 P., 5e ASC.** Lumineux, très bon état 1 630 000 F. 01-43-20-32-71

PARIS 15e

Sèvres-Lecourbe, imm. 1930 Asc., 4 p. + bur. 80 m², étage élevé. Urgt. 01-43-35-18-36

ATELIER ARTISTE IMPECCABLE, 4e ASC. Verdure, calme 1 590 000 F. 01-43-20-32-71

PARIS 16e

Michel-Ange, 3 p. 93 m² Séj. dble + 1 ch., p. de t., rez-de-ch. 01-43-59-14-05

ENCHÈRE NOTAIRE 01-45-44-46-93 19, rue Desbordes-Valmore 2-3 p. 50,5 m², 1er ét. Mise à prix : 859 000 F Visites : 24-6 et 3-7 de 15 h à 17 h ; 1-7 de 11 h à 13 h

FAISANDERIE 1930 Près Bugeaud, 4e, soleil, serv., gde récept. + 2 ch. 3,5 MF S. KAYSER. 01-43-26-43-43

PARIS 19e

CITÉ DE LA MUSIQUE 3 p. 54 m², 680 000 F X'IMMO 01-40-25-07-05

92 HAUTS-DE-SEINE

CLAMART CENTRE 2 p. 52 m², 3e ét. s. asc. Possib. park. 780 000 F Tél. : 01-47-89-53-13 Cab. SERFATY Tél. : 06-09-51-34-46

CHAVILLE, 5 p. 93 m², rés. calme, imm. bien tenu. Prox. ts comm. et transp. Px : 1,280 MF. T. : 01-47-50-77-63, 04-67-46-18-05, 06-60-76-18-05

Près BOIS BOULOGNE, clair sympa studio, cuis. équip., dche, WC, armoire cagibi, impecc., 30 m². Bel imm., 6e ét. ss asc. 380 000 F. T. : 01-46-51-67-31

LA GARENNE-COLOMBES Prox. Courbevoie-La Défense. Charme et caractère. Anc. usine entièrement remis à neuf. Studio au 5 p. à partir de 13 700 F TTC/m² Livraison 2e trim. 99 Possib. prêt 5,5 % taux fixe, Périssol Tél. : 01-46-88-38-71

94 Val-de-Marne

FONTENAY-RER, immeuble de standing, APPTS RÉNOVÉS, 3 ET 4 PIÈCES A PARTIR DE : 10 500 F/M² Tél. : 01-48-94-60-97

Province

GENEVE sortie tram. 12 2 p. gd stand. 190 000 F Chambrette : 35 000 F Tél. : 01-43-37-65-73 04-50-37-43-17

MAISONS

Paris Rég. parisienne

TRIEL-S/SEINE Mais. centre-ville, cour + cave voûtée, séj., sal., cuis. 3 ch., bains, WC. T. b. rap. qual.-prix. 570 000 F Tél. : 01-42-17-39-52

LA CELLE-ST-CLOUD (Yvelines) Mais. d'architecte 9 p., sur terr. 853 m² arboré. Gare et commodités, part. Px : 3,650 MF ou 3,380 MF Tél. : 01-39-69-40-52

HERBLAY (95). Quartier résidentiel, 5' gare, vends mais. ancienne, séjour 35 m² + 2 gdes chbres, tt cft, ss-sol total, sur 580 m² terrain. + 1 petite maison, 2 pces, cuis., s. de bs, ss-sol et combles aménageables. Px : 800 000 F + 500 000 F ensemble ou séparément T. : 01-34-50-69-72 mat. et soir apr. 21 h. Répondeur : 01-34-50-70-22

Province

A 5 km au sud de GENÈVE Villa-chalet de 300 m², terrain de 1 240 m² 10 p. Px : 1 850 000 F Tél. : 04-50-43-60-40

Prox. POITIERS, pav. s. ss-sol, 3 ch. + bur., cuis. équip. Salon + chem., jard. clos. 70 m². Ch. cent. Px : 600 000 F Tél. : 05-49-51-07-74

MAISON DE CAMPAGNE Prox. Vendôme, Paris TGV 1 h 15, 230 m² hab., terr. arboré 5 000 m². Px : 950 000 F Tél. : 02-54-80-39-26

Île d'Arz, golfe du Morbihan Mais. 1991, terrain 650 m² S. de séj., 3 ch., cuis. équip. 2 s. de bs, garage. Part., px : 1,250 MF. Tél. : 02-97-44-30-64

PROPRIÉTÉS

Province

CHARENTE-PÉRIGORD 2 h 20 TGV PARIS 12' centre Angoulême Demeure sur 1,5 ha Parc arboré, gdes terrasses Maison avec tour Pisc. couverte, tennis quick Vaste séjour, 6 chbres, 2 s. de bs + 2 s. d'eau Bureau, auditorium, labo-photo 2,4 MF, doc sur demande Particulier, tél. : 05-45-60-63-45

Part. vd 48 km LA ROCHELLE Ppté d'agrément boisée 31 ha clôturés, chasse (bécasse, palombe), détente (chalet léger hab.), eau, jard., verger, matériel, rentabilité, frais réduits. Px demandé : 1,070 MF. T. : 02-40-73-62-99 h.b.

NICE : résid. villa prov. 1968 7 p. en 2 appt de 5 p. et 2 p. comm., gar. dble, calme, qualité de vie, prox. écoles, commerces. Px : 2,5 MF. Part. : 04-92-09-27-62 (rép.)

SUISSE NORMANDE Abbaye XIIIe s., ISMH 450 m² Porterie, salle capitulaire, tour, jard. médiéval MH. Labyrinthe : buis et ifs. Etang, ruisseau, terres, 18 ha. Primé chefs-d'œuvre en péril. Px : 3,3 MF. Tél. soir : 02-31-25-20-70

TERRAINS

Province

Bretagne pointe du Raz Audierne, vue accès direct. mer : 2 400 m² Divis. possible Tél. : 02-97-60-72-15

ACHATS

APPARTEMENTS

JE RECHERCHE 100 à 250 m² appts standing Paris rive gauche pour clients sérieux J.-P. MAURIN 01-43-37-50-50

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

MONTORGUEIL STUDIO meublé, 6e asc. Clair 2 750 F net. 01-44-94-04-40

– MADELEINE 3 P. 82 m² Impecc., 8 105 F + ch. – 4 P. 120 m². Charme 11 000 F + ch. 01-44-94-04-40

F. ROOSEVELT, 6 p., 200 m², triple rec., 3 ch., 18 000 F + ch. Tél. : 01-44-94-04-40

Egl. Auteuil, beau 4 p., 98 m², 5e, asc., p.-de-t., stand., 9 000 F + ch. Tél. : 01-44-94-04-40

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11

LES JARDINS LECOURBE

179, R. LECOURBE

EN LOCATION Sans commission d'agence Disponible immédiatement

RÉSIDENCE NEUVE 3 et 4 PIÈCES

SUR PLACE

Rue St-Dominique (métro Latour-Maubourg et Ecole-Militaire), agréable 2 p., sdb, cuisine équipée, chauf., loyer mens. 6 028 F cc. Tél. : 01-45-51-07-27

Avenue d'Italie, 2 p., 37 m², 3e ét., séj., cuis., sdb, 3 733,75 cc. Cabinet SERFATY 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

Métro Louvre 1er arr., appt 55 m², 3 p., séj., 2 chbres, cuis., sdb, chauf., imm., 6 099,60 F cc. Cabinet SERFATY 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

SAGGEL TRANSACTIONS **EXCEPTIONNEL** immeuble pierre de taille STANDING, 3e étage, appt refait neuf

7/8 P 472 M² très belle galerie d'entrée, dble récept., bureau, bibliothèque, boiseries, s. à m. avec bow-window et jard. d'hiver, 5 ch., 3 bains, poss. box dans immeuble, 56 395 F ttes charges comp. **01-55-07-69-94** 6 jrs/7, 10 h à 19 h

JOURDAIN, beau studio, 40 m², im. récent, 2 700 F + ch. Tél. : 01-44-94-04-40

OFFRES MEUBLÉES

HAUTE-SAVOIE Pour vos vacances, loue chalet 800 m alt., 35 min lac de Genève. Tél. : 04-50-97-26-11

Loue château XVIIe restauré, Hérault, 35 km mer, tout conf., 11 personnes, piscine. Du 1er au 15-7 : 20 000 F et du 16 au 31-8 : 25 000 F. Tél. : 04-67-88-73-34

Part. : villa Arcachon Abatilles, 2 chbres + Pet. chbre, parc privé, 1 500 m². Juil. : 14 000 F ou quinzaine. Tél. : 05-56-07-64-54

CADET, beau 2/3 p., 55 m², 4e, s/cour arborée, 4 500 F + ch. Tél. : 01-44-94-04-40

DEMANDE VIDES

EMBASSY SERVICE 43, avenue Marceau, 75116 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE **01-47-20-30-05**

URGENT, famille cherche appartement 4/5 p., Paris ou proche banlieue, 7 000 F. Tél. (heures de bureau) : 01-48-05-20-78

MASTER GROUP 47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. appts vides ou meublés, toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70

AGENDA

AUTOMOBILE

VENDS PORSCHE 914 6 Cyl., 1971, couleur vert anglais, bon état général, jantes Fuchs, embrayage et moteur refaits, factures récentes, contrôle techn. OK, 55 000 F à débattre. 06-09-18-50-82 01-48-42-55-43

DIÉTÉTIQUE

CENTRE DU VERNET

MINCIR ET STABILISER

Méthode LAURAND testée et expérimentée sous contrôle médical. Une méthode d'amincissement performante à Saint-Maur !

NATURELLE SANS MÉDICAMENT NI COSMÉTIQUE 1er ENTRETIEN GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS AU 01-42-83-20-15 LA VARENNE

22 *bis*, avenue de Chanzy (face à la clinique St-Hilaire)

DEUX ROUES

Vds Vespa 125 blanc an. 85, 46 000 km, TBE, 6 900 F à débattre. Tél. : 01-48-92-92-65 ap. 19 h

GARDE D'ENFANTS

Recherche pour septembre 1998 étudiante pour baby-sitting contre chambre de service (entièrement meublée avec douche et coin cuisine) dans quartier Rennes-Montparnasse Tél. : 01-42-22-41-67 (après 19 heures).

VACANCES TOURISME LOISIRS

Vacances scolaires HOME D'ENFANTS JURA

(900 m altitude près frontière suisse) Agrément jeunesse et sports Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée. 2 ou 3 enfants par chbre av. sdb, wc située au milieu des pâturages et forêts Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur, possibilité accompt depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect. peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

COURS

PARLER CHINOIS
Du vrai débutant au chinois des affaires
Une méthode exclusive
Aussi facile et pratique que la meilleure des méthodes d'anglais
FORMATIONS COURTES RESULTATS GARANTIS
Spécialiste d'une Langue
Recommandé par le Comité France Chine du CNPF
Le chinois avec des professionnels Chinois
CHINA LANGUE EXPRESS® 01 42 23 12 53
Formations réservées uniquement aux entreprises

VOILE Marins et amoureux de la mer ont rendu, dimanche 21 juin dans la rade de Brest, un dernier hommage à Eric Tabarly, disparu samedi 13 juin au large des côtes du pays de Galles. Pendant la cérémonie religieuse sur le parvis de l'Ecole navale de Lanvéoc-Poulmic, Jacqueline, l'épouse du navigateur, a expliqué que « la mer avait pris [Eric], mais elle ne l'a pas volé ». Elle a aussi critiqué les gouvernements français qui, selon elle, « ont tourné le dos à la mer ». ● DES CENTAINES de bateaux, des goélettes de la marine nationale aux modestes vedettes en passant par le *Pen-Duick VI*, ont participé au rassemblement. Ce sont deux élèves officiers de la Marine nationale qui ont jeté, de la frégate *De Grasse* une gerbe de fleurs à l'eau. ● À TERRE, de nombreuses personnes ont suivi la cérémonie depuis les rives de la rade.

Le dernier adieu des marins à Eric Tabarly

Tous les amis et les compagnons de bord du navigateur disparu se sont retrouvés dans la rade de Brest pour rendre un ultime hommage à celui qui sut choisir ses contraintes. Une cérémonie simple, marquée par le plaidoyer de son épouse pour la mer

BREST
de notre envoyé spécial

La couronne officielle tombée de la frégate *De Grasse* a dérivé la première, tricolore, dense. Celle des anciens équipiers lancée de *Pen-Duick VI* a suivi, blanche, plus vite dénouée. Elles se dandinaient, sous la brise d'ouest. Deux cents voiliers ont tourné en rond pour photographier les épaves de fleurs.

Sans doute celles-ci se sont-elles échouées au fond de la rade, aussi incongrues que les ballons de plage qu'il arrive de croiser, au large, dans les corridors de la houle... Les plus beaux rituels mortuaires tournent court, décidément. Voilà des millénaires qu'ils se cherchent en vain. L'homme ne sait toujours pas prendre congé, surtout quand aucune présence de dépouille ne crée l'illusion d'un adieu. C'est où, l'au-delà de nulle part ?

L'officiant religieux était dans son rôle, en suggérant que Tabarly *« doutait de ses doutes »*. Mais comment oublier que sa foi d'enfance avait vacillé ? Pourquoi Dieu, s'il est Amour, tolère-t-il tant de *« saloperies »* en ce monde ?, s'est-il demandé. Vieille rogne ! (*Mémoires du large*, Fallois éditeur, p. 81). *« Quand je suis en difficulté, je n'appelle jamais Dieu au secours : s'il m'a mis dans le pétrin, pourquoi viendrait-il me repêcher ? »*

L'événement de l'hommage rendu dimanche 21 juin par les gens de mer de toutes les marines, c'est la femme du disparu, Jacqueline, qui l'a créé. Ceux qui ne la connaissaient pas l'imaginaient carrée, robuste, puisque choisie par un marin pour qui, à terre comme à bord, trop costaud n'a jamais nui. Mais pas à ce point !

Comme chez Eric, on sent chez son épouse l'horreur de parler pour ne rien dire, mais cette horreur semble changée, par la douleur, en besoin d'asséner des convictions *« haut et clair »*. Le chagrin a fait place à une sorte de colère sourde. *« Mon mari »* pensait ceci, cela. Il trouvait les Français comme-ci, les gouvernants comme-çà. La mer n'est pas un Disneyland ni l'Europe une plaisanterie. Par l'exemple, et par bribes, Eric-le-muet aura fini par laisser aux navigants et aux terriens un double héritage : la révélation d'un talent national, le triomphe de la plaisance à la française sur le yachting britannique, et un joli paquetage de recommandations proprement morales – être économe en états d'âme ; préférer la réserve à l'impudicité.

A ceux qui expliqueraient sa disparition par un excès de confiance, il a répondu d'avance : *« Je préfère disparaître en quelques minutes, si désagréables soient-elles, plutôt que de me gâcher en permanence la vie à bord avec des ceintures. »* (*Idem*, p. 277.)

BLUFFEURS S'ABSTENIR

Le bateau n'apporte pas la liberté pure des poètes mais la joie de choisir soi-même ses contraintes, en dehors de toute triche. A bord, on sait faire, ou on ne sait pas. Bluffeurs s'abstenir. Cela étonne, réconforte, en nos temps d'imposture généralisée. Et comment se passer de ces défis loyaux ? On a cru comprendre que Tabarly comptait participer à la prochaine Course transatlantique du café. On l'aurait deviné en lisant la dernière phrase de son dernier livre : *« Je ne me sens pas capable de regarder les autres partir, et moi, de rester sur le quai. »*

C'est cet entêtement du champion à se dépasser sans cesse que venaient fêter les quelque trois cents équipages accourus à Brest, sans trop savoir quoi exprimer ni comment. A la barre des bateaux, on voyait une majorité de contemporains du disparu ; sur les roufs, des enfants pour qui les *Pen-Duick*, c'était déjà de l'histoire.

Beaucoup de silence en mer. Longtemps, ces mille à deux mille pélerins ont viré de bord sans pouvoir s'arracher aux parages de la cérémonie achevée, comme s'ils cherchaient à se rassurer par leur nombre, par la chaleur de bêtes à l'étable. Ainsi des cimetières, où l'on n'en finit pas de rôder autour de la tombe ouverte, dans des grattements de gravier...

Puis la flottille a quitté la rade d'un coup, y compris les *Pen-Duick*, dont les derniers ronds de chiens sans maître créaient plus d'émotion que tous les symboles de la journée. Une certitude toute bête éclipsait les autres : plus jamais Eric ne goûterait à ses régals simples, torcher de la toile entre amis et se gaver de confiture de cerises.

Coincé entre les défilés d'homosexuels, la Fête de la musique et les exigences du Mondial, l'adieu à Tabarly n'aura occupé l'attention médiatique que quelques heures. C'est peu pour mesurer l'importance de l'événement, pour marquer un solstice d'été aussi sombre.

Du temps où c'était Mermoz ou Saint Exupéry qui disparaissaient – et la perte est sans doute de cet ordre –, nous étions plus libres de nous savoir désemparés et de nous demander pourquoi.

Bertrand Poirot-Delpech

MARCEL MOCHET / AFP

Le « Pen-Duick VI » était en tête du cortège

Le message de Jacqueline Tabarly

À L'ISSUE DE L'HOMÉLIE sur l'esplanade de l'Ecole navale de Lanvéoc, Jacqueline Tabarly, épouse du navigateur disparu, a prononcé une déclaration pour être la « voix de mon mari ».

VERBATIM

La mer n'est pas méchante. La mer l'a pris, mais elle ne l'a pas volé. Elle est la matrice dans laquelle il est revenu et vous ne retrouverez pas son corps.

Mon mari aimait beaucoup, passionnément la France, la mer, les bateaux. Il était très fier d'avoir servi la mer, la France et les bateaux dans cette arme qu'est la marine, et qui était sa deuxième famille. (...) Mais il regrettait certaines choses. Il n'aimait pas que les Français ne voient en la mer que les plages et des bateaux pour s'amuser et du poisson à manger.

La mer peut être source de vie, de puissance, de force et d'alliance entre les hommes. La France n'a jamais été aussi grande que lorsque ses bateaux de guerre, comme de commerce, allaient sur l'eau pour son plus grand rayonnement... Mais il y a de cela très longtemps. Et, depuis trop longtemps, nos gouvernants, quels qu'ils soient, ont tourné le dos à la mer. Les Français sont des terriens, pourtant, ils ont des côtes, ils ont des bateaux.

[Eric Tabarly] était également un Européen. Il disait : la France a un rôle à jouer dans l'Europe. Elle peut faire l'Europe avec les autres, en mettant au service de l'Europe ses canaux, ses marines. (...)

Ses paroles étaient rares, mais elles étaient d'or. Il n'a jamais menti. Il ne s'est jamais dédit. Il a toujours été l'homme que vous croyez qu'il est... Écoutez ce qu'il vous disait.

Sur les hauteurs de la rade, les « terriens » anonymes

BREST
de notre correspondant

Au port de plaisance de Brest, le bar « Autour du monde » avait ouvert, dimanche 21 juin, à neuf heures au lieu de onze. Philippe Poupon et Titouan Lamazou sont passés. Pas d'effervescence particulière. Si ce n'est les bateaux qui quittent un à un les pontons pour rejoindre le lieu de l'hommage, dans un repli de la rade de Brest.

« C'est émouvant de le voir partir ; peu de marins auraient pu créer ce sillage », observe Christine. A dix heures, au sud de la presqu'île de Plougastel, à la pointe de Doubidy, face à Lanvéoc Paulmic où est mouillée la frégate *De Grasse*, les voitures arrêtées sur la petite route sont encore en petit nombre. Cinq cents mètres de chemins creux, bordés de fougères et d'ajoncs, cachent le front de mer. Mais, dans le fouillis de verdure, cherchant la bonne trouée, des têtes apparaissent, de plus en plus nombreuses.

« D'arriver comme cela, anonyme, par des petits sentiers, je crois que cela est un truc qui lui aurait plu », estime Stéphanette. Un couple du Doubs en vacances a fait un crochet. Denise et Armand sont venus spécialement de Colmar, avec leur camping-car. Jean-Paul, un habitué du vélo sur route le dimanche, a pris, cette fois, son VTT. Dans l'herbe folle, chacun trouve une place, vaille que vaille.

Un homme et une femme sont allés s'installer, seuls, sur un rocher, presque à toucher la mer. Certains ont amené le pliant. D'autres observent inlassablement aux jumelles ou à la longue-vue les bateaux qui convergent vers la frégate. Tout ce qui flotte est sur l'eau, de la planche à voile au kayak en passant par les deux goélettes jumelles *L'Etoile* et *La Belle-Poule* ou, encore, ce canot au mât duquel flotte un message : *« Adieu l'ami »*.

« IL SERA PARTOUT »

Les autres bateaux, voiles affalées, ne disent rien d'autre. Chacun attend calmement. Puis, vers douze heures trente, retentissent les cinq coups de canon à l'écho assourdi, dégageant quelques nuages de fumée autour du *De Grasse*. Le silence se fait à terre. La cérémonie s'est achevée, mais on s'attarde un peu.

« Pour moi, venir était dans l'ordre des choses. On fait un peu le même métier. Et on atterrit aussi souvent dans des ports », explique Jean, un pilote de ligne. Bernard, un océanographe, revient d'une lointaine mission et se sent solidaire : *« Si vous regardez une carte, vous verrez que la mer est une frontière universelle. Si on ne le retrouve pas, il sera partout. »*

Gwénolé, un jeune garçon, est venu tout seul. Et il ne sait pas, ou ne veut pas trop dire pourquoi il est là. Il s'en tire par une pirouette : *« C'est vrai qu'il y a d'autres trucs à faire un dimanche matin, comme dormir. »* Petit à petit, les groupes regagnent le chemin dans une remontée, encore graves. Michel s'en tient à cette phrase : *« Dans la vie, il y a les "causous" et les "faisous". Eric Tabarly, c'était un "faisou". »*

Les premiers bateaux regagnent le port tout proche du Tinduff. Pas vraiment de commentaires à l'arrivée, à l'image d'un hommage qui a été tout de retenue. Marie-Annick dit simplement : *« Les terriens se l'étaient aussi approprié, pour son authenticité. Il semblait peu touché par les médias, peu "plaisancier". »* Quelques minutes plus tard, au bar « Autour du monde », le dimanche ressemblait aux autres dimanches. Pas d'effet Tabarly en salle ; en revanche, toujours moules-frites au menu, le plat national de l'établissement barré par Olivier de Kersauson, qui a veillé sur cet hommage civil.

Vincent Durupt

■ **GOLF : l'Américain Lee Janzen** a remporté, dimanche 21 juin, l'US Open de golf, deuxième tournoi du Grand Chelem de la saison. Sur le parcours de l'Olympic Club de San Francisco, il a devancé ses compatriotes James Stewart et Bob Tway. Lee Janzen, avec un score de 73-66-73-68, a signé ainsi sa deuxième victoire à l'US Open.

■ **ATHLÉTISME : l'Américaine Marion Jones** a réalisé un triplé aux championnats des Etats-Unis d'athlétisme, à La Nouvelle-Orléans, remportant le 100 mètres et la longueur, samedi 20, et le 200 mètres dimanche 21 juin. L'athlète, âgée de vingt-deux ans, rejoint avec ces victoires sa compatriote Stella Walsh, auteur d'un triplé en 1948.

■ **RUGBY : le Quinze tricolore** a dominé l'équipe d'Argentine, 37-12, dimanche 21 juin à Buenos Aires. Les joueurs de Jean-Claude Skrela ont remporté leur deuxième match test face aux Pumas après leur victoire, 35-18, dimanche 14 juin. L'équipe de France terminera sa tournée dans l'hémisphère Sud en rencontrant les îles Fidji samedi 27 juin à Nadi.

Temps calme, souvent ensoleillé

Les banques françaises unifi

MOTS CROISÉS

Temps calme, souvent ensoleillé

MARDI, les hautes pressions des Açores se prolongent par une crête anticyclonique sur la France. Le beau temps sera donc de mise avec deux nuances : les régions côtières de la Manche qui verront défiler des nuages en marge d'une perturbation atlantique, et les régions de montagne où une tendance orageuse persistera.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Du Finistère aux Côtes-d'Armor et à la pointe du Cotentin, les nuages bas, donnant quelques gouttes, ne laisseront aucune chance au soleil. Celui-ci apparaîtra furtivement dans un ciel voilé des pays de la Loire au centre *de la Bretagne et à la Haute*-Normandie. Il fera de 18 à 22 degrés.

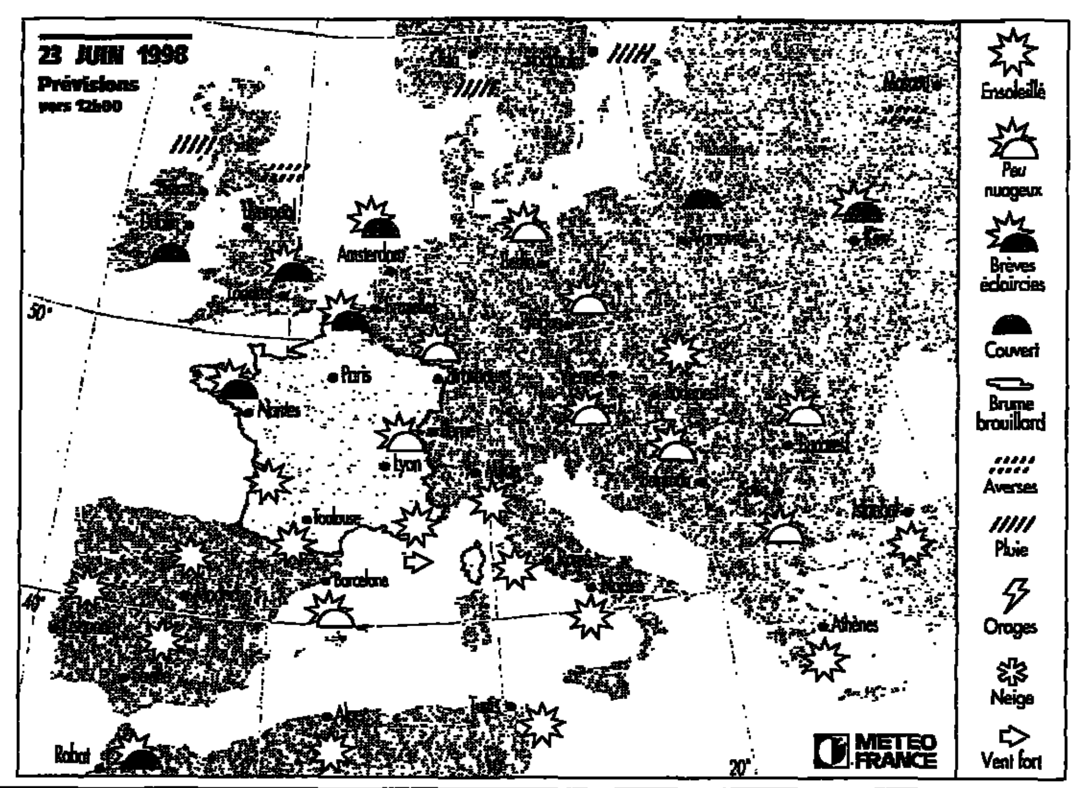
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De la Haute-Normandie *à la frontière belge*, les *nuages peu* menaçants cacheront tout de même souvent le soleil. Des Ardennes à *la* région parisienne et au Centre, le match sera plus équilibré, les éclaircies parfois belles. Il fera de 18 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le beau temps sera de retour. Quelques nuages élevés inoffensifs survoleront le ciel champenois. Les températures agréables s'inscriront entre 20 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera généreusement. Cependant, du pays Basque au Midi toulousain, il faudra attendre la mi-journée pour voir les entrées maritimes se dissiper. Il fera de 21 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Il fera beau, avec quelques cumulus de beau temps pour décorer le ciel. *Les* températures seront de 23 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En plaine, la chaleur sera *caniculaire, 30 à 33 degrés*, tempérée par un vent d'ouest en bord de mer. En montagne, un orage isolé est possible en soirée, dans les Alpes-Maritimes, la Corse et les *Pyrénées-Orientales*.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANILLE.** Philippines Airlines a interrompu ses vols à destination des 19 escales européennes, dont Paris. Les passagers de la liaison Paris-Bangkok-Manille munis de billets s'adressent au transporteur pour obtenir un report sur une autre compagnie. Les voyageurs possédant simplement une réservation (sans billet) contacteront leur agent de voyages. Tél. : 01-42-96-01-40.

■ **FRANCE.** Jusqu'au dimanche 6 septembre, Air France Cargo propose, 5 fois par semaine, aux passagers entre Ajaccio et Orly, d'embarquer avec leur voiture ou leur moto. Le tarif aller-simple, assurance inclue, est de 3 500 F pour une automobile et de 1 500 à 2 500 F pour une moto, selon la cylindrée. Ce service fonctionnera seulement les samedis et dimanches du 12 au 21 septembre. Réservation, à Orly tél. : 01-41-75-15-15 ou 01-41-75-13-45, et 04-95-23-56-40 en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		*NANCY*	12/21 S	ATHENES	22/34 S	MADRID	20/34 S	CARACAS	25/30 P	TUNIS	24/36 S
AJACCIO	18/27 S	NANTES	11/20 N	BARCELONE	22/27 N	MILAN	19/29 S	CHICAGO	20/31 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/20 S	NICE	21/24 S	BELFAST	14/20 P	MOSCOU	14/18 P	LIMA	17/20 C	BANGKOK	26/35 N
BORDEAUX	13/21 S	PARIS	13/23 N	BELGRADE	16/26 S	MUNICH	13/22 N	LOS ANGELES	15/20 S	BOMBAY	28/31 P
BOURGES	12/22 S	PAU	14/20 N	BERLIN	12/20 S	NAPLES	20/30 S	MEXICO	15/24 C	DJAKARTA	26/31 C
BREST	13/18 C	PERPIGNAN	18/26 S	BERNE	13/26 N	OSLO	9/14 P	MONTREAL	21/28 S	DUBAI	33/41 S
CAEN	12/18 N	RENNES	11/21 N	BRUXELLES	12/22 N	PALMA DE M.	21/29 S	NEW YORK	17/25 N	HANOI	30/36 C
CHERBOURG	12/21 C	ST-ETIENNE	15/24 S	BUCAREST	15/30 N	PRAGUE	12/19 S	SAN FRANCIS.	13/18 C	HONGKONG	28/29 C
CLERMONT-F.	14/24 S	STRASBOURG	13/23 S	BUDAPEST	15/24 S	ROME	19/28 S	SANTIAGO/CHI	2/14 S	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	14/23 S	TOULOUSE	14/22 S	COPENHAGUE	10/18 S	SEVILLE	24/37 S	TORONTO	17/30 S	NEW DEHLI	29/38 S
GRENOBLE	15/28 S	TOURS	13/21 N	DUBLIN	14/21 C	SOFIA	17/26 S	WASHINGTON	19/28 C	PEKIN	21/28 C
LILLE	12/19 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/24 N	ST-PETERSB.	12/15 P	**AFRIQUE**		SEOUL	19/25 C
LIMOGES	12/19 S	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	15/25 N	STOCKHOLM	7/14 P	ALGER	17/31 S	SINGAPOUR	27/31 N
LYON	16/24 S	*FORT-DE-FR.*	26/30 C	*HELSINKI*	10/16 P	*TENERIFE*	16/22 S	*DAKAR*	23/27 C	*SYDNEY*	10/15 C
MARSEILLE	22/33 S	NOUMEA	20/24 N	ISTANBUL	22/31 S	VARSOVIE	12/19 C	KINSHASA	20/27 N	TOKYO	17/21 P
		PAPEETE	24/30 N	KIEV	12/20 N	VENISE	19/24 P	LE CAIRE	20/32 S		
		POINTE-A-PIT.	26/30 P	LISBONNE	16/25 S	VIENNE	16/22 N	MARRAKECH	24/42 S		
		ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	13/18 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/21 N		
		EUROPE		LONDRES	12/21 N	BRASILIA	14/25 S	PRETORIA	2/25 S		
		AMSTERDAM	13/20 N	LUXEMBOURG	13/23 S	BUENOS AIR.	8/14 C	RABAT	18/28 N		

Situation le 22 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

INFORMATIQUE

Les banques françaises unifient leur stratégie de paiement sur Internet

L'HEURE de l'armistice a sonné. Les banques françaises viennent d'annoncer une unification de leur stratégie en matière de solution technique pour sécuriser les paiements *sur Internet. Jusqu'à ce jour,* deux systèmes s'affrontaient. La BNP, le Crédit lyonnais et la Société générale soutenaient le projet e-Comm. Les réseaux mutualistes, le CIC et Europay développaient la Cybercard, basée sur la norme C-SET. L'une des propositions du rapport remis par Francis Lorentz au gouvernement le 7 janvier estimait que « *les expérimentations en cours en France – C-SET et e-Comm – devraient converger vers une solution unique* ».

C'est chose faite avec la signature d'un protocole d'accord. Cette fusion doit se concrétiser par la création de la « société nouvelle e-Comm » par « *l'ensemble des acteurs bancaires français* », selon Yves Randoux, administrateur du Groupement cartes bancaires, qui indique que France Télécom et Gemplus se joindront à cet ensemble. Le plan d'action de la nouvelle entité comprend la sortie d'un prototype du nouveau système à la fin de l'année et un lancement opérationnel en mars 1999. L'équipe qui a travaillé sur la convergence va poursuivre ses travaux et constitue le coeur de la nouvelle société e-Comm.

La solution retenue est fondée sur l'association d'un lecteur de carte à puce et d'un équipement d'accès à Internet, tel que le micro-ordinateur. L'adoption du protocole SET (*secure electronic transaction*), adopté par Visa, Europay et Mastercard, doit donner une dimension internationale au dispositif. Pour l'utilisateur, le système fonctionne grâce à l'introduction de la carte à puce dans le « lecteur sécurisé » et à la composition du code secret. Le principe est identique à celui d'un achat par carte à puce chez un commerçant réel. Il évite, en particulier, l'envoi du numéro de la carte bancaire sur Internet, l'acte qui fait hésiter des internautes par crainte de piratage et qui freine ainsi le développement du commerce électronique.

Kleline, filiale de la Compagnie bancaire et de LVMH, a tenté de régler ce problème dès 1996 en lançant un porte-monnaie virtuel (*Le Monde* du 26 septembre 1996) avec quatorze commerçants pionniers. A l'annonce de la création de la nouvelle société e-Comm, Abdallah Hitti, directeur général de Kleline, s'écrie : « *Nous sommes copiés !* » Il souligne les limites de l'annonce : « *Aucune gestion des devises ne semble prévue et le problème des micropaiements ne sera pas résolu avant dix-huit mois.* » Or c'est le règlement des petites sommes qui constitue la spécialité de Kleline. *Une fois créé*, le porte-monnaie contenu dans la Klebox, protégé par un mot de passe, est alimenté directement à partir du compte bancaire de l'internaute.

6 À 7 FRANCS PAR TRANSACTION

Aujourd'hui, selon M. Hitti, Kleline disposerait de cent quarante mille comptes clients de cent cinquante-trois marchands répartis dans vingt-trois galeries commerciales. Environ mille entreprises seraient en cours d'installation du système. Ce dernier devrait rapporter 8 millions de francs à Kleline en 1998. L'entreprise perçoit 3 % des sommes traitées avec Klebox. D'où un volume d'échanges commerciaux de 266 millions de francs qui devrait « *décupler tous les ans* », selon les prévisions de M. Hitti. La moyenne des micro-paiements enregistrés par Kleline se situe entre 6 et 7 francs par transaction tandis que la valeur moyenne des règlements par carte bancaire, également gérés par la Klebox, atteint les 400 francs.

Les résultats enregistrés par Kleline après dix-huit mois d'activité – le service ne s'est réellement ouvert début 1997 –, s'ils restent modestes, témoignent d'un réel démarrage du *commerce électronique sur Internet*. La complexité du système de la Klebox, malgré quelques améliorations, reste un obstacle à son développement. Le procédé demande une installation fastidieuse sur l'ordinateur de l'utilisateur. La nouvelle initiative e-Comm apporte une simplification du processus de paiement grâce au recours au lecteur de carte à puce.

Le 22 juin, Kleline devait annoncer une nouvelle version de son système. « *Nous adoptons SET pour certifier notre Klebox* », explique M. Hitti. D'un côté, pour la France, le porte-monnaie virtuel de Kleline pourra être alimenté par la carte à puce d'e-Comm. D'un autre, les paiements à l'étranger s'appuieront sur le protocole SET. De quoi garantir le développement de la Klebox en dehors des frontières, une caractéristique vitale sur Internet. Selon M. Hitti, tous les marchands européens pourront utiliser le nouveau système sans problème et « *l'offre Kleline sera étendue à vingt-trois pays hors Europe* ». De plus, la Klebox, qui fonctionne sur le principe du pré-paiement – le porte-monnaie est alimenté avant que les achats ne soient effectués –, acceptera les *post-paiements dès la rentrée. Une* façon de couper l'herbe sous le pied d'e-Comm, qui doit proposer cette option.

Enfin, le nouveau système devrait s'affranchir de l'installation d'un logiciel sur l'ordinateur. Kleline s'est tournée vers Microsoft et son logiciel MS Wallet, déjà choisi par un autre pionnier du commerce sur Internet, CyberCash. *Le logiciel Wallet* propose une solution pour les paiements d'un montant compris entre 25 cents et 10 dollars. Le système semble proche de celui de la Klebox. Cette dernière devrait lui être intégrée. Abdallah Hitti se félicite du lancement de son système rénové et présente sa nouvelle offre comme « *la première plate-forme française compatible e-Comm* ».

Michel Alberganti

■ **MICROPROCESSEUR : IBM et Motorola ont décidé de mettre** fin à une alliance de sept ans pour la fabrication du microprocesseur PowerPC. Les deux entreprises collaboraient avec Apple depuis 1991 *pour développer une* famille de puces concurrentes des Pentium d'Intel.

■ ***LOTO* : *les tirages n° 49*** *du Loto* effectués samedi 20 juin ont donné les résultats suivants :
premier tirage : 1, 9, 18, 22, 32, 44, numéro complémentaire le 5. *Rapports pour six bons numéros :* 3 808 805 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 53 000 F ; pour cinq bons numéros : 6 390 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 268 F ; pour quatre bons numéros : 134 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F ; pour trois bons numéros : 14 F.
second tirage : 3, 5, 10, 15, 16, 42, numéro complémentaire le 44. Pas de gagnants pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 112 345 F ; pour cinq bons numéros : 5 285 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 242 F ; pour quatre bons numéros : 121 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 F ; pour trois bons numéros : 13 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98148

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III											■	
IV					■					■		
V				■					■			
VI						■						
VII		■						■				
VIII			■							■		
IX					■	■						
X												

HORIZONTALEMENT

I. Produit l'effet contraire, et c'est bien comme cela. – Qui ne respectent donc rien. Changement dans les cordes. – III. Résulte d'une transformation organique. – IV. Excessif quand il est fort. S'occupe des affaires. Bas de gamme. – V. Dans une ritournelle. Sorcière de légende. Donne de la couleur au ciel. – VI. Bien pourvu. Fis en sorte que le courant ne passe pas. – VII. Arme blanche. S'arrangea pour aider le hasard. – VIII. Démonstratif. Jour républicain. Appréciation scolaire. – IX. A payer au banquier. Agréable et plaisant. – X. Peu agréable et déplaisante.

VERTICALEMENT

1. Pour le nomade contemporain. – 2. Règle du silence. Sorte de flèche. – 3. Un bon début de connaissances. *Gardien de cimetière.* – 4. Bulldozer chez les Helvètes. De Henri VII à Elisabeth Ire. – 5. Un petit supplément. Encore plus mauvais. – 6. Des mots qui font du bien. *Démonstratif* retourné. – 7. Voyage mystique. – 8. Egyptien adoré par les Grecs et les Romains. Dix points sur le tapis. – 9. Personnel. Donna son accord. – 10. Stabilise les monnaies européennes. Ancien champion chez les lourds. En tenue. – 11. Conjonction. Mettait en plis. – 12. Où l'on pourra toujours trouver un terrain d'entente.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98147

HORIZONTALEMENT

I. Confraternel. – II. Apurer. Naine. – III. Pale. Big bang. – *IV. Illicite.* Ise. – V. Tien. Télés. – VI. Un. Air. Stand. – VII. Lenglen. Ia. – VIII. Oei. Octroi. – IX. Rom. Elise. Br. – X. Désencrassée.

VERTICALEMENT

1. Capitulard. – 2. Opaline. OE. – 3. Nulle. Noms. – 4. Freinage. – 5. Ré. Ilien. – 6. Arbitre. Lc. – 7. Ite. Noir. – 8. Engels. CSA. – 9. Rab. Etêtés. – 10. Niaisa. – 11. Enns. Niobé. – 12. Légendaire.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 75

La ligne infernale

Une nouvelle ligne du RAR (Réseau Automatique Régional) vient d'être implantée.

Pour optimiser son efficacité, les ingénieurs ont décidé d'imposer les contraintes suivantes à la longueur des sections (intervalles entre deux gares) :

– la longueur de trois sections consécutives ne doit jamais être supérieure à 16 km ;

– la longueur de cinq sections consécutives ne doit jamais être inférieure à 27 km.

Quel est le nombre maximum de sections de cette ligne ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998
Solution du problème : « Le Monde » du 30 juin.

Solution du problème n° 74 paru dans *Le Monde* du 16 juin

Il y a bien un point de coïncidence.

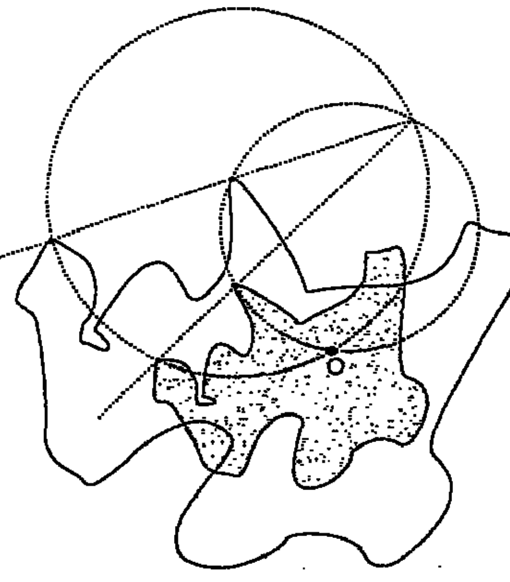
On passe d'une carte à une autre par *similitude* (composition d'une rotation et d'une homothétie).

Or toute similitude admet un unique centre (point invariant). La configuration des cartes laisse *penser que ce centre est bien situé* à l'intérieur des îles.

Pour construire précisément le point invariant 0, on sélectionne deux points caractéristiques sur une carte (A et B) et leurs homologues sur l'autre carte (A' et B').

Si I est l'intersection des deux *droites qui* les joignent, les deux cercles circonscrits à AIA' et BIB' se coupent en I et... 0.

Ces cercles contiennent en effet tous les points qui « regardent » AA' (respectivement BB') selon l'angle de la similitude, donc les deux contiennent 0.



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

David English

Un grand patron de presse, thatchérien et multimillionnaire

SIR DAVID ENGLISH, président du groupe de presse britannique Associated Newspapers, groupe qui édite notamment le *Daily Mail* et l'*Evening Standard*, est mort à Londres, mercredi 10 juin, d'une attaque cardiaque. Il était âgé de soixante-sept ans.

Cette grande figure de la presse britannique a débuté dans la presse régionale avant de devenir, en 1956, patron des pages magazines du *Daily Sketch*. Envoyé ensuite dans les années 60 comme correspondant aux Etats-Unis pour divers journaux dont le *Daily Express*, il fut appelé à succéder à Howard French à la tête du *Daily Sketch*, un tabloïd dont le tirage était le plus bas du Royaume-Uni. David English le modernisa en le dotant de chroniques de politique internationale et de reportages en profondeur. Mais les difficultés du *Daily Mail* incitèrent son éditeur, Lord Rothermere, à encarter le *Sketch* dans ses pages et à confier le tout à David English.

Celui-ci fonda notamment le succès du *Mail* sur un nouveau lectorat, qu'il fut le premier à faire exister sur le devant de la scène : les jeunes femmes qui font carrière.

Ce patron intransigeant sur la morale était aussi un fervent défenseur de la famille et de ses valeurs. Il fut l'un des hommes de presse qui contribuèrent à l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, en 1979. Celle-ci le remercia en l'anoblissant. Il défraya à nouveau la chronique en lançant une campagne contre l'Eglise de l'unification du révérend Moon, en 1981, puis un an plus tard en sauvant un des autres titres de son ami Lord Rothermere, *Mail on Sunday*. Ce qui n'empêcha pas ensuite David English de rédiger un journal de bord pour *The Spectator*, dans lequel il imaginait le *Daily Mail* soutenant le Parti travailliste, puis d'assister à un meeting de Tony Blair.

David English se plaisait à dire qu'il n'avait pas d'ambition personnelle. En 1992, il surprit la presse anglaise en annonçant qu'il prenait la succession de Lord Rothermere à la présidence du groupe Associated Newspapers. Cet éditeur reconnu – il fut l'artisan de la réussite du *Daily Mail* couronné *« journal de l'année »* en 1996 –, membre de la Commission des plaintes de la presse et du Conseil national pour la formation des journalistes, était multimillionnaire : son salaire annuel aurait dépassé les 800 000 livres (8 millions de francs). Mais sa fortune était aussi due à des initiatives personnelles : alors qu'il avait une trentaine d'années et qu'il collaborait déjà au *Daily Express*, il avait créé une chaîne de presse gratuite, qu'il avait revendue à Rupert Murdoch pour *« une très grosse somme d'argent »*, selon ses propres mots.

Yves-Marie Labé

■ **LE CARDINAL ANASTASIO BALLESTRERO**, ancien archevêque de Turin, est mort dimanche 21 juin à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né à Gênes le 3 octobre 1913 et ordonné en 1936 dans l'ordre des carmélites, le cardinal Ballestrero avait été président de la conférence des évêques italiens de 1979 à 1985. Comme archevêque de Turin, de 1977 à 1989, il avait eu la garde du « saint suaire », linceul considéré pendant des siècles comme celui du Christ. A ce titre, il avait insisté pour que soient menées des recherches scientifiques sur ce tissu. C'est lui qui avait annoncé en 1988 le résultat des analyses au carbone 14, situant sa fabrication au XIII[e] ou au XIV[e] siècle. Archevêque de Bari de 1973 à 1977 avant d'être nommé à Turin, il avait été créé cardinal par Jean Paul II en juin 1979.

NOMINATIONS

Diplomatie

Patrick Boursin a été nommé ambassadeur à Panama, en remplacement d'Alain Pallu de Beaupuy qui est parti à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 20 juin.

[Né le 10 mars 1944, Patrick Boursin est licencié en droit public et diplômé d'études supérieures de sciences politiques. Il a été en poste notamment à Alger (1972-1973), à Saint-Domingue (1973-1975), à Port-au-Prince (1981-1984) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être conseiller diplomatique auprès du directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement au ministère de la défense (1984-1986), premier conseiller à Lomé (1986-1990), puis deuxième conseiller chargé du service de presse à La Haye (1990-1994). Depuis septembre 1994, Patrick Boursin était délégué dans les fonctions de sous-directeur d'Amérique du Sud à la direction d'Amérique du ministère des affaires étrangères.]

Olivier Pelen a été nommé ambassadeur au Suriname, en remplacement de Jacques Nizart, par décret publié au *Journal officiel* du 20 juin.

[Né le 3 mars 1949 à Ottawa (Canada), Olivier Pelen est diplômé d'études supérieures de droit, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Il a été notamment en poste à Moscou (1976-1980), à Londres (1982-1984), à Lagos (1984-1989) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne (1989-1993), délégué permanent adjoint de la France auprès de l'Unesco (1994-1996), puis coprésident du groupe de Minsk, chargé de régler le conflit au Nagorny Karabakh, de juin 1996 à mai 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 10 juin est publié :

● **Rage** : un arrêté ajoutant à la liste des départements déclarés atteints par la rage le département du Gard.

Au *Journal officiel* du jeudi 11 juin sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Tour de France** : un arrêté portant autorisation du 85[e] Tour de France cycliste, du 11 juillet au 2 août.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention d'assistance au développement entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud, signée au Cap le 9 octobre 1997 ;

un décret portant publication de la convention créant l'Association ds Etats de la Caraïbe, faite à Carthagène des Indes, le 24 juillet 1994 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant des modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé, au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, signé à Mexico le 24 mai 1996.

Au *Journal officiel* du vendredi 12 juin sont publiés :

● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de Crouy-en-Thelle (Oise).

● **Législatives** : les observations du Conseil constitutionnel relatives aux élections législatives des 25 mai et 1[er] juin 1997.

Au *Journal officiel* du samedi 13 juin sont publiés :

● **Chômeurs de longue durée** : deux décrets relatifs à l'allocation spécifique d'attente (*Le Monde* du 16 juin).

● **Beaux-arts** : un décret portant approbation des statuts de l'Académie des beaux-arts.

● **Accord international** : un décret portant publication du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Albanie, signé à Paris le 12 décembre 1994.

● **Privatisation** : un avis relatif à la cession de gré à gré de la participation majoritaire détenue directement par l'Etat au capital de Cesia.

Au *Journal officiel* du dimanche 14 juin sont publiés :

● **Temps de travail** : la loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail ; la décision du Conseil constitutionnel qui la déclare conforme à la Constitution.

● **Fonction publique** : un décret portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements d'hospitalisation. Ce texte permettra d'entamer une revalorisation des bas salaires, à compter du 1[er] juillet. Ses dispositions résultent du protocole d'accord sur les salaires, signé le 10 février par cinq fédérations de fonctionnaires. Un ou deux points d'indice supplémentaires, d'une valeur de 23 francs net mensuels, seront accordés aux agents qui touchent entre 6 900 et 9 723 francs net mensuels.

● **Enseignement** : un arrêté fixant la liste des établissements scolaires français à l'étranger.

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 juin sont publiés :

● **Défense** : un arrêté portant création de la mission d'accompagnement de la réforme de la direction des constructions navales.

Au *Journal officiel* du mercredi 17 juin sont publiés :

● **Environnement** : un arrêté portant agrément de l'association Loire vivante.

● **Ville** : un arrêté portant nomination au Conseil national des villes et du développement social urbain.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'amendement à l'annexe de la convention contre le dopage du 16 novembre 1989, adopté à Strasbourg le 28 février 1988 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine relatif à l'ouverture par chacun des deux Etats d'un nouveau consulat général sur le territoire de l'autre Etat, sous forme d'échange de notes signées à Pékin le 3 avril 1998.

● **Evaluation** : un avis de publication à la Documentation française de l'ouvrage *L'Evaluation en développement 1997* (308 pages, 120 francs).

Au *Journal officiel* du jeudi 18 juin sont publiés :

● **Armes chimiques** : une loi relative à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

● **Infractions sexuelles** : une loi relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs.

● **Emploi** : un arrêté fixant le modèle du formulaire « déclaration unique d'embauche (sauf pour les salariés intérimaires) ».

Au *Journal officiel* du vendredi 19 juin sont publiés :

● **OTAN** : trois lois autorisant les ratifications des protocoles au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de la République de Hongrie, de la République de Pologne et de la République tchèque.

● **Accords internationaux** :
– une loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 ;
– une loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 23 juin 1958 - 23 juin 1998.

Quarante ans.

Xavier BÉNONY.

– Tu as dix-huit ans aujourd'hui et tu regrettes de ne pas les avoir eus en 1968.
Tu aimes Molière, Goldman, Guitry, Friends et Cohn-Bendit.
Bref, tu es une fille formidable,

Deborah.

Tous autour de toi te souhaitent un très joyeux anniversaire !

Décès

– M[me] Marie Pfister,
son épouse,
Jean-Claude et Claude Pfister,
Vincent et Catherine Pfister,
Mireille Pfister,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Arthur PFISTER,

survenu le 14 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

50, hameau Fleuri,
38330 Montbonnot.

– M. Jacques Reboul-Bellouard,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Renée REBOUL-BELLOUARD,
née CHABAUD.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées à Bordeaux (Gironde).

– Jacqueline Alduy,
sa fille,
Jean-Paul et Dominique Alduy,
Georges et Catherine Sabaté,
ses petits-enfants,
Patrick et Cécile,
Manuel et Sofie,
Cécile,
Xavier,
Amélie,
ses arrière-petits-enfants,
Cléo, son arrière-arrière-petite-fille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marcelle TRIAIRE,
née MOYSE-FRIZÉ,

le 19 juin 1998.

Les obsèques ont eu lieu le 22 juin à Salon-de-Provence.

Anniversaires de décès

– Les familles Dayan et Benichou rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née BÉNICHOU,

à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de sa mort.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Jean-Pierre LIMOUSIN,

une messe sera célébrée le mercredi 24 juin 1998, à 18 h 15, en l'église Saint-Laurent, 68, boulevard de Strasbourg, Paris-10[e].

De la part de son épouse, son fils, sa famille et tous ses amis de la Banque nationale de Paris.

– 21 juin 1994.

Sa famille, ses proches,
restent unis dans le souvenir de

Olivier RAVIER.

Merci à ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui en ce jour.

– Il y a dix ans, le 22 juin 1988,

Jacques WALINE

était brutalement enlevé à l'affection des siens.

Ses nombreux amis,
Son épouse, Dominique, née Ramadier,
Son fils, Guillaume,
Sa fille, Alix,
Et toute sa famille,
demandent à tous ceux qui l'ont connu de se souvenir de l'homme qui sut allier humour, courage et honneur, et d'en garder la mémoire.

A son souvenir sont associés

son père, le professeur

Marcel WALINE,
ancien membre
du Conseil constitutionnel,

son grand-père,

Paul RAMADIER,
ancien président du conseil.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

Avis de messe

– A la mémoire de

Henri CHARLIAC,
procureur général honoraire
près la Cour de cassation,
grand officier de la Légion d'honneur,

décédé le 8 juin 1998, une messe sera célébrée le jeudi 25 juin, à 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7[e].

De la part de
M[me] Jacqueline Charliac,
Solange et Yves Delamaire,
Mariette et Benoît Delamaire,
Lucile et André Albert.

Conférences

– Dans le cadre de la manifestation **« Découvrez la culture saoudienne »** à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5[e]. Renseignements : 01-40-51-38-38. Conférence : Mardi 23 juin à 18 h 30. **« Les relations culturelles franco-saoudiennes »**, avec M. Abdel Aziz Bin Salamah. Entrée libre.

– **Soirée inaugurale cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.** Jeudi 25 juin, 18 heures-20 heures, hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Avec Bernard Kouchner, Blandine Kriegel, Noëlle Lenoir, François Ewald, Marie-Thérèse Hermange, Antoine Durrleman, Emmanuel Hirsch.
Renseignements : Espace éthique Assistance publique - Hôpitaux de Paris, 01-44-84-17-57.

Colloques

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Colloque**
Rousseau : anticipateur-retardataire
sous la responsabilité de J. Boulad-Ayoub, T. L'Aminot, I. Schulte-Tenckhoff, P.-M. Vernes.
25, 26 et 27 juin, Montréal.

● **Journées d'étude**
Art/Architecture/Lumière. Regards singuliers sur une perspective contemporaine
sous la responsabilité de M. Boucher et P. Nys.
23 juin (9 heures-18 heures) et 24 juin (9 heures-16 heures), amphi rez-de-chaussée, bâtiment B, Ehess, 105, boulevard Raspail, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'israélien. Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-38-22.

ARCHITECTURE Chep Lap Kok, le plus grand aéroport du monde, au dire de son architecte, le Britannique Norman Foster, accueillera, lundi 6 juillet à Hongkong, son premier avion. Bâti sur l'île de Lantau, il est au centre d'un gigantesque ensemble, l'Airport Core Project, qui comprendra, à terme, une voie ferrée vers le cœur de la métropole, des autoroutes, des terrains gagnés sur la mer et une ville nouvelle de 200 000 habitants, pour un coût total de 120 milliards de francs. ● LE TERMINAL apparaît comme une invraisemblable tente, avec son toit métallique composé de modules convexes préfabriqués, dont la fine membrane laisse passer les rayons du soleil. ● CETTE RÉALISATION, qui fait suite à la reconstruction du Reichstag (dont l'achèvement est prévu à l'automne), à des projets de tours au Japon (800 mètres de haut) et en Corée, confirme Sir Norman Foster comme l'architecte du gigantisme.

L'immense aéroport Chep Lap Kok bientôt inauguré à Hongkong

Au cœur d'un vaste projet urbanistique, l'ouvrage conçu par le Britannique Norman Foster pourra accueillir plus de 80 millions de passagers par an. Avec son toit posé comme une tente et ses baies vitrées donnant sur l'un des plus beaux sites au monde, il doit servir de vitrine à la métropole asiatique

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Dimanche 5 juillet à 23 h 30, le vieil aéroport de Kai Tak fermera définitivement ses portes. Le lundi à 7 heures, le premier avion se posera à Chek Lap Kok (ou CLK Airport), sur l'île voisine de Lantau. Pendant la nuit, la circulation routière sera interrompue pour permettre l'ultime déménagement. Une page de la vie de l'ancienne colonie britannique de Hongkong sera tournée. Les nostalgiques de Kai Tak regretteront l'impressionnante piste qui s'enfonçait comme un doigt dans la baie, mais certainement pas l'engorgement d'un bâtiment sans âme qui éclatait sous toutes les coutures. Les 350 000 personnes qui subissaient le vrombissement assourdissant des réacteurs pourront enfin dormir tranquilles.

A l'atterrissage, le premier commandant de bord et ses passagers découvriront le bâtiment dessiné par le Britannique Sir Norman Foster. Ils seront avant tout frappés par le gigantisme du terminal, mais aussi par son élégance qui n'est pas sans rappeler l'envol d'une de ces grues des peintures chinoises classiques. Mais cette vision ne s'imposera pas à ceux qui arriveront par train ou par la route. Plus qu'un bâtiment identifiable, comme à Roissy, c'est une vaste tente qui leur apparaîtra avec son toit en résille métallique. L'ensemble leur échappera en raison de sa taille, explique l'architecte français Philippe Jonathan, qui a beaucoup travaillé en Chine.

CONCEPT D'« AÉROVILLE »

Une fois à l'intérieur, dans un environnement ultra-moderne, ils seront entourés par une nature visible à travers des baies vitrées sans fin : la mer et le delta de la rivière des Perles d'un côté, les à-pic des montagnes de Lantau de l'autre. Peut-être auront-ils aperçu, derrière les crêtes, la toute nouvelle statue géante du Bouddha, devenue un lieu de pèlerinage. Ils se trouveront dans une immense zone d'échanges entre ceux qui arrivent et ceux qui partent, les visiteurs et ceux venus attendre.

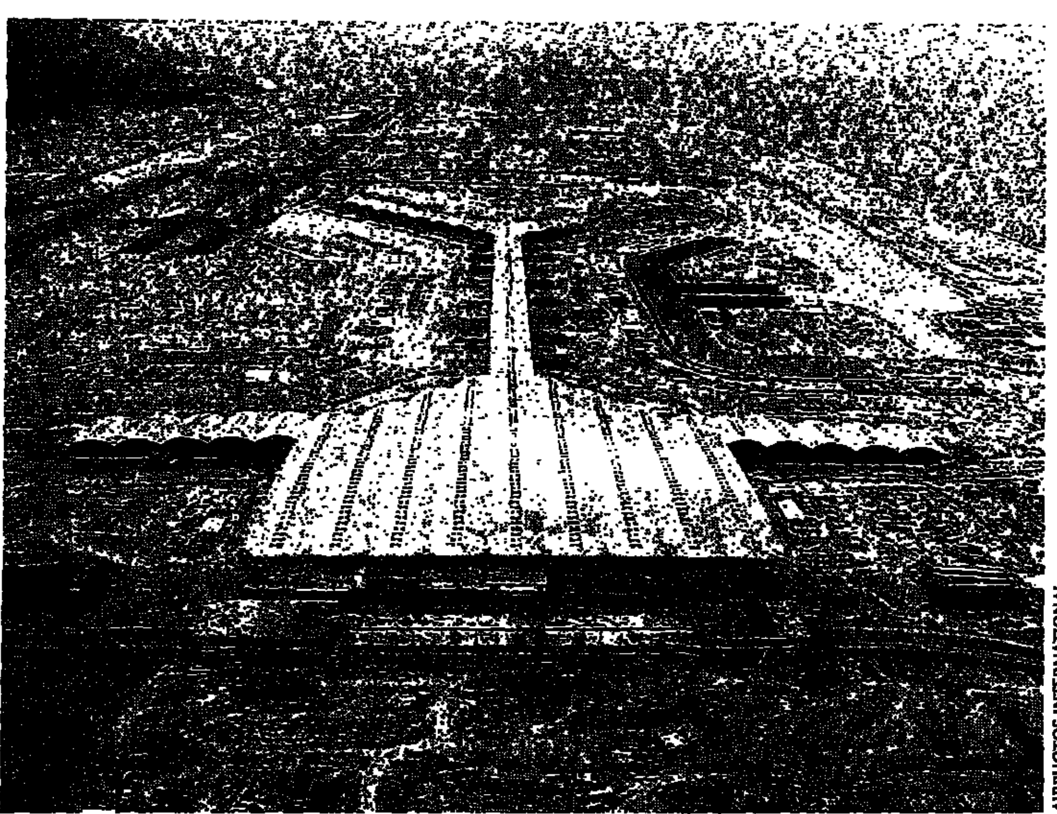
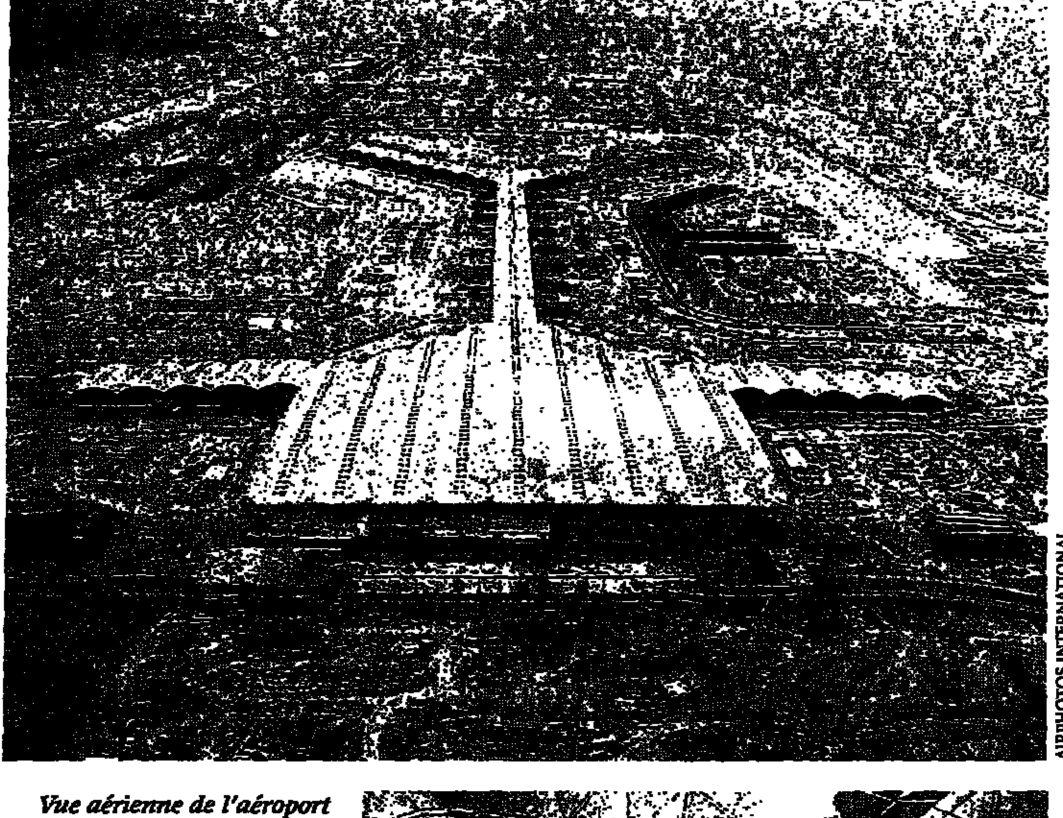
Gigantisme n'est pas un vain mot pour définir « CLK » et le projet urbanistique qui l'englobe. Un bâtiment de 516 000 m², long de 1,3 km – un grand hall où l'on pourrait garer dix 747, un hall à bagages de la taille du Yankee Stadium de New York, le plus grand terminal cargo au monde – et qui pourra recevoir, une fois son extension achevée, plus de 80 millions de passagers par an. Il emploiera plus de 30 000 personnes (30 000 à Kai Tak). Le tout pour un coût de 7,8 milliards de francs rien que pour le terminal, 55 pour l'aéroport et 120 pour l'Airport Core Projet.

Ce dernier comprend une voie ferrée vers le cœur de Hongkong, trois autoroutes, deux ponts ferroviaires et routiers, un tunnel sous-marin, des terrains gagnés sur la mer – dont 938 hectares sur les 1 248 de la plate-forme aéroportuaire – et une ville nouvelle, Tung Chung, dont les tours hébergeront 200 000 habitants en 2011. Les bâtisseurs ont adopté le concept d'« aéroville » rejeté en France, en raison des risques de nuisances, ajoute Philippe Jonathan.

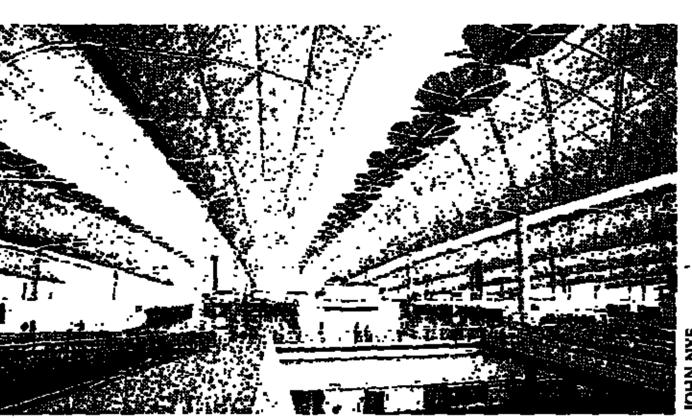
RÉSISTANT AUX TYPHONS

Norman Foster a décrit son arrivée à Chek Lap Kok *« comme un film à la James Bond. C'était comme un désert, une tempête de sable avec des camions géants, les plus gros du monde »*, et le délai de six ans imparti pour la construction d'*« absolument terrifiant »*. Il a développé là, sur une autre dimension, l'expérience acquise à Stansted d'un toit modulaire qui capte la lumière. Ce toit en acier est sans doute la caractéristique du terminal. Massif, haut et large autour du grand hall, il s'abaisse et se resserre en un Y qui semble s'allonger sans fin et autour duquel la noria d'avions viendra charger et décharger sa cargaison de touristes et d'hommes d'affaires.

Il a voulu supprimer cette atmosphère confinée des aéroports où l'on se bouscule le long de couloirs pour la remplacer par un espace à peine contenu par des kilomètres de hautes baies vitrées pouvant résister aux pires typhons que connaît la région ; une prouesse technique dans une apparence de fragilité. Il faut rester en contact avec les éléments, a expliqué Foster, et prendre possession de ce site exceptionnel. Autre vue à couper le souffle ménagée par les concepteurs, cette ouverture sur Hongkong qui apparaîtra du pont haubanné, une manière judicieuse d'organiser la scénographie autour de l'un des plus beaux sites du monde.

AIRPHOTOS INTERNATIONAL



JOHN NYE

Vue aérienne de l'aéroport international Chep Lap Kok, à Hongkong (ci-dessus), et vue du hall des départs, vaste tente avec son toit en résille métallique (ci-contre). Conçu par l'agence Foster and Partners, le terminal, d'une superficie de 516 000 m² et long de 1,3 km, pourra recevoir, une fois son extension achevée, plus de 80 millions de passagers par an.

Ce toit représente l'élément unificateur du projet. Il est composé de modules convexes préfabriqués d'une centaine de tonnes chacun, assemblés au millimètre par ordinateur pour simplifier la construction et l'entretien. Ils donnent d'autant plus une impression de légèreté que leur fine membrane métallique laisse passer la lumière du soleil, appuyée sur de solides piliers. *« Hongkong est une ville unique qui mérite un symbole très spécial*, explique Sir Norman Foster. *Ce nouvel aéroport remplit son rôle (...), il sera vaste, le plus grand au monde, mais il sera également amical et accessible à tous ceux qui l'emprunteront. Il sera grand et majestueux, mais jamais écrasant. Il sera avant tout flexible pour lui permettre d'évoluer et de s'étendre, afin de toujours pouvoir satisfaire les besoins à venir de Hongkong. »*

Cette vision de grandeur et de modernisme satisfaisait ses commanditaires. La gestation du projet a été difficile dans les années précédant la restitution du territoire à la Chine, Pékin se faisant tirer l'oreille. La crise asiatique l'a rendu encore plus indispensable alors que le tourisme s'effondre et que les affaires piétinent. Un des responsables du projet, Clinton Leeks, se félicite de *« son esthétique et de son caractère fonctionnel. Nous aurions pu nous contenter d'un simple bâtiment en béton et laisser les opérateurs se débrouiller. Mais nous avons voulu manifester notre engagement envers Hongkong pour les cinquante prochaines années, et rééquilibrer un urbanisme qui s'est traditionnellement développé autour de son aéroport et de la route vers la Chine toute proche. Tout cela en respectant scrupuleusement notre budget. »*

Principale utilisatrice, la compagnie locale Cathay Pacific a installé ses nouveaux bureaux sur place. *« CLK apporte à l'image de Cathay une grande valeur ajoutée*, estime Tony Tayler. *Hongkong a besoin de quelque chose de spectaculaire pour se relancer comme une destination-clé et un nœud de communications et faire oublier des nouvelles actuellement négatives. »* Il est fier de son salon pour VIP de la taille d'un terrain de football, aménagé par le Britannique John Pawson, et qui symbolisera *« l'Asie moderne »*. Cathay, ajoute-t-il, s'est impliquée dans le projet, obtenant en particulier la suppression de plusieurs niveaux, jugés peu pratiques : les passagers qui arrivent resteront au même niveau de l'avion au taxi ou au train, et ceux qui partent n'auront qu'un étage à franchir.

TROP AMBITIEUX ?

Cette fonctionnalité a un coût, reconnaît-il. Mais c'est la rançon de la taille du bâtiment et de ses facilités. Les guichets d'enregistrement ont été multipliés, les transports automatisés le long du long Y, tous les services – dont une climatisation que l'on dit soucieuse de l'environnement – dissimulés dans d'immenses sous-sols.

Tout a été pesé, la couleur grise légère du toit, celles des sols et de la signalisation, les zones de magasins et d'alimentation – vastes de plusieurs hectares – pour faire oublier le stress du voyage. Il faudra encore attendre pour savoir si Chek Lap Kok, qui attend sa seconde piste à la fin de l'année, remplira son rôle technique et politique. D'ici là, on peut craindre qu'avec la crise le nouvel aéroport flotte quelque temps dans ses habits trop ambitieux.

Patrice de Beer

Un plan de carrière à réaction

● **Naissance** : 1er juin 1935 à Manchester.

● **Etudes** : Norman Foster sort diplômé de l'Ecole d'architecture de Manchester où il a passé quatre ans (1956-1961) avant de partir aux Etats-Unis, à l'université d'architecture de Yale (Connecticut) entre 1961 et 1962.

● **Carrière** :
– Partenaire de TEAM 4 (1963 et 1967) avec Wendy Cheeseman Foster, Georgie Wolton et Richard Rogers.
– Création, en 1967, avec deux autres architectes, de l'agence Foster Associates.
– Norman Foster est membre associé du Royal Institute of British Architects (RIBA).

● **Œuvres** :
– 1974-1978. Centre Sainsbury pour les arts visuels, Norwich, Norfolk.
– 1977-1979. Parc technologique d'IBM, Greenforf, Middlesex.
– 1979-1986. Nouveau siège social de la Hongkong and Shanghai Banking Corporation (Hongkong).
– 1981-1986. Troisième aéroport de Londres, Stansted, Essex.
– 1980-1983. Usine Renault, Swindon, Royaume-Uni.
– 1984-1993. Carré d'arts, Nîmes.
– 1987. Immeuble de bureaux de la Century Tower, Tokyo.
– 1988-1992. Tour des télécommunications, Barcelone ; nouvelle bibliothèque pour l'Institut de technologie de Cranfield ; faculté de droit de l'université de Cambridge.
– 1991. Lycée polyvalent régional Albert-Camus, Fréjus.
– 1991. Nouveau siège social de la Commerzbank, Francfort.
– 1992. Projet de nouvel aéroport à Chep Lap Kok, Hongkong ; nouveau parlement, Berlin.

Sir Norman Foster, un architecte à grande échelle

PORTRAIT

Le maître du gigantisme joue le rôle d'un Eiffel ou d'un Viollet-le-Duc réactualisé

NORMAN FOSTER a changé d'échelle. Déjà, il a été anobli par la reine, de même que son confrère Richard Rogers. Sir Norman Foster, monstre sacré de l'architecture, âgé de soixante-deux ans, est aujourd'hui à la tête d'une des plus grosses agences britanniques. Il en a tant fait en Grande-Bretagne, en Europe et dans le reste du monde, avec une telle efficacité et parfois un tel talent, qu'on s'étonne de ne pas le voir encore sur la liste des Pritzker, le fameux « Nobel » de l'architecture. Est-ce parce que l'agence Foster and Associates a perdu toute dimension artisanale ? Renzo Piano, en tout cas, qui lui aussi se promène aux quatre coins du monde, vient d'obtenir la récompense, et Piano fait du bateau à voile, il aime jouer les Tabarly de l'architecture, quand Foster a élu l'avion et l'hélicoptère comme passe-temps préféré. Cela fait un tout autre profil.

Sir Norman Foster est un battant. Dans les concours internationaux, il a la réputation d'arriver avec des projets parfaitement ficelés. Physiquement, il est le contraire d'un mastodonte. C'est un homme réservé qui n'élève pas le ton. Que dit-il ? Pas grand-chose. Ce n'est pas un théoricien. Il est avant tout, comme Ieoh Ming Pei, un praticien de l'architecture dont on peut dire avec Daniel Treiber (*Norman Foster*, Ed. Hazan, 1994) qu'il aime *« les surfaces lisses, les joints réguliers, les finitions immaculées »*. Et que ce goût *« l'amène à viser une réalisation parfaite, par l'informatisation des chaînes de production »*.

Pourtant, si l'on s'en tient au Carré d'art de Nîmes (1984-1992), bel édifice en vis-à-vis de la Maison carrée, ni l'informatisation ni la production n'ont pu empêcher un visible laisser-aller dans certains détails. Provincialisme français ou effet du changement d'échelle de Sir Norman et de son agence ? Avant Nîmes, Foster a fait sa réputation sur des édifices de petite ou de moyenne dimension. Il a commencé à travailler au sein du groupe Team 4, qui compte aussi son épouse Wendy Cheesemann Foster, Georgie Wolton et Richard Rogers (partenaire de Piano pour le Centre Pompidou, et auteur du siège de la Lloyds, à Londres).

Avec eux, Foster construit notamment l'usine Reliance à Swindon (1966). Puis, seul, il édifie le Sainsbury Center for Visual Arts, à Norwich (1976), et passe peu à peu à des édifices de grande, voire de considérable dimension.

A Barcelone, il va construire pour les Jeux olympiques une fantasque Tour de communication (1986-1992) qui lui vaut de se faire classer « high-tech ». Or, ce n'est pas son genre. Dans un tel contexte, Nîmes devient le révélateur de l'évolution des systèmes de production de son agence. Celle-ci est faite pour la grande taille, ou éventuellement le grand nombre, et ne s'épanouit avec bonheur que dans un rapport étroit avec les ingénieurs et les bureaux d'étude, principalement Ove Arup and Partners.

UN GÉNIE QUI AGACE

Ainsi est né l'aéroport de Stansted près de Londres (1981-1991), ainsi se développera l'aéroport de Hongkong, sorte de méga-contrepoint à celui que Piano a dessiné à Osaka, sur une île artificielle. Toqué de l'acier, il répond par un projet de tour au Japon, une bagatelle de 800 mètres de haut et de 50 000 habitants, nommée Millenium. Comme la Tour sans fin de Nouvel et, là encore, malgré des études techniques poussées, le projet reste dans les cartons, alors que se font sentir dans l'archipel les premiers signes de la crise économique.

Jamais en retard d'une tour, Foster publie alors son projet pour Daewoo en Corée, croisement raffiné de la tour de Hongkong et de celle du Millenium, haute de 165 mètres « seulement », mais riche de 155 000 m². En Allemagne, l'Etat lui confie la prestigieuse reconstruction du Reichstag, projet qu'il gagne grâce à un immense toit plat, mais qu'il doit achever à l'automne... avec un dôme. En France, il est lauréat du concours pour le viaduc de Millau, une bricole de 1,3 milliard de francs, de 2 600 mètres de long, et rythmé par sept piles de 350 mètres de haut.

Foster a du génie, il en use et agace à proportion de ses succès. Alors, pour parachever le désespoir de ses confrères, il se met à jouer tout à la fois les rôles d'un Eiffel et d'un Viollet-le-Duc remis à la sauce de cette fin de siècle.

A Glasgow, par exemple, l'architecte anglais construit un « théâtre industriel » de 3 000 places, grosse bestiole métallique aux allures de tatou, mais qui semble très directement inspirée de l'Opéra de Sydney, l'œuvre majeure de Jorn Utzon. Ou bien voici, à Duxford, près de Cambridge, en Angleterre, un musée américain de l'air aux allures de hangar aérodynamique propre à loger quelques animacules du genre B 52. Impressionnant. A Londres, Sir Norman s'est attelé à la rénovation du vieux British Museum et de la légendaire salle de lecture, aujourd'hui désaffectée. Et les autres pendant ce temps-là ?

Sir Richard Rogers achève l'énorme dôme du Millenium à Greenwich, ainsi que le palais de justice de Bordeaux. Renzo Piano termine la Potsdamer Platz à Berlin. Ieoh Ming Pei revient à la Défense. Dans les colloques parisiens, on réfléchit au problème de la grande dimension.

Frédéric Edelmann

Aix, en joie, prépare son festival

Dans divers lieux, les jeunes musiciens et chanteurs de l'Académie européenne de musique sont au travail

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

La Fête de la musique a commencé dès l'arrivée des jeunes musiciens participant à l'Académie européenne de musique, et d'une façon qui réjouit et surprend Stéphane Lissner, grand ordonnateur du festival. Il va d'un lieu à un autre, colportant les bonnes nouvelles. Les deux dernières ? Ravi de voir ses élèves traîner dans la cour, à la fin des récréations, pour pouvoir écouter un peu plus longtemps les répétitions, le proviseur du collège Mignet les fait sortir plus tôt. De leur côté, les musiciens organisent des miniconcerts et veulent en donner dans les hôpitaux et dans les maisons de retraite. Devant l'affluence des demandes et avec l'accord du chef d'orchestre, David Stern, et des chanteurs, une représentation supplémentaire de *Didon et Enée*, de Purcell, devrait être donnée, le 11 juillet, à minuit !

« *Mon rôle, ici comme aux Bouffes du Nord, à Paris*, dit Stéphane Lissner, *est de permettre aux artistes invités de travailler dans les meilleures conditions possible. Nous avons pensé à tout, fait des plannings précis. Certains professeurs sont arrivés, ont tout démonté en fonction de l'avancée du travail. Augustin Dumay a ainsi refait tout à son idée. Il a interverti les œuvres au programme, car il estimait que lui et les membres de l'académie n'étaient pas prêts. Cette prise en main par les musiciens de leur travail, cette exigence me font un grand plaisir.* »

Dans la cour de l'Hôtel Maynier d'Oppède, juste en face du Théâtre de l'Archevêché dans lequel Peter Brook et Claudio Abbado répètent *Don Giovanni* avec la troupe et les musiciens de l'Orchestre de chambre Gustav-Mahler, Eva Wagner assiste à l'une des répétitions de *Didon et Enée*. Elle est un peu tendue, même si elle ne le montre guère. C'est elle qui a sélectionné, depuis deux ans maintenant, les chanteurs qui participent au Festival d'Aix. Un travail exemplaire, en trois étapes.

RECRUTEMENT SANS FAUTE

Après un premier tri lors d'auditions organisées à Paris, Londres et New York, elle a choisi parmi quatre cents chanteurs (également entendus sur cassettes). Ceux qu'elle a retenus ont été entendus par Peter Brook, puis par Claudio Abbado. Il en est resté trente et un, dont elle vit les craintes et la peur. C'est qu'il est finalement beaucoup plus difficile de choisir un chanteur en devenir que de réunir une distribution pour l'une des grandes scènes lyriques internationales.

Qu'Eva Wagner soit rassurée, son recrutement est un sans-faute. A l'Hôtel Maynier d'Oppède, Myriam Boucris, Camilla Johansen et Anne Le Coutour – les trois sorcières – *sont là pour la première* répétition en costumes. David Stern, le gambiste Jay Bernfeld, le ténor Robert Tear, tuteurs musicaux de l'Académie pour ce *Didon et Enée*, Marcel Bozonnet et son assistante Frédérique Lombard aussi. Sur les gradins, la chorégraphe Caroline Marcadé, Eva Wagner, la costumière Leïla Menchari et Silvia Hablowetz, l'une des deux Didon, aussi. La jeune chanteuse allemande n'a pas été convoquée, mais elle restera là près de trois heures à suivre le travail de ses coéquipières.

LA COMPLICITÉ DES RIRES

Sans un mot plus haut que l'autre, avec la plus parfaite des courtoisies et dans la complicité des rires, Stern, Bozonnet et Tear font reprendre l'entrée des sorcières. Bozonnet s'occupe de la *première sorcière*, Robert Tear donne des conseils aux deux autres. Le pianiste prend le soleil, revient à son piano. Stern dirige les chanteurs, chante lui aussi, va d'un bout de la scène à l'autre. Bozonnet glisse sur le plateau comme un elfe, suggérant tel geste plus fluide, telle attitude plus naturelle. Myriam Boucris redescend pour la dixième fois les marches. Son chant, chaque fois plus affirmé, emplit l'espace. Sa tenue en scène se libère ; la chanteuse trouve son centre de gravité, sa place dans l'espace ; son chant et son jeu sont d'un coup unifié et font corps avec celui de deux autres sorcières.

Par chance, Silvia Hablowetz est là, qui accepte de prêter son concours à la répétition. En tenue de ville parmi les autres en costumes, elle chante d'une voix *splendide, corsée, timbrée qui* fait songer à celle de la jeune Brigitte Fassbaender. Il fait nuit depuis longtemps, mais, quelque part dans Aix, d'autres musiciens travaillent.

A. Lo.

SOPHIE STEINBERGER / ENGUERAND

Marcel Bozonnet.

TROIS QUESTIONS À...
MARCEL BOZONNET

1 Quelle raison vous a fait accepter de mettre en scène *Didon et Enée*, de Purcell, à Aix ? L'opéra n'est pas votre univers habituel...

L'idée de l'académie, d'une troupe de jeunes chanteurs et le travail d'été. Avec le pianiste Alain Planès, ce musicien idéal, j'étais allé à Marlboro, un festival-académie que dirigeait le pianiste Rudolf Serkin, aux Etats-Unis, dans le Vermont. Et l'on peut rêver d'un Marlboro du théâtre lyrique. Que se passait-il à Aix ? Une troupe de jeunes chanteurs avait fait le choix de prendre le temps du perfectionnement. Ils nous mettaient, nous les professionnels, devant la responsabilité de leur transmettre davantage que ce qu'ils peuvent apprendre en courant, sur le tas.

2 Que pouvez-vous leur apporter ?

La méthode mise au point par Caroline Marcadé, qui règle aussi les chorégraphies de ce *Didon et Enée*, consiste à faire entrer les chanteurs dans leur corps, à leur permettre de l'assouplir, de le dominer. La danse américaine, les arts orientaux, permettent au corps de libérer sa puissance sans recourir à la force. Certains chanteurs sont naturellement doués, d'autres doivent conquérir leur corps. Chanter et marcher, chanter et jouer, cela s'apprend.

3 Mais vous qui êtes acteur, metteur en scène de théâtre, que pensez-vous leur enseigner plus spécifiquement ?

Quand j'ai vu les plans de la Cité de la musique, à La Villette, j'ai été déçu de constater que l'on n'en avait pas profité pour réunir la musique et le théâtre. Autrefois, ces deux disciplines étaient étudiées dans le même établissement. A Aix, il s'agissait de revenir à l'étude du texte, de permettre aux jeunes chanteurs de retrouver la musique par le mot, de leur permettre de refaire le chemin du compositeur. Il compose en partant du mot, le chanteur doit donc chanter à partir du mot. On ne peut pas pratiquer l'opéra si l'on ne fait pas cette expérience. Sinon le chanteur n'est qu'une moitié d'interprète, qui ne fait alors que les notes, que des sons. C'est beau aussi, mais...

Propos recueillis par
Alain Lompech

Le saxophoniste Ricky Ford lance, à Paris, son grand orchestre

BIEN SÛR, les musiciens s'entassent sur des scènes toujours trop exiguës, se cognent au plafond, manquent de s'éborgner, mais entendre et voir un big band dans un club de jazz reste l'une des propositions les plus excitantes de la musique vivante. Le New York des clubs s'en est fait une spécialité, les jours creux, chaque début de semaine depuis des lustres. Parmi les plus fameux ces trente dernières années, le grand orchestre de Thad Jones et Mel Lewis, Gil Evans avec son laboratoire en liberté, le Mingus Big Band qui perpétue la musique du grand Charles, plus récemment Maria Schneider, cheftaine d'une troupe masculine... Ils ont joué ou jouent encore au Village Vanguard, au Sweet Basil, à l'Iridium...

Paris, plus tard, y a pris goût avec l'orchestre – « national de jazz » ou pas – de Laurent Cugny au Sunset, avec les frères Belmondo dans les premières heures du Hot Brass, avec Gérard Badini qui cale, confortablement, sa Swing Machine au Petit Journal Montparnasse... là même où Ricky Ford va à son tour lancer son grand ensemble mercredi 24 juin.

La création de cet orchestre provoque de larges sourires chez ce quadragénaire aux allures d'ours Baloo, l'un des personnages du *Livre de la jungle* selon Disney. Le saxophoniste ténor noir américain, installé en France depuis une dizaine d'années, a mis en place sa formation ces derniers mois. Structure « à l'ancienne », avec les sections habituelles – cinq anches, quatre trompettes, trois trombones –, la rythmique, une guitare. C'est l'histoire des big bands qui passe par là, celle dont Fletcher Henderson puis Benny Carter ou Don Redman ont établi les bases, celle que Duke Ellington a magnifiée, celle qui voit un Charles Mingus ou un Sun Ra chambouler les traditions pour mieux y revenir, à leur manière. En ce domaine, Ricky Ford a des lettres de noblesse qui lui donnent, selon ses propres termes, « *quelques connaissances. Le temps que j'ai passé au sein de certains grands orchestres me permet de transmettre à mon tour des pratiques* ».

L'ART DE TRANSMETTRE LE JAZZ

Né à Boston (Massachusetts) le 4 mars 1953, Ricky Ford a pour premiers maîtres, au prestigieux New England Conservatory, Gunther Schuller – théoricien et pratiquant du Third Stream, le troisième courant qui a cherché à relier le jazz et la musique classique –, le pianiste Ran Blake – qui a porté au plus haut les codes dudit courant – ou le pianiste et multi-instrumentiste Jaki Byard, dont le parcours accompagne en grande partie celui de Mingus. Au milieu des années 70, Ford rejoint Mercer Ellington à la tête de l'orchestre de son père, passe chez Mingus, jusqu'à la mort du contrebassiste, joue avec Dannie Richmond, le clarinettiste que Mingus a transformé en batteur. Au début des années 80, Lionel Hampton l'intronise soliste et arrangeur de son big band. D'autres noms sont à rapprocher de celui de Ricky Ford ; ils disent beaucoup par leur importance, leur créativité, sur la place que peut occuper le saxophoniste et compositeur : Abdullah Ibrahim, Beaver Harris, George Russell, McCoy Tyner ; il était aussi il y a peu avec David Murray – autre résident en France – pour rejouer Ellington.

Tout en montant ses propres ensembles, Ricky Ford se découvre des dispositions à l'enseignement. Transmettre le jazz, sa complexité, sa joie, ses « formulations », est aussi un art. Ford, qui s'est formé en de longs mois de tournées, et en écrivant pour l'intraitable Mingus, dirige durant onze ans le département de musique à la Brandeis University. Il l'a quitté à la fin de l'année universitaire 1996, laissant dans les archives une centaine d'arrangements, des compositions, et l'idée qu'il est nécessaire que les étudiants soient acteurs du processus créatif. Le voilà donc avec son grand orchestre, pour la première fois en vingt-cinq ans de présence. Les musiciens sont, pour la plupart, installés à Paris ou non loin. Ils viennent d'Australie, des Etats-Unis, d'Afrique du Sud, d'Angleterre, de Nancy pour la rythmique. Au coeur du répertoire sera joué *Cumbia and Jazz Fusion*, une des dernières pièces foisonnantes de Mingus. Il y a des morceaux de Steve Lacy, Blake, Mary Lou Williams ou Ford lui-même. Il dit : « *Quand on crée de la musique, il faut créer une musique que les gens aient envie d'entendre à nouveau.* » La musique est là, il ne lui manque plus, à la rentrée, qu'à trouver le lieu régulier de son évolution.

Sylvain Siclier

★ Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 24. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

DÉPÊCHES

OPÉRA : en dépit du conflit entre le Choeur de l'Opéra de Paris et la direction, qui a provoqué une grève surprise vendredi 19 juin et l'annulation de *La Traviata* à l'Opéra Bastille, les représentations devraient se dérouler normalement dans ce théâtre au moins jusqu'au 24 juin. Un nouveau préavis de grève est déposé pour le 25 juin à partir de 19 h 30 (une *Traviata* est à nouveau programmée), ont confirmé les syndicats FO et CFDT des artistes du Choeur, non satisfaits des réponses qui leur sont faites sur leur demande d'augmentation des salaires.

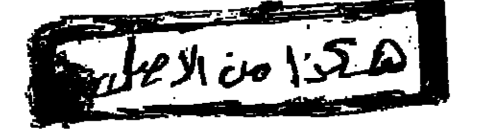
■ **INDUSTRIE DISCOGRAPHIQUE : producteurs (AB Disques, Boucherie productions, Atmosphéric...) et distributeurs indépendants** se sont joints le 17 juin aux représentants de multinationales du disque (Gilbert Ohayon, PDG d'EMI) et des disquaires spécialisés (Virgin Mégastores, Nuggets-Madison, Starter...) pour réclamer l'instauration d'un prix unique du disque et une baisse de la TVA à 5,5 %, à l'initiative de l'Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI).

■ **DANSE : attribution du Prix chorégraphique de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD) à Susan Buirge.** Gabin Nuissier, un pionnier du hip-hop, reçoit le prix Nouveau Talent. Ces récompenses ont été proposées par la chorégraphe Karine Saporta, nommée commissaire de la SACD, en juin 1997, pour un mandat de trois ans. Elles seront remises le 22 juin, à 11 heures dans les salons de la société.

■ **CHANSON : Julio Iglesias a chanté pour la première fois à Belgrade** le 17 juin. Longuement ovationné après avoir interprété en serbe une chanson populaire, *Tamo daleko*, le chanteur espagnol a battu le record des prix des billets pour un concert en Yougoslavie, en vendant des places entre 180 et 550 francs, l'équivalent d'un salaire mensuel moyen.

■ **ARCHITECTURE : les archives des maîtres d'œuvre font l'objet d'une sollicitude renforcée de la part des institutions.** Pour faire le point sur le sujet, une table ronde a été organisée les 18 et 19 juin aux Archives de France, sur le thème « Des archives de l'architecture aux archives de la ville ». De son côté, l'Institut français d'architecture (IFA) présente une exposition des donations que lui ont faites depuis dix ans de nombreux architectes, de Henri Sauvage à Claude Parent. Un absent de marque : Dominique Perrault, quarante-cinq ans, architecte de la Bibliothèque nationale de France, qui a récemment annoncé le don de l'ensemble de ses documents aux Archives du monde du travail de Roubaix. (IFA, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris-6e. Mo Odéon. du mardi au samedi de 12 h 30 à 19 heures ; jusqu'au 22 août).

■ **« Permis de construire » continue au mois de juillet.** Au programme de cette émission de France-Culture consacrée à l'architecture : « Les architectures alternatives », le 6, « Spécial Marseille », le 13, « Les villes brésiliennes », le 20, et « L'architecture balnéaire », le 27. Le magazine hebdomadaire de Pascale Charpentier et Thierry Paquot s'attache tous les lundis de 9 h 05 à 10 heures à rendre compte de l'histoire urbaine, contemporaine ou passée.



هكذا من الأصل

Michaël Levinas donne une âme musicale à une étrange fiction de Berlioz

Le compositeur de la « Symphonie fantastique » avait écrit « Euphonia » en 1844

Le compositeur Hector Berlioz a aussi écrit des fictions. La plus étrange, *Euphonia*, se passe en 2344, a pour personnages Minna, cantatrice française, Shetland, un compositeur de génie, Yilef, son meilleur ami. Il y a de l'amour, de la jalousie et de la vengeance, Michaël Levinas a composé pour ce texte sur le culte de l'art rédempteur qui échoue devant celui de la femme mortifère une partition entre l'opéra et une musique de scène.

EUPHONIA, création musicale de Michaël Levinas sur un texte d'Hector Berlioz. Avec les comédiens du Français : Alberte Aveline, Michel Favory, Olivier Dautrey, Nicolas Lormeau, Laurent Natrella et Christian Gonon. Roula Safar, mezzo-soprano. Chœur et solistes de l'Orchestre de Paris, Stéphane Denève (direction). Jean-Pierre Miquel (réalisation scénique). Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Du mardi 23 au samedi 27 juin. Tél. : 01-44-39-87-00. 160 F.

En marge de ses compositions Hector Berlioz a écrit des fictions. La plus étrange, *Euphonia*, « nouvelle musicale de l'avenir » publiée en 1844 (et qui figure à présent dans *Les Soirées de l'orchestre*) suscite chez le lecteur un sentiment de malaise. Car Berlioz s'y révèle sans retenue à travers ses fantasmes où le culte de l'art rédempteur échoue devant celui de la femme mortifère.

Cela se passe en 2344. Minna, cantatrice française spécialiste du chant orné, fait la conquête d'un compositeur de génie, Shetland, admirateur des opéras de Gluck et qui en dirige les exécutions aussi austères que parfaites dans la ville idéale d'Euphonia. Minna possède toutes les qualités sauf la constance et trompe rapidement son amant. Lorsque Xilef, le meilleur ami de Shetland, découvre ces turpitudes, il fait construire une salle de bal en acier dont les murs cylindriques, mus par un mécanisme, se rétréciront pour broyer l'infâme et ses dix-huit amants à l'issue d'une valse infernale. Minna mourra de plaisir, d'une certaine façon.

Shetland, qui, sans le savoir, accompagnait la danse sur un piano-orchestre situé à distance, deviendra fou en découvrant le monceau de chair fumante et Xilef se fera justice. A Euphonia, où tout était réglé militairement pour honorer les chefs-d'œuvre de la musique – quelque chose comme Bayreuth au cœur d'un phalanstère –, c'est une tragédie pour l'art. Ainsi l'ambition d'une conquête et la faiblesse d'un homme supérieur ont eu raison de l'idéal. Berlioz était trop essentiellement artiste pour prétendre moraliser : la nouvelle, savoureuse, renvoie dos à dos les uns et les autres. Mais cette projection de l'auteur qui se travestit tour à tour en despote d'un conservatoire de vingt mille âmes, en amoureux aveugle et en assassin monstrueux reste difficile à supporter. Le réalisme de l'adaptation scénique, avec de jolis costumes romantiques, des effets visuels suggestifs et une direction d'acteurs ingénieuse, n'atténue pas cette impression.

ADHÉRER OU RÉAGIR

Le texte, légèrement condensé, est rendu avec une vérité dégagée de toute relecture au second degré. Paradoxalement, c'est ce qui fait le prix de cette gageure : on nous invite à adhérer ou à réagir à ce mélange terrible de naïveté et d'outrecuidance. La musique nous y aide incontestablement. Elle est l'âme du spectacle. Pour les solistes de l'Orchestre de Paris, une voix de mezzo et un petit chœur, Michaël Levinas a composé une partition à mi-chemin entre l'opéra et une musique de scène qui, à la façon de *L'Arlésienne* de Bizet, s'insinue, s'impose et se laisse oublier tour à tour. On est loin de la trame continue qu'il déployait dans *Go Gol*, mais on retrouve la même atmosphère onirique. L'angoisse de Xilef, par exemple, accablé sous le tournoiement des « J'ai peur ! », est un moment très fort. La danse finale allie la séduction néotonale d'un clin d'œil à Offenbach et une progression irrésistible vers la catastrophe.

La plupart des autres séquences, des mélopées vocales aux trames instrumentales rugueuses et toniques, sont trop intimement liées à l'action dramatique pour être appréciées en dehors de leur effet immédiat. On peut seulement souligner la diversité des rapports instaurés entre le texte et la partition qui tantôt le souligne ou l'enrobe, tantôt le désarticule, tantôt le ponctue ou assure la continuité. Le rôle de la musique s'avère en fait beaucoup plus déterminant qu'on ne l'imaginerait : on commence dans les mots, on finit dans les sons.

Gérard Condé

SORTIR

PARIS

Convocations
Le comédien et metteur en scène Daniel Mesguich a animé cette année un atelier de troisième année et de fin d'études du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, dont il présente le travail dans la salle du Conservatoire sous le titre *Convocations*. Une vingtaine d'acteurs participent à cette réalisation composée d'extraits de pièces de huit auteurs classiques européens de Shakespeare à Pinter, ainsi que des textes poétiques de Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud et Aragon, et théoriques de Artaud, Meyerhold, Brecht et Vitez. Cet atelier fait suite à ceux animés cette saison pour la promotion sortante par Catherine Hiegel, Catherine Marnas et Stéphane Braunschweig.
Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Les 22, 23, 24, 26 et 27, à 19 h 30 ; le 25, à 16 heures. Tél. : 01-53-24-90-16. Entrée libre sur réservation.

Du monde entier
Cette manifestation, mise en place par le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis dans le cadre de la Coupe du monde, permettra de découvrir, à travers des lectures et des mises en espace, trente-deux jeunes auteurs de théâtre issus des trente-deux pays qualifiés. Les textes seront mis en jeu par seize directeurs d'acteurs, parmi lesquels Robert Cantarella, Michel Didym, Stanislas Nordey, Gérard Watkins... avec la complicité d'une quarantaine d'acteurs venant les uns du Conservatoire national d'art dramatique, les autres des compagnies Nordey, Eric Ruf, Barbara Bouley et Philip Boulay.
Salle Wilson, 120, avenue du Président-Wilson, 93 La Plaine-Saint-Denis. Du 22 juin au 7 juillet. Du lundi au vendredi, à 18 h 30 et 21 heures ; samedi et dimanche, à 15 heures et 17 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Invitation au voyage
Dans un Magic Mirrors dépaysant à souhait, ces invitations au voyage nous emmèneront à travers la littérature et la musique vers les trente-deux pays participant à la Coupe du monde de football, en compagnie d'une quinzaine de grands comédiens français, placés sous l'autorité artistique de Jacques Weber et Yves Saussinan. Récits de voyages, carnets de notes, relations de découvertes, ces textes qui vont de l'intime à l'épique donneront à chacun le goût de l'ailleurs.
Magic Mirrors, place Robert-de-Cotte, 93 Saint-Denis. Du 22 juin au 11 juillet, à 20 heures ; dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. 50 F.

TOURS

Festival Aucard de Tours
Organisé par Radio-Béton, la radio rock de Tours, ce festival fait la part belle aux groupes régionaux (Roller Coaster, Les Michelines, Shout, Tongz...). Il invite aussi, dans plusieurs salles, des pointures du rock national : Les Wampas (le 23), Burning Heads, Marc Em (le 25), Portobello Bones, Orange Blossom (le 26), Sergent Garcia (le 27) et une programmation internationale d'un bel éclectisme (reggae – Macka B et Mad Professor – et pop scandinave – Jay-Jay Johanson (le 24), punk (le 27) avec NRA et Misfits.
Jusqu'au 27 juin. Tél. : 02-47-51-03-83.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Les Ailes de la colombe
de Iain Softley (Grande-Bretagne, 1 h 42).
Le Clone
de Fabio Conversi (France, 1 h 30).
Folle d'elle
de Jérôme Cornuau (France, 1 h 22).
Jeffrey
de Christopher Ashley (Etats-Unis, 1 h 32).
Passage pour le paradis
de Antonio Baiocco (Italie, 1 h 30).
Préférence
de Grégoire Delacourt (France-Italie-Espagne, 1 h 30).
La Revanche de Lucy
Film de Janusz Mrosowski (France-Burkina Faso, 1 h 30).
The Big Swap (*)
de Niall Johnson (Grande-Bretagne, 2 h 03).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Ben-Hur
de William Wyler. Américain, 1959 (3 h 12).
VO : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (01-40-30-30-31). VF : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31).
L'Epouvantail (*)
de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19e (01-40-30-30-31).
Le Grand Bleu
de Luc Besson. Français, 1988 (2 h 16).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-40-30-30-31). VF : Le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00).
Scaramouche
de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 56).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

ENTREES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Traviata
de Verdi. Cristina Gallardo-Domas, Patricia Racette (Violetta), Marcelo Alvarez, Ramon Vargas (Alfredo Germont), Leo Nucci (Giorgio Germont), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 22, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.
Workshop Baroque Music
Œuvres de Charpentier, Duron et Lorenzani. Howard Crook (haute-contre), Kenneth Weiss (orgue, clavecin).
Chapelle royale du château, 78 Versailles. Le 22, à 21 heures. Tél. : 01-30-83-78-78. De 70 F à 220 F.
Manu Leprince Group
Francis Lockwood (claviers), Carlos Werneck (basse), Julho Goncalves (percussions), Tatau Cartano (batterie), Raul de Souza (trombone).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 22, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Big Band de François Laudet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 22, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Roy Roberts
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 22, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 150 F.

ANNULATION

Dennis Brown
Le Jamaïcain Dennis Brown annule sa participation au festival reggae qui se tiendra le 27 juin au Palais omnisports de Paris-Bercy. L'affiche définitive du festival est la suivante : Steelpulse, Third World, Buju Banton, Culture, Bim Sherman, Sinsemilla, The Revolutionary Dub Warriors, Earl 16 et D. J Dub Action.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Tél. : 01-44-68-44-68.

RÉSERVATIONS

Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.
Beastie Boys
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 6 juillet à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 181 F.
David S. Ware
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 9 juillet à 21 heures. Tél. : 08-03-30-63-06. De 145 F à 170 F.
Herbie Hancock
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Le 10 juillet à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 182 F.

DERNIERS JOURS

26 juin :
La Tempête
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich.
Comédie-Française, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
27 juin :
Agatha
de Marguerite Duras, mise en scène d'Alison Hornus.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.
Paradoxe sur le comédien
d'après Denis Diderot, mise en scène de Philippe Wiart.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-43-27-88-61. 80 F et 100 F.
Broto
Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. Fermé dimanche et lundi.
Pierre Courtin, la gravure tactile
Bibliothèque nationale de France-galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

EN VUE

■ La veille, à Sofia, **Villi**, sa fille **Nadia** et sa disciple **Mailina**, dansaient encore autour d'un chaudron où bouillait une queue de rat, une langue de lézard, de la salive de grenouille et des herbes médicinales, pour neutraliser les maléfices des chamans africains : vendredi 19 juin, les Super Eagles du Nigeria ont battu 1 à 0 les footballeurs bulgares.

■ *« Dans le cadre d'un projet pilote »*, le fabricant japonais de jouets électroniques Bandaï enverra aux pensionnaires des maisons de retraite londoniennes, pour remplacer leurs animaux familiers confisqués, des Tamagochis, poussins virtuels, avec leur mode d'emploi imprimé en gros caractères.

■ *L'Originalité de la falsification*, publié sous le nom de **Konrad Kujau**, le faussaire allemand qui, en 1983, avait dupé le monde entier avec les faux carnets d'**Hitler**, serait l'œuvre d'un imposteur.

■ **Conrad Schumann**, le soldat de l'Est qui, à Berlin, en 1961, avait *« choisi la liberté »* – la photographie de son évasion fit le tour du monde –, s'est pendu dans un bois, samedi 20 juin, non loin des usines Audi d'Ingoldstadt, où il travaillait à la chaîne.

■ *« Je n'approuve pas ces pratiques »*, a déclaré, samedi 20 juin, le Dalaï Lama, lors d'une conférence de presse à Helsinki, au sujet du gardien du Musée Rodin de Meudon, qui, pour soutenir la cause tibétaine, venait de s'immoler par le feu en s'aspergeant avec trois litres de white-spirit.

■ Depuis des mois, un homme harcelait **Steven Spielberg** pour le violer. Le producteur a porté plainte : *« S'il est dehors, dans la rue, je vais vivre dans la peur. »* **Jonathan Norman** a été condamné par un juge de Santa Monica, en Californie, à vingt-cinq ans de prison ferme.

■ Le magazine du *New York Times* avait consacré sa « une » à **Michael Laudor**, enfant prodige, diplômé de Yale, schizophrène, qui menait campagne contre la discrimination des malades mentaux. Il avait signé un contrat mirobolant pour raconter comment il avait combattu ses démons. Hollywood préparait un film sur l'histoire de sa guérison : il vient de tuer sa fiancée, enceinte, de dix coups de couteaux.

■ Le 10 juin, la police arrête à Budapest **Jozsef P.**, un Hongrois, boucher de formation, exerçant le métier de maître-chien, qui a fait cuire son épouse. Le 19, comparaît devant le tribunal de Swakopmund **Thomas Florin**, un Allemand résidant en Namibie, soupçonné d'avoir rôti la sienne.

Christian Colombani

La révolution française tranquille selon « Business Week »

L'hebdomadaire américain salue, dans son édition européenne, la montée de la volonté, chez les jeunes, les entrepreneurs et même chez le premier ministre, de réviser le modèle étatiste qui a cours en France

LIONEL JOSPIN serait-il, non *« la force tranquille »*, mais la *« révolution tranquille »* ? Le magazine américain *Business Week* le pense, à l'inverse de son concurrent *Newsweek* qui, à l'occasion du Mondial puis de la visite du premier ministre français à Washington, avait stigmatisé l'archaïsme de la France et l'arrogance des Français (*Le Monde* des 11 et 18 juin). *Business Week*, hebdomadaire qui avait fait campagne dans les années 80 pour *« une politique industrielle »*, d'inspiration peu libérale, estime lui que le verre est à moitié plein.

Dans son édition européenne du 29 juin, il écrit que *« sous un vernis de résistance, une révolution tranquille est en marche dans la France des traditions. Jusqu'ici, les efforts pour moderniser son modèle si particulier d'économie étatisée consistaient à privatiser les grandes entreprises. Maintenant, les forces de la mondialisation, de la technologie et des marchés déréglementés encouragent les gens enclins à la réforme à changer le système lui-même »*. Les rangs du parti de la révolution tranquille, notre confrère les voit grossir de toutes parts. Arrivent des Français qui ont peu de choses en commun mais qui partagent la conviction que *« le modèle multiséculaire doit être repensé »*.

SECTEUR PROTÉGÉ

Oh ! la France n'est pas près d'adopter le modèle américain. Les hommes politiques continuent d'aimer les impôts et les syndicats des transports publics à paralyser régulièrement le pays pour augmenter les *« gras »* salaires du secteur protégé. M. Jospin a promis



trois cent cinquante mille créations d'emplois publics supplémentaires. Mais *« les vents tournent »*. Le premier ministre lui même n'a-t-il pas, dans ses discours, évoqué l'idée de *« réformer la France »* ?, note l'hebdomadaire, qui ajoute que l'arrivée de l'euro va finir de bousculer les réticents.

Les acteurs principaux du démantèlement de l'étatisme sont les entrepreneurs, estime *Business Week*. Les PME dédaignées hier obtiennent des égards, car ce sont elles qui créent les emplois. Dominique Strauss-Kahn et Claude Allègre sont cités pour leur volonté d'encourager l'esprit d'entreprise et les nouvelles technologies. L'initiative d'Alain Richard, ministre de la défense, de confier la réparation d'un navire militaire à un chantier naval privé moitié moins cher que les arsenaux, est considérée comme une brèche. Les *« énergiques juges »* qui poursuivent la corruption née de la collusion entre les hautes sphères politiques et les dirigeants des grandes firmes sapent, eux aussi, les fondements de l'économie étatisée. Changer mais changer pourquoi ? *« Une nouvelle génération de cadres veut remplacer la lutte capital-travail par une relation plus motivante et plus démocratique qui, distribuant des actions, répartit la richesse créée parmi les salariés* (...) *De plus en plus, les leaders politiques comme les dirigeants d'entreprise sont jugés non plus à leur pedigree mais à leur performance. »*

Faute de révolution la France verra ses jeunes élites nouvelles la quitter, menace *Business Week*, qui, à l'instar de nombre de journaux anglo-saxons soulignant que cent quatre vingt-cinq mille Français travaillent à la City et qu'en 1997 *« 20 % des diplômés des grandes écoles sont partis travailler dans des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne où les possibilités sont plus abondantes, les paies meilleures et les impôts plus faibles »*.

La croissance retrouvée de l'économie française donne à M. Jospin *« une rare opportunité »* pour s'attaquer aux problèmes structurels prioritaires : la surcharge des impôts, du poids de l'Etat et les rigidités du marché du travail. Le gouvernement français, expliquent les auteurs de l'article, *« n'est pas contre cette réforme, mais il doit avancer très stratégiquement et très prudemmment »*. Libérale, la révolution doit taire son nom. Chut ! Cachez ce *Business Week* aux « résistants »...

Eric Le Boucher

DANS LA PRESSE

MARIANNE
Jean-François Kahn

■ Aux yeux de millions de Français qu'angoisse le moindre mouvement de caisse non justifié, la preuve sera faite, terrible, qu'on peut avoir été ministre de gauche et vivre sur une autre planète. Et ces Français, effarés par les révélations du *Monde*, se demanderont comment un homme qui, outre ses revenus de ministre, ses revenus fonciers (près de 500 000 francs par an), ses émargements aux fonds secrets (voiture, chauffeur, secrétariat, avion...) vend en 1985 une statue de Giacometti pour un million de francs, deux autres en 1987 pour 2 millions, une quatrième en 1990 pour 5,5 millions et réceptionne encore sur son compte, entre 1991 et 1996, 9,2 millions de versements divers, soit au total 18 millions au bas mot, comment cet homme peut affirmer qu'il mène un train de vie *« quasiment modeste »* et qu'il craint des *« fins de mois difficiles »*. Au point même qu'en 1992, avoue-t-il, il a dû recourir en Suisse auprès d'un banquier ami (et intime de Mitterrand) à un emprunt, versé en liquide, sans contrat écrit, sans déclaration au fisc et, qui sait, peut-être sans intérêts ? D'Edouard Balladur ou de Roland Dumas, quel est le plus provocateur, en définitive ? L'un banalise la préférence nationale, l'autre nationalise la préférence personnelle.

LE FIGARO
Alain Peyrefitte

■ Qu'un des chefs de l'opposition, réputé pour sa modération, parle de *« préférence nationale »*, ou plutôt déclare qu'il faut en parler [et] à gauche, [c'est la] mobilisation générale. La République est en danger ! On peut s'interroger sur une réaction aussi vive (...). [Celle-ci] a réveillé des réflexes de solidarité, car Edouard Balladur n'est pas n'importe qui. Enfin, à force de clamer que *« la question de la préférence nationale ne serait pas posée »*, la gauche s'est laissée entraîner à la poser elle-même. Et il n'est pas certain que le débat, maintenant ouvert, tourne à son avantage.
La question de la préférence d'embauche (en vérité européenne plutôt que nationale) est une question d'opportunité, d'ailleurs complexe. C'est précisément pourquoi il importe d'en débattre. En tout cas, ce n'est pas à la gauche de dicter à la droite les réflexions qu'elle doit conduire. Et même la gauche n'arrivera pas à faire comprendre aux Français que la démocratie consiste à ne pas débattre des questions qu'ils ressentent comme essentielles.

www.fromages.com

Une jeune entreprise tourangelle vend des fromages français un peu partout dans le monde

SI JAMAIS BRUXELLES N'AUTORISE QUE LES PÂTES CUITES PASTEURISÉES, J'AI UNE COMBINE PAR INTERNET.

PESSIN

« LE TROIS-CORNES a eu probablement le plus de succès pour sa douceur, ainsi que le Langres... Tout le monde n'avait qu'un mot aux lèvres : à quand le prochain dîner aux fromages ? ». Pour organiser son « cheese dinner », ce Britannique s'est approvisionné sur Fromages.com, site français de commerce électronique. Depuis son ouverture en mai 1997, Fromage.com reçoit en moyenne trois commandes par jour : *« Nous livrons en France aussi bien qu'à New York, à Shanghaï ou à Dubaï. La moitié de nos ventes sont américaines, 30 % européennes et le reste surtout en Asie »*, explique Marc Refabert, fondateur de cette jeune entreprise installée à Tours. Les internautes ont le choix entre six plateaux, pour un prix variant de 189 à 595 francs.

Lorsqu'il découvre Internet en juin 1996, Marc Refabert a aussitôt « le déclic » : *« J'ai beaucoup voyagé, surtout en Asie. Je sais que le fromage est l'une des denrées qui manque le plus aux expatriés ! »*. Utiliser le Web pour vendre du fromage français dans les pays lointains semble simple dans son principe, mais, au départ, les obstacles ne manquent pas : *« Je ne connaissais rien à Internet et rien au fromage. »* En dépit de ce handicap, il crée son site avec l'aide d'un ami américain, puis, pour sélectionner et fournir les produits, il passe un accord avec un maître-fromager nantais, Pascal Beillevaire. Les plateaux parviennent aux clients dans un délai de un à trois jours, emballés dans un papier spécial et placés dans une boîte isotherme avec une briquette réfrigérée. Seul frein à l'expansion de Fromages.com, les barrières douanières et les lois sanitaires. Les visiteurs du site sont prévenus que *« la législation en vigueur dans de nombreux pays n'autorise pas l'importation de denrées alimentaires comme le fromage »*. Suit une liste de zones interdites, du Mexique à la Corée et de l'Inde au Brésil. En revanche, le marché américain est ouvert : *« Le problème se pose moins avec les Etats-Unis, car nous livrons uniquement aux particuliers et nous nous conformons au cahier des charges très précis exigé par la Food and Drug Administration. »*

Avec 100 000 francs de chiffre d'affaires en un an, le site n'a pas encore trouvé son équilibre financier, mais Marc Refabert ne manque pas de projets. Pour fidéliser les vrais amateurs, son site propose déjà une « encyclopédie » présentant une centaine de fromages, ainsi qu'une lettre d'information mensuelle. A terme, il envisage de créer une « crèmerie virtuelle », où, avant une commande, on pourra composer un plateau personnalisé.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

PAS DE VIAGRA POUR LES ALLEMANDS

■ Un tribunal allemand a interdit à un site de vente par correspondance d'articles érotiques de faire de la publicité pour le Viagra, car le médicament contre l'impuissance n'a pas encore été autorisé à la vente en Allemagne. De surcroît, selon la loi allemande, la publicité pour des médicaments, même autorisés, ne pourrait pas se faire en direction du grand public, mais seulement des médecins. – *(AFP.)*

ACCORD DISNEY-INFOSEEK

■ La société Walt Disney a pris une participation de 43 % dans Infoseek, l'un des principaux moteurs de recherche sur Internet, pour une somme de 70 millions de dollars (environ 40 millions de francs). Elle compte utiliser cette « porte d'entrée » très fréquentée pour promouvoir les grands sites qui lui appartiennent, notamment ABC News (information) et ESPN SportZone (sport), et pour accroître ses revenus publicitaires. Michael Eisner, président de la société Walt Disney, a annoncé à cette occasion que son groupe entendait *« jouer un rôle encore plus important sur ce nouveau média très prometteur »*. – *(AP.)*

Oceano vox

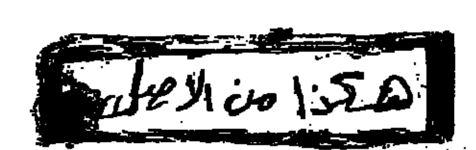
par Alain Rollat

LE SOLEIL argentait la rade. Sous la brise légère, les voiliers glissaient en parade. Tous répondaient présent au deuil de la Royale, langoustiers de Camaret, plaisanciers de Cancale. De Bénodet, comme d'Audierne, tous étaient là, pavillons en berne, partageant sa détresse. La messe terminée, s'avança donc au-devant de la foule la femme du marin disparu *« dans une mer sans fond, par une nuit sans lune »*. Elle allait sans coiffe, tête nue, chignon serré, car elle n'était ni de Plougastel ni de Pont-l'Abbé. Elle avait le teint mat des femmes du grand large. Venue naguère des îles lointaines, nul, en dehors des gens de Bretagne, qui l'avaient adoptée, ne connaissait son visage. Le chagrin l'illuminait. *« Il n'est pas courant qu'ici*, dit-elle, *les femmes prennent la parole. »* C'était un euphémisme. La parole, ici, n'était que virile. *« Aussi bien ne suis-je*, précisa-t-elle, *que la voix de mon mari, il me pousse aux épaules... »* La voix de son marin était une voix ferme.

La sienne fut aussi une voix de misaine. Elle s'adressa d'abord aux poètes chagrins, aux cœurs désespérés qui avaient l'habitude, descendant vers Harfleur, de mettre sur les tombes *« un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur »*. *« Ah ! que cette mer est méchante... »*, s'affligaient-ils, les soirs de naufrage. *« La mer n'est pas méchante*, répondit-elle d'au-delà des larmes. *Vous dites : la mer l'a pris. Mais elle ne l'a pas volé ! Elle est la matrice vers laquelle il est retourné. »* Elle parlait mains jointes, le regard éclairé d'une flamme divine. *« La mer n'est pas méchante »*, répéta-t-elle. Cette mer qui la faisait veuve, elle la chérissait encore. Elle la chérissait plus que jamais. Elle lui vouait désormais une tendresse éternelle.

Sa voix s'enfla sous le crescendo d'une houle remontée des profondeurs. On en vit qui pleuraient dans les rangs de l'amirauté. C'était l'immensité océane qui s'exprimait sous cette voix de femme. Elle ferma les yeux pour vider en un mot le sac de son marin : *« Il aimait ! »* Il aimait tous les voiliers ! Il aimait tous les hommes ! Mais il aimait par-dessus tout son drapeau. Et il souffrait de voir que les gens de terre n'aimaient pas la mer à sa juste mesure. *« J'ai parlé pour lui haut et clair »*, conclut-elle.

C'est à ces mots, soudain, qu'à l'horizon de la rade, on vit émerger, derrière elle, étrange cortège, les fantômes des mille marins et mille capitaines jadis *« partis joyeux pour des courses lointaines. »* Tous souriaient à leur marraine. Et c'est à leur demande, en souvenir d'elle, que, depuis ce jour-là, tous les voiliers bretons ont pour figure de proue une sirène polynésienne.



LUNDI 22 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

18.00 Monty Python : La Vie de Brian ■ ■ Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, 90 min). Cinétoile
18.55 Homicide ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1991, 100 min). Cinéstar 2
19.10 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■ ■ Jean Dreville (France, 1937, N., 80 min). Ciné Cinéfil
19.30 L'Adorable Voisine ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1958, 100 min). Cinétoile
20.10 Beaumarchais l'insolent ■ ■ E. Molinaro (F, 1996, 100 min). RTBF 1
20.30 A cause, à cause d'une femme ■ ■ Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). Ciné Cinéfil
20.30 Charlie et ses deux nénettes ■ ■ Joël Seria (France, 1973, 95 min). Festival
20.35 Le Moment de la vérité ■ ■ Francesco Rosi (Italie - Espagne, 1965, 110 min). TMC
20.45 Meurtre mystérieux à Manhattan ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min). Arte
21.00 Ludwig II, Le Crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie - France - Allemagne, 1973, v.o., 235 min). Paris Première
22.30 Crossing Guard ■ ■ Sean Penn (Etats-Unis, 1994, v.o., 105 min). Cinéstar 1
22.40 L'homme qui dort ■ ■ Kôhei Oguri (Japon, 1996, v.o., 105 min). Arte
0.15 Kagemusha, l'ombre du guerrier ■ ■ ■ Akira Kurosawa (Japon, 1980, 155 min). Ciné Cinémas
0.15 Prêt-à-porter ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 1
0.25 Le Roman d'un tricheur ■ ■ ■ Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min). RTL 9
0.35 Le Vent de la plaine ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile
2.50 Hardcore ■ ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 et 0.55 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 La Vie à l'endroit. Palace de rêve. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
21.50 Planète des hommes. Sous le signe du dragon. RTBF 1
22.30 Powerweek. AB Sport
22.35 Mots croisés. Une année en politique. France 2
22.55 Y a pas photo ! TF 1
23.10 Le Club du Mondial. France 3
23.30 Kiosque. TV 5
0.25 Coupe du monde. France 2
0.50 La Marche du siècle. La Nuit des hommes libres. France 3
22.00 La Peste à Marseille. Histoire
22.00 Voyage aux pays des dieux. [5/13]. Odyssée
22.50 Savoir pourquoi. [2/9]. RTBF 1
23.20 Un jour de fête au Xingu. Planète
23.40 Ray Charles Omnibus. Muzzik
23.55 ► La Case de l'Oncle Doc. Les Enfants de la paix. France 3
0.15 La Vie des hauts. [4/7]. Planète
0.55 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [2/5]. Muzzik
23.25 Repères : Un autre regard sur Schumann. Concert Mezzo
0.10 Bob Marley & the Wailers. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Tour du Pacifique. [5/20]. Arte
19.30 Variations : Etats-Unis, survivances et particularismes. - Le Monde en rythmes. [10/14]. Tex-mex. Mezzo
19.40 Mai 68, la belle ouvrage. Planète
20.00 Reportage. Igor à la conquête des stades. Arte
20.45 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
20.55 Désirs d'enfants. Téva

SPORTS EN DIRECT

15.15 Cyclisme. Tour de Suisse. TSR
16.15 Cyclisme. Tour de Catalogne. AB Sport

MONDIAL 98

17.15 Colombie - Tunisie. Groupe G. Au stade de la Mosson, à Montpellier. France 3 - Eurosport
17.15 Colombie - Tunisie. RTBF1 - Canal +
20.45 Roumanie - Angleterre. Groupe G. Au Stadium de Toulouse. TF 1 - Canal +

MUSIQUE

21.00 Peter Grimes. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden. Muzzik

TÉLÉFILMS

21.00 Joseph Balsamo. André Hunebelle [7/7]. Histoire
22.20 L'Amour assassin. Elisabeth Rappeneau. 13 e Rue
23.00 et 0.00 Après la guerre, si tout va bien. James Cellan Jones [5 et 6/7]. Histoire
23.35 Mademoiselle Evelyne. Jean-Louis Fournier. Festival

SÉRIES

21.00 L'Homme à l'orchidée. Les araignées d'or. Série Club
21.45 Le Prisonnier. J'ai changé d'avis (v.o.). Série Club
22.20 Aux frontières du réel. Emily. TSR
22.35 Homicide. Ballade à Washington. Série Club
23.00 La Loi de Los Angeles. Fifty Ways to Floss Your Lover. Téva
23.05 NYPD Blue. Dollars à gogo. TSR
23.50 Le Saint. Le diamant. Série Club
23.50 Au-delà du réel. La pluie noire. TSR
23.50 New York Undercover. Le monstre. 13e Rue
0.35 Les Rues de San Francisco. Les assassins. M 6

NOTRE CHOIX

● **21.00 Muzzik**
Soirée Peter Grimes
1946-1996 : cinquante ans après sa création américaine, l'opéra *Peter Grimes*, de Benjamin Britten, retrouve le chemin de Tanglewood, ce vaste campus aéré, non loin de Boston, où la musique se vit au grand air pendant les semaines d'été. Seiji Ozawa, directeur musical des lieux, reprend l'ouvrage créé en ce lieu idyllique par Leonard Bernstein. Et l'idylle vaut d'être illustrée, à part égale d'archives et d'images récentes : harpistes dans les champs, trombonistes au physique de « marines », pique-nique à la Glyndebournaise. La tendance sépia domine : photos et souvenirs d'époque (les choristes, le corniste de l'orchestre, la tenancière de la billetterie, les deux interprètes des rôles des nièces prostituées, le frère de Leonard Bernstein, le compositeur Lukas Foss) mais l'humour des témoins et le sérieux des jeunes interprètes sont saisissants et émouvants. – *R. Ma.*

● **20.55 France 2**
La ville dont le prince est un enfant
Christophe Malavoy fait ses premiers pas de réalisateur en adaptant pour la télévision une pièce d'Henry de Montherlant. Son film (diffusé sur Arte le 7 mars 1997) traduit de manière pure et chaste un texte longtemps jugé sulfureux en raison des questions qu'il aborde. Le réalisateur a choisi de traiter en mode mineur le thème de l'homosexualité, préférant mettre l'accent sur les frustrations paternelles de l'abbé de Pradts et ses interrogations face à l'hypocrisie de la religion. Christophe Malavoy interprète avec intensité le rôle de l'abbé. Michel Aumont incarne magistralement celui du père supérieur. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.45 Mondial 98. Roumanie - Angleterre.
22.55 Y a pas photo !
0.30 Culture.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo,
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.55 La ville dont le prince est un enfant. Téléfilm. O Christophe Malavoy.
22.35 Mots croisés. Une année en politique.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.10 Mondial 98. Colombie - Tunisie.
19.35 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.50 Fantômas contre Scotland Yard. Film. André Hunebelle.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 ► La Case de l'Oncle Doc. Les Enfants de la paix.
0.50 La Marche du siècle. La Nuit des hommes libres.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Colombie - Tunisie.
► En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
21.00 Mondial 98. Roumanie - Angleterre.
23.00 Mrs Winterbourne. Film. Richard Benjamin.
0.40 J'ai horreur de l'amour. Film. Laurence Ferreira Barbosa.

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [5/20].
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage. Igor à la conquête des stades. Une école de foot pour jeunes immigrés.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Meurtre mystérieux à Manhattan ■ ■ Film. Woody Allen (v.o.).
22.30 Kinorama.
22.40 L'homme qui dort ■ ■ Film. Kôhei Oguri (v.o.).
0.25 Court circuit. Open Doors. Au-dessus de la mer.

M 6

18.55 Los Angeles Heat. Le Faucon.
19.54 Le Six minutes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La météo des plages.
20.40 Décrochages info.
20.50 Dirty Dancing ■ Film. Emile Ardolino.
22.45 A bout de souffle made in USA. Film. Jim McBride.
0.35 Les Rues de San Francisco.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat. En collaboration avec le journal *Le Monde*. Foot, nouvel opium du peuple [2/2].
22.10 Fiction. *Lorenzo l'aveugle*, de Gregorio Manzur.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Donné le 5 octobre 1997, au Konzerthaus de Berlin. Œuvres de Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Adams.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Max Reger. Œuvres de Beethoven, de Leipzig, Reger, Bach, Reger, Brahms.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann, R. Strauss, Reger.

MARDI 23 JUIN

FILMS DU JOUR

13.40 A cause, à cause d'une femme ■ ■ Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). Ciné Cinéfil
14.55 Bandits, bandits ■ ■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, 115 min). Cinétoile
15.20 Audrey Rose ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1977, 110 min). Ciné Cinémas
17.00 Le Renard du désert ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., 90 min). Ciné Cinéfil
18.30 L'Enjeu ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
20.30 La Seconde fois ■ ■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, 80 min). Ciné Cinémas
20.30 Conte d'hiver ■ ■ E. Rohmer (F, 1991, 115 min). Cinéstar 1
20.35 Le Souffle de la tempête ■ ■ A. J. Pakula (EU, 1977, 120 min). TMC
20.40 La Canonnière du Yang-Tsé ■ ■ R. Wise (EU, 1966, 180 min). RTL 9
22.13 Traitement de choc ■ ■ Alain Jessua (France, 1972, 87 min). 13ème Rue
22.25 Témoin innocent ■ Scott Michell (Grande-Bretagne, 1995, 100 min). Cinéstar 1
22.45 Les Producteurs ■ ■ Mel Brooks (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min). Cinétoile
0.20 Miracle à l'italienne ■ ■ Nino Manfredi (Italie, 1971, 115 min). RTL 9
0.25 La Folie des grandeurs ■ ■ Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile
1.35 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■ ■ Jean Dreville (France, 1937, N., 85 min). Ciné Cinéfil
2.05 La Vie de Jésus ■ ■ Bruno Dumont (France, 1997, 90 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 19.00, 0.45 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
13.40 Parole d'Expert. France 3
14.00 et 20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
14.00 Starter. AB Sport
14.35 Planète des hommes. Sous le signe du dragon. RTBF 1
15.00 Au nom de la loi. L'affaire Dutroux ou l'enquête manipulée. TV 5
16.00 L'Histoire des loisirs. Histoire
16.40 Les Minikeums. France 3
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Un jeu d'enfant.Urgences. Histoire
17.00 Zapping Zone.
17.15 A bout portant. Gilbert Bécaud. Paris Première
18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. Paris Première
19.10 Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 Temps présent. TV 5
21.00 Enjeux - Le Point. Enjeux. Des «Jacques Villeneuve» en herbe. De la pub jusque dans nos écoles. Le Point. Les grands orchestres en difficulté. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Peut-on vraiment en finir avec Vichy ? Invités : Henri Amouroux ; Marc Trillard ; Lydie Salvayre ; Arno Klarsfeld ; Jean Dutourd. Paris Première
22.00 L'Histoire des loisirs. Histoire
22.05 Planète Disney.
22.35 Sud. Invités : Jean-Paul Montanari ; Louis Nucéra ; Jean-Louis Danneyrolles. TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Nº 46. Histoire
23.30 Un siècle d'écrivains. Jean Giraudoux. TV 5
23.50 Le Club du Mondial. France 3
0.25 Coupe du monde. France 2
0.25 Zone interdite. Celles par qui le scandale arrive. M 6
18.30 Le Monde des animaux. Le Capelan de Terre-Neuve. La Cinquième
19.00 Le Tour du Pacifique. [6/20]. Le Yang-Tsé Kiang - Wuhan - Chungking - La Chine du Sud-Ouest. Arte
19.00 Crédit Lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire. Planète
19.00 Les Grands Compositeurs. [10/12]. Haydn. Odyssée
19.30 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [2/3]. Odyssée
20.10 Les Ailes expérimentales. [11/13]. Planète
20.25 Les Derniers Pottokak. Odyssée
20.30 et 21.30 Repères : Les cent ans du disque. Mezzo
20.35 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [2/2]. Planète
20.45 La Vie en face. Un jour mon prince viendra. Arte
21.00 Churchill. [3/4]. Histoire
21.30 Chemins de fer. [3/12]. Le Deккan : de Bombay à Cochin. Planète
21.50 La Caravane du sel. Odyssée
21.55 New York - Marseille. (Aller-retour). Arte
22.40 Mai 68, la belle ouvrage. Planète
22.45 Poupées de chair. TSR
23.55 L'Oiseau à berceau, play-boy de la forêt australienne. Odyssée
0.00 La Samba. [1/2]. France 2
0.35 La Case de l'Oncle Doc. La Course de l'aube. France 3
0.35 Le Ghetto expérimental. Planète

DOCUMENTAIRES

18.00 Qu'est-ce qu'on mange ? [1/26]. RTBF 1
18.00 Un pont pas comme les autres. [2/2]. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.15 Cyclisme. Tour de Suisse. Eurosport - TSR
15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Eurosport

MONDIAL 98

15.45 Italie - Autriche. Groupe B. TF 1 - TSR - RTBF 1 - Canal +
16.00 Chili - Cameroun. En duplex. Canal +
20.45 Brésil - Norvège. Groupe A. Eurosport - RTBF 1 - France 2
21.00 Ecosse - Maroc. En duplex. Groupe A. Canal +

DANSE

19.00 Mezzo junior : Le Grand Chapiteau. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

19.05 Fazil Say à l'auditorium du Louvre. Concert enregistré le 23 février 1998. Muzzik
20.05 Georges Cziffra. Concert. Muzzik
21.00 Symphonie nº 2 «Résurrection», de Gustav Mahler. Concert enregistré salle Pleyel, à Paris, en septembre 1989. Muzzik
22.30 Concert - On the Town, de Leonard Bernstein. Mezzo
0.00 Birdmen & Birdsongs. Muzzik

VARIÉTÉS

18.50 Tip top hit. Canal J

TÉLÉFILMS

19.00 Embarquement pour l'enfer. Alberto Negrin [2/2]. Festival
20.00 Après la guerre, si tout va bien. James Cellan Jones [6/7]. Histoire
20.30 Un beau petit milliard. Pierre Tchernia. Festival
22.15 L'Ombre du cobra. Mark Joffé. Festival
22.40 L'Affaire Kate Willis. O Lou Antonio. M 6
0.00 Le 16 à Kerbriant. Michel Wyn [4/6]. Histoire
0.10 Le Tourbillon des jours. Jacques Doniol-Valcroze [5/6]. TMC

SÉRIES

19.00 Bonanza. Le cadeau. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Du p'tit lait. 13 e Rue
20.55 Ally McBeal. Playing the Field. Happy Birthday Baby (v.o.). Téva
21.00 New York Undercover. Mets-la en sourdine. 13 e Rue
22.00 Total Security. La souricière. TSR
22.25 Seinfeld. La bise. Canal Jimmy
22.35 Total Security. Evasion of the Body Snatchers (v.o.). Série Club
23.00 La Loi de Los Angeles. The Grace of Wrath. Téva
23.20 Le Saint. La révolution. Série Club
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. L'hôte (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Confessions érotiques. La nièce du patron. Quiproquo. RTL 9
23.40 Tekwar. Tekjustice. 13 e Rue
0.10 Highlander. La traque. Série Club
0.40 Le J.A.P. Le Dernier Round. TF 1

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **19.00 Arte**
Full Circle
(Le Tour du Pacifique)

L'exotisme selon Michael Palin

C'EST TOUJOURS un véritable régal de retrouver Michael Palin, l'hurluberlu des premières séries du « Monty Python's Flying Circus », scénariste et interprète de *Sacré Graal, La Vie de Brian, Le Sens de la vie*..., depuis dix ans métamorphosé en marathonien de la planète. En 1988, il relevait le défi que lui avait lancé la BBC en accomplissant un « Tour du monde en 80 jours » sans avoir recours à l'avion. Ce périple sous-tendu d'un discours humaniste donna matière à une série documentaire passionnante et hilarante, dont Palin offrit, trois ans plus tard, une variante tout aussi généreuse avec « D'un pôle à l'autre ».

A l'été et à l'automne 1997, Arte a diffusé, en version originale sous-titrée, ces deux épopées qui ont connu un succès phénoménal sur le petit écran d'outre-Manche. Entre-temps, l'oiseau migrateur a concocté une autre odyssée, fort d'une équipe de huit cameramen et de cinq cents kilos de bagages. En quelque quatre-vingt mille kilomètres et vingt épisodes, « Full Circle » (« Le Tour du Pacifique ») traverse ainsi trois continents et dix-huit pays ; un parcours initié et bouclé sur Diomède, petite île de l'Alaska située à quatre-vingts kilomètres au sud du cercle polaire.

Le documentaire exotique et aventureux selon Michael Palin, c'est l'anti- « Ushuaia ». Le rythme et le montage des situations sont allègres, chaleureux, bourrés d'humour. Une formule certes pédagogique et divertissante mais jamais illusionnée. Tout y passe, de l'attendu qui marque le genre – contrées on ne peut moins touristiques, paysages d'une beauté à couper le souffle, pratiques sociales ou culturelles étonnantes, curiosités locales, rencontres avec des personnages « hauts en couleurs »... Mais ce bel alignement de chromos des merveilles du monde est constamment chamboulé par des aperçus aigus sur les réalités des situations politiques et économiques, d'hier ou d'aujourd'hui. Ce soir, le pèlerin farceur descend le Yang-Tsé Kiang et la Chine du Sud-Ouest, à la rencontre d'ethnies épatées par son grand nez...

Valérie Cadet

★ *Diffusions : du lundi au jeudi, 19.00, jusqu'au 16 juillet.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Vidéo gag. Spécial Coupe du monde.
15.45 Coupe du Monde 98. Italie - Autriche.
17.55 Coupe du Monde Chili - Cameroun.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 La Guerre des Rose ■ Film. Danny DeVito.
23.05 Perry Mason. Meurtre à l'archevêché.
0.40 Le J.A.P. Le Dernier Round.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Cooper et nous.
17.15 Une fille à scandales.
17.45 Friends.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.35 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Coupe du monde, Météo.
20.50 Coupe du monde 98. Brésil - Norvège.
22.50 Coupe du monde 98. Ecosse - Maroc.
23.40 Un livre, des livres.
23.45 Journal, Météo.
0.00 La Samba. [1/2].
0.25 Coupe du monde.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec...
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 26 minutes d'arrêt.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.50 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.50 Questions pour un champion.
23.00 Soir 3.
23.20 Au-delà de l'écran.
23.50 Le Club du Mondial.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. La Course de l'aube.
1.40 Musique graffiti.

CANAL +

► En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 La Pagaille ■ Film. Pascal Thomas.
15.10 Surprises.
15.30 Football, du rêve à la réalité. [1/6].
16.00 Coupe du Monde 98. Italie - Autriche et Chili - Cameroun.
18.00 Coupe du monde 98.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Coupe du Monde. Ecosse - Maroc et Brésil - Norvège.
23.30 La Divine Poursuite. Film. Michel Deville.
1.08 Pin-up.
1.10 Les Archives de C.B.
2.05 La Vie de Jésus ■ ■ Film. Bruno Dumont.
3.50 Nous sommes tous encore ici ■ Film. Anne-Marie Miéville.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall. Marcel Amont.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Asie. 14.35 Docteur Charles. 15.20 Entretien.
15.55 Albums de famille : Mémoires d'Auvergne.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
18.00 Va savoir. Houdan.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Le Tour du Pacifique. [6/20].
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Un jour mon prince viendra.
21.50 ► Soirée thématique. Le monde selon gay.
21.55 New York - Marseille. (Aller-retour).
22.40 Woubi chéri.
23.40 Stonewall ■ Film. Nigel Finch (v.o.).
1.20 Petites. Téléfilm. Noémie Lvovsky.

M 6

15.10 Un cœur pour vivre. Téléfilm. Sandor Stern.
16.50 Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Les Piégeurs.
18.05 Models Inc.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six minutes.
20.10 Une nounou d'enfer. Secret coquin.
20.35 La météo des plages.
20.40 Décrochages info , E= M6 junior.
20.50 Le Capitan. Film. André Hunebelle.
22.40 L'Affaire Kate Willis. Téléfilm. O Lou Antonio.
0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musique en Bretagne aujourd'hui : mode ou enracinement ? [2/5].
20.30 Agora. André Castelot (*Napoléon et les femmes*).
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Abdellatif Laâbi, Mohammed Dib, François Maspero.
22.10 Mauvais genres. René Reouven (*Le Cercle de Quincey*).
23.00 Nuits magnétiques. (rediff.). Toro I
0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Boyer (*Vertige des blondes*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Zimmermann, Webern, Berg.,
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lindberg, Henze.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. La cour de Dresde au XVIIIe siècle. Œuvres de Veracini, Vivaldi, Pisendel, Weiss, Heinichen, Hasse, Buffardin, Zelenka, Telemann.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

Le Monde
MARDI 23 JUIN 1998

La Fête de la musique avait inscrit à son programme 13 000 rendez-vous

Vingt mille spectateurs ont assisté au concert reggae à Paris

LA 17e ÉDITION de la Fête de la musique a subi de plein fouet la concurrence des manifestations organisées autour de la Coupe du monde de football, sans compter la confrontation américano-iranienne retransmise en direct dimanche soir 21 juin. *Par ailleurs, l'ambiance* familiale du dimanche et la perspective du lundi travaillé n'ont pas non plus servi la manifestation dont Jack Lang, présent dès le début d'après-midi à l'hôpital Necker, revendique, à juste titre, la paternité. Pourtant, avec quelque 10 000 rendez-vous musicaux en province et 3 000 dans la capitale, les musiciens, professionnels et amateurs, étaient restés mobilisés comme les années passées. *Mais à Paris, si le podium* reggae de la République drainait près de 20 000 personnes – surtout des jeunes –, seuls 500 spectateurs suivaient le programme, pourtant de qualité, proposé à l'Assemblée nationale.

Catherine Trautmann, ministre de la culture, avait choisi de rester dans le jardin de la direction de la musique et de la danse, réunifiée depuis peu avec celle du théâtre. Dans cette atmosphère bon enfant, où les artistes (Allain Leprest, Romain Didier, Ramiro Naka, Aydée Alba, Akyio...) étaient venus faire un boeuf pluriculturel, personne ne paraissait s'inquiéter du retard pris par la Commission des musiques actuelles, *instance de réflexion* rassemblée par Mme Trautmann afin de mieux cerner le rôle de l'Etat en matière de musiques populaires. Les conclusions de la commission auraient dû être rendues publiques pour la Fête de la musique, on espère qu'elles *le* seront en septembre.

L'ENTHOUSIASME DES BÉNÉVOLES

Cette fête du premier jour d'été est aujourd'hui une sorte d'institution routinière, que ses organisateurs cherchent à élargir vers l'Europe, mais la flamme couve sous les podiums sans jaillir forcément. Reste le secteur informel, les tambourinaires de rue, les pianistes de *bistrot, les pacifistes de la trompette* ou du bugle qui vont de la place des Vosges à la Butte-aux-Cailles en maudissant les hooligans qui leur volent les titres des journaux télévisés du soir.

On n'a pas retrouvé chez les officiels de la rue Saint-Dominique l'enthousiasme qui pousse des bénévoles, par exemple ceux des associations Violons d'Ingres et Musicordes, à s'unir pour rassembler une quarantaine d'enfants violonistes dans une galerie du Palais de justice de Paris pour y interpréter Bach ou Vivaldi. Ni la joie simple du Limonaire, bistrot à chansons de la cité Bergère où la sangria coule à flots. Les amis chanteurs d'Anne Sylvestre – fidèle comme au premier jour – lui offrent une bouteille de romané-conti, un rêve exprimé dans l'une de ses chansons, tandis que, au dehors, badauds et inconditionnels du « chanter ensemble » reprennent *Mon amant de Saint-Jean* ou *On n'est pas là pour se faire engueuler* (de Boris Vian) sous les ordres d'un joueur d'orgue de Barbarie qui distribue les polycopiés des paroles, la moustache en bataille.

Une vraie fête, pas pincée pour une note.

Véronique Mortaigne

A Paris, Jamaïcains ardents et Montmartre nostalgique

LES « REGGAE BOYS » se sont faits étriller par l'Argentine, au Parc des Princes, sous les yeux de Jimmy *Cliff. Les Jamaïcains* ont pris *leur* revanche en musique, place de la République. Devant la scène, la rue du Temple est une masse multicolore dont le mouvement effraie même Diana King, aguicheuse vocaliste. A l'entracte, l'un des organisateurs tente de calmer les ardeurs. La voix limpide de Jimmy Cliff aura-t-elle des vertus apaisantes ? Depuis plus de trente ans, cette figure mythique de la musique jamaïcaine fait profession *d'« ambianceur » universaliste. Les* accents *soul* de sa sagesse rasta, des mélodies souriantes ou joliment mélancoliques ont oeuvré pour sa reconnaissance consensuelle. Comme ces dizaines de milliers de personnes qui l'acclament, chacun est capable de fredonner le refrain d'au moins une de ses chansons. *Many Rivers To Cross, You Can Get It If You Really Want, Reggae Night*... On voit flotter des drapeaux argentins, brésiliens; marocains mais les *stries jaunes, vertes et blanches* de l'île caribéenne les unient tous dans la fête. Sur la Butte-Montmartre, habituée à la musique dans les rues, la Fête retrouve son sens premier de rendez-vous amateur. Place Dalida, c'est un groupe façon Blues Brothers qui reprend les grands classiques du rhythm'n'blues. Place du Tertre, on fait revivre le souvenir du jazz manouche selon Django Reinhardt. Sur les marches du Sacré-Coeur, deux traditions de percussions s'affrontent, celle de l'Afrique de l'Ouest et celle du Magrheb. C'est approximatif mais personne n'y trouve à redire. Plus bas, violon et petit accordéon celtes font danser. Un accordéoniste solitaire fait concurrence à un Liberation Music *Orchestra un peu timide.* On reconnaît les airs des révolutions d'Amérique du Sud que Charlie Haden et Carla Blaye avaient magnifié dans les années 70. Place des Abbesses, deux batucada retiennent l'attention. Ne manque plus qu'un bon vieux rock'n'roll. Le voilà, devant l'un des cafés bondés de la rue des Abbesses. Des supporteurs d'une équipe – ils ont oublié laquelle – coiffés de haut chapeaux rouge et blanc éclusent des *bières avec constance. Dans la nuit* résonnent les premiers riffs de *Roll Over Beethoven.*

AUX MARCHES DU PALAIS-BOURBON

Dans les palais nationaux, de plus en plus nombreux à participer, publiquement, aux festivités, on était beaucoup plus sage, tout en jouant l'ouverture. A l'Assemblée nationale, où, selon le voeu du président, Laurent Fabius, les grilles du Palais-Bourbon côté Seine *avaient été ouvertes et un podium* installé sur les marches conduisant aux douze colonnes de la façade. S'y sont succédé l'orchestre de la Garde Républicaine, le « Big Jazz Band » du Conservatoire national supérieur de Musique de Paris puis le groupe Casse-Pipe, venu de Saint-Brieuc avec son répertoire de chansons réalistes. Diplomatie oblige, une chanson moins consensuelle que d'autres, *Palestine*, avait été laissée de côté. La soirée devait se terminer sur un air de danse avec le Grand Orchestre du Bal, une formation qui a ses quartiers à l'Elysée-Montmartre et dont le répertoire combine rock et variétés. Par la qualité des intervenants, du répertoire et de l'organisation, cette première musicale de l'As*semblée méritait sans doute plus* de succès qu'elle n'en a eu.

Dans les jardins de l'ancien ministère de la coopération, le ministère des affaires étrangères invitait, coopération culturelle et francophonie oblige, à une soirée plus exotique de *« musiques du Sud »* à dominante africaine, avec le Sénégalais El Hadj N'Daye, le groupe franco-marocain Sawt El Atlas, le Camerounais Richard Bona et le Colombien Yuri Buenaventura. Le *Sénat, lui aussi, avait ouvert* l'après-midi, dans le jardin du Luxembourg, sur une note étrangère avec l'Indiana's Ambassadors of Music, un ensemble de 75 étudiants américains interprétant des chansons folkloriques, religieuses et patriotiques des Etats-Unis. Il avait enchaîné, sur une note plus martiale, avec l'orchestre de la Gendarmerie mobile, les Choeurs de l'armée française, et, en fin de soirée, l'orchestre de chambre FAE *interprétant Mozart et* Tchaïkovski.

Matignon, la résidence du premier ministre, offrait – sur invitation – à un public largement composé de haut fonctionnaires et de leurs familles un triptyque de musique classique et de chansons populaires avec l'ensemble Fragonard, Catherine Lara et le groupe Kassav. Contrairement à l'Assemblée nationale, où la taille des lieux amplifiait le sentiment de vide, la cour de Matignon, aux proportions modestes, donnait une impression de foule – et de soirée réussie.

Récit du service culture

Dix-sept factions au Burundi signent un cessez-le-feu

L'accord doit entrer en vigueur le 20 juillet

LA SIGNATURE par dix-sept factions burundaises, dimanche 21 juin à Arusha (Tanzanie), d'un accord de cessez-le-feu devant entrer en vigueur le 20 juillet, pourrait marquer une étape historique dans un conflit qui a fait *plus de 200 000 morts en cinq* ans. La déclaration finale de la session plénière des négociations inter-burundaises lance un appel à une suspension des hostilités et à l'ouverture de négociations de paix. Elle porte sur *« un engagement solennel à mener de sérieuses négociations jusqu'à une solution juste et durable »*, *« un engagement à résoudre le conflit burundais par des voies pacifiques »*.

C'est la première fois que le gouvernement burundais, les groupes armés, des partis de la majorité comme de l'opposition, à l'intérieur et en exil, acceptent d'ouvrir des pourparlers de paix.

L'accord constitue toutefois un recul par rapport au projet présenté aux différentes parties. A la demande de Bujumbura, le texte insiste sur la notion de *« factions »* afin d'exclure l'armée des termes de l'accord.

Autre recul notable : en décidant de suspendre les hostilités le 20 juillet, les factions ont renoncé au *« cessez-le-feu immédiat »* envisagé. Ce pas en arrière est interprété par des observateurs comme un moyen *« de gagner du temps pour faire pression sur les Etats qui souhaitent maintenir les sanctions économiques »* contre le Burundi.

EN GUERRE DEPUIS 1993

La guerre civile avait été déclenchée en 1993 par l'assassinat du président élu hutu Melchior Ndadaye, lors d'un coup d'Etat mené par des militaires tutsis. Depuis, le régime du major Pierre Buyoya doit faire face à une rebellion hutue très active et soutenue par une partie de la population. Les Hutus représenteraient quelque 85 % de la population. L'accord fixe la durée des négociations à trois mois et prévoit la constitution de commissions chargées de négocier des questions diverses.

L'envoyé spécial de l'Union européenne, Aldo Ajello, s'est déclaré *« très satisfait »* par cette signature ; celui du département d'Etat américain, Howard Wolpe, a estimé que l'accord était *« très positif et constituait un début encourageant »*. – *(AFP.)*

MM. Tiberi et Toubon de concert place Louis-Armstrong

JUSQU'À PRÉSENT, Jean Tiberi, maire de Paris, ne se rendait pas très souvent dans le 13e, l'arrondissement dont Jacques Toubon est le maire. Les conférences de presse difficiles sur l'opération très contestée de Paris-Rive Gauche étaient laissées aux bons soins de l'adjointe au maire chargée de l'urbanisme, Anne-Marie Couderc, élue du 13e et proche de M. Toubon. Que celui-ci se débrouille avec les revendications des associations de riverains et les comptes de la société d'aménagement qu'il préside. Chacun chez soi, et Paris était bien gardé !

Depuis l'offensive de M. Toubon contre le maire de Paris, engagée le 6 avril, celui-ci ne manque plus une *occasion de faire incursion sur le territoire de son rival.* Samedi 20 juin – deux jours avant une séance du Conseil de Paris –, c'était pour l'inauguration d'une place Louis-Armstrong, au carrefour du boulevard de l'Hôpital et de la rue Jenner, ancien siège des studios Polydor, où le musicien de jazz enregistra, en 1934, les premiers disques qu'il réalisa hors des Etats-Unis.

La « confrontation » entre M. Tiberi et M. Toubon n'a donné lieu à aucune aspérité verbale décelable par les habitants du quartier et les admirateurs du musicien. Mme Couderc, membre du groupe présidé par M. Toubon au Conseil de Paris, a embrassé ostensiblement M. Tiberi à son arrivée. M. Toubon lui a murmuré au creux de l'oreille le programme de la cérémonie...

Les postures et les propos sont cependant révélateurs du combat auquel les deux hommes sont condamnés à se livrer dans les mois à venir. L'an*cienne adjointe à l'urbanisme se félicite de l'inauguration, « depuis le temps que je l'avais promise »*, insiste-t-elle. M. Toubon, le premier à parler, rappelle qu'*« il y a des années et des années que les jazzophiles militent pour cette place »* et que *« c'est grâce aux décisions prises par la Ville, quand Anne-Marie Couderc était adjointe »* que *« le maire a finalement décidé de baptiser cette place »*. Réponse de M. Tiberi à *« monsieur le maire du 13e arrondissement »* : *« J'ai voulu que le jazz se porte à la rencontre de tous les publics. »* Autrement dit, le maire d'arrondissement propose, et le maire dispose...

M. Toubon multiplie clins d'oeil et sourires à ceux qu'il reconnaît dans le public. A la fin des discours, plusieurs dames âgées viennent chuchoter quelques mots à M. Tiberi. Encouragements politiques ou exposé de difficultés personnelles ? M. Tiberi les remercie parfois d'un sourire complice. Mme Couderc, jamais bien loin, intervient quand la conversation porte sur des problèmes municipaux. *« Jean Tiberi est toujours le maire »*, rappelle-t-elle, souriante, à un administré.

« Ils vont l'étrangler en le marginalisant dans son arrondissement », prédit Jean-Marie Le Guen, député socialiste du 13e, prêt à profiter de l'agonie politique réservée par l'Hôtel de ville à M. Toubon pour enlever la mairie d'arrondissement. *« Je veillerai personnellement à ce que M. Toubon ne soit jamais maire de Paris »*, avait déclaré M. Tiberi au plus fort de la crise municipale.

Pascale Sauvage

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION : l'usine d'incinération d'ordures ménagères de** Bénesse-Maremne (Landes) a pulvérisé samedi 20 juin tous les records d'émission de dioxines enregistrés à ce jour en France, avec 170 nanogrammes par mètre cube d'air (ng/m^3), soit 1 700 fois la future norme européenne pour les installations neuves. L'établissement de Bénesse-Maremne fait déjà l'objet d'une information judiciaire.

■ **JUSTICE : la mère d'un élève exclu du collège Erasme, de Strasbourg, a été placée en dé**tention après de violents incidents avec les policiers, samedi 13 juin. Trois fonctionnaires avaient été blessés alors qu'elle manifestait son opposition à la sanction visant son fils. Deux amis de la famille, présents lors des affrontements, ont aussi été écroués.

■ **ÉDUCATION : quelque quatre cents chercheurs et universitaires lancent un appel** pour une rupture avec les régions où l'exécutif est fondé sur une alliance avec le FN. Les signataires, choisissant de refuser *« toute aide ou subvention »* accordées par un budget *« élaboré et voté grâce au voix du FN »*, demandent *« aux responsables politiques (...) ainsi qu'à l'État républicain »* de suppléer *« aux moyens financiers qui viendraient à manquer »* aux laboratoires et aux étudiants *« du fait de [leur] engagement républicain »*. Parmi les signataires se trouvent Daniel Bensaïd, Pierre Bourdieu, Georges Frêche et Pierre-André Taguieff.

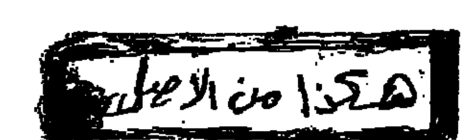
Le gendarme blessé à Lens dans un état dramatique

LE MARÉCHAL DES LOGIS chef qui a été violemment agressé par un groupe de quatre à cinq Allemands, dimanche 21 juin à Lens, se trouvait dans *« un état critique, sinon désespéré, plus près de la mort que de la vie »*, lundi en milieu de matinée, selon la gendarmerie nationale.

Alors qu'il assurait la sûreté des arrières de son escadron venu d'Arras, gardant les véhicules en compagnie de trois ou quatre autres gendarmes, Daniel Nivel, âgé de quarante-quatre ans, a été attaqué par un petit commando.

Selon le bulletin médical établi par le service de réanimation neuro-chirurgical du CHRU de Lille (Nord), le gendarme souffre d'un traumatisme crânien avec coma grave et son état de santé faisait l'objet, dimanche en début de soirée, d'un *« diagnostic réservé »*. Interpellé par des collègues de la victime, l'homme soupçonné d'avoir porté les coups, un Allemand âgé de vingt-sept ans et trouvé en possession d'une barre de fer, a été remis aux policiers avant d'être placé en garde à vue.

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 juin 1998 : 576 687 exemplaires1 - 3



هكذا من الأصل

Le Mondial

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Les fils bruns de l'époque

CETTE FOIS c'est autre chose, la pire des choses, une tache de sang sur ce Mondial. Un gendarme *laissé* pour mort, frappé, lynché à coups de barre de fer ou encore de planches par un commando de voyous allemands. Un gendarme encerclé et battu par plusieurs « hools », ces cousins germains des hooligans, aussi abrutis et aussi dangereux.

C'est effroyable. Les images venues d'une rue de Lens, ce corps allongé sur un trottoir dans une mare de sang, donnent la nausée. L'envie d'arrêter là, d'arrêter tout. De dire simplement assez. Car rien, et évidemment pas un spectacle sportif, ne justifie qu'on en arrive à ces violences, à ces comportements abjects.

Michel Platini l'a dit et répété : il voulait que ce Mondial soit une fête, dans les rues aussi. Et puis il y a eu Marseille. Il y a Lens. Et demain, Toulouse ? Et après-demain, Marseille encore, ou Lens, ou ailleurs ? La fête est finie, avant même que commencée, ensanglantée, défigurée.

Bien sûr, le Mondial continuera. Et déjà le procès s'instruit. Il est vieux comme le sport-spectacle et les procureurs seront *légion* à y voir *confirmation* de leurs préventions : le responsable c'est le football, et son cortège de fléaux, abrutissement, chauvinisme, nationalisme, violences, opium du peuple, tout le catalogue ordinaire du mépris *tenu pour un acte définitif* d'analyse sociologique.

Ces excès-là existent, qui les nierait ? Mais pas toujours et pas dans ce cas. Les informations le prouvent. La première est que ce drame se soit passé à Lens. Pour qui regarde sans préjugés, Lens aurait dû être la dernière ville où cela pouvait se passer. Là-bas précisément le football est une fête. Une vraie fête populaire, du moins si le mot « populaire » est encore audible à certains censeurs. Et Lens, ville chaleureuse et hospitalière, se faisait une fête de ce Mondial. Elle l'a prouvé les jours précédents.

AUBAINE MÉDIATIQUE

Seconde information, les témoignages concordent : ces fameux « hools » sont venus à plusieurs centaines. Ils sont arrivés, en *commandos organisés*, structurés, attaquant et se repliant au signal. Ils ne sont pas venus pour le match. Pas pour le football. Ils se moquent bien de l'un et de l'autre. Ils ne supportent aucune équipe ni personne. *Ils sont venus dans des* défis imbéciles, parader dans les rues de Lens, hurler leur fureur, chanter, en néonazillons, la « supériorité » de leur race et casser du policier français. Voilà leur match à eux, *la haine. Un jour le* foyer turc, un autre les rues de Lens.

Anglais, Allemands ou autres, le football ne les suscite pas. Il *les abrite parfois avec une* complaisance coupable. Il leur sert de défouloir, de camouflage ou, dans le cas du Mondial, d'aubaine médiatique. Mais qu'on ne s'y trompe pas : s'ils nichent dans le football, ou dans son ombre portée, ils ne viennent pas des stades. Ils haïssent même les stades. Ils sont, bien davantage, les fils bruns de l'époque.



PH. NOGUES/SYGMA/TEMPSPORT

INCIDENTS Des hooligans allemands sont arrêtés par la police avant la rencontre Allemagne-Yougoslavie

Hooligans, l'urgence absolue de la Coupe du monde

AVEC SES MOTS à lui, Michel Platini *ne cesse de répéter qu'une « poignée d'abrutis »* ne va pas gâcher la fête du football. C'était juste après les violents événements de Marseille, en marge d'un Angleterre-Tunisie déjà oublié. Six rencontres ont eu lieu durant le *chaud premier week-end d'été*. La Canebière a respiré, samedi 20 juin, après un joyeux Pays-Bas - Corée du Sud. Mais le lendemain à Lens, jour de la Fête de la musique et anniversaire de Platini, la violence a rattrapé le jeu. Un gendarme est entre la vie et la mort dans une ville qui vit le foot avec ferveur et générosité.

Quatre-vingt-treize hooligans allemands *ont été interpellés lors* d'affrontements violents qui ont eu lieu au centre-ville, avant et après le match Allemagne-Yougoslavie. Sept cents policiers et gendarmes, aidés par des policiers d'outre-Rhin, ont dû faire face à *sept cents « professionnels du trouble »* opérant en petits groupes, selon la police, qui n'étaient pas venus pour assister au match mais *« pour casser »*. Six Allemands ont fait l'objet, dans la soirée du 21 juin, d'un arrêté d'expulsion en urgence absolue, dit-on au ministère de l'intérieur, et quinze autres placés en garde à vue, dont l'agresseur présumé du gendarme.

Lens sortait à peine d'une journée traumatisante que Toulouse, avec ses *airs de ville assiégée*, à mille lieues de la fête annoncée, devait être le cadre, lundi 22 juin, d'un autre match *« à hauts risques »* : Angleterre-Roumanie, arbitré par le Français Marc Batta, impatient *« d'entrer en scène »*. Plus de 1 800 policiers et gendarmes, assistés d'une poignée de *« physionomistes »* britanniques chargés d'identifier des hooligans fichés, sont déployés dans une ville qui devait accueillir 10 000 supporteurs anglais dont le tiers seulement possédaient un billet. Quatre personnes, ainsi repérées, ont été expulsées en urgence absolue. Des mesures draconiennes *ont été prises – report de la Fête* de la musique, fermeture des débits de boissons à 23 heures, suppression des retransmissions sur écrans géants –, qui agacent fortement la ville et ses commerçants, dénonçant une *« psychose sécuritaire »*.

FANIONS ET FLEURS

A Lyon, les policiers étaient nombreux *dans le stade*, dimanche 21 juin, pour faire respecter la photo de famille, avec sourires et bras dessus-bras dessous, échanges de fanions (américains) et de fleurs (iraniennes), avant le match le plus diplomatique du tournoi. 2-1 pour l'Iran contre les Etats-Unis. 40 000 spectateurs largement acquis à la cause ira*nienne, dont Hamid Reza Assefi*, leur ambassadeur en France, le bras en écharpe, cassé en jouant au foot. Personne n'a été autorisé à perturber la fête : les opposants au régime de Téhéran qui n'ont pas pu produire de billet ont été refoulés à la frontière allemande, et ceux qui ont voulu brandir des banderoles dans le stade ont été maîtrisés *manu militari*.

Pendant ce temps, on a joué en France au football. Vingt-deux buts en six rencontres, ce qui fait spectaculairement monter la moyenne. La Croatie et l'Argentine qualifiées pour les huitièmes de finale. Trois cartons rouges *supplémentaires. Toujours pas de* vraie surprise après trente matches. Et deux jolies fessées, qui brisent le rêve d'un foot qui se *jouerait aussi bien* aux quatre coins du monde.

L'entraîneur argentin, Daniel Passarella, annonçait un match difficile contre les Jamaïcains : *« Ils sont coriaces, ils vont jeter toute la viande sur le barbecue parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. »* Résultat : 5-0 pour les Argentins, dont trois pour Gabriel Batistuta, qui prend la tête du classement des buteurs avec quatre réalisations. *« Ça a été une grande expérience »*, a réagi le Reggae Boy, Robert Earle. L'autre belle expérience fut celle des Coréens du Sud, battus sur le même *score de 5-0 par les Pays-Bas, dont* la cote remonte à la deuxième position, derrière le Brésil, chez les bookmakers de Londres. Après la déroute, l'entraîneur coréen, Cha Bum-kun, comptait *« préparer une équipe plus performante pour la prochaine Coupe du monde »*, en 2002, coorganisée par le Japon et la Corée du Sud. Il a été limogé quelques heures après, tout comme l'entraîneur de l'Arabie saoudite, le Brésilien Carlos Alberto Parreira.

UNE FÊTE TERNIE

Reste l'Allemagne, qui est toujours l'Allemagne en remontant *deux buts face à la Yougoslavie* dans le plus beau match d'un Mondial qui arrive doucement à sa mi-temps et va monter en régime. Au sein de l'équipe allemande, Lothar Matthäus, trente-sept ans, n'est plus tout à fait le même joueur. En entrant sur le terrain, à la mi-temps, il est devenu « le » joueur à cinq Coupes du monde et vingt-deux matches de phase finale. Personne n'a fait mieux. Oui, ce dimanche 21 juin aurait pu être son jour si des événements inquiétants, à quelques centaines de mètres de là, n'avaient une fois encore – une fois de trop ? – terni la fête.

Michel Guerrin

LES TEMPS FORTS

● **1 TOULOUSE**
Pour son deuxième match, l'Angleterre rencontre la Roumanie, lundi 22 juin, à 21 heures, au Stadium municipal.

● **2 MONTPELLIER**
La Tunisie et la Colombie (groupe G), se rencontrent au stade de la Mosson.

● **3 SAINT-DENIS**
L'Italie, en tête du groupe B, rencontre, mardi 23 juin, l'Autriche, à 16 heures au Stade de France.

● **4 NANTES**
Au stade de la Beaujoire, à 16 heures, le Chili rencontre le Cameroun (groupe B).

● **5 SAINT-ÉTIENNE**
L'Ecosse rencontre le Maroc (groupe A), emmené par le milieu de terrain Mustapha Hadji, mardi 23 juin, à 21 heures, au stade Geoffroy-Guichard.

● **6 MARSEILLE**
Mardi 23 juin, à 21 heures, au Stade-Vélodrome, le Brésil est opposé à la Norvège (groupe A).

● **7 TÉLÉVISION**
Lundi 22 juin, Colombie-Tunisie (17 h 30) : France 3 et Canal Plus à 17 h 20 ; Eurosport à partir de 17 h 15. Roumanie-Angleterre (21 heures) : TF 1 et Canal Plus à 21 heures. Mardi 23 juin, Chili-Cameroun (16 heures) : Canal Plus à 16 heures. Italie-Autriche (16 heures) : TF 1 et Canal Plus à 16 heures (duplex). Brésil-Norvège (21 heures) : France 2 et Canal Plus à 21 heures et sur Eurosport (20 h 45). Ecosse-Maroc (21 heures) : France 2 et sur Canal Plus à 21 heures (duplex).

Un gendarme grièvement blessé par des hooligans allemands

Des centaines de « hools », organisés en commandos, ont paradé, dimanche, dans les rues de Lens. Se désintéressant totalement du match Allemagne-Yougoslavie, ils n'étaient venus que pour provoquer des incidents avec les forces de l'ordre

UN GENDARME mobile a été grièvement blessé, dimanche 21 juin, lors des incidents survenus en marge du match Allemagne-Yougoslavie, à Lens. Daniel Nivel, un père de famille âgé de quarante-quatre ans, a été admis dans un coma profond au centre hospitalier régional de Lille. Il avait été agressé par des hooligans allemands, juste après la rencontre, alors qu'il était en faction avec des collègues dans le centre-ville. Selon les premiers témoignages, il aurait été roué de coups par un groupe de quatre ou cinq jeunes gens. L'un d'eux, Markus Warnecke, domicilié à Hanovre, a été interpellé par les services de police. Ce jeune homme de vingt-sept ans est suspecté d'avoir frappé le gendarme à la nuque, à l'aide d'une barre de fer ou d'un morceau de bois.

Quelques instants avant cette agression, une douzaine de hooligans s'en étaient pris à un cameraman de la chaîne brésilienne TV Globo, frappé à coups de pied et de poing. Ce dernier a été placé en observation, mais il devait sortir lundi de l'hôpital. Au total, 96 personnes, dont 93 Allemands, ont été interpellées au cours de la journée.

Ces événements de Lens ne sont toutefois pas comparables à ceux qui se produisirent à Marseille, il y a une semaine. Cette fois, ni l'alcool ni les failles du dispositif de sécurité ne sont en cause. Les forces de l'ordre ont dû faire face à une violence froide et préméditée, typique du hooliganisme allemand. Environ 700 casseurs, clairement identifiés comme tels et répartis en groupes très mobiles, étaient venus pour en découdre avec la police française.

Une partie d'entre eux avaient déjà provoqué des échauffourées aux abords du Parc des Princes, lundi 15 juin. Mais le match de dimanche constituait, à leurs yeux, un « objectif » plus important en raison de la proximité géographique du nord de la France. Leur but n'a jamais été d'assister à la partie – la plupart d'entre eux n'avaient pas de billets –, mais bien de provoquer des affrontements.

Dès 11 heures, dimanche matin, ils sont déjà quatre à cinq cents devant la gare. Certains ont préféré le train aux voitures particulières, afin d'éviter d'éventuels contrôles aux frontières. Comme souvent chez les hooligans, la gare fait office de lieu de rendez-vous. Des policiers allemands et français, munis de caméras vidéo, filment la foule, de manière à identifier les « clients » déjà fichés. A l'évidence, ils sont nombreux. Les noyaux durs des différents clubs du pays sont représentés, ceux de la Ruhr comme ceux de l'ex-RDA.

SUPPORTEURS INHABITUELS

La tâche des policiers est cependant facilitée par la nature même du hooliganisme allemand. Ces jeunes-là, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, ne ressemblent pas aux supporteurs habituels. Ils n'arborent ni maillots de football ni écharpes bariolées. Leur préférence va plutôt vers le classique jean-baskets et, surtout, les polos de marque. Ils portent le cheveu court, parfois rasé, mais ne se considèrent pas pour autant comme des skinheads. Avec eux, tout est planifié, organisé. Ils communiquent à l'aide de téléphones portables pour déjouer les plans de la police et reconstituer les « troupes » après les charges de dispersion. S'ils boivent, c'est avec modération, afin de garder l'esprit clair.

Les premiers accrochages, sans gravité, éclatent vers 11 h 30, devant une brasserie proche de la gare. Puis le calme revient. C'est le moment que choisissent les meneurs pour donner le signal du départ. Le cortège remonte la rue de la Paix, puis débouche sur le boulevard Emile-Basly, l'une des principales artères commerçantes de Lens.

Les cinq cents hooligans présents à ce moment-là progressent en rangs compacts. Ensemble, ils crient *« Hourra, hourra, les Allemands sont là ! »*. Ils se connaissent tous, au moins de vue, car ils s'affrontent lors des matches de championnat. Cette fois, Mondial oblige, ils ont décrété une trêve. Certains sont torse nu, lunettes de soleil sur le nez. D'autres portent des T-shirts spécialement conçus pour l'occasion : *« Violence Tour, France 98 »*, *« German hooligans on Tour »*, *« Bienvenue au pays des gangs »*... Dans les derniers rangs, ils sont une poignée à hurler, d'une même voix grasse : *« Sieg Heil ! Sieg Heil ! »* D'imposants tatouages, sur les épaules, les bras ou les mollets, marquent leur appartenance à tel ou tel clan.

L'objectif commun est alors d'atteindre le stade Félix-Bollaert, situé à moins d'un kilomètre. Mais le cortège se heurte à un barrage. Les gendarmes mobiles ont pris position en travers du boulevard. Aux avant-postes, les plus déterminés des Allemands tentent de charger, en lançant tout ce qui leur passe sous la main, chaises en plastique, canettes de bière, poteaux de parasols.... Ils sont aussitôt refoulés. Les policiers français, épaulés par des physionomistes allemands, maîtrisent la situation. Ils procèdent à une trentaine d'interpellations, en priorité des individus « ciblés ». L'affrontement direct n'a donc pas lieu ; du moins pas dans l'immédiat.

Sitôt la rencontre terminée, à 16 h 15, les bandes qui s'étaient réfugiées dans les cafés du centre-ville entament une manœuvre de regroupement. Très vite, les accrochages reprennent, obligeant la police à charger. Un groupe d'une centaine d'émeutiers décide alors de remonter le boulevard Basly en direction de l'hôtel de ville, où ils espèrent rencontrer moins de résistance. C'est à ce moment-là, vers 16h 30, qu'ils agressent le journaliste brésilien, bousculé, puis roué de coups et laissé inanimé sur le bitume. Les premiers secours arrivent. Les hooligans, eux, continuent de remonter le boulevard au pas de course. Ils s'en prennent maintenant à des gendarmes mobiles en faction devant leurs véhicules. Daniel Nivel sera frappé à la tête par un groupe de quatre ou cinq personnes, dans des circonstances qui ne sont pas encore clairement établies.

Les incidents ont été violents, mais brefs. Les multiples bandes ne parviennent plus à se rassembler, elles commencent à quitter la ville. Des dizaines de personnes, dont l'un des agresseurs de Daniel Nivel, *sont interpellées sans opposer de* résistance. Au terme d'une journée sous tension, Lens se vide peu à peu de ses derniers « visiteurs » allemands.

Philippe Broussard, à Lens

Les heurts les plus graves depuis 1982, en Espagne

Il faut remonter à 1982, et aux violences déclenchées par les supporteurs anglais en Espagne, pour trouver trace d'incidents aussi sérieux lors d'une phase finale de Coupe du monde. Les affrontements de Lens, dimanche 21 juin, se sont produits une semaine jour pour jour après ceux de Marseille, provoqués par des supporteurs anglais et quelques centaines de jeunes des cités. Ils entachent une nouvelle fois le Mondial, alors que d'autres rencontres classées « à risques » sont programmées dans les jours à venir, telles que, lundi 22 juin, Angleterre-Roumanie, à Toulouse, où la Fête de la musique, prévue la veille, a été reportée, et Angleterre-Colombie à Lens, vendredi 26 juin. En 1990, lors de la Coupe du monde en Italie, les exactions commises par des hooligans anglais et allemands – déjà – n'avaient pas atteint un tel degré de gravité.



NOGUES/SYGMA/TEMSPORT

Le boulevard Emile-Basly, l'une des principales artères commerçantes de Lens, arpenté par les gendarmes mobiles peu avant le match. Ci-contre, après le match, les affrontements ont opposé une centaine d'émeutiers aux forces de l'ordre.

Le fondement juridique des « expulsions en urgence » contesté

La presse anglaise dénonce un excès de pouvoirs

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis l'ouverture du Mondial, les autorités françaises ont expulsé, dans la nuit du dimanche 21 juin, des hooligans étrangers – six Allemands et quatre Britanniques interpellés dans la journée, respectivement à Lens et à Toulouse. Prise sur décision du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, cette mesure à caractère exceptionnel marque un changement stratégique des autorités politiques françaises face à la montée des violences : elle traduit une volonté gouvernementale de s'attaquer, de manière préventive, à d'éventuels fauteurs de troubles.

La décision a déclenché une controverse en Angleterre, où le drapeau de l'excès de pouvoirs a été promptement agité : pourquoi, s'est étonné une partie de la presse anglaise, expulser des hooligans *auxquels aucun délit n'était* directement reproché ? La position des autorités françaises est également critiquée dans l'Hexagone, du côté des défenseurs des droits de l'homme, qui s'interrogent sur la légalité des arrêtés d'expulsion pris en *« urgence absolue »* à l'encontre de ressortissants communautaires.

« Les forces de l'ordre organisent la surveillance des supporteurs à risque, particulièrement de catégorie C (les plus dangereux) *et les mesures nécessaires, y compris éventuellement d'expulsion en urgence absolue, ne seraient prises qu'en cas d'attitude menaçante pour l'ordre public »*, a précisé, dimanche soir, le ministère de l'intérieur français. Ce faisant, le gouvernement a récusé les réactions émanant de la presse britannique, selon lesquelles la décision aurait été prise d'expulser, de manière systématique, des hooligans repérés pour leurs comportements passés.

« ATTITUDE MENAÇANTE »

En évoquant une simple *« attitude menaçante »*, la Place Beauvau a néanmoins reconnu implicitement qu'aucun fait répréhensible n'était imputé aux expulsés. Comme en écho, le préfet de la région Midi-Pyrénées, Alain Bidou, a indiqué que *l'«* [on ne pouvait] *pas prendre le risque de troubles à l'ordre public »*. Les quatre Anglais interpellés à Toulouse n'avaient pas davantage, selon le préfet, commis d'exactions lors des précédents incidents survenus à Marseille. De manière comparable, les six Allemands appréhendés à Lens n'ont pas été l'objet de poursuites pénales. Ils ont été interpellés avant le match, donc avant l'agression dont a été victime un gendarme. *A contrario*, l'auteur de cette agression a été placé en garde à vue et devra répondre de ses actes devant un tribunal. Tout comme les cinq hooligans anglais et le Tunisien, interpellés à l'issue des violences de Marseille, pour lesquels le ministre de l'intérieur avait finalement rapporté ses arrêtés d'expulsion en urgence absolue après leur placement sous mandat de dépôt et leur condamnation à des peines de prison ferme par la justice.

Du côté britannique, le ministère de l'intérieur a confirmé que ses ressortissants avaient été interpellés et expulsés pour des motifs intéressant la prévention de troubles. Lors des réunions préparatoires communes avec les autorités françaises, il avait été convenu que les hooligans anglais ou écossais repérés par la police britannique pourraient être immédiatement expulsés, *« sans même qu'ils aient commis un quelconque délit »*, a précisé Londres.

De fait, ce sont des policiers « physionomistes » spécialement détachés de Scotland Yard qui, à Toulouse, ont désigné les éventuels fauteurs de troubles à leurs homologues français. *« L'ensemble des hooligans de catégorie C ne seront pas soumis à des ordres d'expulsion »*, a toutefois ajouté le Home Office. Le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, s'est déclaré *« certain que tous les vrais supporteurs accueilleront favorablement cette mesure. Les Français font clairement savoir que les voyous ne sont pas les bienvenus et ne seront pas autorisés à gâcher le tournoi »*.

Sur un plan juridique, les mesures d'expulsion se trouvent fortement contestées. Le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti) s'interroge *« sur le fondement légal de ces arrêtés visant, pour des motifs d'ordre public, des étrangers communautaires »*. La procédure d'urgence absolue, qui vise habituellement des terroristes « présumés », supprime les diverses protections – examen du dossier par une commission *ad hoc*, assistance d'un avocat – reconnues aux étrangers visés par une mesure d'expulsion. Mais cette disposition ne peut être utilisée que *« lorsqu'elle constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique »* (ordonnance du 2 novembre 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers en France). Elle doit alors porter sur des faits précis et imputés à une personne déterminée, à plus forte raison quand elle vient frapper des ressortissants de pays membres de la Communauté européenne. En aucun cas, ponctue le Gisti, une mesure d'expulsion en urgence absolue ne peut être employée *« pour des motifs relevant de la dissuasion d'un trouble ou de la volonté de faire un exemple »*.

Erich Inciyan

Ils chantent parfois : « Le foot non, les émeutes oui ! »

« DES PROFESSIONNELS du trouble. » C'est ainsi que Daniel Cadoux, préfet du Pas-de-Calais, a qualifié les Allemands responsables des incidents de Lens, dimanche 21 juin. A défaut d'être d'authentiques « professionnels », les deux à trois mille hooligans que compte ce pays occupent effectivement une place à part. L'Allemagne a vu se développer, ces quinze dernières années, une forme de hooliganisme très particulière.

Les « hools », comme ils se surnomment eux-mêmes, revendiquent en effet une « spécialisation » très poussée. Ils établissent une frontière nette entre les supporteurs dits « normaux », qui se contentent d'encourager leur équipe, et les hooligans, dont le but avoué est la violence. Si bien qu'en théorie ces derniers ne s'en prennent jamais aux fans de l'équipe adverse. Ils concentrent leurs actions sur les « hools » opposés ou, à défaut, les forces de l'ordre.

Avec eux, le football n'est qu'un prétexte à empoignades. Il n'est d'ailleurs pas rare de les entendre chanter *« le foot non, les émeutes oui ! »*. Et les émeutes n'ont pas manqué, depuis le début des années 80. En 1982, un adolescent de seize ans est tué à Hambourg. En 1988, des affrontements font un mort à Sarrebruck. En 1989, un policier berlinois est grièvement blessé à la tête par une bouteille...

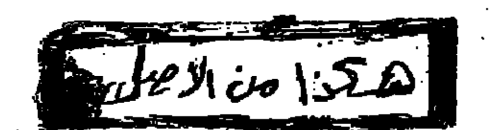
Les bandes sont bien organisées. Il arrive même qu'elles s'unissent pour mener des opérations conjointes contre un adversaire jugé trop dangereux. Cette stratégie de coopération est également appliquée à la sélection nationale. Des hooligans de tout le pays se retrouvent sous sa bannière. Avant les incidents de Lens, la police française avait pu le constater à deux reprises, à Strasbourg (1984) et à Montpellier (1990).

En régle général, ces « hools » ne sont ni de cas sociaux ni des marginaux, mais des jeunes gens plutôt bien installés dans la vie. Il disent trouver dans la bagarre un plaisir hebdomadaire, une forme d'aventure au coin de la rue. Ils obéissent à des codes vestimentaires qui les rendent facilement identifiables par les policiers et les habitués des stades. Certaines marques font en effet références dans ce milieu où le paraître est essentiel : Blue System, Best Company, Chevignon et surtout Pitbull. De même, les armes utilisées évoluent-elles en fonction des modes et des saisons : stylos lance-fusées, parapluies à pointe aiguisée...

En Allemagne, la violence du football s'est pour ainsi dire institutionnalisée. Chaque club draine, dans son sillage, une groupe plus ou moins important de « hools ». Au mieux, ils sont ignorés. Au pis, ils sont soutenus. Au-delà des clubs, certains partis politiques d'extrême droite voient là un excellent vivier.

Dès le début des années 80, le leader néo-nazi Michael Kühnen, aujourd'hui décédé, avait essayé d'exploiter le phénomène. Le football allemand avait alors connu une vague d'agressions racistes. Par la suite, d'autres hooligans se sont laissé séduire par les thèses extrémistes. C'est le cas, notamment, dans les Länder de l'ex-RDA. Depuis la chute du mur de Berlin, en 1989, les casseurs de Rostock, Iena et Magdebourg figurent parmi les plus redoutés du pays. Au dire des observateurs, ils devaient être nombreux, dimanche, à Lens.

Ph. Br, à Lens



هكذا من الأصل



REUTERS

Les Japonais, supporteurs d'exception

Les 25 000 Nippons forment le bataillon le plus fervent, le plus pacifique de ce Mondial 98

BLEUE, dès l'aube de samedi 20 juin, la salle des pas perdus de la gare Montparnasse ; bleus les TGV, réguliers ou affrétés par les agences de voyages, envahis par des milliers de Japonais en direction de Nantes ; bleu le hall de l'aéroport de Nantes-Atlantique ; bleues les avenues de la cité bretonne. Rien que du bleu, celui de la tenue d'une sélection nationale qui sait qu'elle jouait à La Beaujoire, face à la Croatie, le droit de passer le tour de qualification. Si quelque 10 000 Japonais floués séjournent dans notre pays sans billets d'accès aux stades, ils sont beaucoup plus nombreux encore qui ont dégotté le précieux papier, bleu lui aussi, et envahi les gradins de La Beaujoire. Au moins 25 000 personnes, souvent très jeunes, qui forment certainement le bataillon de supporteurs le plus fervent, le plus pacifique et le plus pittoresque de ce Mondial 98.

REVENDEURS INDÉLICATS

Aux Argentins, qui les ont défaits (0-1) lors du premier match, les Japonais ont volé la très spectaculaire habitude de remplir des sacs en *plastique de papiers découpés* bleus et blancs qu'ils lancent vers le ciel au moment du coup d'envoi. De leurs traditions, ils ont aussi conservé le goût de la propreté : les mêmes sacs servent, à l'issue du match, à nettoyer les gradins... Aux Français, ils ont emprunté tout spécialement un tube du début des années 70, *Tout, tout pour ma chérie*, de Michel Polnareff, qu'ils ne cesseront de chanter, légèrement adapté pour l'occasion (*« Allez, allez, allez, les Japonais ! »*, en français dans le texte...). Jamais, même face à l'adversité, ils n'ont baissé les bras et cessé leurs chants. Cette passion sans exaltation fait d'un match une fête, d'un stade une fraternité éphémère et chaleureuse, tolérante aussi pour l'occasion envers un petit millier de Croates noyés dans un océan bleu marine. Un supporteur rouge et blanc a d'ailleurs profité de son relatif isolement pour tirer le premier fumigène du Mondial à la faveur du but de Davor Suker. Il a été arrêté à l'issue du match et présenté dimanche 21 juin à la justice...

La présence massive des supporteurs nippons dans le stade nantais aura été aussi inattendue que surprenante. La délivrance régulière des tickets les aura finalement moins pénalisés qu'on ne l'a dit. Cependant, en ville comme près du stade, certains auront déboursé des sommes folles au marché noir pour obtenir le droit de soutenir leur équipe. Mais, comme en témoigne ce commerçant de Tokyo trompé par son agence de voyages japonaise, celle-ci s'est engagée par écrit à lui rembourser son séjour français à 200 %. Il avait payé 16 000 francs pour assister à un match et rester quatre jours en France ; il doit recevoir 32 000 francs dès son retour au pays. Il n'a donc pas été effrayé par les propositions honteuses de revendeurs indélicats, à chaque heure plus nombreux, à l'ouvrage depuis plusieurs jours déjà.

Selon les responsables du service d'ordre nantais, un billet aurait été vendu 30 000 francs... A un quart d'heure du coup d'envoi, les enchères s'effondraient pour revenir à *la valeur faciale des billets*. Pourtant, près de 2 000 supporteurs auront dû se contenter de voir le match sur un écran géant installé au centre-ville et vers lequel une organisation irréprochable les a dirigés – dans leur langue – dès leur arrivée à la gare.

Pour beaucoup, des milliers de francs extorqués de manière indigne ne valaient pas une « défête » très honorable. Si la sélection japonaise n'a plus aucune chance de prolonger son séjour français au-delà du premier tour, elle a désormais quatre ans pour préparer « son » Mondial, qui, en 2002, sera *conjointement organisé par le Japon* et la Corée.

Dans le camp asiatique, on veut croire que toutes les mesures seront prises pour éviter les marchandages scandaleux qui ont assombri le séjour en France de supporteurs d'exception.

Olivier Schmitt, à Nantes

Toulouse retient son souffle

La veille d'Angleterre-Roumanie s'est passée dans un calme relatif

À QUELLE heure un supporteur anglais venu encourager son équipe dans un pays étranger accepte-t-il d'arrêter de boire ? Toulouse allait devoir répondre à cette difficile question, lundi 22 juin. Entre 10 000 et 15 000 citoyens britanniques étaient attendus dans la Ville rose pour le match Angleterre-Roumanie du premier tour (groupe G) de la Coupe du monde. La veille, quelque 2 000 fans s'étaient retrouvés dans le centre-ville et avaient commencé à s'adonner aux deux seuls exercices capables de les réunir tous : boire et chanter.

Parmi les mesures prises par les autorités toulousaines afin d'éviter que ne se reproduisent les événements de Marseille, l'une d'elles impose aux propriétaires de bars et de dépôts d'alcool de fermer leurs boutiques à 23 heures. En Grande-Bretagne, les amateurs de sorties nocturnes sont plutôt familiers avec cet horaire, les pubs ayant pour obligation de servir la dernière pinte une heure avant minuit. Personne outre-Manche, pas même le plus tatoué des hooligans, ne conteste cette règle devenue habitude. L'appliquer en France, en pleine Coupe du monde, un soir de match qui sera peut-être synonyme de qualification pour les huitièmes de finale, sera-t-il aussi simple ?

Pendant quelques minutes, dimanche 21 juin, l'idée défendue par le préfet de la Haute-Garonne, Alain Bidou, et le maire de Toulouse, Dominique Baudis, a fait craindre le pire pour le lendemain. Boulevard Carnot, un groupe de quelques dizaines de supporteurs mécontents de voir tomber le rideau de l'établissement où ils buvaient depuis plusieurs heures ont commencé à lancer des canettes en direction des forces de l'ordre. L'échauffourée ne devait pas aller plus loin. Un policier anglais, responsable de l'unité des « spotters » – ces physionomistes capables de repérer des voyous préalablement fichés –, rétablira l'ordre en s'adressant directement aux réfractaires. *« Je leur ai dit que s'ils causaient à nouveau des problèmes, l'Angleterre n'aura aucune chance d'organiser la Coupe du monde en 2006 »*, expliquera-t-il après coup.

Sans conséquence, cet incident ne fut pas le seul événement de la journée. Les « spotters » de Scotland Yard ont profité de cet après-midi de calme relatif sur Toulouse, et de lourde chaleur, pour interpeller quatre individus n'ayant pas participé aux affrontements ayant eu lieu à Marseille la semaine dernière et visiblement arrivés « en renfort » directement d'Angleterre. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ayant décidé, ce même jour, de mettre en place une procédure d'extradition expéditive pour les fauteurs de trouble de la Coupe du monde, ces quatre hooligans devaient être remis lundi à la justice britannique.

Effectuées en toute discrétion, ces quelques arrestations n'ont en rien perturbé l'énorme bacchanale improvisée par plusieurs centaines de supporteurs britanniques sur la place du Capitole tout au long de la journée. Farandoles, chants à la gloire de l'Empire britannique, bronzage en terrasse... Le rituel peut rester pacifique des heures durant, tant qu'aucune étincelle ne vient mettre le feu aux poudres. A croire une rumeur circulant ces jours-ci à Toulouse, des tracts auraient été distribués dans le quartier populaire du Mirail, appelant les jeunes des cités à se « lever » contre les hooligans, histoire de terminer le travail commencé par leurs homologues marseillais. Les quelques jeunes Toulousains présents sur la place du Capitole, dimanche, prenaient part à des matches de football, mélangés aux Anglais, indistinctement.

Le centre-ville retrouvait finalement son calme vers 2 heures du matin. Les fans regagnaient les hôtels et les campings de l'agglomération. Une journée normale dans la vie d'un supporteur les attendait le lendemain : trouver un billet au marché noir, passer la journée au soleil, boire plusieurs litres de bière. Et fêter la victoire de l'Angleterre.

Frédéric Potet, à Toulouse

Marseille tout orange

Arrivés par dizaines de milliers à Marseille et tous en orange, les supporteurs néerlandais ont littéralement envahi, samedi 20 juin, le Vieux-Port et les plages du Prado, où ils ont consommé force bières sous le regard indulgent de la police discrètement omniprésente et l'œil amusé des Marseillais. Patrons de bistrot et restaurateurs ont donc retrouvé le sourire avec leur recette sous un soleil radieux. Les responsables politiques et policiers ont attendu le soir pour se détendre complètement : la foule marseillaise massée devant les grands écrans du Prado était d'un calme consensuel et plutôt pro-Orange, à l'unisson de la centaine de supporteurs hollandais qui n'avaient pas de billets. Aux applaudissements heureux et partagés du premier but, tout le monde sut que la fête avait repris ses droits avant même que les Wailers prennent le relais. – *(Corresp.)*

COUPS DE SIFFLET

LA REVUE DE PRESSE

BILD ZEITUNG (Allemagne)

Mais qu'est-ce qui ne tourne donc pas rond dans ces têtes ? Des hooligans allemands dévalent dans les rues de Lens, lancent des canettes de bière, renversent des tables de café, démolissent des autos... Et que voyons-nous de plus ? Une scène choquante : un policier français gisant dans une flaque de sang sur un trottoir. Nous avons honte !

Au cours des affrontements qui se sont produits avant et après le match, 96 personnes ont été arrêtées. Dont 93 Allemands. 20 d'entre eux, au moins, sont des skinheads proches de la mouvance d'extrême droite. 430 néonazis originaires de Hambourg auraient également été mêlés aux heurts. Leur entrée en France, en dépit des mises en garde et des recommandations du ministre de l'intérieur, Manfred Kanther, qui avait réclamé un renforcement des contrôles aux frontières, n'a pû être empêchée.

L'ÉQUIPE

A chaque nouveau drame les professionnels et les dingues du foot, dont nous faisons partie, se demandent quelle faute ils ont bien pu commettre pour en arriver à une telle barbarie. Aucune sans doute (...). Comme d'habitude, nous allons vous resservir le couplet classique : la vie, le football et le spectacle continuent. Que dire d'autre ? Que faire d'autre ? Ne soyons pas *hypocrites. Le Mondial est plus fort* que tout. Des centaines de millions de personnes vont encore se passionner pour lui, nous les premiers, les « olas » vont faire le tour des stades et les forces de l'ordre se tiendront sur le pied de guerre.

L'EST RÉPUBLICAIN

Certes, la Coupe du monde, c'est heureusement autre chose que cet odieux déferlement de haine. Mais arrêtons de jouer les naïfs, ouvrons les yeux et reconnaissons une bonne fois pour toutes que cet environnement détestable est *devenu indissociable du ballon* rond. Ceux qui méprisent le sport vont en conclure qu'il sert de terrain *de jeu à des brutes sans foi ni loi qui* ne respectent rien, pas même la vie d'autrui. Sur le fond, ils n'ont pas tout à fait tort. (...). Après cela, le match Iran-Etats-Unis n'était plus qu'une simple péripétie où la diplomatie l'emportait sur l'enjeu.



LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

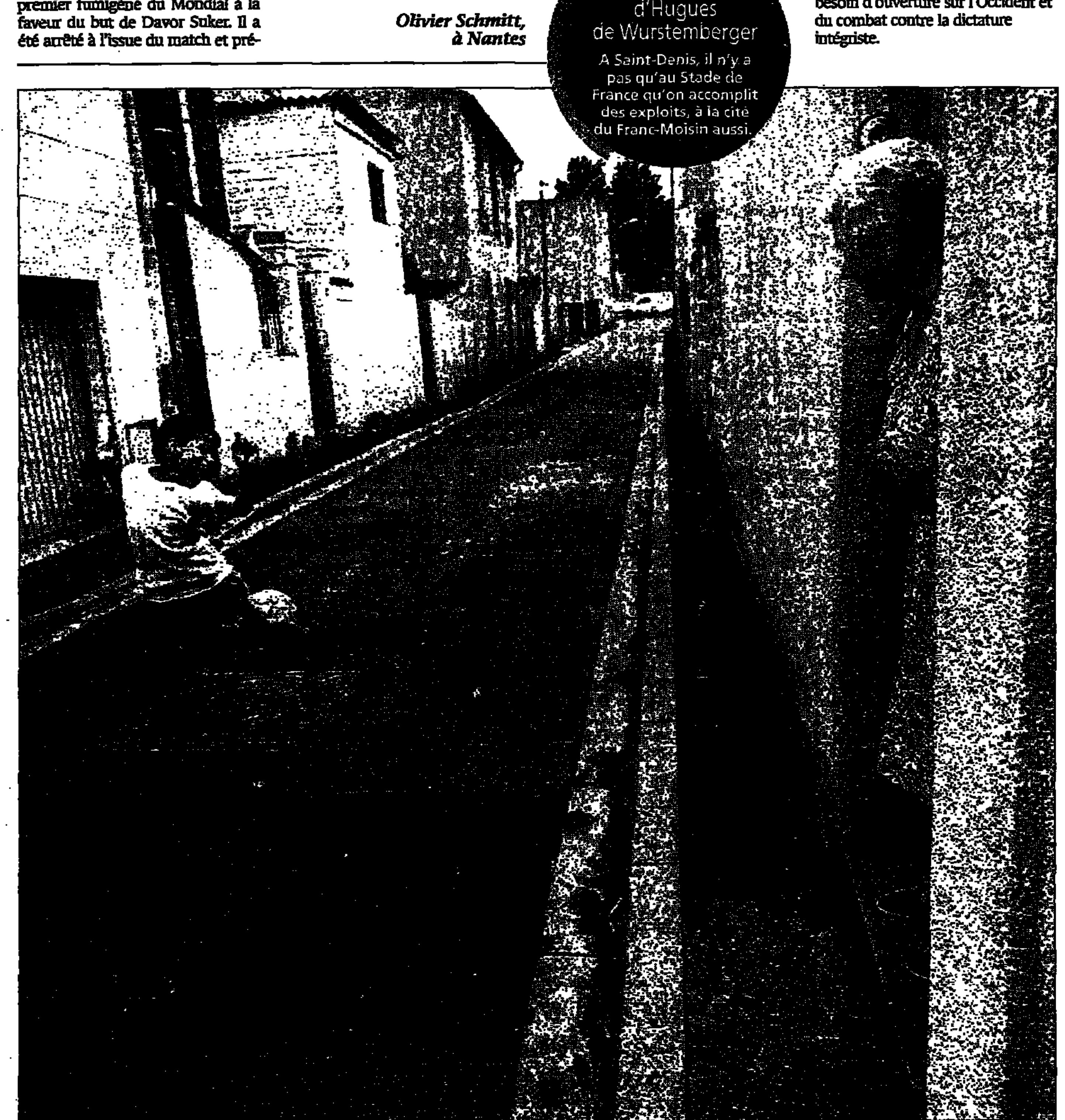
Le parallèle était inévitable. Avec la rencontre d'hier entre les équipes d'Iran et des Etats-Unis, tout le monde avait à l'esprit le tournoi entre pongistes chinois et américains qui, à l'époque, déjà lointaine, de la guerre froide, constitua la première étape du dégel entre Washington et Pékin, avant de conduire à une visite historique de Nixon dans l'empire du Milieu. (...) Le sport constitue l'un des moyens dont disposent les chancelleries pour sonder les reins et les cœurs *des dirigeants et des peuples.*

LIBÉRATION

L'histoire du football croise la politique. De l'Italie mussolinienne à l'Argentine de la junte militaire, les dictatures ont régulièrement mis le sport le plus populaire au service de l'intérêt supérieur de la nation. Du pain et du foot... Les temps changent : l'exemple iranien prend à contre-pied la théorie en vigueur. Le football a montré sa force subversive l'hiver dernier, lorsque toute une nation est descendue dans les rues de Téhéran à l'annonce de la qualification de son *équipe pour le Mondial.* L'alcool coulait à flots, les voiles tombaient. Les jeunes et les femmes, aujourd'hui en première ligne des partisans de la démocratisation du régime, ont saisi le prétexte pour déborder les forces de l'ordre. Le football est devenu le symbole d'un besoin d'ouverture sur l'Occident et du combat contre la dictature intégriste.

La photographie d'Hugues de Wurstemberger

A Saint-Denis, il n'y a pas qu'au Stade de France qu'on accomplit des exploits, à la cité du Franc-Moisin aussi.



LE CHIFFRE DU JOUR

25 000

C'est la somme en dollars (environ 150 000 francs) que la firme McDonald's va verser à l'organisation SOS Villages d'enfants pour l'un de ses sites en



GABRIEL BATISTUTA

Argentine à la suite des trois buts marqués par l'attaquant Gabriel Batistuta face à la Jamaïque, dimanche 21 juin, au Parc des Princes, à Paris. La multinationale américaine s'est engagée à verser ce montant à cette association à chaque fois qu'un joueur marquera trois buts dans une même rencontre, lors du premier tour de la Coupe du monde en France, le chèque passant à 50 000 dollars pour les huitièmes de finale, 100 000 dollars pour les quarts, 250 000 dollars pour les demi-finales et 1 million de dollars pour la finale. L'international argentin de la Fiorentina a signé le 45e triplé de l'histoire de la Coupe du monde.

LES ARBITRES

ÉCOSSE-MAROC
Le match Ecosse-Maroc (groupe A) sera arbitré, mardi 23 juin, à Saint-Etienne (21 heures) par Ali Mohamed Bujsaim des Emirats arabes unis. Il sera assisté du Koweïtien Ghadanfari et du Belge Marc Van den Broeck.

BRÉSIL-NORVÈGE
L'Américain Esfandiar Baharmast sera l'arbitre du match Brésil-Norvège (groupe A) qui sera disputé, mardi 23 juin, au Stade-Vélodrome de Marseille, à 21 heures.

ITALIE-AUTRICHE
Paul Durkin arbitrera la rencontre Italie-Autriche (groupe B), mardi 23 juin, au Stade de France (Saint-Denis) à 16 heures. L'Anglais sera assisté de son compatriote Mark Warren et du Sud-Coréen Young Hyun-jeon.

CHILI-CAMEROUN
Le Hongrois Laszlo Vagner arbitrera, mardi 23 juin, à Nantes, à 16 heures, la rencontre Chili-Cameroun (groupe B).

L'Ecosse veut « changer le cours de l'Histoire »



Ecosse-Maroc. Les supporteurs de la Tartan Army rêvent d'une victoire à Saint-Etienne et d'une première qualification de leur pays pour le deuxième tour d'une phase finale de Coupe du monde

QUE L'AN 1998 marque l'histoire du football écossais est une chose assurée. Le 25 octobre, à Glasgow, la Scottish Football Association célébrera avec faste son 125e anniversaire. Fondée en mars 1873, elle serait la plus ancienne du monde si, encore une fois, l'arrogante Angleterre ne l'avait devancée. A l'époque, depuis le premier match international de l'Histoire, disputé à Glasgow le 30 novembre 1872, devant 4 000 personnes, face aux Anglais (0-0), les Ecossais ne comptaient pas leurs victoires. Avec seulement trois défaites lors de leurs 43 premiers matches, ils étaient les champions officieux d'un monde aussi petit qu'eux.

Mais le football international a grandi et l'Ecosse est restée fidèle à son image : un chardon, brave petite fleur robuste et piquante, mais incapable de pousser haut. Souvent, elle y a cru, lors de ses sept précédentes participations à des Coupes du monde (1954, 1958, 1974, 1978, 1982, 1986, 1990). Trois fois, elle a été éliminée à la différence de buts. Mais jamais elle ne s'est qualifiée pour le deuxième tour. A chaque occasion, ses supporteurs – la « Tartan Army » – ont vibré et remporté la palme des fans les plus chauds et les plus sympathiques. L'équipe était à leur image, généreuse et spectaculaire. Partout où elle jouait, l'émotion pure était au rendez-vous. Et laissait un souvenir poignant comme la fatalité, qui veut, en cas de défaite, que *« les meilleurs partent toujours les premiers »*.



JEFF J. MITCHELL/REUTERS

A l'image de leur capitaine, Colin Hendry (à droite), qui dispute énergiquement un ballon à son partenaire Craig Burley, les Ecossais ont préparé leur match contre le Maroc « comme une finale ».

COMPTEUR BLOQUÉ

Mais quelque chose a changé pour cette Coupe du monde. La courte défaite lors du match d'ouverture (2-1) face au Brésil a laissé plus d'amertume que de satisfaction d'avoir – presque – fait jeu égal avec les tenants du titre. *« Cette rencontre nous a prouvé que notre préparation était bonne,* explique l'entraîneur Craig Brown. *Mais nous aurions mérité le point du match nul, comme la victoire face aux Norvégiens. Nous devrions donc avoir quatre points. »* Mais, avant d'affronter le Maroc, mardi 23 juin à Saint-Etienne, le compteur du Gaz d'Ecosse – le sponsor principal de l'équipe nationale – reste bloqué à un point. Pourtant, au pied du Lubéron, la flamme des Highlanders n'est pas éteinte. Sur la pelouse du stade de la Petite Crau à Saint-Rémy-de-Provence, encouragée par une centaine d'écoliers de ce gros village, la troupe prépare l'événement. Car ce petit point est encore synonyme d'espoir, du rêve fou d'atteindre enfin, à la huitième tentative, le deuxième tour. *« Ce match est une finale,* assure le (très) blond capitaine Colin Hendry, *mais une finale particulière puisqu'une victoire ne nous assurera pas forcément la qualification. »*

Il faut donc battre le Maroc, *« une formation au jeu vif et rapide, au style sud-américain »*, analyse Craig Brown. Cet entraîneur débonnaire mise sur la combativité de ses joueurs et sur leur condition physique. Avant la Coupe du monde, il n'a pas voulu multiplier les matches amicaux, préférant une courte tournée aux Etats-Unis afin de s'acclimater à la chaleur. Mais cette éventuelle victoire pourrait ne pas suffire si d'aventure le Brésil, déjà assuré de terminer à la première place du groupe, décidait de « souffler » face à la Norvège. Brown s'accroche à toutes les branches : *« Les Brésiliens sont des professionnels et ils auront, de plus, à cœur d'effacer la lourde défaite (4-2) qu'ils ont encaissée l'an dernier à Oslo. »* Et on n'ose envisager le cas le plus fou : une victoire brésilienne par 1-0 et, dans le même temps, un résultat nul 1-1 entre Maroc et Ecosse. Dès lors, à égalité parfaite, Ecossais et Norvégiens seraient départagés par un tirage au sort...

Une telle élimination ajouterait encore à la légende d'Ecosse. Mais la sélection de Brown, qui ne compte, contrairement à ses aînées, aucune vedette dans ses rangs, ne veut même pas y penser. Ses joueurs ont de l'expérience et de la bravoure à revendre. Nul doute que, si le bonheur finissait par arriver, ces braves soldats sans grade occuperaient, le 25 octobre à Glasgow, la table d'honneur du dîner de gala. Car, comme le dit Colin Hendry, capitaine conscient de ses responsabilités et porteur de cent vingt-cinq ans de quête, *« une qualification changerait le cours de l'histoire écossaise »*. Rien de moins.

Christian Jaurena, à Saint-Rémy-de-Provence



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

La peinture et le football

OFFREZ à deux personnes différentes les mêmes pinceaux, les mêmes couleurs, la même toile. Elles feront toutes les deux de la peinture avec amour, passion et conviction, mais l'une deviendra artiste, et l'autre restera « peintre du dimanche ». Dans le football, c'est la même chose. L'Espagne et les Pays-Bas sont dans ce cas de figure. Les deux équipes évoluent en zone. Pour les curieux, la zone est une manière de défendre qui privilégie la position du ballon et l'occupation rationnelle du terrain, au détriment du corps à corps en vigueur dans le marquage individuel. Dans l'esprit des footballeurs, la zone est, dans les organisations, ce que l'Université est à l'Education nationale, un degré supérieur d'intelligence.

Les Bataves et les Ibères ont donc le même cadre de jeu. Ils privilégient la place du ballon, et s'inquiètent moins de l'adversaire. Les liens qui relient les joueurs à l'intérieur du cadre sont du même calibre. Ces relations entre joueurs s'identifient à l'aide du système. C'est le système qui aligne les séries de chiffres dans notre visuel interne. Pour ces deux équipes, il s'agit d'un 4-2-1-3. Or, si l'une des équipes est l'apôtre du football offensif, l'autre n'a pas réussi à définir son identité.

Comparons les moyens : deux ailiers de chaque côté, Overmars et De Boer et, en face, Luis Enrique et Etxeberria ; un avant-centre, Kiko ou Pizzi, et Bergkamp ou Kluivert ; un milieu offensif, Raul ou Cocu, de surcroît gaucher tous les deux ; deux milieux axiaux ; quatre défenseurs, dont deux arrières très offensifs. Comme quoi l'intention ne suffit pas. C'est l'animation qui fait la différence. Lorsque l'Espagne provoque la montée de ses latéraux pour centrer, les Pays-Bas font centrer leurs ailiers. Lorsque l'Espagne construit, elle le fait en provoquant des embouteillages dans l'axe ; les Pays-Bas, eux, occupent toute la largeur et libèrent les espaces devant les buts adverses. Lorsque l'Espagne récupère le ballon, c'est pour le conserver ; les Pays-Bas, eux, cherchent l'option profonde avant tout. Résultat ? Les uns souffrent, les autres rayonnent. Les uns se posent des questions devant la « croûte » pour savoir quel pinceau ou quelles couleurs changer ; l'autre invente des traits qui enchantent les yeux et réchauffent le cœur.

Le football est un art. Et, comme tout art, sa vocation est de susciter des émotions. Comme le dit Johann Cruijff, l'essentiel est-il de gagner ou de rester dans la mémoire pour le plaisir que l'on a procuré ?

L'essentiel est-il de gagner ou de rester dans la mémoire pour le plaisir que l'on a procuré ?

Henri Michel prépare ses Lions sous le soleil provençal

UNE JOLIE bastide du XVIIe siècle nichée dans la verdure, à la sortie d'Aix-en-Provence : entre les chants d'oiseaux et la piscine, l'endroit est un havre de paix. C'est dans ce cadre idyllique des cinq hectares du domaine de Tournon que la délégation marocaine a établi son camp de base.

« C'est un pays de rêve, ici ! Normal, c'est mon pays ! » Visiblement ravi de se retrouver dans sa ville natale, Henri Michel était plutôt décontracté en arrivant. En charge de la sélection marocaine depuis 1995, le technicien français participe à sa quatrième phase finale de Coupe du monde. Après en avoir disputé une en tant que joueur (le Mondial argentin en 1978), l'ancien international nantais a ensuite troqué ses crampons pour le costume de sélectionneur. En 1986, au Mexique, il emmena l'équipe de France en demi-finale. En 1994, aux Etats-Unis, il vécut un cauchemar avec les Lions supposés indomptables du Cameroun, éliminés dès le premier tour. Aujourd'hui, revoilà Henri Michel à la tête d'autres Lions, ceux de l'Atlas.

Depuis sa brutale mise à l'écart de l'équipe de France en novembre 1988, Henri Michel a connu beaucoup de bas et peu de hauts. Un court passage peu probant au Paris-Saint-Germain suivi d'une expérience ratée en Arabie saoudite pour terminer par une World Cup américaine viciée par les multiples problèmes internes d'une sélection camerounaise gangrenée par les luttes de clans et les problèmes d'argent.

RECONSTRUCTION

Ces échecs successifs ont profondément marqué celui qui reste le sélectionneur français le plus capé, avec une médaille d'or remportée par « ses » Bleus lors des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 et la demi-finale du Mondial mexicain.

Henri Michel aurait pu disparaître de la scène. Son salut est venu du Maroc. Au lendemain d'une World Cup américaine désastreuse, les responsables du football marocain décident de tout reconstruire. *« En 1994 aux Etats-Unis,* explique le défenseur Noureddine Naybet, *il y avait de bons éléments mais un mauvais groupe ! Le courant ne passait pas entre les joueurs et nous avons donné au monde une mauvaise image du football marocain... »*

Ancien sportif de haut niveau et fin politique, le général Housni Benslimane est alors chargé de redonner des couleurs au football marocain. Avec un conseiller spécial nommé Michel Hidalgo, les deux hommes dotent petit à petit le football marocain de structures et d'une organisation « à la française ». On construit près de Rabat un superbe centre technique national, s'inspirant du Clairefontaine français. Les compétitions sont restructurées, l'enseignement corrigé, les postes d'éducateurs multipliés, les rencontres entre sélections de jeunes encouragées. Avec succès : le nombre de licenciés de la Fédération marocaine est passé de 18 000 à 120 000 en quatre ans.

L'arrivée d'Henri Michel s'inscrit dans cette logique de reconstruction. Il faut redonner aux Lions de l'Atlas les moyens de leurs ambitions, qui sont énormes. Après 1970, 1986 et 1994, le Maroc veut entrer dans l'Histoire en devenant le premier pays africain à disputer une quatrième phase finale de Coupe du monde. La mission confiée à Henri Michel est double : briller lors de la Coupe d'Afrique des nations programmée en février 1998 au Burkina Faso, se qualifier et bien se comporter en France à l'occasion du Mondial.

« UNE PLACE POUR TROIS »

« La grande intelligence d'Henri Michel a été de ne pas nous enfermer dans un système de jeu trop strict. Il a tenu compte de nos qualités particulières pour nous faire jouer un football moderne. Henri Michel est un homme intelligent, qui respecte ses joueurs », souligne Noureddine Naybet, l'un des rares joueurs de la campagne américaine encore en place.

De son côté, Henri Michel fait le tri, détecte quelques perles comme l'arrière latéral droit Abdelilah Saber ou l'attaquant Salaheddine Bassir et bâtit petit à petit un groupe homogène. Mais l'élimination des Lions de l'Atlas en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations face aux Sud-Africains déclenche une attaque en règle des médias marocains contre la sélection.

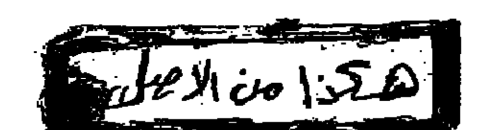
Les Lions de l'Atlas se sont retrouvés dans l'un des groupes de qualification les plus délicats. *« En résumé,* observait le sélectionneur avant le Mondial, *il y a une place pour trois ! Le Brésil devrait logiquement terminer en tête du groupe. Restent la Norvège et l'Ecosse et, face à ces deux équipes, notre tâche s'annonce difficile. »* Difficile mais pas encore totalement irréalisable, après une défaite contre le Brésil (3-0) et un match nul contre la Norvège (2-2).

Alain Constant, à Aix-en-Provence



O. COMPOINT/SYGMA/TEMPSPORT

Pour les Marocains d'Henri Michel, la qualification pour les huitièmes de finale s'annonce difficile.



La Norvège condamnée à battre le Brésil

Brésil-Norvège. Laborieuse face au Maroc et à l'Ecosse, l'équipe scandinave entraînée par Egil Olsen veut encore croire à l'efficacité de son rigide schéma tactique

QUEL QUE SOIT le résultat de son match contre le Brésil, mardi 23 juin à Marseille, la sélection norvégienne a quitté, dimanche, une fois pour toutes, sa retraite bretonne de Saint-André-des-Eaux, village proche de La Baule, après une matinée portes ouvertes et un ultime entraînement, la veille, qui n'avait plus rien des séances vives et joyeuses des premiers jours. On avait, un peu rapidement, inscrit cette équipe au tableau des outsiders de premier rang de la compétition.

Classée au septième rang mondial par la FIFA, première équipe qualifiée de la zone Europe, elle avait bien commencé l'année en accrochant les Bleus à Marseille (3-3) puis la Belgique chez elle (2-2). Cette série de matches nuls, qui ressemblaient alors à de bons résultats, a continué lors du premier tour de la Coupe du monde face au Maroc (2-2) puis à l'Ecosse (1-1). Et voilà la sélection d'Egil Olsen, entraîneur singulier d'un groupe aux abois (*Le Mondial* du 10 juin) condamné à la victoire face au Brésil.

Certaines lois sont rugueuses : les grandes nations, fortes de leurs équipes et de leurs centres de formation de premier plan, ont les meilleures chances de participer aux phases finales. Or un seul club norvégien a réussi à faire parler de lui sur la scène des coupes européennes, Rosenborg, quart de finaliste de la Ligue des champions en 1997... Les « mercenaires » de la sélection nationale actuelle, essentiellement nourris au lait du championnat d'Angleterre, peinent donc à incarner une nation et, surtout, un style.

Le style norvégien se résume avant tout à deux blocs : quatre défenseurs et cinq milieux de terrain, qui ont pour vocation de verrouiller derrière et de servir un attaquant de pointe aux grandes qualités, Tore-André Flo. Forgé dans les limbes des modèles informatiques ciselés par Egil Olsen, qui ne se sépare jamais de son ordinateur, ce modèle sied mal à la nature première du Mondial 98 : une technique mêlée d'inventions, qu'on aurait pu qualifier de « latines » si le Nigeria ne rivalisait cette année avec le Brésil au titre du beau jeu. Le beau jeu, la Norvège l'espérait, elle ne l'a pas trouvé.

D'abord parce que le jeune Flo n'a pas jusqu'à présent trouvé les chemins du but. *« Mes prestations depuis le début du Mondial ne sont pas satisfaisantes »*, lâche-t-il désolé. Peut-être parce que celui qui doit le mieux servir, Kjetil Rekdal, n'a pas montré non plus une grande forme. *« Nos prestations décevantes ne sont pas dues au fait que nous sommes en mauvaise forme,* réplique le numéro 10. *Il faudrait qu'on ait aussi un peu de chance et jouer à notre maximum face au Brésil. »*

A ce stade de la compétition, les statistiques sont dures pour la sélection norvégienne. En deux matches joués, 9 tirs cadrés en 180 minutes, dont un seul, infructueux, de Tore-André Flo. Dans un Mondial où les arbitres s'illustrent par leur ardeur à dispenser les sanctions, la Norvège n'a reçu en tout et pour tout que deux cartons jaunes face à l'Ecosse ; cela traduit malheureusement plus son manque d'engagement que le respect de ses adversaires. Paradoxalement, on a l'impression que l'équipe a été handicapée par la confiance engendrée par sa préparation.

Elle paraît n'avoir jamais peur, quelle que soit l'évolution des scores. Figée dans un schéma tactique qui lui avait réussi avant son séjour français, elle feint de croire encore en son efficacité. Plus grave, aucun de ses joueurs ne s'est vraiment singularisé, sinon Havard Flo, buteur du match contre l'Ecosse, ou Stale Solbakken, milieu offensif.

Reste que l'opposition brésilienne apparaît extrêmement difficile à contrer par une sélection scandinave dont l'éternelle « patience » paraît avoir annihilé toute vivacité. Mario Zagallo, le sélectionneur *auriverde*, a été parfaitement clair : *« Il n'est pas question de brader notre match contre la Norvège. »* Chacun est prévenu.

Olivier Schmitt,
à Saint-André-des-Eaux

Mario Zagallo a une revanche à prendre...

Mario « Lobo » (Loup) Zagallo n'est pas du genre à montrer ses canines pour le simple plaisir de jouer les matamores. En vieux briscard de la Coupe du monde, épreuve qu'il a déjà remportée quatre fois – deux comme ailier gauche titulaire (1958 et 1962), une au poste d'entraîneur (1970) et la dernière dans la fonction de coordinateur technique (1994) –, il sait patiemment attendre l'instant le plus favorable pour foncer sur sa proie. Avant le match contre la Norvège, mardi 23 juin, le sélectionneur brésilien, âgé de soixante-six ans, s'est donc bien gardé de se faire prématurément les dents sur son homologue scandinave, Egil Olsen, lequel déclarait, il y a tout juste un mois, que le Brésil risquait de *« ne pas passer le premier tour »*. *« Avec moi,* s'était-il permis de préciser, *les champions du monde seraient invincibles... »*

Dimanche, Mario Zagallo a évité la polémique : *« Notre objectif est de gagner, mais c'est à la Norvège de faire le jeu. »* Il a deux bonnes raisons de mener la vie dure aux Norvégiens. Outre les rodomontades olséniennes, il n'a toujours pas digéré l'humiliation (4-2) subie en 1997 à Oslo. *« Nous prendrons notre revanche à Marseille »*, avait aussitôt promis le sélectionneur brésilien à l'issue du tirage au sort des groupes du Mondial.



DANIEL JOUBERT/REUTERS



PAULO WHITAKER/REUTERS

DOUTE. Les Norvégiens, qui restaient sur une série de matches nuls flatteurs obtenus lors de leur préparation d'avant-Mondial, n'ont pas confirmé jusqu'ici leur rang d'outsider de la compétition. Le défenseur Gunnar Halle (ci-dessus à gauche) et ses partenaires redoublent d'efforts à l'entraînement pour retrouver leur efficacité perdue, tandis qu'à Ozoir-la Ferrière (ci-dessous), chez des Brésiliens assurés de la première place du groupe A, Ronaldo chahute avec Leonardo.

Ni « affaires » ni blessés dans la Squadra azzurra

Italie-Autriche. Cesare Maldini a réussi à créer une ambiance sérieuse et bon enfant, très peu habituelle au sein de la sélection italienne

LE PHÉNOMÈNE a pu échapper aux simples passants. Mais l'Italie, en ce début de Mondial, n'est plus tout à fait elle-même. Elle parle peu, se déplace en bon ordre et s'amuse d'un rien. Etrangement placide, elle a laissé au pays son habitude des paroles en l'air et, surprise, révèle un goût nouveau pour la nuance et le juste milieu.

Deux semaines ont passé depuis son arrivée en France, et toujours pas la moindre « affaire » italienne ! Pas un souffle, pas la plus insignifiante polémique. Rien. A Chantilly, lieu de résidence de la Squadra azzurra, les murs du luxueux hôtel ne renvoient aucun bruit. Un silence de cathédrale enveloppe l'infirmerie, vidée de ses derniers occupants depuis la guérison d'Alessandro Del Piero, enfin remis de sa blessure à la cuisse. Les deux premières rencontres, un match nul contre le Chili (2-2), puis une victoire sur le Cameroun (3-1), ont ramené quatre points dans les caisses de l'équipe. Rare privilège : Cesare Maldini, l'entraîneur, peut composer à souhait avec un effectif au grand complet. Aucun de ses joueurs n'a été expulsé. Et, fait tout aussi peu fréquent, la délicate question de l'arbitrage le fait doucement sourire. Pour son entrée dans la compétition, jeudi 11 juin 1998, l'Italie a sauvé sa tête de justesse, grâce à un penalty généreusement accordé par l'arbitre en fin de rencontre. Depuis, Cesare Maldini croise les doigts et prie le ciel que le vent ne choisisse pas de tourner.

« SANS HISTOIRES »

L'ambiance bon enfant a fini par gagner les conférences de presse quotidiennes de la Squadra, tenues au stade de Senlis. Cesare Maldini, malin comme un vieux singe, s'y montre le moins possible. Il l'a fait samedi 20 juin, à la fraîche, dans la foulée d'un match d'entraînement avalé au petit trot par une équipe de remplaçants face aux amateurs de Senlis (victoire 7-1). Souriant et décontracté, l'œil clair et la mise impeccable, l'entraîneur a esquivé les pièges tendus par son auditoire. Et bouclé l'exercice en moins de dix minutes.

L'état de ses troupes ? *« Sans histoires. Tout le monde va bien. L'ambiance est bonne et l'optimisme de rigueur. »* Un possible France-Italie dès les quarts de finale ? *« On verra plus tard. Pour le moment, je me concentre sur notre match, mardi 23 juin, contre l'Autriche. »* De Roberto Baggio et Alessandro Del Piero, lequel débutera la prochaine rencontre à la pointe de l'attaque italienne ? *« J'ai mon idée sur la question, mais j'ai encore quarante-huit heures avant de prendre une décision. Vous le saurez donc le moment venu. »* En feignant de s'expliquer, Cesare Maldini a réussi à ne rien dire. A la dixième question restée sans vraie réponse, un silence a gagné la salle. L'entraîneur a semblé apprécier. Puis il a remercié poliment avant de quitter sans hâte les lieux.

MÊME REFRAIN

Autre prouesse à porter au crédit de Cesare Maldini : les vingt-deux joueurs de la Squadra avancent du même pas, en bon ordre, sans oser un seul mot de travers. Passe encore que Paolo Maldini, le capitaine et fils aîné du précédent, reprenne les discours du père sans en changer une virgule. Mais les autres, tous les autres, se servent eux aussi du même refrain. Y compris les remplaçants.

Filippo Inzaghi, par exemple, mérite à coup sûr la palme du meilleur élève. Entré seulement en cours de jeu contre le Chili, il a assisté au deuxième match depuis le banc de touche. On le croit frustré. La presse italienne lui rappelle qu'il serait, partout ailleurs, abonné au rôle de titulaire. Et, perfide, fait allusion à sa visite à Eurodisney, vendredi 19 juin, premier jour de repos accordé par l'entraîneur. *« Serez-vous aussi un touriste pendant tout le Mondial ? »*, interroge un journaliste. L'attaquant de la Juventus Turin s'amuse de la ruse. Puis, sérieux et réfléchi, se confesse sans réserve. *« Je suis fier d'être italien. Et je veux bien me contenter des vingt-cinq minutes que j'ai jouées contre le Chili si notre équipe devient championne du monde. »*

Inutile de chercher plus loin une autre faille. L'équipe d'Italie n'en présente aucune. Elle a appris de Cesare Maldini les vertus du silence et de la solidarité. *« A la mi-temps du match contre le Chili, nous n'en menions pas large mais il nous a transmis son calme et sa confiance »*, avouait récemment Paolo Maldini. Avant d'affronter l'Autriche, mardi 23 juin au Stade de France, les Azzurri ne jurent plus que par leur entraîneur.

Alain Mercier,
à Chantilly



ALAIN ROBERT/REUTERS

SÉRÉNITÉ. Après une grosse frayeur contre le Chili (2-2), les Italiens se sont rassurés contre le Cameroun (3-1). Di Biagio, Costacurta et Albertini (ci-dessus, de droite à gauche) envisagent désormais l'avenir de la Squadra azzurra avec optimisme, tandis que les Autrichiens (ci-dessous, le gardien Michael Konsel et l'attaquant Ivica Vastic), deux fois miraculés dans les arrêts de jeu, s'efforcent de dédramatiser leur rendez-vous avec les Transalpins.



MICHAEL LECKEL/REUTERS

Si l'Autriche perd, « ce ne sera pas un drame... »

L'entraîneur autrichien, Herbert Prohaska, a estimé, dimanche 21 juin, que l'Italie aurait *« davantage de pression »* que son équipe lors du dernier match du groupe B, mardi 23 juin, au Stade de France. *« Je pense que la pression sera plus forte sur les épaules des Italiens, car si l'Autriche perd, ce ne sera pas un drame, contrairement à l'Italie »*, a déclaré le sélectionneur, plutôt fataliste, bien que les Autrichiens doivent, pour accéder aux huitièmes de finale, au minimum obtenir un match nul, en espérant, dans ce cas, que le match Chili-Cameroun se termine par un nul également. *« L'Autriche n'a pas de problème de confiance, comme elle l'a montré en égalisant deux fois dans les arrêts de jeu »*, contre le Cameroun (1-1) puis le Chili (1-1), a assuré le sélectionneur. Les Autrichiens devaient quitter Arsac (Médoc) et prendre l'avion, lundi matin, pour Paris, où une séance de reconnaissance au Stade de France était prévue dans l'après-midi.

Les Chiliens ont la « garra », la volonté de vaincre

Chili-Cameroun. Comment chasser les vieux démons ?

DE DEUX CHOSES l'une : ou bien c'est le mauvais sort, la *« mala suerte »* qui s'acharne, ou alors c'est l'équipe qui s'organise mal. Mais, en tout cas, quelque chose ne va pas. Comment le Chili a-t-il pu laisser échapper deux fois de suite, dans les dernières minutes, des victoires qui lui étaient acquises ? Marcelo Salas, la petite merveille d'avant-centre du Chili, s'interroge en un mélange de superstition qu'il tient peut-être de sa mère indienne, et de réalisme. Entre les deux, il balance.

On le comprend un peu. Contre l'Italie, ce fut un penalty douteux à la 85e minute. Contre l'Autriche, un but encaissé à la 93e, alors qu'on jouait les dernières secondes des arrêts de jeu. La main de Dieu, ou celle du Diable. A l'arrivée : deux matches nuls au lieu de deux victoires, deux points au lieu de six, et maintenant une dernière partie décisive et indécise à livrer contre le Cameroun, mardi 23 juin, à Nantes. A quitte ou double.

Les Chiliens n'auraient-il pas été rejoints par leurs vieux démons, qui s'acharnent depuis si longtemps à faire perdre ses moyens à l'équipe nationale, dès que celle-ci a passé les frontières ? Nelson Acosta, l'entraîneur, ne veut plus en entendre parler : *« Ce complexe qui a paralysé l'équipe nationale pendant des décennies n'existe plus. »* Il énumère pour convaincre : *« Nous ne perdons plus hors de nos bases. Nous jouons d'égal à égal avec les équipes européennes sur leur propre terrain. Depuis que nous sommes arrivés en Europe, nous avons livré sept parties sans en perdre une seule. Le football chilien a rompu avec son passé... Et cela continuera après moi. »*

Ivan Zamorano, le compère de Salas à la pointe de l'attaque, lutte aussi contre la fatalité, mais à sa façon : *« Au Chili, nous sommes les champions du monde de la malchance. On a des tremblements de terre, des inondations... Mais nous sommes aussi les champions de la solidarité. C'est ce qui nous fera vaincre. »*

Nelson Acosta, lui, veut garder la tête froide. C'est un match de football qui se présente, et un adversaire, le Cameroun. Une tâche déjà assez compliquée pour que ne viennent pas s'y mêler des histoires de mauvais sort. Or, dans ce groupe B, les quatre équipes peuvent encore se qualifier. Et les Camerounais ne sont pas des rivaux confortables. *« Ce sera un match dur,* promet le gardien, Nelson Tapia. *Ils sont puissants, physiques, violents parfois. Ils s'appuient beaucoup sur leur défense. Mais, là, il faudra bien qu'il se livrent s'ils veulent gagner... Alors on peut en profiter. Nous avons la foi. Nous sommes prêts au sacrifice. »*

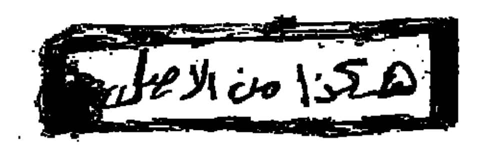
« Ils ont la "garra" », confirme un journaliste chilien, qui observe l'entraînement de l'équipe sud-américaine, sur le terrain du stade Robert-Brettes, à Mérignac. La *« garra »*, c'est la griffe, la volonté de vaincre. Et cette griffe, affirme-t-il, n'est pas émoussée. Et pour les Chiliens du Chili, ajoute Salas, *« pour eux tous, nous ne voulons pas rentrer en perdants »*.

Jacques Buob,
à Mérignac

Claude Le Roy, « p'tit père » des Lions indomptables

Parce qu'il n'a pas pris de vacances depuis bien longtemps, Claude Le Roy veut parfois tout lâcher. *« Partir au bout du monde, avec ma femme. Et ne plus parler de foot »*, soupire-t-il. A l'entendre, il n'aurait jamais autant travaillé que depuis ce 16 avril, jour où il fut nommé à la tête de la sélection camerounaise.

Mais Claude Le Roy n'est pas du genre à s'apitoyer. *« Cette expérience me régénère »*, rajoute-t-il, lui qui vient de passer une saison mitigée au Paris-SG dans un rôle d'interface entre les dirigeants du club et les joueurs. Surnommé « p'tit père » par ses joueurs, le tout récent quinquagénaire s'amuse comme le ferait un éducateur fraîchement diplômé au milieu d'un groupe de benjamins. Il y a quelques jours, par exemple, ses joueurs avaient comploté pour mitrailler de ballons leur gardien de but, qui s'attendait à tout sauf à cela. Dans son coin, riant comme un bossu : Claude Le Roy... L'homme fait partie de ces entraîneurs pour qui le « bonheur de jouer » est le seul moteur d'une équipe.



La victoire de l'Iran n'est pas celle de tous les Iraniens

Lyon. Les opposants ont profité de l'occasion pour se rappeler au monde

IL Y EUT TOUT d'abord les hymnes, écoutés respectueusement de part et d'autre. Puis, sur la pelouse du stade Gerland, à Lyon, l'émotion, soudain, prit ses aises. Dans une joyeuse pagaille, un pied de nez au protocole de la Fédération internationale (FIFA), les Iraniens offrirent à chacun des joueurs américains les bouquets de fleurs blanches qu'ils avaient apportés à leur intention. Et puis, au lieu de poser séparément face aux photographes, les maillots rouges iraniens et les maillots blancs américains se sont mêlés pour la postérité. Même s'il s'agissait là d'un geste dicté par les impératifs de la journée du fair-play, il prenait avec ces deux équipes une tout autre signification. Une photo de famille pour tenter de solder près de vingt ans de brouille.

Des deux côtés, au plus haut niveau, les efforts avaient été faits ces dernières semaines pour que le match historique du dimanche 21 juin soit avant tout une rencontre de football. Le jour venu, dans les rues de Lyon, les drapeaux américain et iranien ont cohabité dans la bonne humeur. Aussi nombreux qu'à Saint-Etienne, une semaine auparavant, les supporteurs iraniens, parfois venus d'Allemagne, de Grande-Bretagne ou d'Italie, ont sillonné les avenues, couleurs au vent. Les Américains ont tenté vaillamment de donner la réplique. Place Bellecour, dès midi, on posait déjà ensemble pour d'autres photos souvenirs, visages étoilés contre visages tricolores. On dansait ensemble au son des tam-tams.

La fête promettait d'être belle et l'ambiance dans les tribunes confirmait les instantanés saisis aux carrefours. En début de soirée, le dialogue américano-iranien allait bon train, mais un face-à-face irano-iranien inattendu allait imposer d'autres images et d'autres messages. Le matin même, près du stade Gerland, les militants du Conseil national de la résistance avaient tenu conférence de presse pour protester contre la « récupération » par les autorités de Téhéran de la participation de l'Iran à la Coupe du monde 1998.

Particulièrement discrets au cours de l'après-midi, mais tout de même accourus par milliers, malgré les refus d'accès au territoire français opposés la veille à quelque cinq cents Iraniens d'Europe dépourvus de billets, ils allaient concentrer leurs efforts dans les tribunes. Aux abords du stade, les forces de police avaient saisi des banderoles interdites dissimulées dans des ourlets et des coussins, mais elles n'ont pu empêcher l'apparition de milliers de messages politico-religieux – proscrits – dans les tribunes. Quelques minutes avant le début de la rencontre, des banderoles « A bas Khatami !», « A bas Khameneï !», ou simplement « Radjavi ! » étaient agitées vigoureusement dans le virage sud.

« Allez les gars, balayez les mollahs !», chantaient les 7 000 à 8 000 invités surprises. Face à l'affront, l'ambassadeur iranien en France pressait les autorités d'intervenir. Les troupes du Comité français d'organisation (CFO) étaient déjà en action. Tout au long du match, les calicots ont voltigé d'un coin de tribune à l'autre, joué à cache-cache avec les responsables du stade, pendant que les caméras les évitaient consciencieusement. A la mi-temps, de légères échauffourées ont mis aux prises certains Iraniens entre eux.

La victoire au finish (2-1) de l'équipe iranienne a finalement emporté l'enthousiasme du stade Gerland, notamment quand, après le traditionnel échange des maillots, les joueurs persans ont pris soin d'aller saluer leurs supporteurs.

Dans la soirée, la police a procédé à sept interpellations dans le périmètre de Gerland. Plus tard, des jeunes beurs lyonnais ont rejoint le centre-ville pour s'associer à la fête des supporteurs iraniens, place Bellecour. *« Ce sont des musulmans qui ont gagné »*, s'enthousiasmait un jeune homme portant drapeau algérien. Plus loin, d'autres jeunes tentaient de mettre le feu à une bannière étoilée : *« Ils ont brûlé le drapeau tunisien à Marseille ! »* Apparemment embarrassés par cette cohabitation inattendue, les supporteurs iraniens sont allés faire résonner leurs tam-tams un peu plus loin.

Eric Collier et Gilles Paris

Explosion de joie à Téhéran

Des centaines de milliers de personnes ont envahi les rues de Téhéran pour crier leur joie après la victoire de l'Iran. Sur la place Vanak, des centaines de personnes, hommes et femmes de tous âges, ont commencé à danser en agitant des drapeaux, en criant *« Vive l'Iran ! »* et en lançant des pétards. *« Nous sommes heureux, nous sommes heureux ! »*, criaient de nombreux jeunes. Le président iranien, Mohamad Khatami, a affirmé que cette victoire *« est celle de l'unité nationale pour tous les Iraniens, quelles que soient leurs opinions »*. Le guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, dans un message lu à la télévision, a donné un tour plus politique à son commentaire. *« Encore une fois,* a-t-il dit, évoquant implicitement les Etats-Unis, *l'oppresseur a senti le goût amer de la défaite. »*

IRAN - ÉTATS-UNIS 2 - 1

IRAN
Sélectionneur : Talebi
Abedzadeh • Mohammad-khani (Peyravani 76e) ; Pashazadeh ; Khakpour (cap.) ; Zarincheh (Saadavi 77e) • Minavand ; Estili ; Mahdavikia ; Bagheri • Daei ; Azizi (Mansourian, 74e).

ÉTATS-UNIS
Sélectionneur : Sampson
Keller • Dooley (cap.), (Maisonneuve, 82e) ; Pope ; Régis • Reyna ; Ramos (Stewart 58e) ; Jones ; Moore ; Hejduk • McBride ; Wégerle.

Gr. F- dimanche 21 juin
21 heures, Stade Gerland, à Lyon
• Temps lourd • Terrain parfait • Pelouse impeccable • Ambiance très animée, avec quelques échauffourées parmi les supporteurs iraniens • 42 000 spectateurs.
Arbitre : M. Urs Meier (Suisse), assisté de MM. Rausis (Su.) et Grigorescu (Rou.).

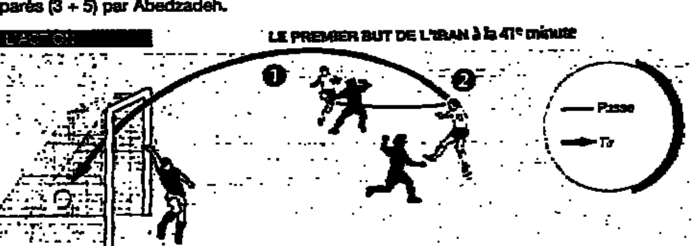
COMMENTAIRE Une partie très spectaculaire, d'un niveau technique convenable, qui est restée indécise et correcte jusqu'à la fin. Les Iraniens, très regroupés en défense, ont abandonné la conduite du jeu, pour lancer des centres avec leurs attaquants rapides et adroits. Les Américains, parfois trop enthousiastes, ont largement dominé la seconde période, et peuvent déplorer leur manque de réussite.

BUTS IRAN : Estili (41e, sur un centre de Zarincheh, tête lobée, de 9 m à droite, dans la lucarne opposée) ; Mahdavikia (84e, après une passe de Daei, et une longue course sur l'aile gauche, de 13 m à gauche, tir du droit dans le coin droit, à peine ralenti par Keller).
ÉTATS-UNIS : McBride (87e, tête piquée de 6 m à gauche, qui passe la ligne malgré l'intervention de Saadavi).

AVERTISSEMENTS IRAN : Minavand (8e, jeu dangereux), Zarincheh (78e, comportement anti-sportif).
ÉTATS-UNIS : Régis (18e, jeu dangereux).

OCCASIONS IRAN : 38 positions d'attaque dans les 30 m (21 + 17) dont 11 occasions (6 + 5) ; 17 tirs (8 + 9) dont 3 contrés (2 + 1) et 3 parés (1 + 2) par Keller.
ÉTATS-UNIS : 76 positions d'attaque dans les 30 m (34 + 42) dont 17 occasions (4 + 13) ; 31 tirs (12 + 19) dont 7 contrés (4 + 3), 3 sur les montants et 8 parés (3 + 5) par Abedzadeh.

L'ACTION LE PREMIER BUT DE L'IRAN à la 41e minute



1 Zarincheh, de l'aile droite, effectue un centre tendu.
2 A 11 m à droite, Estili reprend en extension et effectue une tête lobée dans la lucarne opposée.

Infographie "Le Monde" avec Nicolas Sebti


AFP
Les deux équipes, mêlées en cette journée du fair-play.

Malchanceux Américains, qui ne jouaient pas le « match de leur vie »

DEUX « PETITES » équipes qui ont tout l'air de grandes. L'état d'esprit des joueurs et la charge émotionnelle particulière de cet Iran - Etats-Unis en ont fait l'un des matches les plus étonnants du Mondial. Par sa correction surtout : dans un choc qu'on prédisait titanesque, Urs Meier, l'arbitre suisse, n'eut à distribuer, en tout et pour tout, que trois cartons jaunes, dont un à un Iranien qui tardait à sortir du terrain. Comme s'ils avaient voulu transformer la pelouse du stade Gerland en tapis vert de conférence de paix, joueurs et entraîneurs, Iraniens et Américains, en ont au contraire rajouté dans les échanges de beaux gestes et d'amabilités. Personne ne s'en plaindra, puisque la qualité technique de la partie, à base de vitesse et d'engagement, n'eut pas à en souffrir.

A ce jeu, le sort du match pouvait basculer dans l'un ou l'autre camp. Ce fut dans celui des Iraniens, mais personne n'aurait crié au scandale s'il en avait été autrement, tant les occasions avaient été grandes du côté des joueurs de l'Oncle Sam. Les Iraniens l'ont emporté par leur plus grand réalisme, les Américains ont perdu par leur plus grande naïveté. L'entraîneur Steve Sampson en convenait, qui, à la fin du match, attribuait la défaite des siens à une prise de risques excessive. Ses joueurs invoquaient plutôt une motivation inférieure à celle de leurs adversaires, qui disputaient *« leur finale »* ou *« le match de leur vie »*. Ils avaient gâché un nombre incroyable de cartouches, mais avaient conscience pourtant d'avoir fait un bon match. Dans les vestiaires, la déception n'était pas le sentiment le mieux partagé.

Les Américains auraient légitimement pu invoquer la malchance. Trois tirs sur les montants et la transversale en quatre-vingt-dix minutes (Brian McBride, dès la 3e, Claudio Reyna à la 33e, David Régis en deuxième mi-temps), c'est assez rare. Mais le sort avait choisi son camp ou, plutôt, le retour dans les buts d'Ahmad Abedzadeh, l'âme de l'équipe iranienne, blessé avant le premier match contre la Yougoslavie, avait donné une confiance plus grande à une défense contre laquelle venaient régulièrement se briser les vagues américaines.

ALEXI LALAS BOUDE

Les meilleurs éléments iraniens ont pourtant été Ali Daei et Khodadad Azizi, rois de la contre-attaque, laissant le mérite des deux buts à Hamid Estili, d'une superbe tête en première mi-temps, et à Mehdi Mahdavikia, parti du milieu du terrain pour marquer, à six minutes de la fin, le point vainqueur dans un stade en folie. Juste après, le but américain maintiendrait bien un peu de suspense, mais, en deux participations, c'est la première fois que l'Iran gagnait un match de phase finale de Coupe du monde. Quel que soit le résultat de sa rencontre contre l'Allemagne, jeudi 25 juin à Montpellier, le contrat était déjà rempli. Les joueurs de Jalal Talebi rentreront en héros au pays.

Quant aux Américains, qui disputeront leur dernier match contre la Yougoslavie, ils sont d'ores et déjà éliminés. Ils se consolent en affirmant, comme au cours de leurs deux participations précédentes, qu'ils ont beaucoup appris en France. Les plus brillants ont été les joueurs de couloir, comme Frankie Hajduk, et Claudio Reyna, Brian McBride et Tab Ramos, qui ont tout tenté devant le but iranien, en abusant des centres en hauteur. Pour convaincre, il leur aurait fallu moins de fébrilité en défense et un meneur de jeu, qu'ils ont pourtant dans leurs rangs : c'est Alexi Lalas qui, en désaccord avec son entraîneur, est resté sur le banc. C'est le seul joueur américain qui refusa toute interview d'après-match. Et dans son ensemble, l'équipe des Etats-Unis n'a pas apporté en France la démonstration qu'elle avait beaucoup progressé depuis sa World Cup, il y a quatre ans.

Henri Tincq

Buts, expulsions et incertitude partagés

Bordeaux. Belges et Mexicains restent en course

TRENTE-SEPT DEGRÉS sous abri et quelques-uns de plus sur la pelouse du Parc Lescure de Bordeaux, samedi 20 juin : on nota quelques centaines de malaises dans les tribunes. Il n'y en a pas eu sur le terrain, on se demande comment. Surtout à dix contre dix. Car la rencontre Belgique-Mexique fut un match à cartons rouges, l'arbitre écossais, Hugh Dallas, tentant de mettre en application ce qu'il avait cru comprendre des dernières recommandations de Michel Platini, coprésident du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde, lesquelles étaient ce jour-là, si l'on avait bien suivi, d'être sans pitié, mais pas trop, et de ne pas, contrairement à ce qu'on avait cru comprendre quelques jours auparavant, expulser tous les contrevenants aux règles du fair-play, sans pour autant agir avec faiblesse. Avec ça, arbitrons.

Après une demi-heure de jeu, le défenseur mexicain Pavel Pardo prit la direction des vestiaires pour un tacle sur le Belge Vital Borkelmans. Jusqu'à ce moment-là, encouragé par une forte colonie de compatriotes, le Mexique dominait joyeusement. D'abord une tête de Garcia Aspe sur la transversale, puis, quelques minutes plus tard, un centre de Ramon Ramirez qui échouait au même endroit. Les Belges n'arrivaient pas à se sortir de la fournaise ni du rythme des Latino-Américains. De retour en grâce auprès du sélectionneur Georges Leekens, Enzo Scifo tentait bien d'éclairer le jeu de son équipe, mais c'était poussif.

Après l'expulsion de Pavel Pardo, les Mexicains n'ont pas su se replacer. Des espaces énormes s'ouvraient au milieu de terrain. Les Belges en profitèrent à leur manière. Ce fut d'abord Marc Wilmots qui, peu avant la mi-temps, ouvrit le score sur un enchaînement inédit ventre-cuisse et petit-pont involontaire sur le gardien mexicain, Jorge Campos. Ce fut encore Marc Wilmots qui, peu après la mi-temps, doubla la mise après un crochet suivi d'une percussion manière bulldozer, emportant le tout avec lui jusque dans le but adverse. Rien d'aérien dans tout ça, mais le résultat est le même.

DU BOUT DU PIED

Restait une demi-heure à jouer. Les Belges allaient s'imposer. Eh bien, non ! Les Mexicains n'étaient pas résignés ; Ramon Ramirez encore moins que les autres. Il se présentait seul devant Filip De Wilde, le gardien belge, quand Gert Verheyen crocheta son pied d'appui. Penalty et expulsion du coupable. 2-1.

Manquait le meilleur, le plus beau but peut-être depuis le début de la compétition. 67e minute : Ramon Ramirez lancé côté gauche envoie un centre qui fuit devant Filip De Wilde et arrive loin au second poteau, très loin. L'ailier Cuauhtemoc Blanco se lance. Jamais, assura-t-il ensuite, il n'avait pensé atteindre la balle. Mais il se jette avec une telle volonté, lève sa jambe gauche si loin, si haut – et tout son corps avec qui flotte dans l'air –, qu'il dévie la balle du bout du bout du pied dans les filets belges. 2-2, égalité.

Les Belges étaient carbonisés et les Mexicains ne valaient guère mieux, mais ils eurent encore quelques occasions d'emporter une victoire qui eût été justice et leur aurait ouvert les portes des huitièmes de finale. Dommage, car si les Sud-Coréens paraissent à la portée des Belges, les Mexicains auront bien du mal face aux Néerlandais, jeudi 25 juin, journée qui sera décisive pour le groupe E.

Jacques Buob

MEXIQUE - BELGIQUE 2 - 2

GROUPE E - SAMEDI 20 JUIN
17 h 30, Parc Lescure, à Bordeaux
• Temps ensoleillé et très chaud.
• Terrain en bon état.
• Pelouse impeccable.
• Public chaleureux et démonstratif.
• 40 000 spectateurs.
Arbitre : M. Hugh Dallas (Ecosse) assisté de MM. Foley (Irlande) et Al-Musawi (Oman)

BELGIQUE
Sélectionneur : Leekens
1 De Wilde
22 Deflandre 5 Borkelmans
4 Vidovic 21 Boffin (Verheyen, 18e) 3 Staelens
14 Scifo 6 Van der Elst, cap. (De Boeck, 68e)
10 Nilis (E.Mpenza, 78e) 7 Wilmots 8 Oliveira

MEXIQUE
Sélectionneur : Lapuente
(1) Campos (13) Pardo (3) Sanchez
(5) Davino (8) Garcia Aspe, cap. (Lara, 68e)
(7) Ramirez (20) Ordiales (Villa, 46e)
(17) Palencia (Avellano, 46e) (2) Suarez
(15) Hernandez (11) Blanco

COMMENTAIRE Partie spectaculaire, riche en rebondissements, dont le déroulement a été largement dicté par les deux expulsions. Après une entame équilibrée et alerte de part et d'autre, les Belges ont profité de leur supériorité numérique pour marquer deux fois. Les Mexicains ont réussi à réduire le score grâce à leur volonté et leur talent. Ils ont une nouvelle fois offert un jeu vif et technique, en variant passes courtes et longues et en écartant sur les côtés. A dix contre dix, les Mexicains sont revenus à égalité. En fin de match, la fatigue, due notamment à la chaleur étouffante, n'a pas permis aux deux équipes de se départager.

AVERTISSEMENTS BELGIQUE : Vidovic (68e, jeu irrégulier).
MEXIQUE : Ramirez (37e, jeu dangereux), Blanco (46e, jeu dangereux).

BUTS BELGIQUE : Wilmots (43e, sur un corner de la gauche d'Oliveira, au deuxième poteau, reprise du torse puis de la cuisse gauche au centre du but, entre les jambes de Campos) ; Wilmots (47e, de 12 m dans l'axe, tir à droite, du pied droit à ras de terre).
MEXIQUE : Garcia Aspe sur pénalty (55e, frappe de l'intérieur du pied gauche à ras de terre le long du poteau droit) ; Blanco (62e, sur un centre de la gauche de Ramirez, reprise en extension, de 6 m à droite, de l'extérieur du pied gauche à mi-hauteur)

EXPULSIONS BELGIQUE : Verheyen (54e, jeu irrégulier) ne jouera pas le match contre la Corée du Sud le 25 juin.
MEXIQUE : Pardo (26e, jeu dangereux) ne jouera pas le match contre les Pays-Bas le 25 juin.

ARRÊTS DE JEU En faveur de la BELGIQUE : 16 coups francs (9 + 7) dont 6 hors-jeu (4 + 2), 4 corners (3 + 1)
En faveur du MEXIQUE : 13 coups francs (7 + 6) dont 1 hors-jeu (0 + 1), 3 corners (2 + 1).

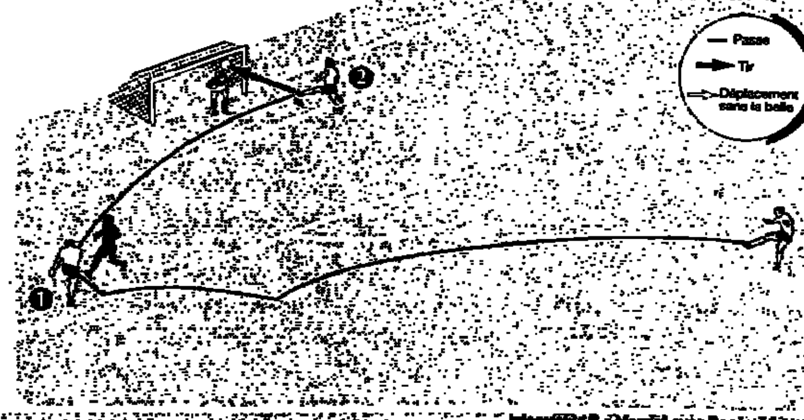
OCCASIONS BELGIQUE : 54 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 30) dont 7 occasions (3 + 4) ; 16 tirs (6 + 10) dont 5 contrés (3 + 2) et 4 parés (2 + 2) par Campos
MEXIQUE : 52 positions d'attaque dans les 30 m (26 + 26) dont 5 occasions (2 + 3) ; 12 tirs (6 + 6) dont 5 contrés (4 + 1), 2 sur la barre transversale (2 + 0) et 4 parés (0 + 4) par De Wilde.

HOMMES-CLÉS MEXIQUE : Luis Hernandez (29 ans) a été un remarquable animateur du jeu offensif mexicain. Persévérant, rapide, doté d'un bagage technique complet, il a harcelé sans répit la défense belge, grâce à sa bonne condition physique.
BELGIQUE : Marc Wilmots a été l'attaquant belge le plus opportuniste, concrétisant ses deux plus franches occasions, avec beaucoup de réussite. Grâce à sa présence physique et à sa combativité, le joueur de Schalke 04 (29 ans) a souvent servi d'appui à ses partenaires dans les phases offensives.

L'ACTION LE SECOND BUT DU MEXIQUE à la 62e minute

1 Sur une ouverture sur la gauche d'Avellano, Ramirez déborde sur l'aile gauche et adresse un centre brossé du pied gauche au deuxième poteau.

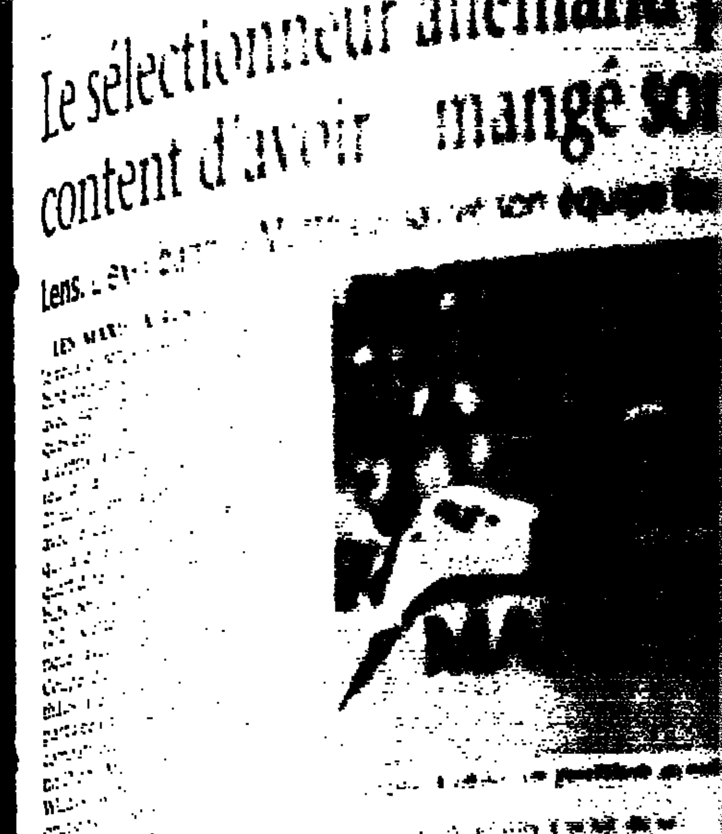
2 Blanco reprend, en extension acrobatique, du bout du pied gauche et loge la balle à mi-hauteur, au ras du poteau droit. De Wilde n'a pas eu le temps de se replacer.



Infographie "Le Monde" avec Damien Violette

Le sélectionneur allemand ... content d'avoir mangé ...

Lens.



Les Japonais très mal récompensés

Nantes. Davor Suker ... une Croatie dominée

JAPON - CROATIE 0 - 1

هكذا من الأصل

Le sélectionneur allemand peut être content d'avoir « mangé son chapeau »

Lens. L'ex-« banni » Matthäus sauve son équipe face à la Yougoslavie

LES MAXILLAIRES saillants et *le regard perçant sculptent* sa bobine depuis deux décennies. Mais avec l'âge (trente-sept ans) et quelques désillusions, Lothar Matthäus a appris la pudeur. Son entrée en jeu à la mi-temps, dimanche 21 juin, à Lens, a pourtant coïncidé avec le déclin de la Yougoslavie, qui a dilapidé, dans le dernier quart d'heure, son avance de deux buts pour concéder le match nul (2-2). Cette apparition est historique : avec vingt-deux matches de Coupe du monde, Lothar Matthäus a amélioré le record qu'il partageait jusque-là avec son compatriote Uwe Seeler, l'Argentin Diego Maradona et le Polonais Wladyslaw Zmuda. Ses cinq participations mondiales (1982, 86, 90, 94 et 98) lui permettent de rejoindre le gardien mexicain Antonio Carbajal (1950, 54, 58, 62 et 66) dans le gotha de la longévité.

« Je mentirais en déclarant que ce ne sont que des anecdotes. Je suis fier », a commenté le vétéran. Jupp Derwall fut le premier sélectionneur à lui accorder sa confiance. Franz Beckenbauer le consacra chef de bande. Berti Vogts le confirma dans son grade d'officier supérieur, avant de lui signifier la porte en 1994, sous la pression de Jürgen Klinsmann, qui ne supportait plus l'autoritarisme de son partenaire. *« Il ne rejouera plus jamais avec nous »*, avait martelé le patron de la *Mannschaft*. Le divorce, sans consentement, dopa pendant des semaines les tirages de la presse populaire allemande. Les retrouvailles, sans amour, se soldèrent par une courbe des ventes encore plus avantageuse.

« Je veux bien avaler mon chapeau ! », lança Berti Vogts, le 12 mai, en évoquant le retour du recordman des sélections allemandes (125 aujourd'hui). Revenu en grâce après le forfait de Mathias Sammer, le libero du Bayern Munich s'est soumis à la loi du sélectionneur. Malgré son ancienneté et son palmarès (champion d'Europe en 1980, champion du monde en 1990), il n'a pas été réintégré dans le conseil des joueurs qui négocient les primes de match. Désigné remplaçant avant le début du match, il a enfoui ses états d'âme et surpris ses proches par son altruisme. *« Je ne revendique rien du tout »*, affirme-t-il.


PH. BISSON/TEMPSPORT

Jürgen Kohler en position acrobatique, en seconde mi-temps.

CHASSEZ LE NATUREL...

Face aux Etats-Unis (2-0), le 15 juin, au Parc des Princes, Lothar Matthäus n'a pas décollé du banc de touche. *« Ma carrière ne justifie aucune aigreur de ma part »*, commentait alors l'enfant terrible enfin assagi. Peut-être devinait-il déjà que l'avenir lui réserverait un bain de jouvence...

« Il a remis de l'ordre dans notre jeu », a souligné Berti Vogts, dans un hommage qui avait valeur de réconciliation. La Yougoslavie flamboyante, avec son escouade de super-techniciens, a été stoppée net dans son élan, malgré le confort des deux buts marqués par Predrag Mijatovic (13e minute) et Dragan Stojkovic (54e).

« Avec ses ouvertures millimétrées, Lothar a démembré la défense adverse », a loué le stoppeur allemand Christian Wörns. En quatre minutes, les champions d'Europe ont rétabli l'affaire (buts de Sinisa Mihajlovic contre son camp à la 74e et d'Oliver Bierhoff à la 79e).

« Les Yougoslaves ont commis une imprudence en voulant nous ridiculiser ; tout le monde sait maintenant qu'il ne sera pas facile de nous battre », a conclu Lothar Matthäus. Berti Vogts ne se satisfait pas de ce constat : *« Je suis très mécontent. A la mi-temps, nous étions à terre. Certains joueurs ne se sont pas rendu compte que nous disputions une rencontre de Coupe du monde. J'en parlerai avec les intéressés. »*

La reprise en main permettra-t-elle à Matthäus de se faufiler dans le onze titulaire contre l'Iran, jeudi 25 juin, à Montpellier ? *« Je ne suis pas venu pour porter les bagages »*, répond le Bavarois. Le naturel finit toujours par reprendre le dessus.

Elie Barth

ALLEMAGNE-YOUGOSLAVIE 2 - 2

GROUPE F - DIMANCHE 21 JUIN
14 h 30, Stade Félix-Bollaert, à Lens
• Temps chaud et ensoleillé.
• Terrain en bon état • Pelouse impeccable
• Public enthousiaste.
• 41 000 spectateurs.

Arbitre : M. Kim Milton Nielsen (Danemark), assisté de MM. Zammit (Malte) et Van den Broeck (Bel.)

ALLEMAGNE
Sélectionneur : Vogts
(1) Köpke (4) Kohler (6) Thon
(2) Wörns (17) Ziege (Tarnat, 67e)
(3) Heinrich (13) Jeremies
(7) Möller (Kristen, 57e) (16) Hamann (Matthäus, 46e)
(18) Klinsmann (cap.) (20) Bierhoff

YOUGOSLAVIE
Sélectionneur : Santrac
Kralj, Djorovic, Mihajlovic, Komljenovic
Petrovic (Stevic, 75e), Jokanovic, Stojkovic
Stankovic (Govedarica, 68e)
Kovacevic (Ognjenovic, 57e)
Jugovic, Mijatovic

ALLEMAGNE : Matthäus (77e, jeu dangereux).

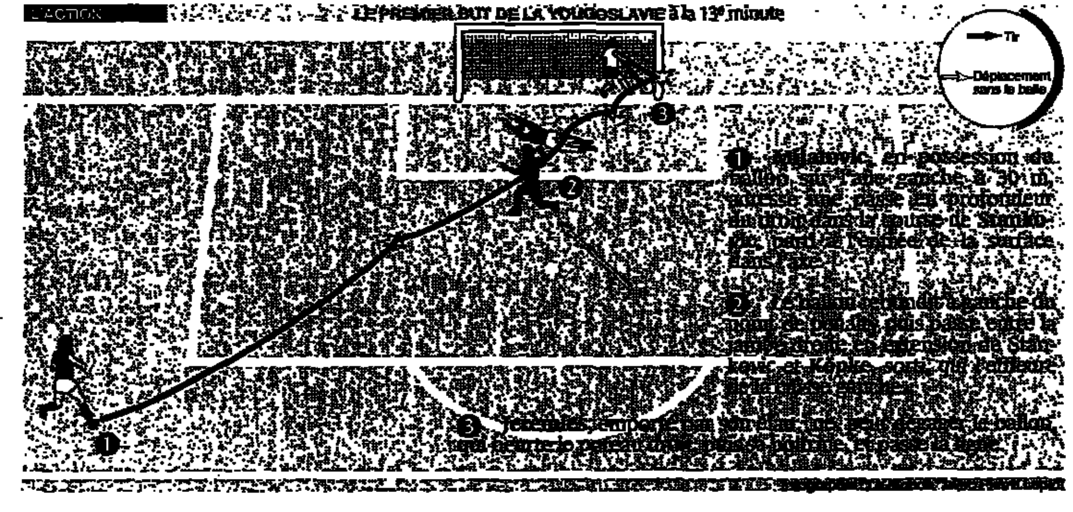
ALLEMAGNE : **Mihajlovic**, contre son camp (74e, déviation de la jambe droite d'un coup franc tiré de 25 m à gauche par Tarnat, qui prend Kralj à contre-pied et va dans le coin gauche), **Bierhoff** (80e, sur un corner de la gauche, tête "piquée" en extension des 6 m dans l'axe du but, à mi-hauteur).
YOUGOSLAVIE : **Mijatovic** (13e, tir de l'intérieur du pied droit, de 30 m à gauche, sur le poteau droit à mi-hauteur, puis accompagné dans le but par Jeremies), **Stojkovic** (54e, sur un centre de la droite de Kovacevic relaché par Köpke, frappe du pied droit au deuxième poteau, à ras de terre au centre du but).

En faveur de l'ALLEMAGNE : 16 coups francs (10 + 6) dont 2 hors-jeu (0 + 2), 4 corners (1 + 3).
En faveur de la YOUGOSLAVIE : 16 coups francs (9 + 7) dont 2 hors-jeu (1 + 1), 6 corners (4 + 2).

ALLEMAGNE : 59 positions d'attaque dans les 30 m (29 + 30) dont 7 occasions (1 + 6) ; 14 tirs (5 + 9) dont 1 contré (0 + 1), 1 sur la barre transversale (0 + 1), 1 dévié (0 +1) et 5 parés (1 + 4) par Kralj.
YOUGOSLAVIE : 46 positions d'attaque dans les 30 m (26 + 20) dont 6 occasions (5 + 1) ; 13 tirs (8 + 5) dont 1 contré (0 + 1) et 5 parés (4 + 1) par Köpke.

ALLEMAGNE : **Olaf Thon** (32 ans) a vécu un match à l'image de son équipe : libero trop effacé en première mi-temps, il s'est repris par la suite, grâce à un repositionnement au milieu de terrain. Le joueur de Schalke 04 a ainsi fait office d'organisateur, après la sortie de Möller.
YOUGOSLAVIE : **Vladimir Jugovic** (28 ans) a offert une prestation de choix dans l'entre-jeu. Moins spectaculaire que certains partenaires mais toujours efficace, le relayeur de la Lazio a ratissé et « nettoyé » de multiples ballons. Sa couverture de balle et sa vision du jeu ont permis de bien lancer les offensives yougoslaves.

LE PREMIER BUT DE LA YOUGOSLAVIE à la 13e minute



Les Japonais très mal récompensés

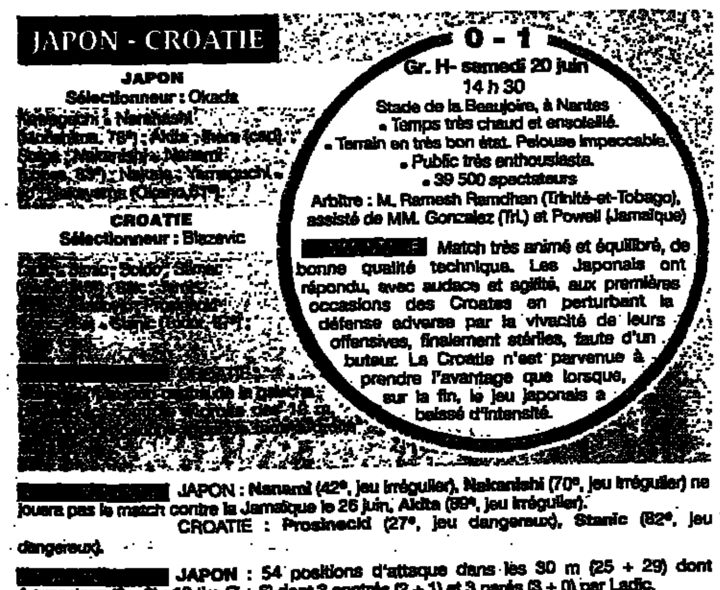
Nantes. Davor Suker sauve une Croatie dominée

L'ABNÉGATION et la solidarité de la sélection japonaise n'ont rien pu, samedi 20 juin, à Nantes, devant l'opposition lourde et sans imagination de la formation croate. L'entraîneur japonais Takeshi Okada avait pourtant bien retenu la leçon de la défaite face à l'Argentine (0-1) et encouragé les siens à prendre leurs responsabilités. On s'est vite rendu compte que le capitaine Masami Ihara derrière, *Naoki Soma sur le flanc gauche*, Hidetoshi Nakata dans l'entre-jeu, et Masashi Nakayama en pointe, avaient, outre une mobilité désordonnée mais saluée par tous, des arguments offensifs à faire valoir. Leur générosité leur aura assuré la maîtrise constante de la partie.

Les Croates, eux, ont multiplié les imprécisions. Davor Suker, l'attaquant du Real Madrid, bien mal aidé par un Robert Prosinecki accablé par la chaleur (37 °), se devait d'assurer l'avenir de son camp. Il se fait le pied d'un très joli lob qui échoue sur la transversale avant de tuer tout suspense d'un tir victorieux (77e minute).

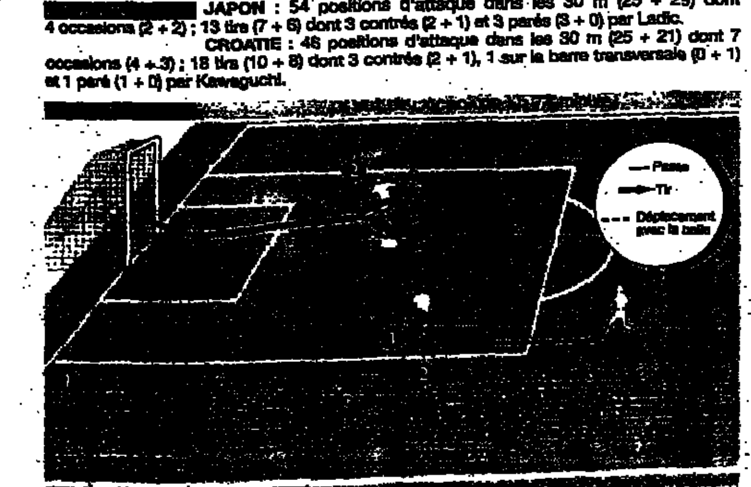
Olivier Schmitt

JAPON - CROATIE 0 - 1



JAPON : Nanami (42e, jeu irrégulier), Nakanishi (70e, jeu irrégulier) ne jouera pas le match contre la Jamaïque le 26 juin, Akita (89e, jeu irrégulier).
CROATIE : Prosinecki (27e, jeu dangereux), Stanic (82e, jeu dangereux).

JAPON : 54 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 29) dont 4 occasions (2 + 2) ; 13 tirs (7 + 6) dont 3 contrés (2 + 1) et 3 parés (3 + 0) par Ladic.
CROATIE : 46 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 21) dont 7 occasions (4 + 3) ; 18 tirs (10 + 8) dont 3 contrés (2 + 1), 1 sur la barre transversale (0 + 1) et 1 paré (1 + 0) par Kawaguchi.



La Corée perd espoir et entraîneur

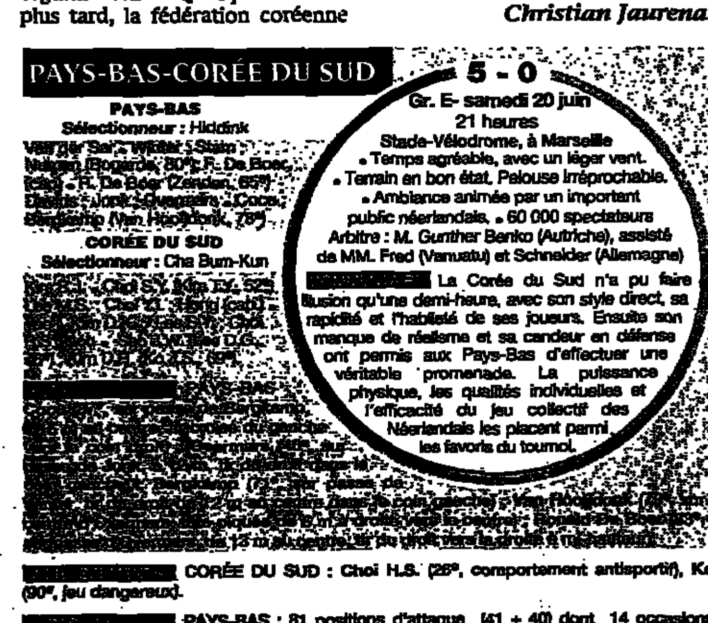
Marseille. Les Pays-Bas retrouvent leurs couleurs

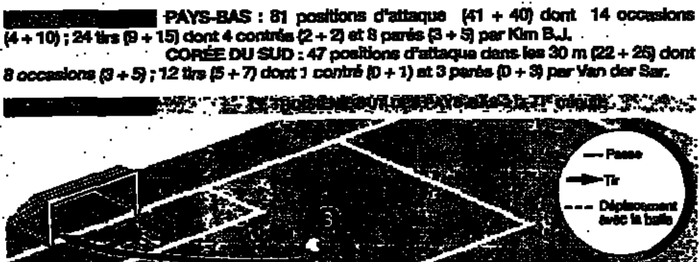
CHA BUM-KUN, l'entraîneur sud-coréen, ne savait pas encore qu'il délivrait son testament au moment de commenter la déroute de son équipe (5-0) face aux Néerlandais, samedi 20 juin, à Marseille. *« Nous sommes tombés sur une excellente équipe qui, si elle continue à jouer comme ça, peut très bien gagner la Coupe du monde*, confiait-il alors. *Moi, je vais me mettre au travail pour préparer une équipe plus performante en vue du Mondial 2002, que nous organiserons. »* Quelques heures plus tard, la fédération coréenne fera savoir que Cha Bum-Kun est *démis de ses fonctions.*

Mais que pouvaient bien faire ses joueurs devant des Pays-Bas requinqués qui ont retrouvé leurs couleurs, au propre (leur maillot orange) comme au figuré (cinq buts, tous plus beaux les uns que les autres), et leur attaquant Dennis Bergkamp, aligné d'entrée, auteur d'un but (71e minute) faisant oublier l'absence de Patrick Kluivert, suspendu après avoir été expulsé contre la Belgique ?

Christian Jaurena

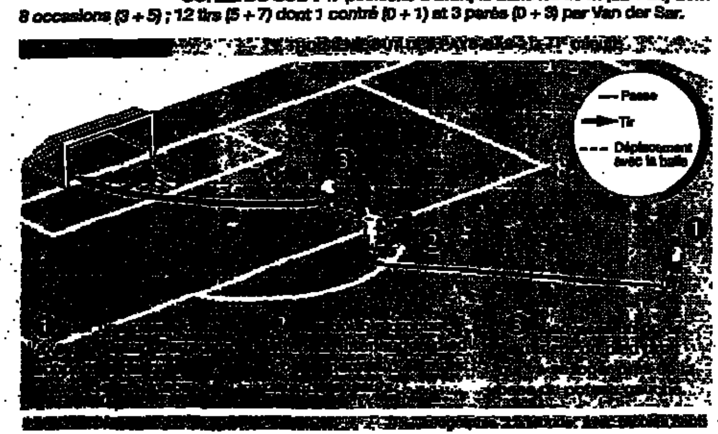
PAYS-BAS-CORÉE DU SUD 5 - 0





CORÉE DU SUD : Choi H.S. (26e, comportement antisportif), Ko (90e, jeu dangereux).

PAYS-BAS : 81 positions d'attaque (41 + 40) dont 14 occasions (4 + 10) ; 24 tirs (9 + 15) dont 4 contrés (2 + 2) et 8 parés (3 + 5) par Kim B.J.
CORÉE DU SUD : 47 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 25) dont 8 occasions (3 + 5) ; 12 tirs (5 + 7) dont 1 contré (0 + 1) et 3 parés (0 + 3) par Van der Sar.



L'Argentine écrase la Jamaïque

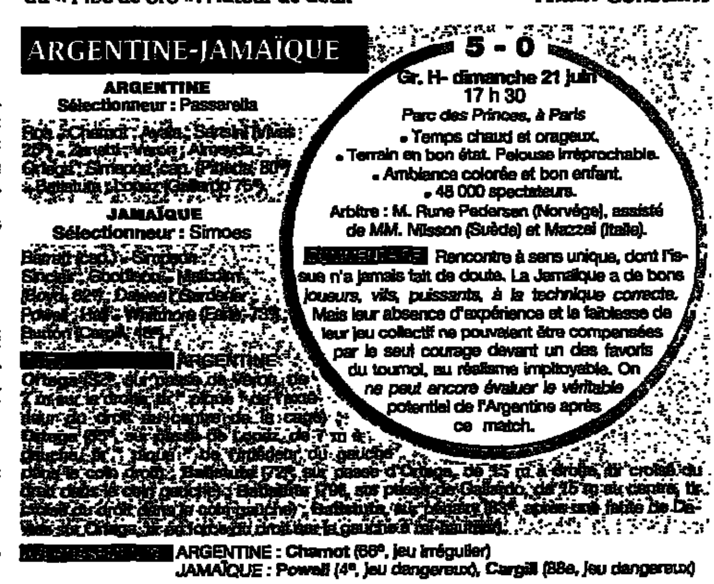
Paris. Ariel Ortega peut faire oublier Maradona

DANS LES TRIBUNES colorées *d'un Parc des Princes transformé* en étuve, dimanche 21 juin, une banderole affirme : *« Un Mondial sans Maradona, c'est comme une danse sans fille ! »* Ariel Ortega l'a-t-il aperçu ? Le numéro 10 argentin, âgé de vingt-quatre ans, a éclairé de son talent une rencontre sans suspense.

Face à des Jamaïcains dépassés, les Argentins ont réalisé un festival offensif (5-0) avec, à la baguette, donc, Ariel Ortega, dont le style a rappelé à beaucoup celui du « Pibe de oro ». Auteur de deux buts, d'une passe décisive et à *l'origine du penalty sifflé en faveur* de son équipe, le meneur de jeu du club espagnol de Valence a ravivé les souvenirs. Et puis, lorsque Diego Maradona avait été suspendu il y a quatre ans aux Etats-Unis pour dopage, c'est lui qui l'avait remplacé lors du huitième de finale perdu face à la Roumanie (2-3). Aujourd'hui, grâce à Ariel Ortega, un Mondial sans Maradona n'est pas nécessairement synonyme d'ennui pour l'Argentine.

Alain Constant

ARGENTINE-JAMAÏQUE 5 - 0



ARGENTINE : Chamot (66e, jeu irrégulier)
JAMAÏQUE : Powell (4e, jeu dangereux), Cargill (88e, jeu dangereux)

JAMAÏQUE : Powell (45e, deuxième carton jaune pour jeu dangereux) ne jouera pas le prochain match contre le Japon, le 26 juin.

ARGENTINE : 64 positions d'attaque dans les 30 m (34 + 30) dont 13 occasions (6 + 7) ; 27 tirs (13 + 14) dont 4 contrés (2 + 2) et 10 parés (5 + 5) par Barrett.
JAMAÏQUE : 35 positions d'attaque dans les 30 m (16 + 19) dont 5 occasions (1 + 4) ; 9 tirs (3 + 6) dont 1 paré (1 + 0) par Roa.

Passe
Déplacement avec la balle
Déplacement sans la balle
Tir

Les Bleus en décalage horaire

L'arrivée de la chaleur et la perspective de devoir jouer à 16 heures contre le Danemark, mercredi 24 juin, ont obligé le sélectionneur à bâtir les journées autour d'un nouveau planning

L'ÉQUIPE de France est passée à l'heure d'été, dimanche 21 juin. L'ordre immuable des journées s'en est trouvé bouleversé. La routine qui commandait l'écoulement de la vie à Clairefontaine plaçait ce lieu hors du temps. Elle donnait à cette Coupe du monde un air d'éternité. *« Pour moi, c'est comme si elle avait commencé hier »*, jurait Henri Emile, l'intendant général. Les habitants du Centre technique national – joueurs, encadrement, personnel, journalistes – étaient un peu comme les *« gens de là-haut »* décrits par Thomas Mann dans *La Montagne magique*, des êtres à part dans un univers immobile. Dans le livre, la mort seule pouvait rompre l'ennui du sanatorium d'altitude. A Clairefontaine, asile de champions, la défaite et le spectre de l'élimination semblaient l'unique façon de briser le sortilège.

Et voilà que le charme a été soudain rompu et le train-train chamboulé. Dimanche, les repères qui balisaient à la minute près le quotidien ont été déplacés sans crier gare. Les joueurs ont dû bâtir leurs journées autour d'un nouveau planning. La forte chaleur qui a embrasé le pays et la perspective de devoir jouer à 16 heures contre le Danemark, mercredi 24 juin, ont justifié cette révolution de solstice.

SUPPRESSION DE LA SIESTE

A cette heure de l'après-midi, traditionnellement, les joueurs font la sieste, rite aussi important pour cette catégorie professionnelle que pour la confrérie des boulangers. Leur organisme s'est habitué à cette césure régulière. Le risque n'était pas négligeable de voir entrer les joueurs en pyjama sur la pelouse du stade Gerland. Aimé Jacquet et Jean-Marcel Ferret ont donc décidé de changer radicalement les habitudes physiologiques de leurs protégés. Le sélectionneur et le médecin des Bleus ont supprimé par oukase le petit somme du début de l'après-midi.


REUTERS
Didier Deschamps (à droite) et Marcel Desailly (à gauche).

Les deux hommes ont poussé plus loin la brutalité et programmé l'entraînement à 16 heures. La mesure vise à habituer les corps et les esprits à se mouvoir à cette heure inhabituelle mais également à acclimater les organismes à la chaleur annoncée à Lyon en milieu de semaine. *« On ne change pas son rythme du jour au lendemain*, constatait pourtant Laurent Blanc. *Le circuit biologique s'en trouve modifié. »* A l'heure dite, l'esprit pâteux et les jambes en coton, les joueurs sont descendus sous hypnose sur le terrain Michel-Platini pour une séance axée sur de petites oppositions intenses et rythmées.

Autre modification de l'emploi du temps : servi invariablement à 13 h 30, le déjeuner a été avancé à midi et demi afin d'achever la digestion avant l'exercice. Le menu a également été allégé pour tenir compte de l'évolution ascendante du mercure. Les petits plats mitonnés ont laissé la place, sur le buffet, aux salades composées. La bouteille de vin, à laquelle on touchait d'ailleurs bien peu, a disparu et les joueurs n'ont plus quitté leur bouteille d'eau minérale. Trois litres minimum par jour, a décrété le docteur. Alors on a biberonné toute la journée.

La valse des horaires et surtout la disparition de la sacro-sainte sieste ont été diversement appréciées. Ce 21 juin, quelques marmottes ont assez mal vécu ce jour le plus long. *« Certains joueurs peuvent dormir deux ou trois heures l'après-midi*, reconnaissait Jean-Marcel Ferret. *Il va leur falloir apprendre à se coucher plus tôt le soir. Entre 22 et 23 heures. »* S'avouant volontiers *« gros dormeur »*, Marcel Desailly émargeait à cette catégorie. Un peu bougon, l'arrière a d'ailleurs écourté ses réponses aux journalistes pour voler une petite heure de répit. La conférence de presse a également changé de case horaire, repoussée dans la journée. D'apéritive, elle est devenue digestive. Il n'est pas certain que compter les journalistes au lieu des moutons ait grandi la corporation aux yeux des joueurs.

La perspective du combat contre les Vikings en plein cagnard n'a pas justifié seule, aux yeux d'Aimé Jacquet, cette *« journée quotidienne bouleversée »*. Première de son groupe en cas de nul ou de victoire face au Danemark, la France jouerait à 16 h 30 son huitième de finale à Lens et à la même heure son quart de finale au Stade de France. Un argument supplémentaire pour se faire au nouveau rythme.

Avec l'assurance que l'aventure continuera au-delà du premier tour, on a commencé à sortir les « si » et à mettre Saint-Denis en bouteille. Si la France terminait deuxième de son groupe, elle pourrait rencontrer le Nigeria en huitièmes et le Brésil en quarts. Si elle achevait les préliminaires à la première place, elle affronterait le Paraguay, l'Espagne ou la Bulgarie en huitièmes et l'Italie en quarts. Avec ses plans sur la comète, la pression a redoublé d'intensité pour des Bleus qui n'auront bientôt plus le choix qu'entre Charybde et Scylla.

La journée sans foot de samedi n'en avait été que plus agréable. Aimé Jacquet avait donné quartier libre à ses hommes, avec l'obligation de rejoindre Clairefontaine avant minuit. Stéphane Guivarc'h était resté, achevant de soigner son genou. Les permissionnaires en avaient profité pour se promener dans Paris, en petits groupes ou en famille. Ils avaient eu envie de se replonger dans la vie ordinaire, de se fondre dans la foule comme le *vulgum pecus*. Ils aspiraient à goûter cette frénésie estivale des rues, si loin de la sérénité obnubilante de Clairefontaine. Ils n'en avaient pas eu le droit, contraints de se replier devant les débordements d'enthousiasme qui les ramenaient à leur statut de vedettes et à leur devoir de porte-drapeau. Thierry Henry avait ainsi dû quitter par une porte dérobée le magasin où il était venu faire provision de CD. Tous avaient cependant fini par dénicher qui un restaurant, qui un autre havre oublié du football. Puis ils étaient retournés à leur huis clos au milieu de la forêt de Rambouillet.

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

Patrick Vieira, vu du banc

Dimanche 21 juin, à Clairefontaine, c'est son nom qui a été le plus prononcé : Patrick Vieira pourrait bien remplacer le capitaine Didier Deschamps lors de la rencontre France-Danemark, le 24 juin, à 16 heures, à Lyon. Confiné sur le banc des remplaçants depuis le début du Mondial, le jeune milieu de terrain d'Arsenal, qui a vingt-deux ans le 23 juin, ne s'est jamais senti exclu. Patrick Vieira a insisté devant la presse sur l'excellente ambiance au sein du groupe et s'est montré attentif à l'évolution de ses aînés : *« Sur la touche, ou à l'entraînement, on apprend continuellement*, a-t-il expliqué. *J'observe notamment l'évolution de Didier Deschamps, en particulier son placement, là où j'ai encore des lacunes. Je ne suis pas toujours placé à bon escient par rapport à mes défenseurs. Ces petits détails font la différence au plus haut niveau. »*

Vocation buteur

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

QUEL SOULAGEMENT de voir Stéphane Guivarc'h courir en forêt, dimanche matin, puis s'entraîner l'après-midi, au même rythme que ses camarades ! Aimé Jacquet se sent mieux. La blessure de l'ancien avant-centre d'Auxerre, puis l'alerte concernant la cheville de David Trézéguet, enfin le claquage de Christophe Dugarry lui gâtaient le moral aussi sûrement que la suspension de son stratège, Zinedine Zidane. Le bon avant-centre est une denrée rare. Jacquet est payé pour le savoir, lui qui a passé plusieurs années en recherches infructueuses.

Le sélectionneur ne perd jamais une occasion de souligner la grandeur et les misères de ce poste dans le football moderne. *« Les avant-centres sont souvent sacrifiés, à cause de l'évolution du jeu*, dit-il. *Face à des défenseurs aujourd'hui aussi vifs et rapides que les attaquants, c'est devenu le poste le plus difficile. »* D'où, selon lui, la crise actuelle des vocations. Aimé Jacquet a une tendresse particulière pour les chasseurs de but. Il en était un au début de sa carrière. A l'AS Saint-Etienne, en 1960, il est arrivé avant-centre, avant d'être reconverti en milieu de terrain « régulateur » par Jean Snella. Trop filiforme, pas assez explosif. S'il n'a aucun regret, il évoque avec nostalgie *« ce poste hors du commun »* qu'il compare à celui de gardien de but : *« Ce sont eux qui inspirent l'équipe. »* Une forte influence sur le destin du groupe, mais exercée en solitaire. *« J'adorais ça*, dit-il. *Marquer un but, c'est l'émotion suprême pour un footballeur. »* A Sail, son village natal, on se souvient encore de ses exploits quand l'US Couzan trustait les trophées départementaux. Pendant la saison 1958-1959, la triplette d'attaque qu'il formait avec ses copains Michel Houzet et Michel Côte avait réussi la bagatelle de 131 buts.


AIMÉ JACQUET

Aujourd'hui, à son poste de sélectionneur, il a le choix entre deux avant-centres pour défier la défense danoise. Il aimerait que, demain, ses successeurs aient une palette plus large encore. *« Depuis deux ans, à la direction technique nationale, nous nous efforçons de changer notre approche pédagogique en direction des jeunes, pour mieux leur faire comprendre à quel point ce poste d'avant-centre sort de l'ordinaire. »* Comment redonner son lustre au numéro 9, naguère mythique, et susciter des vocations nouvelles ? Malgré une connaissance du football rudimentaire, le père d'Aimé avait promis à son fils une pièce de 10 francs (10 centimes d'aujourd'hui) par but marqué. *« Alors on lui en faisait marquer un maximum »*, se remémorent les copains, qui s'étaient découvert, eux, une vocation pour les passes décisives.

« Face à des défenseurs aujourd'hui aussi vifs et rapides que les attaquants, le poste d'avant-centre est devenu le plus difficile »

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	1-1
16/6	Brésil-Maroc	3-0
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	2	2	0	0	5	1
2 Norvège	2	2	0	2	0	3	3
3 Ecosse	1	2	0	1	1	2	3
4 Maroc	1	2	0	1	1	2	5

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Chili-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	3-0
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Italie	4	2	1	1	0	5	2
2 Autriche	2	2	0	2	0	2	2
- Chili	2	2	0	2	0	3	3
4 Cameroun	1	2	0	1	1	1	4

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	1-1
18/6	France-Arabie saoudite	4-0
24/6	Afr. Sud-Ar. saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	6	2	2	0	0	7	0
2 Danemark	4	2	1	1	0	2	1
3 Afr. Sud	1	2	0	1	1	1	4
4 Ar. saoud.	0	2	0	0	2	0	5

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Nigeria-Bulgarie	1-0
19/6	Espagne-Paraguay	0-0
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	6	2	2	0	0	4	2
2 Paraguay	2	2	0	2	0	0	0
3 Espagne	1	2	0	1	1	2	3
4 Bulgarie	1	2	0	1	1	0	1

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	[illegible]
13/6	Pays-Bas-Belgique	[illegible]
20/6	Belgique-Mexique	[illegible]
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	[illegible]
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Pays-Bas	4	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Mexique	4	2	1	1	0	5	3
3 Belgique	1	2	0	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 Cor. du S.	0	2	0	0	2	1	8

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	[illegible]
15/6	Allemagne-Etats-Unis	[illegible]
21/6	Allemagne-Yougoslavie	[illegible]
21/6	Etats-Unis-Iran	[illegible]
25/6	Allemagne-Iran	
25/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	4	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Yougo.	4	2	1	1	0	3	2
3 Iran	3	2	1	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 Etats-Unis	0	2	0	0	[illegible]	1	4

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	
22/6	Roumanie-Angleterre	
26/6	Colombie-Angleterre	
26/6	Roumanie-Tunisie	

▼ CLASSEMENT

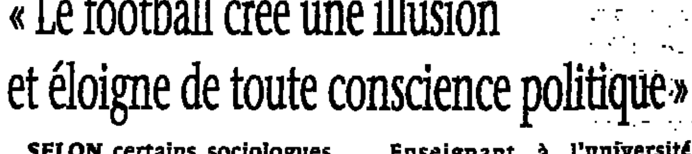
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Angleterre	3	1	1	0	0	2	0
2 Roumanie	3	1	1	0	0	1	0
3 Colombie	0	1	0	0	1	0	1
4 Tunisie	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	0-1
21/6	Argentine-Jamaïque	5-0
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Argentine	6	2	2	0	0	6	0
2 Croatie	6	2	2	0	0	4	1
3 Japon	0	2	0	0	2	0	2
4 Jamaïque	0	2	0	0	2	1	8



LES BUTEURS

4 buts	BATISTUTA *(Argentine)*	2	HERNANDEZ *(Mexique)*
3	HENRY *(France)*	2	ORTEGA *(Argentine)*
3	SALAS *(Chili)*	2	SUKER *(Croatie)*
2	VIERI *(Italie)*	2	WILMOTS *(Belgique)*

1 but : 52 joueurs, plus 4 auteurs d'un but contre leur camp.

« Le football crée une illusion et éloigne de toute conscience politique »

SELON certains sociologues, l'héroïsation médiatico-politique des stars du football contribue, aujourd'hui comme hier, à légitimer des régimes totalitaires. Invité du « Grand Débat » France-Culture-*Le Monde*, lundi 22 juin, le professeur Patrick Vassort, chercheur associé à l'Institut de recherches sociologiques et anthropologiques, a donné comme exemple les prises de position de Daniel Amokachi, avant-centre de l'équipe du Nigeria, en faveur du régime : *« Comment dissocier tout cela ? Le football ne permet pas de dissocier tout cela. Au contraire, il rend flou, c'est un nuage de fumée qui crée une illusion et éloigne de toute conscience politique. »*

Enseignant à l'université Lille-I, Marc Perelman a mis en cause, pour sa part, en visant nommément Edgar Morin et Alain Finkielkraut, l'attitude de ceux des intellectuels qui se prennent de passion pour le football au point d'abandonner tout esprit critique : *« Je trouve inquiétant*, a-t-il dit, *que ces grandes consciences, souvent connues pour leur relative fermeté, semblent tout d'un coup se volatiliser... »* A l'inverse, le chercheur Patrick Mignon, qui exerce au laboratoire de sociologie de l'Insep (Institut national des sports et de l'éducation physique), a reproché à ses deux collègues d'assimiler les passionnés de foot à des *« abrutis complets »*.



